

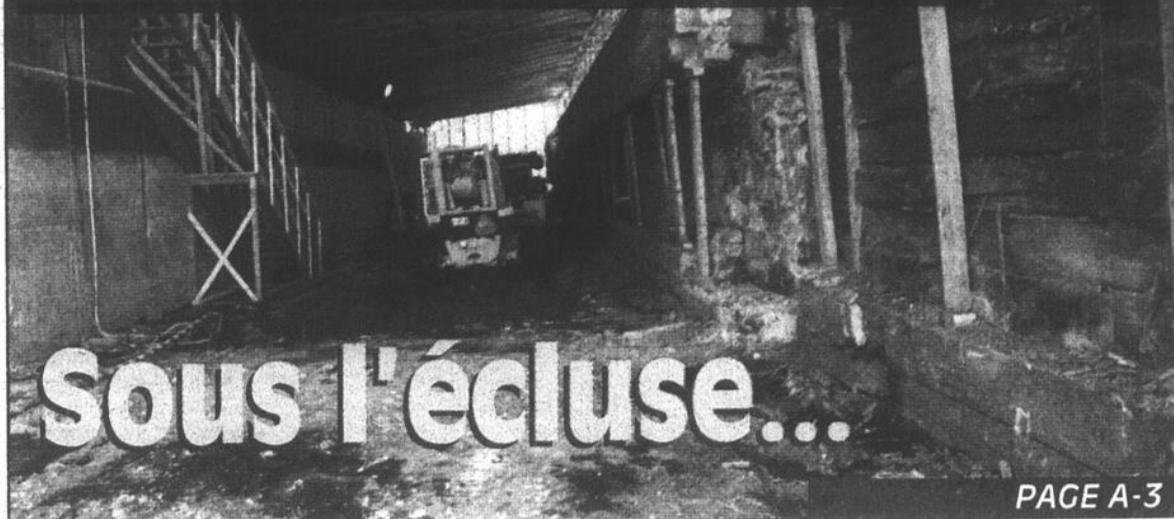
LE CANADA FRANÇAIS

L'hebdo de l'année

L'Hebdo du Haut-Richelieu **HEBDO**
134^e ANNÉE NO 32
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

\$1
LE MERCREDI 12 JANVIER 1994
120 PAGES

Les travaux de \$2 millions à mi-chemin



Sous l'écluse...

PAGE A-3

Avec la Thaïlande

Contrat pour Oerlikon?

Oerlikon s'apprêterait à annoncer la conclusion d'un contrat de fourniture d'un système de défense antiaérienne à la Thaïlande. Le projet de vente aurait un nom: TAMARA.

gilles BÉRUBÉ

La nouvelle a été dévoilée par Les Affaires. Selon le journal, Oerlikon aurait déjà livré un véhicule ADATS à la Thaïlande. Il cite un haut fonctionnaire du ministère de la Défense nationale à ce propos. Ce dernier aurait chiffré la transaction entre \$10 millions et \$20 millions.

Selon les Affaires, Oerlikon devrait tenir une conférence de presse aujourd'hui. Au moment d'aller sous presse, cette conférence n'avait toujours pas été convoquée. Chez Oerlikon, la responsable des communications, Mme Christiane Beaulieu, n'a pas retourné nos nombreux appels.

PAGE A-46

Pour St-Jean, Iberville et St-Luc

Une tempête



de \$180,000

PAGES A-6 À A-8

Pierre Cajolais et Augie



Une nouvelle vie

PAGE A-10

Week-end

Théâtre des Deux Rives: beaucoup de potentiel

Sommaire

Actualité régionale	A-03
Agriculture	A-56
Arts et spectacles	B-01
Économie	A-46
Éducation	A-28
Gens d'ici	A-20
Nécrologie	A-44
Petites annonces	B-28

Un drame familial



Une enfant avec le syndrome de Rett

PAGES A-4 ET A-5

Sommaire

actualité

**Carnaval:
ça débute
dimanche**

p. A-38

**St-Jean: le
match électoral
s'organise**

p. A-24

économie

**Pas de
construction à
l'Île Ste-Thérèse**

p. A-25



éducation



**Le tournoi de
jeu de
l'échec**

p. A-30

**Chagnon
à
l'Éducation**

p. A-28

Agriculture	A-56	Éditorial	A-14
Au Conseil d'Iberville.....	A-26	Éducation	A-28
Au Conseil de la MRC	A-27	Nécrologie	A-44
Au Palais de justice.....	A-12	Opinions	A-16
Aux tableaux indicateurs	A-66	Sport	A-58
Économie	A-46		

météo

Mercredi

Ensoleillé le matin, suivi d'un ennuagement en après-midi.
Maximum: -10°C à -12°C.

Jedi

40% de probabilités de faible neige le matin, ciel variable par la suite.
Température stable à près de -12°C ou légèrement à la baisse.

Vendredi

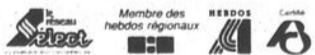
Averses de neige dispersées. Minimum: -21°C. Maximum: -12°C.

Samedi

Averses de neige dispersées. Minimum: -24°C. Maximum: -18°C.

**LE CANADA
FRANÇAIS**

347-0323



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Robert Paradis
DIRECTEUR ADJOINT
RÉDACTEUR EN CHEF
René Bourhard
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Gilles Lévesque
JOURNALISTES
Marc-O. Trépanier
Michel Phaneuf
Gilles Bérubé
Louise Bédard
Yves Mallette
Sophie Gagnon
SECRETARIE
Louise Any Dubois
PHOTOGRAPHES
Jacques Paul

Bruno Petrotta
Michel Laffamme
François Labbé
CARICATURISTE
Michèle Choquette
COLLABORATEURS
Daniel Simard
Claude Piette
Sylvie Provost
PUBLICITÉ
Directrice
Nicole Desrochers
PUBLICITÉ NATIONALE
Réseau Select
SECRETARIAT
Gabrielle Agaria,
directrice
Dominique Fournier

Lorraine Hincé
AGENTS DE TÉLÉMARKETING
Diane Gauthier
Jacques Laliberté
DIRECTRICE ARTISTIQUE
Julie Bruneau
Annie Cormie
PUBLICITAIRES
Denis Jolin
André Corriveau
Sylvie Leblanc
Luc Moreau
Luc Lalonde
Madeleine Gilbert
Robert Gagnon
Diane Hébert
Liette Richard

ANNONCES CLASSEES
Michèle Choquette
Louise Dupont
CONTRÔLEUR
Roger Trahan
DIRECTRICE DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Christiane Lebrun
COMPTABILITÉ
Suzette Vincent
IMPRESSION
Imprimerie Québecor
St-Jean
PRÉIMPRESSION
Les Ateliers
Graphiques du
Haut-Richelieu inc.

DIRECTRICE
Gaétane Dion
CONTREMAÎTRES D'ATELIER
Raymond Poirier
Alain Lebeau
DISTRIBUTION
Les Messageries
Saint-Jean inc.
DIRECTEUR
Paul Penderton
ENCARTAGE
Poly-Encarts inc.
Directeur
Claude Brodeur

Les Éditions Le Canada Français Ltée, 84 rue Richelieu, Saint-Jean, Qué. J3B 6Z8

Président
Robert Paradis
Vice-présidente
Maryse Racicot-Gagnon

Membre des Hebdomadaires Régionaux. Imprimeur certifié par ABF. Poste publication - contrat de vente no 422339. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du Québec (Le Canada Français C.S.N.).

L'exemplaire \$1.00
Au Canada: abonnement 12 mois \$48.00 + taxes
6 mois \$25.00 + taxes
Pay. étrangers: abonnement 12 mois \$160.00 + taxes
6 mois \$ 90.00 + taxes

Beaucoup de gros poissons à la baie Missisquoi

Seuls les vrais mordus pêchent par un tel froid!

Même si la saison de pêche blanche a débuté une bonne dizaine de

sophie GAGNON

jours plus tôt que l'an dernier, les records d'achalandage ne sont pas menacés! Car bien que le poisson soit abondant et plus grassouillet qu'à l'accoutumée, le froid et le vent ont gardé bien des pêcheurs loin de la baie Missisquoi... sauf les vrais mordus!

Lundi, le personnel des pourvoiries ayant pignon sur mer à la baie Missisquoi avait tout le temps de répondre aux questions du CANADA FRANÇAIS. Et pour cause: quand il fait -20 degrés, ça ne fait pas la file pour acheter des «ménés» et rares sont les cheminées de cabanes qui fument!

Néanmoins, à Venise-en-Québec, Philipsburg et Clarenceville, le moral était bon. Après tout, la saison n'était pas en retard, la glace était déjà épaisse à souhait, la fin de semaine avait été «pas si pire, dans les circonstances», et on prévoyait, enfin, des températures plus saisonnières!

Et comme la saison est jeune, le meilleur est à venir...

Beaucoup de poissons

«Avec le froid intense et les chutes de neige,



S'il faut en juger par leurs sourires et leurs prises, ces deux jeunes garçons n'ont pas regretté d'avoir bravé le froid et le vent. (photo Jacques PAUL)

c'est certain que la pêche se fait dans des conditions difficiles depuis que nous avons ouvert, le 2 janvier, avec Georges Hansotte, de la pourvoirie Fernand Courchesne. Mais les pêcheurs voient leur bravoure grandement récompensée puisque le poisson est abondant et que les perchauds sont plus grosses que l'an dernier.»

Il va sans dire que les non initiés ne choisissent pas un tel temps pour leur première expérience de pêche blanche. Les familles sont rares aussi. «Janvier, c'est le mois des mordus, des pêcheurs réguliers. Notre gros mois, c'est février, quand les températures

deviennent plus confortables et que le soleil réchauffe», note pour sa part Roland Lachance, de la pourvoirie Lachance.

Ayant accueilli leurs premiers clients particulièrement tôt cette saison, soit le 26 décembre, les propriétaires de la pourvoirie Activités plein air, à Philipsburg, sont loin de se plaindre de leur début de saison, malgré la vague de froid qui fait maugréer les piétons et précipite la mort de bien des batteries d'autos. «Il ne fait pas si froid que ça lorsqu'on est bien habillé», prétend Angèle Smith, sans contredire une grande amoureuse de la pêche et de l'hiver!

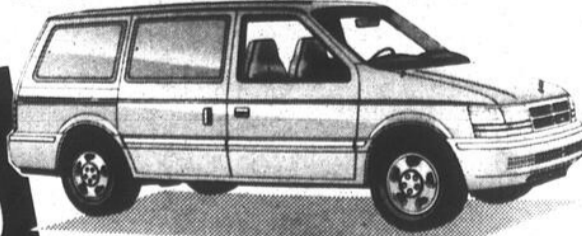
Gel des prix!

Par ailleurs, les propriétaires de pourvoiries ont choisi de geler leurs prix une année de plus. En semaine, il est possible de louer une cabane, tout l'équipement de pêche et des appâts pour une somme variant entre \$40 et \$45, incluant le droit de passage.

Fait à noter, les pêcheurs sont passibles d'une amende s'ils n'ont pas de permis de pêche. Ces permis, valides pour un an, sont disponibles dans les magasins de sport et les boutiques spécialisées.

PRISE 1 PRISE 2 PRISE 3

Action!



Dodge Caravan 1994

- Climatisé
- Boîte automatique
- Moteur V-6 de 3,0 litres
- Sièges pour 7 passagers
- Radio AM/FM stéréo électronique et montre numérique

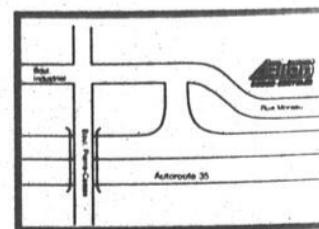
* (Transport: 745\$ en sus) Ensemble 24T. Remise du fabricant de 1000\$ incluse. T.T.P. en sus.

Le plus vaste choix de produits Chrysler de la région

ACTION

DODGE-CHRYSLER

190, rue Moreau, Saint-Luc



348-3838

Actualité

Les travaux à mi-chemin

Que se passe-t-il sous l'igloo de l'écluse?

Toute personne un brin curieuse s'est posé la question au moins une fois ces derniers temps: «Que se passe-t-il sous l'igloo de plastique de l'écluse no 9?» Réponse: «Beaucoup de choses!»

Question de soulager tous les frileux, mettons d'abord une chose au

sophie GAGNON

clair: les employés d'Entreprises Bon Conseil (EBC), qui réalisent les travaux de \$2 millions commandés par Environnement Canada, ne sont pas incommodés par le froid, du moins lorsqu'ils travaillent sous l'«abri Tempo» de 45 mètres (150 pieds) de long allant d'une porte d'écluse à l'autre.

En effet, trois fournisseurs fonctionnent à plein régime à maintenir l'air ambiant entre 0 et 5 degrés Celsius. C'est une question de confort, mais aussi une obligation matérielle puisque les travaux de maçonnerie doivent être effectués au-dessus du point de congélation, pour éviter des bris.

■ À mi-chemin

Le projet de réfection de l'écluse est maintenant à mi-chemin et l'échéancier est observé

à la lettre. Une quinzaine de menuisiers et maçons, la plupart de la région, y travaillent depuis octobre. Le maître-d'oeuvre des travaux, EBC, d'Ancienne-Lorette, a déjà de l'expérience dans le domaine puisque c'est cette entreprise qui a refait les écluses 1, 2 et 3, à Chambly, il y a quelques années.

Après que la logette ait disparu et que des digues aient permis d'assécher le canal, un toit de plastique a été installé au-dessus de l'écluse proprement dite, début décembre.

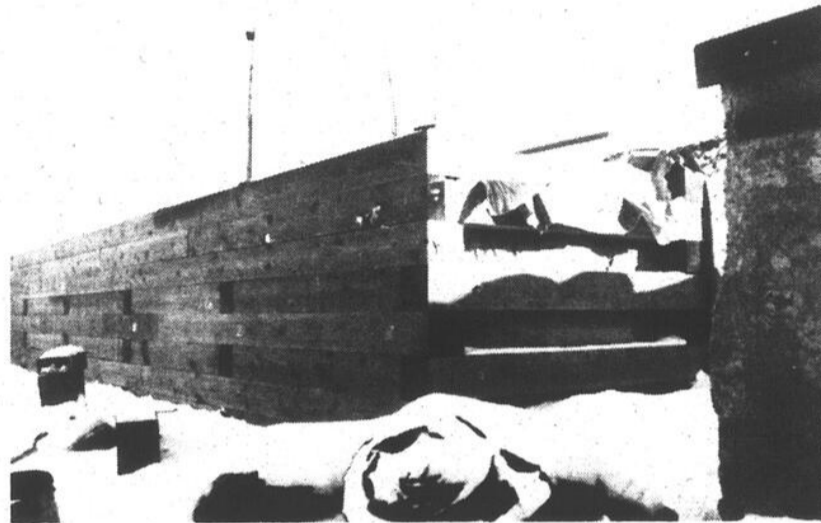
«Le mur ouest de l'écluse n'a pas besoin d'être touché. Le mur est, fait de bois et de pierres, a été solidifié et certaines sections ont été refaites. La première de deux rangées de poutres de 30 cm de côté qui dataient de la construction du canal, il y a un siècle et demi, a été remplacée par de nouvelles poutres de bois de Colombie. Les pierres trop usées ont été remplacées par des pierres calcaires semblables, trouvées à Chambord, au Lac Saint-Jean. Le seuil et les charnières des portes métalliques seront en chêne blanc importé du Maryland, un bois très résistant à l'eau. Un mortier spécial permettra de solidifier le tout et de rendre l'écluse parfaitement étanche», explique Daniel Houle, surintendant de chantier.

■ Du nouveau!

Ainsi, l'essentiel des travaux sert à prolonger la vie de l'écluse tout en respectant sa structure originale. Mais ce n'est pas tout. Au cours des prochaines semaines, des poutres de bois seront posées sur les amas de roches autrefois apparents sur les berges du canal, de chaque côté du canal et des portes. Ce



Il fait entre 0 et 5 degrés Celsius sous l'igloo de plastique de 45 mètres (150 pieds) de long recouvrant l'écluse no 9, d'une porte à l'autre. (Photos Jacques PAUL)



Daniel Houle, surintendant de chantier, montre la section du mur est de l'écluse où sera bientôt installée l'une des deux nouvelles portes métalliques de l'écluse.

revêtement de bois se prolongera pour masquer, à partir du niveau de l'eau, la structure de

béton à l'extérieur de l'écluse.

Par ailleurs, les portes

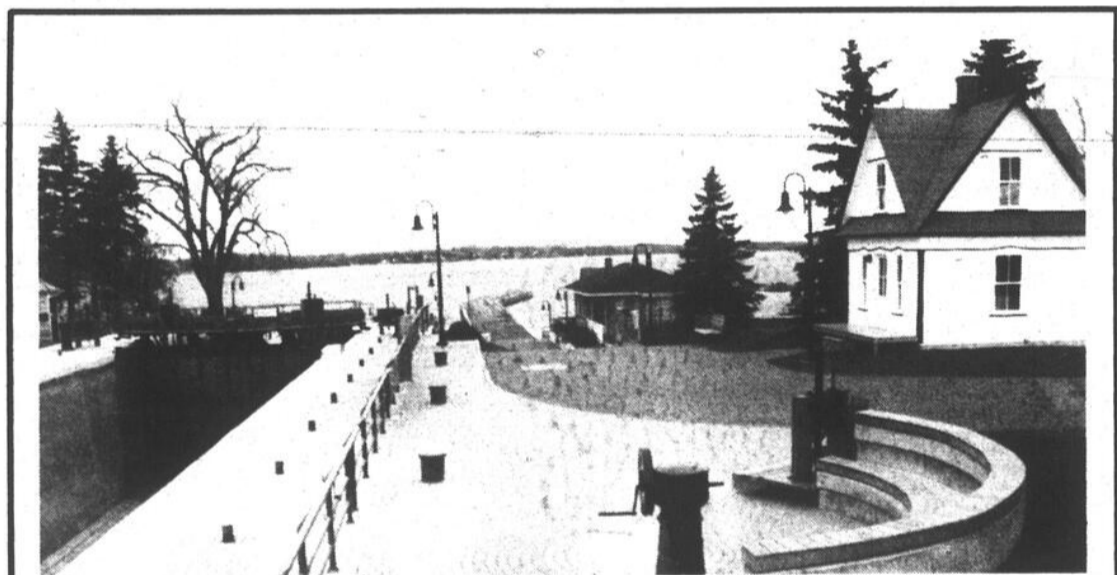
métalliques de l'écluse seront identiques aux anciennes, sauf pour les passerelles qui auront

1,5 mètre (5 pieds) de largeur.

Fin février, la construction de la logette deux étages de style Queen Ann sera entreprise, du côté ouest de l'écluse presque en face de l'ancienne. Elle sera identique à celles qui étaient construites en 1843 et à celle qu'on retrouve présentement à l'autre bout de la voie navigable, à Chambly.

Il y aura aussi un bâtiment abritant le système électromécanique et des toilettes publiques. Cette bâtisse, construite un peu au nord de la porte nord de l'écluse, sera à demi enfouie, si bien que le toit se retrouvera presque à la hauteur du trottoir de rue. D'ailleurs, le toit servira de belvédère.

Puis, il restera l'aménagement paysager du terrain, au printemps.



Une maison deux étages pour l'éclusier!

De quoi aura l'air la nouvelle logette de l'éclusier dont la construction débutera à la fin de février? Elle sera identique à celles construites au milieu de 19^e siècle et à celle qu'on retrouve présentement à l'autre bout de la voie navigable, à Chambly (sur la

photo). La logette de style Queen Ann sera érigée non pas sur la bande du canal Chambly mais du côté de la rue, à l'ouest de l'écluse, presque en face de la défunte logette démolie l'automne dernier.



MOI,
JE NE
VOIS
QU'EN
SILHOUETTE

Silhouette

CLAUDE RIVARD

OPTICIEN D'ORDONNANCES

1005, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

LA QUALITÉ VISUELLE TOTALE

- ◆ Service d'optométrie pour examen de la vue
- ◆ Lunettes
- ◆ Lentilles cornéennes
- ◆ Loupes

348-4231
348-4656



Les Éthier et les Jacques ont vu leur vie basculer

Pas facile d'être les parents d'un enfant atteint du syndrome de Rett

Probable que vous n'avez jamais entendu parler du syndrome de Rett. Même les médecins sont peu familiers avec cette maladie cruelle et sournoise qui affecte seulement les fillettes. Les Jacques et les Éthier, eux, connaissent bien ce syndrome. Ces deux couples de Saint-Jean-sur-Richelieu ont vu leur vie changer du jour au lendemain par cette maladie dont on ne connaît ni les causes, ni les traitements possibles.

C'est à leur demande que LE CANADA FRANÇAIS a rencontré

gilles LÉVESQUE

ces deux familles peu avant les Fêtes. Les Jacques et les Éthier sont d'ailleurs les seuls couples connus dans la région à vivre ce terrible cauchemar.

C'est dans le but d'informer la population, mais aussi pour aider ceux qui seraient confrontés sans le savoir à cette maladie qu'ils ont tenu à parler de leur expérience personnelle. D'une terrible expérience qui a complètement chambardé leur existence.

Dans un cas comme dans l'autre, tout allait bien à la naissance de Tanya Éthier et de Anne-Marie Jacques. Deux beaux bébés en santé. Deux fillettes dont le développement psychomoteur était normal, du moins en apparence.

«Tout allait bien, raconte Mme Lynn Éthier, infirmière de profession. J'avais un gros bébé en santé qui mangeait bien et qui se développait au même rythme que les autres fillettes de son âge. Il affichait toutefois un retard pour la marche. J'ai consulté un pédiatre de Saint-Jean qui m'a parlé d'un retard de développement. En juin 92, pour en avoir le cœur net, je suis allé à Saint-Justine pour un examen complet. Les spécialistes ont à nouveau conclu à un retard de développement.»

En janvier dernier, les Éthier rentrent de voyage. Tanya a changé. Elle se frappe le visage d'une façon anormale. A nouveau, les médecins ne voient rien. Les Éthier, eux, savent que ce n'est pas possible. Ils frappent à la porte d'un premier

spécialiste, puis d'un autre. En mai, on leur apprend que leur fille est probablement autistique. Quelques semaines plus tard, ils apprendront finalement que Tanya souffre du syndrome de Rett.

«Faites face à la réalité, nous a dit le spécialiste. Votre fille est mentalement retardée. C'est dur de se faire dire ça d'une façon aussi froide. Ça ébranle un couple, ça ébranle une vie», commente Mme Éthier.

Depuis, les Éthier ne sont plus les mêmes. L'état de leur fille s'est rapidement détérioré. Ils sont suivis par un psychiatre et leurs valeurs ont considérablement changé. Depuis janvier dernier, ils ont assisté à pas moins de 45 rendez-vous médicaux. C'est dur. Le

pire, c'est que la situation n'ira pas en s'améliorant. Ils le savent et acceptent la situation. Heureusement, les Éthier, qui ont aussi une autre fille, ont fait la connaissance de M. Alain Jacques, lequel est aussi confronté au syndrome de Rett. C'est d'ailleurs lui, à force de recherches pour mieux comprendre, qui a informé les spécialistes de Saint-Jean et ceux de l'hôpital Saint-Justine sur ce syndrome qui fut reconnu pour la première fois par le professeur Andreas Rett, à Vienne, en 1966.

■ L'enfer!

«Règle générale, raconte à son tour M. Jacques, le développement de l'enfant est normal jusqu'à l'âge de 6 à 18 mois. Dans le cas de Anne-Marie, aujourd'hui âgée de 14 ans, je me souviens qu'elle se traînait encore sur les fesses à l'âge de 9 mois et que ma femme la trouvait bien paresseuse.

«Un jour, alors que Anne-Marie avait 18

mois, nous sommes allés en vacances. Tout comme pour les Éthier, nous avons eu droit à toute surprise à notre retour. Anne-Marie avait le regard fixe comme si elle faisait une dépression. Je l'ai fait investiguer à Saint-Justine. Elle y est restée deux semaines avec ma femme. Anne-Marie était alors dans une phase démentielle. Elle pleurait 24 heures par jour et souffrait d'un mal inconnu. A Saint-Jean, le pédiatre disait qu'on la maternait trop.

«À Sainte-Justine, on a finalement été reçu par une équipe de huit spécialistes pour apprendre que notre fille souffrait d'autisme infantile précoce. Ils nous ont dit qu'il n'y avait pas de ressources pour ça et qu'ils ne pouvaient que nous souhaiter bonne chance. Nous étions désemparés.»

Celui qui est en charge du laboratoire de chimie au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu a alors commencé à fréquenter des bibliothèques spécialisées. «J'étais démoli. En lisant des revues médicales, j'ai vite réalisé que Anne-Marie n'était pas autistique. Mais comment se faisait-il que huit spécialistes en soient arrivés à ce constat.

«Un an plus tard, je suis tombé par hasard sur une revue médicale américaine. J'ai lu un article écrit par un chercheur de l'Ontario qui portait sur le syndrome de Rett. En lisant cet article, j'ai eu l'impression de voir une photo de ma fille. Tout concordait. Ça m'a fait de la peine, mais ça m'a aussi libéré. Heureusement, le chercheur en question avait laissé ses coordonnées dans la revue. J'ai aussitôt communiqué avec lui. Il m'a mis en contact avec un couple de Montréal qui était aux prises avec cette maladie et a fait parvenir de la littérature aux spécialistes de Sainte-Justine.»

Le calvaire des Jacques n'était pas terminé pour autant. L'état de Anne-Marie ne faisait qu'empirer. «Nous étions vidés,



Mme Lynn Éthier tient dans ses bras l'une de ses deux filles, Tanya, laquelle souffre du syndrome de Rett. (photos Jacques PAUL)

essoufflés et démolis. Pendant un an et demi, Anne-Marie pleurait ou criait 24 heures par jour. Ma femme et moi, on se relayait.

«Un matin, je me suis levé complètement vidé. C'est comme si je n'avais plus de sang dans les veines. J'ai dit à ma femme: Anne-Marie, c'est fini. Soit que je me suicidais, soit que je tombais dans une profonde dépression. L'avenir de mon couple et de mes deux autres enfants était en jeu. Il fallait faire quelque chose.»

Après avoir profité de quelques services à domicile, les Jacques ont finalement entrepris de longues démarches pour que leur fille, alors âgée de cinq ans, soit acceptée au centre Le Renfort. Elle s'y trouve depuis, plus précisément dans une maison de Saint-Gérard acquise par cet établissement.

«Ils ont sauvé ma famille en plus d'accomplir un travail extraordinaire avec ma fille. Depuis cinq ans, Anne-Marie fréquente l'Institut canadien pour développement neuro-intégratif de Montréal, la seule école spécialisée du genre au pays. C'est une école super dynamique. Les éducateurs qui y travaillent aiment tellement les enfants qu'ils en ramènent chez eux. Ces gens-là doivent venir d'une autre planète.»

Même si elle a fait d'énormes progrès, Anne-Marie est lourdement handicapée. En plus d'être confinée à un fauteuil roulant, elle ne parle pas. «Elle est toutefois devenue beaucoup plus agréable à vivre. Elle a arrêté de crier et de pleurer vers l'âge de huit ans. Lorsqu'elle vient à la maison, on ne pense qu'à elle. On l'adore. C'est l'une de nos grandes consolations que de savoir qu'elle a de bons

services. «On apprend beaucoup de ces enfants, poursuit M. Jacques, sous le regard approbateur de Mme Éthier. Ils nous font découvrir quelque chose de bien particulier. On apprend entre autres à ne plus s'en faire avec les petits ennuis de la vie. Ces enfants réussissent à nous changer pour qu'on prenne bien soin d'eux. Un seul sourire efface bien des journées de stress. Ça fait du bien.»

Cela dit, les Éthier et les Jacques se disent prêts à aider les couples de la région qui pourraient découvrir, en lisant cet article, que leur enfant souffre du syndrome de Rett. Pour ce faire, les intéressés peuvent rejoindre Mme Éthier, au numéro 348-2404, ou M. Jacques, au numéro 346-9347. Notons que ce dernier assume la présidence de l'Association québécoise du syndrome de Rett.



Mme Lynn Éthier tient dans ses bras l'une de ses deux filles, Tanya, laquelle souffre du syndrome de Rett. (photos Jacques PAUL)

Chez Irène BAR·B·Q

Claude Bissonnette
Propriétaire



BUFFETS

- Chauds ou froids
- Service à domicile ou en salle à manger
- Peut servir de 1 à 5 000 personnes

359, 9e Avenue, Iberville

• Salle à manger • Bar-salon

346-4486 ou 346-4487

Un cas par 15,000 naissances

Qu'est ce que le syndrome de Rett?

Qu'est ce que le syndrome de Rett? À cette question, il faut d'abord répondre qu'il s'agit d'un désordre neurologique qui affecte seulement les fillet-

gilles LÉVESQUE

tes. Selon M. Alain Jacques, on dénombrerait une quarantaine de cas au Québec bien que l'incidence soit d'un cas par 15,000 naissances. C'est donc dire que plusieurs souffrent de ce syndrome... sans le savoir!

Le syndrome de Rett a été reconnu pour la première fois par le professeur Andreas Rett à Vienne, en 1966. Ce dernier observa 22 jeunes filles ayant un problème similaire d'ordre neurologique qui se caractérisait principalement par une détérioration de l'habileté manuelle ainsi que par des mouvements de main stéréotypés.

Les fillettes naissent en santé et le développement psychomoteur est apparemment normal jusqu'à l'âge de 6 à 18 mois. On constate ensuite un ralentissement au niveau du développement psychomoteur, une stagnation suivie par une régression.

D'après les documents que nous a remis Mme Lynn Ethier, dont un travail réalisé par Julie Morin pour le compte de l'hôpital du Haut-Richelieu, le début du syndrome peut se manifester de façon insidieuse et graduelle où encore de façon soudaine et dramatique. Les fillettes peuvent crier et pleurer sans que l'on puisse les consoler.

Elle peuvent, sans aucune raison apparente, se retirer et s'isoler avec des comportements qui peuvent entraîner un faux diagnostic d'autisme durant cette période de la maladie. Cependant, avec le temps, les fillettes redeviennent plus sociables et plusieurs symptômes spécifiques apparaissent, ce qui rend le diagnostic plus précis.

Sur ce point, M. Jacques tient à préciser qu'il suffit d'avoir la moitié des symptômes reconnus pour avoir le syndrome de Rett. La plupart ne parlent pas et plusieurs ne marcheront jamais. Sa fille, Anne-Marie, possède ces symptômes dans une proportion de 90%. Elle en est gravement atteinte.

Quant à Tanya Ethier, maintenant âgée de 3 ans et demi, elle marche, mais ne parle pas. Elle ne mange pas seule, se frappe fréquemment le visage avec l'une de ses mains et nécessite une surveillance constante. Normalement, sa situation devrait continuer de se détériorer. Ses parents tentent de l'inscrire à l'Institut canadien pour développement neuro-intégratif de Montréal afin de lui permettre de profiter des services professionnels qui y sont offerts.

■ Symptômes

Les symptômes du syndrome de Rett peuvent se résumer comme suit: retard intellectuel, traits autistique, ataxie, grimaces faciales, grincements de dents, perte de langage, crise d'épilepsie, mouvements stéréotypés, spasticité, scoliose et difficulté à marcher.

Tel que mentionné précédemment, le début de la maladie et la progression varient avec chaque cas. Cependant, toutes les filles atteintes seront sévèrement gênées dans leur développement à cause de la nature progressive du syndrome.

M. Jacques note que la cause exacte est inconnue. On estime néanmoins qu'elle serait causée par une mutation génétique sur le chromosome X. «On sait



Marie-Anne Jacques est maintenant âgée de 14 ans. Elle souffre de la plupart des symptômes du syndrome de Rett.

encore peu de choses sur ce syndrome. Il se fait des recherches, notamment à Houston, mais on est encore loin d'un traitement», précise ce dernier.

À l'exception des médicaments contre les accès épileptiques, il n'existe en effet aucune médication. Les médecins recommandent la physiothérapie pour prévenir le raidissement des membres et accroître la mobilité. La musicothérapie serait utilisée en Europe avec succès. Elle aiderait à diminuer les mouvements compulsifs des mains et à accroître le champ d'attention de l'enfant.

Les chercheurs ont identifié quatre stades distincts. De façon générale, le syndrome amène certains symptômes et handicaps spécifiques. Le développement du syndrome est prédéterminé mais il y a des variations pour le début de la maladie et pour la progression et la vitesse de détérioration. Conséquemment, deux fillettes du même âge peuvent présenter deux tableaux différents de la maladie.

Ceux qui en sont atteints vivent-ils vieux? «Oui, ils peuvent vivre assez longtemps, au moins jusqu'à 45 ou 50 ans, répond M. Jacques. Reste que ces personnes souffrent de plusieurs symptômes pouvant entraîner la mort. Dans le cas d'Anne-Marie par exemple, il lui est arrivé de manquer d'air. Elle peut arrêter de respirer d'un coup sec. C'est inquiétant lorsque ça se produit.»

Nouveau service d'intégration

Le Renfort inaugure le PASC Saint-Louis

Le centre d'accueil Le Renfort inaugurerait jeudi dernier, au 201, rue Saint-Louis, un local offrant un nouveau ser-

gilles LÉVESQUE

vice connu sous le nom de PASC Saint-Louis (programme d'activités sociocommunautaires). Vingt-cinq personnes vivant avec une déficience intellectuelle profitent de ce service pour faciliter leur intégration communautaire.

L'ouverture de ce nouveau local s'inscrit dans le cadre du programme de désinstitutionnalisation entrepris par Le Renfort il y a quelques années.

Un autre local offrant le même service, PASC Roland-Chauvin, a été inauguré en mai dernier à Saint-Eugène. Vingt personnes encadrées par une équipe de quatre intervenants s'y rendent cinq jours par semaine pour développer leurs compétences.

■ Intégration

Mme Sylvie Racicot, responsable du PASC Saint-Louis, précise que le nouveau local, dont l'inauguration a eu lieu en présence de nombreux invités, dont le nouveau député fédéral du comté de Saint-Jean, M. Claude Bachand, couvre une superficie de 5,000 pieds carrés et répond aux besoins des 25 bénéficiaires et des cinq intervenants qui occupent les lieux depuis le 3 janvier dernier.

«Même si nous ne sommes ici que depuis quelques jours, il faut préciser que

ce nouveau service existe en fait depuis le 10 mai dernier. Il a pour objectifs de répondre aux besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, d'améliorer leur qualité de vie et d'élargir leur réseau social.

«Les personnes concernées par le programme se présentent ici du lundi au vendredi pour participer à différentes activités visant à faciliter leur intégration, poursuit Mme Racicot. Ils viennent d'une famille d'accueil ou encore de l'une des résidences acquises par Le Renfort. On voit à développer leurs intérêts pour diverses activités, telles que la coiffure, la récupération ou l'artisanat.»

À chaque jour, un intervenant part à l'extérieur avec l'une des personnes inscrites au programme. Il peut s'agir d'un simple achat dans un établissement commercial ou encore d'un travail de quelques heures dans une entreprise de la région.

«À ce sujet, il est important de préciser que nous sommes à la recherche d'employeurs ou d'entreprises qui accepteraient d'accueillir un bénéficiaire, ne serait-ce qu'une heure par jour ou une journée par semaine. Le but recherché n'est pas relié à la rémunération mais bien à l'intégration. Les intéressés peuvent me rejoindre en composant le numéro 349-0814.»

Notons en terminant que les cinq intervenants à l'emploi de PASC Saint-Louis sont Francine Fournier, Danielle Daigneault, Claire St-Pierre, Ginette Reno et Carole Lefebvre.

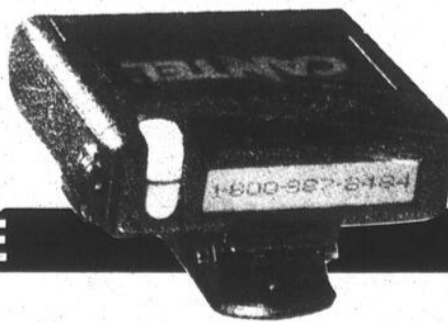


Mme Sylvie Racicot, responsable du PASC Saint-Louis, en compagnie du député fédéral du comté de Saint-Jean, M. Claude Bachand. (photo jacques PAUL)

VENTE DE PAGETTES NUMÉRIQUES CANTEL

50% DE RABAIS
Prix rég. 180\$

89⁹⁵ + taxes



VIDEOLOGUE
Electronique

989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

TEMPS D'ANTENNE ILLIMITÉ

12\$ + taxes

* couverture locale

Chaque cm coûte \$5,500 à Saint-Jean

Une tempête de \$135,000

Une tempête de neige comme celle qui s'est abattue sur la région la semaine dernière, laissant entre 25 et 30 centimètres de neige, a coûté plus de \$135,000 au trésor johannais.

Selon une analyse effectuée l'an dernier, le coût total des opérations de déneigement est évalué à \$5,500 du centimètre.

«Ce chiffre de \$5,500 est encore très réaliste», déclare Michel Larivière, surintendant aux Travaux publics.

Comme il tombe en moyenne 254

centimètres de neige en Montérégie par hiver, les opérations de déneigement entraînent donc une dépense annuelle de \$1,4 million au budget de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ces coûts englobent autant les frais de main-d'oeuvre que l'achat des matériaux, les contrats de transport de neige et l'entretien de la machinerie.

Une sortie générale des équipes de déneigement, précise M. Larivière, mobilise une cinquantaine de cols bleus et beaucoup d'équipement: 21 charrettes (13 appartenant à la ville et 8 à l'entreprise privée), 13 tracteurs à trottoirs, 9 chargeurs (pépines) et 5 épanduses. Lors du ramassage de la neige, 25 camionneurs artisans sont aussi à l'oeuvre.

La tempête de mardi dernier a donné du fil à retordre aux équipes de déneigement puisque les premiers 15 centimètres étaient

tombés à 16 heures. Les déneigeurs ont dû faire une bonne partie de leur travail dans la circulation, ce qui n'est pas toujours de tout repos.

Cette tempête a nécessité l'épandage de quelque 500 tonnes d'un mélange d'abrasifs et de chlorure de calcium.

En plus de déneiger les rues, les cols bleus doivent déblayer les entrées d'une cinquantaine de bâtiments municipaux ainsi que les stationnements publics.



À chaque tempête de neige, 21 charrettes sont à l'oeuvre sur le territoire de la ville de Saint-Jean. (photo michel LAFLAMME)



En plus des rues, les cols bleus johannais doivent dégager les entrées d'une cinquantaine de bâtiments municipaux et les stationnements publics. (photo michel LAFLAMME)

Collaboration demandée aux commerçants

Galipeau est inquiet pour la sécurité des écoliers

Il est interdit, sous peine d'amende, de déneiger son entrée de cour et de déposer la neige dans la rue ou sur le trottoir.

marc-o. TRÉPANIÉ

Le règlement 889 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu prévoit une amende de \$100 pour une première infraction, jusqu'à une amende maximale de \$300.

«Le déversement de neige le long de la rue et sur les trottoirs est un problème majeur, particulièrement sur la rue Jacques-Cartier Sud, sur le boulevard du Séminaire et sur la rue Saint-Jacques», souligne le surintendant des Travaux publics, Michel Larivière.

Il précise que la municipalité se prépare à envoyer des avis aux commerces dont les déneigeurs déposent la neige dans la voie publique.

«Nous demandons la collaboration des commerçants», déclare le conseiller du quartier Saint-Eugène, René Galipeau.

Ce dernier s'inquiète de cette pratique pour les piétons et principalement les écoliers qui doivent contourner ces bancs de neige qui obstruent le trottoir en passant par la rue.

«Je pense pas qu'il faille attendre qu'un drame se produise avant de réagir», ajoute M. Galipeau en espérant que les déneigeurs prendront conscience des dangers d'obstruer les trottoirs pour la sécurité des piétons et écoliers.



Stationnement inutilisable mercredi au centre-ville

Si le stationnement du Centre des aînés (photo du haut) était déneigé mercredi matin, au lendemain de la tempête, ce n'était pas le cas pour le grand stationnement public (photo du bas) situé tout à côté, de même que pour la majorité des stationnements publics du centre-ville. Résultat, les travailleurs du centre-ville n'ont pas eu la partie facile. Les rues étaient encore embourbées de neige et il n'était pas facile de garer son véhicule.

Heureusement, cela ne s'est pas produit

jeudi matin alors que le Palais de justice est encombré par les causes matrimoniales. La situation a été corrigée au lendemain de la seconde chute de neige. Il est souhaitable que le déblaiement des parkings publics du centre-ville fasse dorénavant partie des priorités du plan de déneigement, ce qui facilitera la circulation et évitera bien des inconvénients à ceux qui résident, travaillent ou achètent au centre-ville. (photos jacques PAUL)



Plusieurs intersections glacées

La conduite d'hiver très à la mode à Saint-Jean!

La conduite d'hiver était particulièrement à la mode dans la journée de dimanche et dans la matinée de lundi dans les rues de Saint-Jean-sur-Richelieu. La ville était un véritable royaume de glace vive!

Circulant dans des rues légèrement glissantes, un demi-mal, les

marc-o. TRÉPANIÉ

automobilistes devaient toutefois faire preuve de vigilance extrême aux intersections: de la glace, de la glace et encore de la glace...

En arrivant aux coins de rues, il valait mieux ralentir très longtemps d'avance, longer les bancs de neige et rechercher de la neige... ferme!

Qui n'a pas vu un autre automobiliste incapable de s'arrêter à une intersection, glisser et franchir sans contrôle l'imaginaire ligne d'arrêt au panneau Stop.

Les piétons, pour lesquels les trottoirs étaient rarissimes, ne devaient pas s'aventurer à traverser la rue à une intersection sans avoir pris les précautions nécessaires afin de ne pas se faire heurter par une automobile ayant entrepris un ballet sans fin avec des patins pas aiguisés.

On cherchait en vain les traces d'abrasifs au coin de plusieurs rues où le manteau de glace était quasi immaculé. On nous a signalé des tapis de glace à diverses intersections un peu partout dans la ville: Jacques-

Cartier et Saint-Paul; Neuve-France et Industriel; Gaudette et Industriel; Jacques-Cartier et Carillon; etc.

En travaux publics, les abrasifs (gravier concassé, pierre concassée, sable tamisé) sont utilisés par grands froids ou lors des pluies verglaçantes. Les abrasifs ont pour effet d'augmenter la friction et, par voie de conséquence, la traction des véhicules. Quant aux mélanges de sel et de calcium, ils sont efficaces jusqu'à environ -20 degrés Celsius. En-dessus de cette température, le recours aux abrasifs est donc impératif.

Au service des Travaux publics, le surintendant, Michel Larivière, affirme ne pas avoir reçu de directives pour économiser en réduisant l'épandage d'abrasifs. Il explique que ce sont plutôt les conditions climatiques très difficiles qui n'ont pas facilité le travail des équipes de déneigement.

Après la neige tombée samedi, les équipes de déneigement ont travaillé jusqu'à 22 heures. La poudrière et un froid arctique ont sévi dimanche. «Nos charrettes et nos saieuses ont circulé toute la journée dimanche, surtout dans les endroits où il pourrait», déclare M. Larivière.

«Quand il fait froid, il n'y a pas de solutions miracles», ajoute M. Larivière en précisant que 900 tonnes d'abrasifs ont été épandues depuis Noël dans les rues de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Lorsque l'opération déneigement est en cours, le service des Travaux publics n'a que trois saieuses à sa disposition pour couvrir les quelque 180 kilomètres de rues de la municipalité. Deux saieuses sont en effet converties en charrettes lors du déneigement.

Lundi matin, comme ont pu le constater les automobilistes, ce n'est qu'à partir de huit heures que les saieuses sont sorties à la grandeur de la ville, sauf au centre-ville où l'opération de déneigement avait débuté à quatre heures du matin.

Saint-Jean

Déneigement: déficit de \$245,000 en 93

Le budget de déneigement de la ville de Saint-Jean, excluant les coûts de main-d'œuvre, affichera un déficit de l'ordre de \$245,000 en 1993. On prévoyait dépenser \$547,000. La note s'est élevée à \$792,000, selon des estimations préliminaires.

marc-o. TRÉPANIÉ

«Les coûts du transport de neige ont été particulièrement exceptionnels l'an dernier», déclare le trésorier de la ville, Guy Labarre, en se référant aux importantes

chutes de neige du mois de mars 93.

Saint-Jean avait prévu des dépenses de \$125,000 pour le transport de neige dans son budget 1993 alors que les chiffres préliminaires laissent entrevoir une facture finale de l'ordre de \$295,000.

Les prévisions d'achat de sel et de calcium ont également été défoncées l'an dernier. On anticipait des débours de \$175,000 pour le sel et le calcium tandis que la note devrait atteindre environ \$230,000, soit \$55,000 de plus.

Le budget de déneigement 1993, excluant les salaires et le surtemps des cols bleus, qui sont comptabilisés dans les frais fixes des Travaux publics, a été le suivant: Transport par camion: \$295,000; Location d'équipement: \$140,000; Sel et calcium: \$230,000; Carburant: \$30,000; Contrats de sous-traitance: \$35,000; Entretien de machinerie: \$60,000; Fournitures diverses: \$2,000.

Pour l'exercice financier 1994, le conseil municipal a prévu des dépenses de \$597,000 pour l'enlèvement de la neige.



Près de l'échangeur Pierre-Caisse, de nombreux automobilistes ont dû redoubler de prudence pour ne pas perdre le contrôle de leur véhicule sur une chaussée mieux adaptée aux patins qu'aux pneus... (photo jacques PAUL)



Le froid fait éclater la tuyauterie

À trois reprises au cours de la dernière semaine, les pompiers de Saint-Jean ont été appelés pour des bris de tuyauterie. Les grands froids ont fait éclater des tuyaux. Ainsi mercredi, vers 14 heures, au 228A Richelieu, on pouvait voir de la fumée qui

sortait de la hausse. En fait c'était de la fumée due à la condensation de l'eau chaude qui fuyait d'un tuyau. Les grands froids que nous subissons présentement peuvent être parfois à l'origine de bris de tuyaux d'un système de gicleurs. (Photo jacques PAUL)



MODÈLE CV-467

Aspirateur central EUREKA

Rabais **100\$**
Jusqu'au 31 janvier

... Si facile à utiliser, c'est un jeu d'enfant!



Satisfaction garantie ou argent remis

349\$

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ: 449,95\$

Addition Confort

700, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu

346-3575

Des dizaines de plaintes à Iberville

La tempête a coûté \$1,000 par cm de neige!

À Iberville, la première vraie tempête de l'hiver a laissé

sophie GAGNON

derrière elle une accumulation de 25 cm et des dépenses de \$1,000 par cm de neige... minimum! Autre retombée de cette bordée de neige: des dizaines de plaintes de citoyens des deux extrémités de la ville, fâchés d'avoir à déblayer le «cadeau» laissé par les charrettes devant leur entrée!

«J'ai moi-même reçu une dizaine d'appels de citoyens mercredi, et il y en a eu une vingtaine au service des Travaux publics, sans compter les contribuables qui ont adressé leurs doléances directement à leur conseiller municipal. Il s'agissait de résidents des secteurs où la neige est habituellement poussée vers les terre-pleins, soit 20% du territoire. Ailleurs, les citoyens sont habitués d'avoir à pelleter la neige laissée le long des rues par l'équipement de déneigement», dit Jean-Marc Lalande, directeur général de la municipalité.

«Aux contribuables, poursuit M. Lalande, nous répondions que le changement dans la façon de faire était temporaire, jusqu'à ce que de deux nouvelles lames de charrettes réversibles soient installées et que les opérateurs de charrettes ne soient pas obligés de rouler la moitié du temps à l'envers de la circulation pour diriger la neige au centre de la rue, là où il y a des boulevards.»

Déjà, lundi, la première lame de charrette réversible a été posée à la place de la vieille lame et l'autre est attendue pour la fin du mois. Une fois installées ces deux pièces d'équipement totalisant \$50,000,



Au lendemain de la tempête, les résidents de plusieurs rues des deux extrémités de la ville d'Iberville maugréaient d'avoir à déblayer les amas de neige laissés devant leur entrée par les charrettes. (Photo Jacques PAUL)

ce sera le retour à la normale question déneigement.

■ Une tempête de \$25,000

En incluant salaires, machinerie, carburant, abrasifs, service de transport de neige en vrac et tout le branle-bas de combat qu'implique une bordée de neige, la tempête du mardi 4 janvier a coûté plus de \$25,000 aux contribuables ibervilleois. Quinze employés y ont travaillé, à bord d'une dizaine de camions, charrettes et chenillettes à trottoirs.

À 14 heures, mardi, les charrettes ont démarré. «À cause du vent, il était inutile de ramasser la neige. Nous nous contentions de la pousser vers le bord de la route pour que les automobilistes puissent se rendre à la maison», relate M.

Lalande. Au début, le d.g. s'informait de l'évolution de la situation grâce à son téléphone cellulaire. Ce jour-là, il a mis deux heures et demie à rentrer «d'urgence» de Montréal!

Les charrettes étaient à l'ouvrage dans la journée de mercredi, en commençant par les artères principales. Toutefois, le ramassage proprement dit s'est fait de nuit, mercredi et jeudi, de même que le déblayage des trottoirs.

«C'est toujours la nuit que nous effectuons ce travail. La circulation est moins dense et nous avons la possibilité de faire travailler tout notre personnel en même temps. D'ailleurs, cette façon de faire n'entraîne pas de frais supplémentaires puisque les cols bleus déplacent seulement leur journée de

travail en une nuit de travail», ajoute M. Lalande.

■ Du vent et du froid!

Le vent a compliqué la tâche des cols bleus. Par exemple, il y avait des lames de neige de six pieds de haut sur certains trottoirs. Les charrettes devaient donc ouvrir le chemin aux chenillettes!

Le froid aussi a compliqué les choses. «Le sel n'agit pas sur la neige par des froids pareils. Il fallait donc ajouter un abrasif au sel pour que la chaussée ne soit pas glissante, principalement aux arrêts», note encore M. Lalande.

Vendredi après-midi, l'opération de déneigement no 1 en 1994 était terminée. Juste à tant pour la bordée no 2, samedi.

On était prêt

Une facture de près de \$18,000 à St-Luc

À Saint-Luc, la tempête du 4 janvier aura coûté environ \$18,000. Ceci inclus aussi bien les coûts de la

Michel PHANEUF

main-d'oeuvre, c'est-à-dire un peu plus d'une quinzaine de personnes, cols bleus et employés de l'entreprise privée, que ceux touchant l'utilisation de la douzaine de pièces d'équipement nécessaires au déneigement, à l'épandage d'abrasifs et à l'enlèvement de la neige, les effectifs policiers supplémentaires pour parer aux urgences, sans oublier les 50 tonnes de sel et 30 tonnes d'abrasifs requises pour l'entretien des quelque 115 kilomètres de rues et de routes que compte la municipalité.

Tel que nous l'a indiqué, en nous communiquant ces statistiques, le directeur général de la ville, M. Jean-Pierre Bruneau, les mesures pour faire face à la tempête ont débuté dès 6 heures le matin du 4 janvier avec l'épandage de sel sur les principales artères, ce afin de retarder le glaçage au moment de la tombée de la neige.

À 13 heures, quand les conditions climatiques ont commencé à se détériorer, tous les effectifs disponibles ont été lancés dans l'opération déneigement; du côté est de la municipalité, cette opération a impliqué 11 employés du service des travaux publics avec quatre camions charrettes, un chargeur et une rétrochargeuse. Un mécanicien était également en service pendant ce temps au garage municipal. La partie ouest, c'est-à-dire l'autre côté de l'autoroute 35, a quant à elle été déneigée par un entrepreneur privé sous contrat avec la ville de Saint-Luc.

Vers 19 heures, nous dit M. Bruneau, toutes les rues de la municipalité avaient été «passées» au moins une fois. Puis, de 19 heures à minuit, les véhicules de déneigement ont repassé un peu partout pour élargir les voies déjà dégagées ou rouvrir les chemins ou la poudrière sévissait.

L'équipe de nuit, qui de la mi-décembre à la fin-mars est en service de minuit et demie à 8 heures du matin, a ensuite pris la relève avec deux charrettes-épanduses. L'opéra-

tion déneigement s'est poursuivie le lendemain, mercredi, de 7 heures et demie à 16 heures. Une charrette a continué de circuler de 18 heures à minuit pour parer aux effets de la poudrière, puis l'équipe de nuit a pris la relève, poursuivant le déblaiement des rues et l'épandage d'abrasifs.

Le déneigement une fois complété, l'opération «enlèvement de la neige» s'est mise en branle dès le jeudi 6 janvier. Entièrement réalisée par la ville, à l'exception de l'emploi d'un camion et d'une niveleuse en provenance de l'entreprise privée, cette opération, qui a impliqué souffleuse, chenillette pour les trottoirs et camions pour le chargement de la neige, a débuté le jeudi matin et s'est poursuivie jusqu'au début de l'après-midi le 7 janvier.

■ Les urgences aussi

Au plus fort de la tempête, les autorités municipales avaient également pris des dispositions pour parer aux urgences, souligne le directeur général. Les heures de travail de la répartitrice avaient été prolongées et les effectifs policiers accrus. De plus, ceux-ci s'étaient munis de la motoneige et service et du véhicule «4x4» des travaux publics pour patrouiller.

On avait aussi prévu l'ouverture de l'hôtel de ville pour accueillir les automobilistes en cas de fermeture de routes comme la 35, comme cela s'est déjà produit par le passé, rappelle M. Bruneau.

En tout et par tout, on peut situer les coûts rattachés à cette tempête à \$17,850, incluant salaires et avantages sociaux des employés cols bleus de la ville, le temps supplémentaire (55 heures et demie), les contrats privés et les 80 tonnes de sel et d'abrasif épandus avant, pendant et après la tempête.

L'opération déneigement et salage a coûté à elle seule \$14,418 et celle d'enlèvement de la neige \$2,231. À noter que ces coûts incluent les rues, mais aussi les patinoires et les bornes fontaines de la ville. L'ajout d'effectifs au service de police le 4 janvier représente pour sa part une somme de \$700.

A-8 LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994

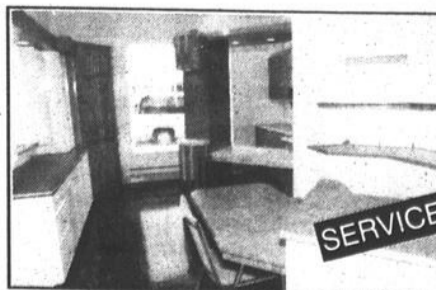
ACHETEZ VOS ARMOIRES directement du fabricant

SALLE DE MONTRE
de nos modèles 1994
au 346, 6^e Avenue, Iberville



Évaluations gratuites

Les Armoires Pelletier Inc. et Humidex



ÉCONOMISEZ

JUSQU'À

SERVICE DE DESIGN

55%

346-4557

61 accrochages rapportés en sept jours

Les policiers veulent réduire le nombre d'accidents

Le Service de police du Haut-Richelieu entend faire en sorte que le nombre d'accidents de la route soit réduit au cours du mois de janvier. Différentes opérations seront organisées au cours des prochaines semaines pour atteindre cet objectif.

Chaque année, c'est au cours du

mois de janvier qu'on enregistre le plus grand nombre d'accidents de la route. Ainsi, au cours des derniers jours, entre le 3 et le 9 janvier, 61 accrochages et collisions ont été rapportés.

Treize accidents sont survenus

mercredi dernier, au lendemain de la tempête, alors que seulement trois s'étaient produits au plus fort de la chute de neige. Samedi a aussi été une journée fort occupée alors que les policiers ont été appelés sur les lieux de douze accidents.

Ainsi les policiers entendent multi-

plier les opérations radar pour faire en sorte que les conducteurs réduisent leur vitesse et se conforment aux limites. Ils veilleront aussi à ce que les automobilistes respectent la signalisation. Des conducteurs ont tendance à «sauter» les stops ou à brûler trop facilement les feux rou-

ges.

À chaque mois, la gendarmerie entend ainsi se fixer un objectif particulier qu'elle fait connaître à la population. Donc aucune surprise pour les citoyens.

NOTRE RÉOLUTION

de l'année NOUS PAYONS LES TAXES* POUR VOUS!

Mais comme toute bonne résolution, elle ne tient que pour un temps limité!

* Applicable sur les meubles seulement

898\$
Le moderne d'inspiration fantaisiste
Ensemble de salle à manger blanc texturé aux lignes modernes et harmonieuses comprenant 2 panneaux de bonne dimension ainsi que 4 chaises aux dessus arrondis de style très recherché. Buffet disponible en sus.

148\$
128\$
118\$
368\$
DÉCO
E-Design
Pour compléter votre décor en beauté
Table de salon, d'appoint et meuble audio-vidéo au dessus stratifié avec base de mélamine. Tous ces articles possèdent des coins arrondis leur donnant un look original.

1398\$
SECTIONNEL
BenchCraft
Indéniablement actuel!
Une parfaite harmonie de lignes classiques de franc confort de la tête aux pieds et de formes agréables.

*** Crédit disponible jusqu'en février**
1995
sans paiement
* Avec léger supplément

maison

ETHIER

FACE AU COLLÈGE MILITAIRE

MAISON ÉTHIER
126, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-1090 / (sans frais) 1-800-363-1090

MAISON ÉTHIER PLUS
845, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu (À côté du Palais de la Rénovation)
346-6129 / (sans frais) 1-800-663-6129

Autoroute 10,
sortie Saint-Jean-
sur-Richelieu,
sortie boul. du
Séminaire Sud et
suivez les enseignes
«Collège militaire»
ou «centre-ville».

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994

A-9

La formation d'un chien-guide coûte \$27,500 US

Augie ou les yeux de Pierre Cajolais

Samedi, le 23 octobre 1993. Deux jours avant l'élection fédérale. Pierre Cajolais, l'ancien président du PQ Iberville, n'a pas la tête à la politique à sa descente d'avion à l'aéroport de Newark. Il est seul et se dirige à l'aide de sa canne blanche. Troy, son deuxième chien-guide, est mort en août dernier. Le berger allemand souffrait d'allergies insoutenables. Il a fallu l'euthanasier.

Dans environ une heure, le citoyen de Saint-Alexandre arrivera à destination.

marc-o. TRÉPANIÉ

En moyenne, 24 chiens-guides quittent chaque mois l'école de Morrystown pour aller dispenser leurs précieux services à des handicapés visuels en Amérique du Nord. C'est le 11 novembre que M. Cajolais est rentré au pays avec Augie.

Les autorités de l'école Seeing Eyes l'attendent pour un séjour de trois semaines. On lui présente Augie, un magnifique Labrador retriever qui devrait, en principe, devenir son fidèle compagnon et protecteur durant les dix prochaines années.

Pierre Cajolais est l'un des 225 aveugles du Québec à se déplacer avec un chien-guide. L'homme de 53 ans, père de cinq enfants, a été dirigé pour une première fois à Morrystown par l'INCA (Institut national canadien des aveugles).

L'école Seeing Eyes a été fondée en 1929 et jouit d'une réputation internationale dans le dressage de chiens-guides et la formation de leurs futurs maîtres. Toutes les dépenses sont défrayées par la Fondation Seeing Eyes.

Il en coûte environ \$27,500 US pour dresser un chien-guide et assurer la formation de son maître. La Fondation paie toutes les dépenses: avion, hébergement, repas, etc. La période de service d'un chien-guide

est d'environ neuf ans, ce qui représente un investissement de l'ordre de \$3,000 par année.

En moyenne, 24 chiens-guides quittent chaque mois l'école de Morrystown pour aller dispenser leurs précieux services à des handicapés visuels en Amérique du Nord. C'est le 11 novembre que M. Cajolais est rentré au pays avec Augie.

■ Dans le métro de New York...

«Pendant trois semaines, Augie et moi, nous nous sommes mutuellement apprivoisés», raconte Pierre Cajolais. Ils ont pratiqué ensemble la dizaine de commandes (forward, left,

right, sit, rest, up, etc.), tous en anglais, du vocabulaire technique du chien-guide. Le chien-guide doit s'adapter à la mobilité de son maître.

La formation se déroule principalement à l'intérieur de l'école et dans les rues et endroits publics de Morrystown. Il y a aussi une journée de formation à New York: promenade sur Broadway et tour dans le métro. «Pour un handicapé visuel, le métro de New York, ce n'est pas un endroit de tout repos. Le métro est très bruyant et le trafic humain et de wagons est sans arrêt», souligne M. Cajolais.

Le chien-guide porte un harnais. Il marche toujours à la gauche de son maître. Il fait des exercices d'obéissance quotidiens. Le chien-guide n'a pas le droit d'aboyer. Ce n'est pas un chien méchant. Il a été entraîné pour guider et non pour passer à l'attaque.

S'il est formé à l'obéissance

stricte, le chien-guide a cependant été dressé pour désobéir en cas de danger. Il refusera de traverser la rue s'il y a une automobile qui arrive. Le chien-guide ne distingue pas les couleurs. C'est son maître, à l'écoute de la direction du trafic automobile, qui décide s'il est temps de traverser la rue.

«Le chien veille toujours à ma sécurité et à la sienne! En cas de maladresse de ma part ou de danger fortuit, il n'ira pas se faire tuer. Son instinct de survie fonctionne», ajoute le maître de Augie.

Le chien-guide donne constamment des signaux à son maître. S'il y a un obstacle, il ralentit ou bloque le chemin en se mettant le museau dans les jambes de son maître. Si la chaussée est glacée, il ralentira le rythme de la marche. La sécurité de son maître est sa première et unique préoccupation.

Lorsqu'il accompagne son maître, le chien-guide est au travail. Il doit être concentré et regarder droit devant. Il lui est interdit de regarder sur le côté, de se faire distraire par des oiseaux ou par de beaux spécimens de la race canine.

La discipline est au cœur de la vie du chien-guide. Augie a un horaire strict. Il mange deux fois par jour, à 6 heures et à 16h30, seize onces de nourriture sèche par repas. Pas question de souffrir d'obésité! Il boit deux fois par jour.

Il reçoit ses soins d'hygiène quotidiens (son maître le brosse deux fois par jour) et visite régulièrement son vétérinaire. Le ministère de la Santé et des Services sociaux alloue \$600 par année pour les soins et l'alimentation du chien-guide.



Augie est le troisième chien-guide de Pierre Cajolais de Saint-Alexandre. Le chien a été entraîné à l'école «Seeing Eyes» de Morrystown au New Jersey. (photo Jacques PAUL)

Un grand lien affectif se développe. «Le chien, précise M. Cajolais, travaille d'abord pour faire plaisir à son maître. Après chaque commandement, je lui dis *good dog* et je le flatte. S'il fait une erreur, je le réprime pour qu'il se corrige.» Un exemple d'une erreur? Si la personne aveugle frôle avec son épaule un passant en marchant sur la rue ou dans un centre commercial, cela signifie que le chien a mal guidé son maître. Il doit immédiatement être «chicané».

■ Il ne faut pas parler au chien-guide

De par la loi, l'aveugle et son chien-guide ont un accès illimité dans tous les endroits publics, qu'il s'agisse d'un hôpital, d'une église, d'un restaurant, d'un centre commercial ou d'un moyen de transport.

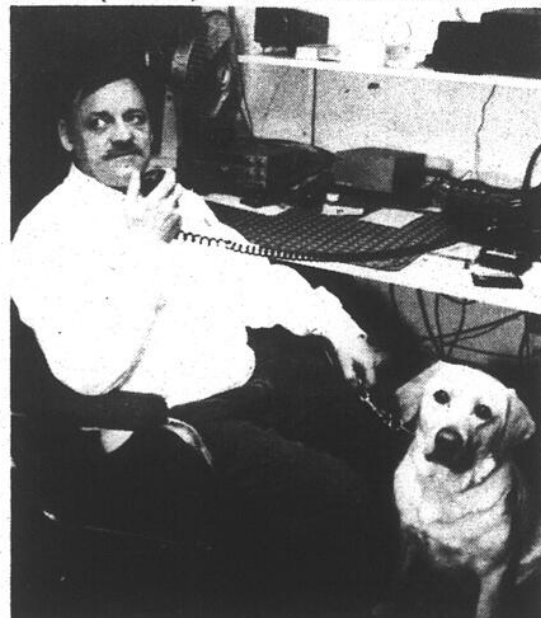
Quand le chien-guide est au travail, il ne faut surtout pas le déranger. Le chien-guide n'est pas un chien de maison. Il est fondamentalement les yeux de son maître, sa sécurité.

«La seule différence entre un chien-guide et une canne blanche, c'est que le chien ne se plie

pas en quatre!», lance notre interlocuteur en ajoutant, plus sérieux, que le chien-guide est reconnu comme une «prothèse».

Pour parler à un chien-guide, il faut donc avoir la permission de son maître. Il ne faut ni le déranger ni lui offrir des friandises, des chips ou des arachides. En distrayant le chien, on peut mettre la sécurité de son maître en péril.

«Ne lui dites pas qu'il est beau, intelligent et gentil. Son maître le lui dit constamment», blague Pierre Cajolais.



Pierre Cajolais (VE2 PCO) fait de la radio amateur depuis octobre 1992. Il est au nombre de la cinquantaine d'handicapés visuels à avoir ce passe-temps au Québec. (photo Jacques PAUL)

ON DÉMÉNAGE

pour les mois de janvier, février et mars

AU CLUB NAUTIQUE DE SAINT-JEAN

- Une première à Saint-Jean-sur-Richelieu et peut-être même dans tout le Québec
- Venez pratiquer le "go-kart" sur la glace
- Toutes les fins de semaine (quand la température le permet)

Pour renseignements: 347-4888

"Go-Kart"

L'Extra
GOLF
POUR PETITS ET GRANDS

Son ex-conjointe battue violemment

Pas de caution pour un homme soupçonné de tentative de meurtre

Yves Desilets, un camionneur de 33 ans de Saint-Édouard, restera détenu. Le juge Jacques Rancourt, de la Cour du Québec, a décidé qu'il

louise BÉDARD

devait être gardé derrière les barreaux pour des raisons de sécurité. Une dénonciation comportant des accusations de tentative de meurtre et de menace de mort contre son ancienne conjointe a été déposée contre le prévenu.

À l'enquête tenue mercredi et vendredi de la semaine dernière, le policier Vincent Santori, de la SQ du poste de Candiac, a raconté que le 1er janvier dernier, la SQ avait reçu un appel les informant qu'un homme battait une femme, à Saint-Édouard. Chemin faisant, les policiers recevaient un autre appel à l'effet que l'homme en question se nommait Yves Desilets.

En arrivant à l'adresse indiquée sur la rue de l'École, à Saint-Édouard, les policiers remarquent une auto dont le moteur est en marche. Se dirigeant vers l'arrière de la résidence, ils voient que la vitre d'une fenêtre est brisée. Ils entendent des cris, il y a du sang sur les murs de deux pièces de la maison, a déclaré le policier.

Les policiers aperçoivent un homme tenant une femme. En voyant les agents, l'homme lâche la femme qui va vers les policiers. Elle est couverte de sang. Elle sera transportée par ambulance à l'hôpital. L'homme a aussi les vêtements tachés de sang.

La femme indiquera par la suite qu'elle vivait avec le prévenu depuis un an mais qu'ils s'étaient séparés depuis deux semaines. Elle était retournée à leur résidence commune pour y chercher des affaires. Sur l'entrefaite, Desilets s'est amené et avec son auto aurait frappé celle de l'ami de la femme qui a quitté les lieux sous prétexte d'aller chercher de l'aide. L'homme aurait menacé la femme et son ami leur soulignant qu'il faisait partie des Jokers; dans les faits Desilets n'est pas sur la liste des membres de cette bande répertoriés par la SQ.

Le prévenu aurait alors empoigné la femme tout en la frappant et en l'amenant dans la maison. Selon la déclaration de la victime faite aux policiers, c'est avec un tisonnier qu'elle aurait été frappée. Des photos de la femme ont été déposées en preuve devant le tribunal. La victime a raconté qu'elle voulait mourir le plus vite possible. Le prévenu en la battant lui aurait dit qu'elle allait mourir tranquillement.

Vendredi matin, à la demande du juge, la femme a été appelée à témoigner. Le juge voulait l'entendre dire elle-même qu'elle avait peur du prévenu. Dans l'après-midi, elle retournait à l'hôpital pour y subir des examens. Souffrant d'une légère fracture du crâne, elle se plaint aussi de maux à la mâchoire et aux mains.

C'est une femme au visage tuméfié et encore très secouée par les événements qui est venue raconter au juge comment le prévenu l'avait tiré par les cheveux pour l'amener dans la maison. «Il m'a bûchée. Il disait qu'il voulait me tuer tranquillement. Il a arrêté quand les policiers sont arrivés», a-t-elle raconté au juge.

Pour éviter que le prévenu ne la retrouve, elle habite présentement un peu partout. A une question du juge, elle a indiqué que Desilets avait téléphoné une trentaine de fois chez sa soeur depuis son arrestation pour savoir où elle était. Si elle n'a pas porté plainte avant cet incident, c'est qu'elle avait peur de l'homme, a-t-elle ajouté.

Quand les policiers l'ont mis en état d'arrestation, le prévenu aurait soutenu qu'un autre aurait frappé la femme ajoutant qu'il était plutôt là pour la défendre.

La soeur du prévenu, une résidente de 35 ans de Delson prête à l'accueillir à la maison, a dit que la plaignante, dont elle a décrit la personnalité en des termes peu élogieux, méritait d'être brassée.

Méritait-elle ça, a demandé Me Danielle Simoneau, en montrant les photos de la victime au témoin. En voyant les photos, la soeur a déclaré que son frère n'avait pu faire ça.

Me Patrick Lafrance, de la défense, n'a pu convaincre le juge de relâcher son client pour l'envoyer en maison de thérapie qui assurait une surveillance 24 heures par jour.

Me Danielle Simoneau, du ministère public, a insisté sur la gravité du délit reproché et sur le fait que le prévenu aurait dit que la femme allait mourir à petit feu.

C'est en raison des problèmes de comportement du prévenu que le juge a décidé de le garder incarcéré. L'avocat de la défense a manifesté son mécontentement face à cette décision et a demandé la tenue rapide d'une enquête préliminaire.

C'est le 19 janvier prochain qu'un juge décidera si la preuve est suffisante pour citer l'homme à un procès.

Saint-Jean

Vol au couteau dans un dépanneur

Un homme armé d'un couteau a fait irruption à l'Épicerie du coin, un dépanneur situé au 277 Saint-Jac

louise BÉDARD

ques, à Saint-Jean-sur-Richelieu, dimanche, vers 12h52.

L'homme est entré pour s'acheter deux cannettes de bière. Puis brandissant le couteau, il a réclamé le contenu de la caisse pour ainsi s'emparer d'une somme de \$178.

Le voleur décrit comme un homme mesurant 1m82 et pesant 80 kilos a pris la fuite à pied, sur la rue Bou-

thillier.

Mais peu de temps après les policiers arrêtaient un suspect, Pierre Robidoux, un Johannais âgé de 31 ans. Il a comparu lundi devant le juge Denis Bouchard, de la Cour du Québec, après qu'une dénonciation pour vol qualifié ait été déposée contre lui.

Le prévenu a repris sa liberté après s'être engagé à respecter certaines conditions. Il ne doit pas consommer d'alcool et il ne doit pas posséder d'arme. Son enquête préliminaire a été fixée au 24 janvier pour la forme.

La super

fraîcheur

La fraîcheur à son meilleur!

 LAITUE «ICEBERG» <small>pr. É.-U. no 1</small> 38¢ ch.	 CANTALOUPE <small>pr. É.-U. no 1 - Gr. 23</small> 79¢ ch.
 COEUR DE CÉLÉRI <small>pr. É.-U. no 1</small> 78¢ ch.	 POIRES «ANJOU» <small>pr. É.-U. no 1 - Gr. 135</small> 69¢ lb
 CHAMPIGNONS <small>pr. Canada no 1 - Sac de 8 onces</small> 98¢ ch.	 CLÉMENTINES <small>«PREMIÈRE QUALITÉ» pr. Maroc no 1 - Gr. 3</small> 89¢ lb
 ENDIVE <small>pr. Hollande no 1</small> 1.99 lb	 NECTARINES <small>pr. Chili no 1 - Gr. 72</small> 99¢ lb
 ÉCHALOTES <small>pr. É.-U. no 1</small> 3/99¢	 POMMES «GRANNY SMITH» <small>pr. É.-U. no 1 - Gr. 125</small> 79¢ lb

PLUS DE 20 SPÉCIAUX EN MAGASIN

SPÉCIAUX
en vigueur du 11 au 16 janvier 1994
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

FRUITS ET LÉGUMES RACINE
773, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
950, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
346-2440
348-8834

BROCOLI 68¢ ch.
pr. É.-U. no 1 - Gr. 14

CHARCUTERIE

- POITRINES DE DINDE «SCHNEIDER»** 6.49 lb
- RÔTI DE PORC À L'AIL «BRETAGNE»** 7.99 lb
- SALAMI ET PEPPERONI «LAFLEUR»** 2.89 lb
(léger ou ordinaire)
- JAMBON CUIT ET POITRINE DE DINDE «SCHNEIDER»** 6.89 lb
(faibles en calories)

FROMAGERIE

- BRIE FRANÇAIS «CLAUDEL»** 5.99 lb

BOULANGERIE

- TARTES MAISON (8 PO)** 2.99
Saveurs assorties
- PACANES** 3.99

Policiers de la SQ: enquête en mars

■ C'est le 29 mars prochain que se tiendra l'enquête préliminaire des policiers Michel Gagné et Jacques Pépin, deux enquêteurs de la Sûreté du Québec du poste de Saint-Jean. Un juge examinera si la couronne détient suffisamment de preuve pour citer les deux prévenus à un procès.

Les deux policiers sont soupçonnés de s'être parjurés lors d'un témoignage rendu devant la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, le 20 mai 1993. Ils ont comparu lundi dernier pour que leur enquête soit fixée. Ils sont actuellement relevés de leur fonction.

La contrebande coûte cher

■ La contrebande de cigarettes a coûté cher vendredi dernier à un jeune homme et une jeune femme. Les deux accusés avaient fait l'objet d'une filature par la GRC.

Ils ont été vu quittant la réserve d'Akwesasne et se rendant jusqu'à L'Acadie. Chacun des deux accusés conduisait un véhicule. Dans celui de la femme, six caisses de cigarettes ont été trouvées et cinq dans celui de l'homme. De plus 105 cartouches ont été saisies à la résidence de l'accusé à Farnham.

La jeune femme devra acquitter une amende de \$3,297 équivalant à deux fois la valeur des taxes éludées. L'homme devra payer une amende de \$4,658. Le juge leur a accordé un délai d'un an pour payer.

Ferme condamnée

■ Les Fermes Rolland Dupuis inc et Yvon Dupuis de Saint-Bernard-de-Lacolle ont été condamnées à des amendes totalisant \$8,000 pour avoir enfreint la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'infraction remonte au 16 décembre 1991 alors que Yvon Dupuis était accusé d'avoir incité l'entreprise à déposer du fumier sur un sol gelé, contrairement au Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale. Quant aux Fermes Rolland Dupuis, elles sont coupables de l'avoir fait. L'amende imposée à l'homme est de \$2,000 et elle est de \$6,000 pour l'entreprise.

En liberté

■ Luke Bissonnette, un résident de Saint-Blaise arrêté le 1^{er} janvier dernier lors d'une bagarre dans une résidence de Clarenceville, a pu reprendre sa liberté mercredi dernier.

Il s'est engagé à ne pas communiquer avec les présumées victimes, à ne pas se rendre à proximité de leur résidence du chemin Middle Road, à Clarenceville. Il ne doit pas posséder d'arme, ni consommer d'alcool. Il doit aussi respecter un couvre-feu. Son enquête préliminaire a été reportée au 31 janvier.

Refoulé par les US

■ Dimanche dernier, un homme présentant un passeport qui aurait été émis par les autorités néerlandaises, s'est vu refuser l'entrée aux États-Unis. Les officiers d'immigration du poste de Champlain (N.Y.) l'ont refoulé au Canada.

L'individu était en fait un citoyen marocain. Le passeport était faux; certaines pages avaient été arrachées. L'homme a comparu lundi devant le tribunal, à Saint-Jean. Il a reconnu sa culpabilité à une accusation portée en vertu de la loi canadienne sur l'immigration. Il a dû acquitter une amende de \$350.

Une condamnation

■ Lundi dernier, Ormand Dorand, 35 ans d'Iberville, a écopé d'une amende de \$110 pour avoir été trouvé en possession d'un demi gramme de résine de cannabis.

Il avait été arrêté le 24 novembre dernier, lors du raid de la SQ contre les Jokers, un groupe de motards qui a élu domicile dans la région. Les policiers n'ont eu rien d'autre à reprocher à Dorand que la possession simple d'une petite quantité de drogue trouvée sur lui. Il avait été relâché lors de sa comparution devant la cour.

Quant à trois des autres prévenus arrêtés dans le cadre de la même opération, ils doivent se présenter devant la cour aujourd'hui, mercredi. Jacques Chouinard, Christian Béliveau et Christian Paré sont soupçonnés d'être mêlés à une affaire d'extorsion.

La prison les fins de semaine

■ Le juge Denis Bouchard de la Cour du Québec a dit à Pascal Roberge qu'il devait comprendre que la peine imposée est légère. Mais le juge a pris en considération que le jeune homme serait sur la bonne voie de la réhabilitation.

À la suggestion des avocats, il l'a condamné à une peine de 90 jours d'emprisonnement qu'il pourra purger de façon discontinue, les fins de semaine.

Roberge traîne plusieurs antécédents judiciaires. Lundi dernier, il a reconnu sa culpabilité à une accusation de tentative de vol de camion et à la possession d'outil d'effraction. Il était en compagnie d'un complice. Ils ont aussi été trouvés avec une plaque d'immatriculation volée.

L'avocat du jeune homme, Me Robert Proulx, a fait valoir que son client menait maintenant une vie plus stable et qu'il avait un emploi.

Manque de surveillance en bateau

■ Un jeune homme a été condamné à une amende de \$50 pour avoir

enfreint le Code criminel lors de la conduite d'un bateau. Il était au volant de l'embarcation qui tirait un skieur nautique. La loi oblige qu'une troisième personne assure la surveillance du skieur. L'infraction avait été commise le 31 juillet dernier. Le juge a condamné l'accusé à une amende réduite.

L'enquête de Marcil reportée au 21 février

■ L'enquête préliminaire de Yvon Marcil, conseiller municipal de Saint-Luc, a été reportée au 21 février pour la forme. Hier, mardi, la transmission de la preuve de la couronne à la défense s'est poursuivie.

Me François Daviault, de la défense, a indiqué que le procureur de la couronne, Me Claude Labrecque, lui avait remis un épais document qu'il devait étudier. La couronne devrait lui faire part d'autres documents.

Le conseiller Marcil est soupçonné d'avoir commis un abus de confiance alors qu'il occupait une charge publique, entre le 1^{er} août 1989 et le 23 août 1991, en rapport avec le prolongement de la rue Grenier, à Saint-Luc, et certains lots.

L'accusé acquitté: la victime absente

■ Richard Proulx est accusé d'avoir infligé des voies de fait grave à Éric Baker, un jeune homme de 20 ans, qui avait été battu violemment et avait reçu deux projectiles d'arme à feu.

Proulx était accusé d'être venu se joindre au groupe d'agresseurs de Baker dans une carrière, à Napierville. L'incident remonte au 28 août 1992 et ferait suite à un vol d'armes à feu chez l'un des agresseurs.

Baker avait été enlevé à La Prairie et amené dans la région. Après que ses agresseurs l'aient laissé, il s'était traîné jusqu'à une maison du chemin des Patriotes, pour obtenir de l'aide.

Près d'un an et demi plus tard, le matin du procès de Baker, la

victime était absente. La couronne a déclaré ne pas avoir de preuve à offrir. Le juge a alors acquitté Proulx.

D'autres individus arrêtés en rapport avec cette agression ont déjà reconnu leur culpabilité et ont été condamnés à des peines d'emprisonnement.

Relâché: les palais de justice fermés

■ Vendredi dernier, un policier de la SQ a expliqué qu'il avait remis en liberté un individu arrêté pour une affaire de violence conjugale parce qu'il n'avait pas trouvé de juge pour le faire comparaître durant la période des Fêtes. Avec le prévenu, il s'était présenté au palais de justice Saint-Jean, puis celui de Longueuil et enfin celui de Montréal sans plus de succès.

Quelques jours auparavant, Jacques Rollin, de Sherrington, avait obtenu un sursis de peine pour voies de fait et menace contre son ex-conjointe. L'incident remontait au 9 octobre 1993. Le couple s'était disputé. La femme s'était réfugiée chez le voisin. Rollin avait alors menacé la femme et le voisin qu'il allait leur faire la passe. Il avait été remis en liberté sous condition. Mais le 21 décembre, il était arrêté alors qu'une femme d'Hemmingford se plaignait que l'homme faisait du tapage. Lors de son arrestation, il avait asséné un coup de pied à une policière.

Après avoir obtenu un sursis de peine le 22 décembre, Rollin reprenait sa liberté. Le couple refaisait vie commune. Mais le 27 décembre, l'ex-conjointe se plaignait aux policiers que le prévenu lui avait fait des menaces au téléphone après une nouvelle rupture. Rollin est arrêté une autre fois. Il est relâché faute de pouvoir être amené devant un juge. D'autres incidents du genre se seraient produits le 2 et le 3 janvier une altercation serait survenue.

Vendredi dernier, à l'enquête sur caution, le juge Jacques Rancourt, qui avait accordé le sursis de peine à Rollin en décembre, voulait entendre la femme et son nouvel ami pour

qu'ils lui expliquent exactement leurs craintes. Le juge a expliqué que dans des cas semblables, il n'aime pas se contenter du simple témoignage d'un policier qui vient raconter les faits.

Le juge a finalement remis en liberté le prévenu l'obligeant à aller demeurer 24h/24 chez son «parrain» du mouvement AA. Rollin ne doit pas mettre les pieds dans le district d'Iberville d'ici son procès. Son enquête préliminaire a été reportée au 7 février.

Violence conjugale: deux mois de prison

■ Le juge Yvan Mayrand de la Cour du Québec a imposé une peine de deux mois de prison à un homme de 34 ans qui avait reconnu plusieurs mois auparavant sa culpabilité à une accusation de menace et de voies de fait contre sa conjointe.

Les infractions reprochées remontent au 13 et au 20 août 1992. Les incidents se sont produits à Saint-Luc. L'homme était entré durant la nuit au logement de la femme. Il était en état d'ébriété. Il l'insultait et frappait partout dans la maison. Il l'a frappée à la figure. Puis il s'est emparé d'une carabine, y a mis une cartouche et a dit qu'il voulait en finir avec la vie.

La femme voulait appeler de l'aide mais le téléphone avait été arraché. Deux jours plus tard, l'accusé a proféré des menaces en disant «vous allez tous crever ma gang de chiens».

L'homme a déjà été condamné dans le passé pour des crimes violents comme agression sexuelle, voies de fait causant des blessures et menaces. Il a déjà purgé des peines d'emprisonnement. Un rapport présentiel préparé par le service de probation décrit l'homme comme un individu agressif, qui manifeste peu de signe de culpabilité et qui ne reconnaît pas le pouvoir judiciaire.

La victime a témoigné avant que le juge ne prononce la sentence. Après les incidents de 1992, le couple avait repris vie commune. Ils ont des jumeaux. La femme a expliqué que l'homme lui montrait alors une image différente. «J'ai pensé que peut-être je n'avais pas fait ce que j'avais à faire», a-t-elle expliqué, secouée par l'émotion. Mais les problèmes ont repris. Elle lui reproche d'être autoritaire et d'obliger tout le monde dans la maison à ce se plier à sa façon de faire. La femme a ajouté qu'elle et ses enfants n'avaient pas à payer parce que l'homme en a bavé toute sa vie et qu'il a un comportement agressif.

La femme a raconté que l'accusé disait comprendre Lépine et Fabrikant d'avoir commis ces meurtres parce qu'ils étaient victimes d'injustice. L'accusé aurait dit aussi à la femme qu'elle viendrait témoigner devant le tribunal pour dire au juge qu'en fait il est plutôt victime des événements.

Me Mylène Grégoire, de la couronne, a réclamé l'imposition d'une peine d'emprisonnement tandis que Me Louis Cliche de la défense a fait valoir que c'était bien involontairement que son client faisait souffrir les autres. Il a fait état des problèmes psychologiques de l'accusé qui alimenterait une rage disproportionnée envers la société. Ce sont d'ailleurs ces problèmes que le juge Mayrand a trouvés inquiétants. Outre la peine de deux mois, le juge a placé l'accusé sous probation pour une période de trois ans lui interdisant de posséder des armes et de communiquer avec son ex-conjointe.



Des dommages évalués à \$50,000

Dimanche dernier, le feu a causé des dommages importants à une résidence située au 105, rue Dépelteau, à Saint-Luc. Arrivés sur les lieux, les occupants ont constaté qu'une épaisse fumée avait envahi leur maison. C'est à

19h36 que les pompiers de Saint-Jean ont été appelés à intervenir. Les dommages sont évalués à \$50,000 et les causes du sinistre restent à déterminer. (photo Jacques PAUL)

aux quatre coins de la ville

Six accidents avec blessés

Le Service de police du Haut-Richelieu n'a pas eu à déplorer d'accidents graves au cours de la dernière semaine malgré 61 accorçages et collisions signalés entre le 3 et le 9 janvier sur le territoire qu'il dessert.

Le mardi 4 janvier, jour de la tempête, vers 16h57, trois véhicules se sont heurtés sur le terrain de stationnement du Carrefour Richelieu. Une conductrice, une femme de 34 ans, a subi des blessures mineures.

Mercredi dernier, vers 14h29, sur la route 133, près de l'intersection de la rue Alain, à Saint-Athanasie, un jeune résident de 18 ans de Sabrevois a été blessé quand son auto a frappé un autre véhicule venant en sens inverse. La victime a été conduite à l'hôpital en ambulance.

Jeudi avant-midi, au coin du boulevard du Séminaire et de la rue Berthier, à Saint-Jean, une collision entre deux véhicules a causé des blessures mineures à un des conducteurs.

Vendredi, vers 10h34, deux autos qui se suivaient se sont tamponnées à l'intersection des rue Saint-Jacques et Longueuil. Un des conducteurs ébranlés par le choc s'est rendu à l'hôpital.

Un conducteur de 78 ans, de Saint-Jean, a été transporté par ambulance à l'hôpital, samedi midi, après avoir été impliqué dans une collision au coin du boulevard Normandie et de la rue Victor-Hugo, à Saint-Jean. Les deux véhicules circulaient sur Normandie, mais en sens inverse. L'accident s'est produit quand un des conducteurs a effectué un virage à gauche et n'aurait pas vu l'autre voiture venant face à la sienne.

Dimanche, vers 14h29, deux véhicules qui se suivaient dans une bretelle d'accès de la route 35, près du boulevard du Séminaire, se sont frappés. Le conducteur de la première auto, un résident de 42 ans de La Prairie, a été légèrement blessé.

Deux suspects interrogés

Des enquêteurs du Service de police du Haut-Richelieu se sont rendus à Québec jeudi dernier pour interroger deux suspects dans un important vol survenu cet automne dans l'entrepôt du grossiste Presto de Saint-Jean. Un vol de \$40.000 de cigarettes était survenu.

Les deux individus qui sont actuellement détenus relativement à un vol semblable commis dans un entrepôt de la même compagnie à Charlesbourg devraient être ramenés à Saint-Jean pour faire face à la justice.

Vols dans des maisons

Onze résidences de la région ont été visitées par des cambrioleurs au cours de la dernière semaine. Des introductions par effraction ont été commises dans cinq maisons situées sur les rues Normandie, Saint-Pierre et Laroque à Saint-Jean et dans le rang Saint-Édouard et la rue de la Pépinière, à Saint-Athanasie.

Des délits semblables ont été perpétrés dans des logements de la rue Cousins, Gouin, Plante et Beaudry à Saint-Jean et sur la 3^e rue et la rue Vincelette, à Iberville.

Pris sur le fait

Un homme âgé de 41 ans a été surpris mercredi dernier dans un commerce de la 1^{re} rue, à Iberville. Il s'y serait introduit par effraction. Amateur d'informatique, il aurait pris le temps d'interroger l'ordinateur plutôt que de quitter rapidement les lieux.

Un restaurant de la rue Jacques-Cartier Sud, à Saint-Jean, a aussi été victime de vol. La vitre d'une fenêtre a été brisée, mais le voleur n'a pris qu'une boîte servant à recueillir des dons pour une oeuvre de bienfaisance. Il a pris \$25.

Par ailleurs, le déclenchement du système d'alarme a fait fuir les voleurs qui tentaient d'entrer dans un commerce de la rue Thomas, à Iberville. Un bureau de médecins situé au 900 Séminaire, à Saint-Jean, a aussi été volé.

Vols dans des autos

Onze vols ont été commis dans des véhicules au cours de la dernière semaine. Quatre de ces vols sont survenus samedi, sur le quart de travail de nuit, dans le stationnement de l'hôpital du Haut-Richelieu. Un vol semblable a eu lieu dans le voisinage, sur le terrain du 1050 Séminaire, la même journée. Radios, cassettes, téléphone cellulaire sont parmi les objets volés.

Par ailleurs seulement quatre véhicules ont été volés sur le territoire que dessert le Service de police du Haut-Richelieu. Au cours des années passées, une moyenne d'un vol de véhicule par jour survenait dans Saint-Jean.

Hold-up au Bonisoir

Rhéal Ayotte cité à son procès

Rhéal Ayotte, un Ibervillois de 31 ans, a été cité à subir son procès sous une accusation de vol qualifié. Il est accusé d'être l'un des deux auteurs d'un vol à main armée commis au dépanneur Bonisoir Shell de la rue Berthier, à Saint-Jean, le 2 novembre 92.

louise BÉDARD

Il fait partie du groupe des treize individus arrêtés le 14 décembre dernier dans le cadre de l'opération de la SQ pour démanteler un réseau de voleurs de coffres-forts. Vendredi, le juge Jacques Rancourt a poursuivi l'audition de l'enquête préliminaire commencée avant les Fêtes.

Le jeune préposé du dépanneur avait raconté les événements qui remontent à plus d'une année. Il était 1h20 quand un homme avait sonné à la porte du commerce. Le jeune homme avait ouvert, ne se méfiant pas. Un homme lui avait alors pointé un revolver et il avait sauté par-dessus le comptoir. Le voleur l'a obligé à se coucher face contre terre, puis l'a traîné sur le

plancher jusqu'à l'arrière-boutique.

L'employé a entendu un deuxième individu entrer dans le dépanneur. Il cherchait le bureau et frappait sur la porte du petit local. Le préposé sentait toujours le revolver derrière sa tête. Une sonnerie s'était faite entendre. Les voleurs étaient inquiets, mais l'employé les avait rassurés. «Si c'est l'alarme et que la police arrive, tu es mort», se fait-il dire.

Dans le bureau, le deuxième voleur frappe sur le coffre-fort. Le jeune homme essaie de regarder mais il est rapidement averti de ne pas bouger. Le deuxième individu ne réussit pas à défoncer le coffre-fort. Les voleurs décident de se contenter de l'argent et du petit coffre qui est sous la caisse. Incapables d'ouvrir la caisse malgré les explications de l'employé, c'est en frappant dessus que les voleurs finissent par mettre la main sur \$265. Les voleurs partent. La victime attend un peu avant de se relever et appelle la police.

Le témoin n'a pu identifier formellement Ayotte dans le box des accusés comme le voleur qui lui braquait l'arme. A la demande de Me Mylène Grégoire, de la

couronne, il a regardé les personnes présentes dans la salle et a déclaré le voir. Il a indiqué Ayotte, mais il a dit ne pas être certain.

Il a vu le visage d'un des deux hommes que quelques secondes. Il fournit une description de l'individu. Quant à l'autre voleur, il n'a vu que les pieds. Contre-interrogé par Me Claude Mayrand, de la défense, le témoin a indiqué avoir désigné Ayotte et deux autres individus comme suspects lors d'une parade d'identification par photos. Avant de déclarer sa preuve close, la couronne a présenté un autre élément de preuve.

Le prévenu a témoigné vendredi dernier. Il s'est plaint d'avoir été frappé à différentes reprises par un des policiers de la SQ qui l'a interrogé après son arrestation en décembre. Le policier membre de l'escouade des crimes contre la propriété a nié avoir eu quelque contact physique avec lui.

Mentionnons que Ayotte a comparu relativement à six autres chefs d'accusation de complot, d'introduction par effraction et de possession d'outils de cambriolage relativement à une autre affaire.

FRUITERIE

L'avenue du potager
145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu tél.: 349-3209

Tous les lundis et mardis

2 pour 1
seulement sur produits sélectionnés en magasin

Meilleure qualité
Meilleurs prix

KIWIS
pr. É.-U. no 1
Gr. 42

10/99¢

C'EST L'ANNÉE DES MEILLEURS PRIX À LA FRUITERIE
c'est garantie!

Spéciaux valables du mardi 11 au dimanche 16 janvier ou jusqu'à épuisement des stocks.

PIMENTS VERTS
pr. É.-U. no 1
Gr. extra-gros

2,18\$ kg 99¢ lb

CANTALOUPE
pr. É.-U. no 1
Gr. 23

79¢ ch.

CLÉMENTINES
pr. Maroc ou Espagne no 1
Gr. 4

59¢
1,305 kg

OIGNONS «BROILERS»
pr. Québec no 1
Sac de 10 lb

99¢ ch.

AVOCATS
pr. importé no 1
Gr. 14

2/99¢

LAITIQUES «ICEBERG»
pr. É.-U. no 1

3/99¢

CONCOMBRES «SUPER SÉLECT»
pr. É.-U. no 1

3/99¢

PAMPLEMOUSES ROSES «INDIAN RIVER»
pr. É.-U. no 1
Gr. 56

5/99¢

DEGUSTATION EN MAGASIN
Taillefine

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

CÉLÉRI
pr. É.-U. no 1
Gr. 24

99¢ ch.

PAMPLEMOUSES BLANCS «INDIAN RIVER»
pr. É.-U. no 1
Gr. 56

5/99¢

JAMBON CUIT «TAILLE FINE»
379\$ lb

BOLOGNE RÉGULIER
169\$ lb

SIMILI POULET
179 lb

FROMAGE «ALLÉGRO»
7% m.g. **479 lb**

BROCOLI
pr. É.-U. no 1

99¢ ch.

MANGUE
pr. importé no 1
Gr. 12

99¢ ch.

NOS PRODUITS DU CHILI SONT MAINTENANT ARRIVÉS!

RAISINS VERTS (sans pépins)
pr. Chili no 1
Nouvelle récolte

199 lb
4,38\$ kg

Le travail

La semaine dernière je posais la question suivante: le bonheur est-ce le travail ou est-ce le fait de ne pas travailler qui donne le bonheur. Je posais la question parce que je ne sais plus trop le sens que doit prendre aujourd'hui le travail.

Le Québec compte 750,000 personnes retirant de l'État des prestations sociales tandis que 400,000 autres personnes reçoivent de l'assurance-chômage. Ces personnes sont-elles plus heureuses que les 3,500,000 personnes pour l'instant au travail?

Hier, nos curés disaient qu'il fallait travailler à la sueur de notre front. Nos pères rajoutaient que les hommes doivent pourvoir aux nécessités de leur famille. Sans le travail, disait-on, alors, vous étiez rejeté de la société bien pensante.

J'hésite toujours à bien cerner l'importance du travail. Oh! il y a bien sûr la satisfaction du travail accompli, les services que nous rendons aux autres, le sens de la réussite et les dollars qu'on veut bien nous donner en échange de nos efforts.

Mais, aujourd'hui, ces valeurs n'ont-elles pas un autre goût? Nous ne pouvons pas bien mesurer l'importance de notre travail à l'intérieur de cette grande chaîne de montage. Et nous ne voyons pas toujours les personnes à qui nous rendons des services. Quant au sens de la réussite, il est mieux évalué par le montant de notre salaire.

Malheureusement, de ce salaire, nous n'en voyons qu'une faible partie. Dans bien des cas, nos ineffables gouvernements ne nous laissent qu'un petit trentecinq cents par dollar escompté. Saviez-vous, par exemple, que la bouteille de scotch que vous payez \$20.84 ne coûte, en fait, que \$3.60, bouteille et transport compris? Le reste, ce sont les diverses taxes. Et, si comme le travailleur moyen vous payez déjà 40% en impôt, il vous faudra un salaire de \$34.73 pour vous permettre d'acheter une bouteille dont le coût initial est de \$3.60. Il est alors facile de comprendre l'augmentation du travail au noir et la contrebande florissante.

C'est le flegmatique Pierre Elliott-Trudeau qui, impudique, disait ceci à propos du travail: «si c'est ça

que vous voulez du travail, c'est facile, nous pouvons faire disparaître les camions et les pelles hydrauliques et vous laissez faire le travail à leur place». C'était une boutade qui exprime bien le trou béant dans lequel nage la définition du travail.

Le travail serait aussi la base de la liberté. En ce sens que ce serait par les dollars gagnés en travaillant qui permettent de jouir de notre liberté et de pourvoir à nos besoins et fantaisies. Mais, encore là, bon nombre de citoyens doivent beaucoup travailler pour survivre alors que bon nombre survivent sans travailler.

Les nouveaux emplois, demain, seront plus rares et ils exigeront des compétences particulières. Les usines, anciennes antiquités, fournissent de moins en moins d'emplois. Les machines, plus rapides et plus efficaces, remplaçant l'homme qui, de toute façon n'accepte plus et ne désire plus ce genre de travail.

Des pays, comme la France, aux prises avec 3,5 millions de chômeurs, songe à décréter la semaine de travail de 32 heures au lieu des 39 actuelles. Les baisses de salaires seraient limitées à 5% (3% pour les petits salariés et 8% pour les cadres). Les employés et employeurs seraient exemptés des cotisations de chômage si ces derniers s'engagent à recruter 10% de nouveaux employés.

L'inventeur de ce calcul, Pierre Larrouturou, un ingénieur de 29 ans qui a profité d'une année sabbatique pour tout calculer, est convaincu que le chômage serait réduit de moitié du jour au lendemain. Mais, cet exercice, enrobé de règlements multiples et de contrôles (encore une fois par l'État) risque de réduire la productivité et, selon ses opposants, de n'être qu'une façon de «partager la misère». Et puis, dans de nombreux cas, comment pourrait-on trouver 1/5^e de travailleur ou de cadre pour tel ou tel autre besoin spécifique.

Ce qui est certain c'est que nous en sommes rendu au point où la marmite surchauffe. J'estime que les solutions ne peuvent provenir de cataplasmes réadaptés et basés sur des anciennes notions du travail, de la richesse et du partage. Le premier problème vient de l'État lui-même, tout balourd qu'il est, qui ne peut créer pour d'autres ce qu'il ne peut faire pour lui-même. L'État n'est pas un administrateur et encore moins un innovateur. Il suit, souvent de très loin, les tendances.

Il nous faut donc repenser tout ça en oubliant les vieilles notions. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il nous faudra innover et ne pas craindre de remettre en question nos définitions de la vie d'un autre siècle.

Robert PARADIS

Une vraie patinoire!



Pénible l'hiver! Franchement pénible. La neige, le froid, la misère. Et cette mécanique qui grince et refuse de démarrer lorsque le mercure disparaît des thermomètres. Ces gants et ces foulards que l'on égare au mauvais moment. Ces enfants que l'on habille et déshabille, que l'on accuse injustement d'être la cause de nos retards. Sainte misère!

Mais à Saint-Jean et à Iberville, les hivers sont plus pénibles qu'ailleurs. Ce n'est pas en auto, mais plutôt en patin qu'il faudrait se déplacer dans les rues du maire Deschambault.

Lorsqu'on arrive de Saint-Luc, on roule soudainement sur cette immense patinoire insensible à l'abrasif que l'on épand au coin des rues à la manière des passants qui nourrissent les pigeons dans les parcs!

Faut être un peu fou pour s'aventurer dans le quartier Saint-Gérard, où en plus de se méfier des boulevards de neige, il faut apprendre à patiner au volant de son véhicule! Ça valse, ça glisse, ça fait peur. Jeudi dernier, deux jours après la tempête, la rue Gaudette était aussi invitante pour les patineurs que la surface glacée du canal Chambly.

À Iberville, c'est une autre histoire. C'est moins glissant par endroits, mais la neige, on ne la ramasse pas sur les trottoirs. Et celle qu'on enlève de la rue, on la pousse dans les entrées de cour. Sortez vos pelles, la charrue s'en vient!

Non, mais, c'est franchement pénible. Comment se fait-il qu'il ne soit soudainement plus possible de faire fondre la glace dans les rues? Lorsqu'on épand du gros sel dans nos cours, elle fond!

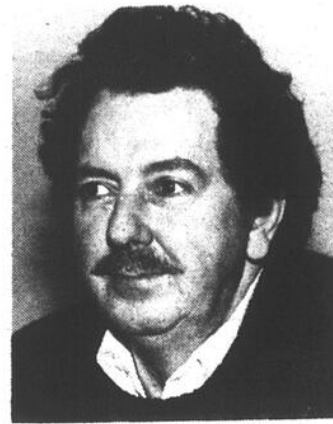
La vérité, c'est qu'à Saint-Jean, même si on laisse entendre le contraire, on doit couper dans le gros sel! La récession oblige, les gels de taxes aussi.

Mais pourquoi ne pas couper ailleurs? Comme dans les fleurs l'été, le Johannais, les réceptions inutiles. N'importe où, en autant que la vie des gens ne soient pas en danger.

Un jour, un piéton se fera écraser à mort sur ces rues glacées qui ne dégèlent parfois qu'au printemps. C'est sans parler de tous ces accidents inutiles que l'on voit au coin des rues parce qu'impossible de s'y immobiliser.

C'est vrai qu'il a fait anormalement froid au cours des dernières semaines. C'est vrai aussi que l'entretien est par conséquent plus difficile. Mais on peut certes faire mieux, beaucoup mieux pour rendre nos rues plus sécuritaires. Espérons que cette glace finira par fondre!

Gilles LÉVESQUE



S'amusez-ils vraiment?

À votre avis, s'amusez-ils? Possible, mais avouez qu'ils le font un peu trop sérieusement. À regarder leurs crocs, valait sans doute mieux ne pas trop les approcher

au moment de ce combat. Notre photographe, lui, grand ami des animaux, n'a pas craint de risquer une morsure. La photo en valait la peine! (photo Jacques PAUL)



Justice à l'américaine!



Le tiers des avocats du monde occidental pratiquent leur profession aux États-Unis. Rien de plus naturel que ce soit aussi dans ce pays que le nombre de poursuites soit le plus élevé. Chez nos voisins, n'importe qui peut intenter une poursuite contre quiconque pour n'importe quoi. Un exemple: un loustic ouvrit la porte à son chat, car il pleuvait dehors. Le chat étant mouillé, il décida de le faire sécher dans le four à micro-ondes. Inutile de vous décrire ce qui arriva à Minet! Notre homme poursuivit donc le fabricant de fours, car ce dernier avait omis d'apposer une mise en garde sur ses appareils.

Avec le temps, une véritable paranoïa s'est installée chez ceux qui sont susceptibles d'être poursuivis. Quel que soit l'appareil que vous achetiez d'un fabricant ou d'un distributeur américain, vous constaterez que les mises en garde sont plus nombreuses que les instructions relatives au fonctionnement dudit appareil. Même phénomène chez les employeurs; ils sont compréhensifs envers l'employé malhabile mais ils ont le congédiement facile pour celui qui transgresse les règles de sécurité, car une blessure pourrait entraîner une poursuite et de cette dernière pourrait découler un jugement coûteux pour l'employeur.

Même les professionnels ne sont pas à l'abri de cette épée de Damoclès qu'est la poursuite. Un cardiologue québécois bien connu est revenu désenchanté après quelques années aux États-Unis. Outre les tracasseries administratives auxquelles sont soumis les médecins poursuivis, ils doivent en plus faire face aux primes exorbitantes qu'exigent les assureurs pour leur tenir les pieds au chaud. Heureusement, au Québec, nous n'avons pas encore cette mentalité qui consiste à exploiter au maximum la faute d'autrui, à transformer une avarie en millions. Mais nous y viendrons peut-être plus vite que vous ne le croyez et l'arrivée du nouveau code civil est peut-être l'occasion d'y réfléchir.

Pourquoi en viendrions-nous à copier le modèle américain? pour deux raisons! La première c'est que depuis trente ans, toutes les idées, tous les courants sociaux à partir

du «peace and love» jusqu'à Greenpeace ont traversé notre frontière rendue très perméable à cause des multiples moyens de communication. La seconde, c'est qu'à l'instar des États-Unis, la société québécoise produit plus d'avocats qu'elle n'en a besoin! Or, qu'est-ce qui fait vivre un avocat? le litige! S'il n'y avait pas de litige, notre société n'aurait pas plus besoin d'avocats qu'un homme en santé a besoin de médecin. Donc, la question qui se pose est la suivante: un nombre de plus en plus grand d'avocats dans une société est-elle de nature à favoriser l'émergence de litiges qui autrement n'auraient point vu le jour? Si je regarde ce qui se passe aux États-Unis, je suis forcé de répondre oui.

Il est certain qu'un nombre élevé d'avocats occupent des fonctions qui n'ont rien à voir avec l'entretien d'un litige. Ils sont experts dans une branche spécifique du droit ou encore conseillers pour l'état ou le secteur privé alors que d'autres se consacrent exclusivement au droit criminel. Mais tous les autres, dites-moi, tous ceux qui ne sont pas députés ou animateurs de radio, ils ont droit de vivre, non? Et de quoi vivront-ils si le nombre des litiges demeure constant alors que le nombre d'avocats va croissant?

«Le Québec n'est pas une province comme les autres» nous a-t-on souvent dit et notre code civil est peut-être la meilleure preuve de cette réalité. Tant qu'à faire bande à part, pourquoi ne pas innover? Pourquoi ne pas créer une spécialité? L'avocat-conciliateur, par exemple! Certains me diront que l'idée est loin d'être nouvelle et que la conciliation fait déjà partie de la tâche des notaires. Je n'en suis pas si sûr! Lorsque deux personnes demandent à rencontrer un notaire, neuf fois sur dix ils ont déjà trouvé un terrain d'entente. Mais de nombreux autres, croyant avoir une cause en or, se cassent la gueule devant les tribunaux. Déçus, amers, ils mettent en doute l'objectivité de la Justice et la compétence des disciples de Thémis.

«Le plus mauvais des arrangements vaut le meilleur des procès» dit le vieil adage. Exagéré sans doute, ce dicton n'en conserve pas moins une certaine forme de sagesse et plusieurs citoyens auraient recherché la conciliation s'ils avaient été prévenus de la fragilité de leur cause. Mais quels avocats préchent la conciliation? une minorité! Serait-ce que la conciliation est moins rentable que le litige? Si la réponse est oui, il faudrait peut-être que notre société pense à créer un mécanisme pour récompenser financièrement l'avocat qui par le biais de la conciliation évite un procès coûteux pour tout le monde. Sans cela, notre Justice nous sera bientôt servie à la sauce américaine!

Gilles JOURDAIN

Les rues sont-elles bien déneigées?



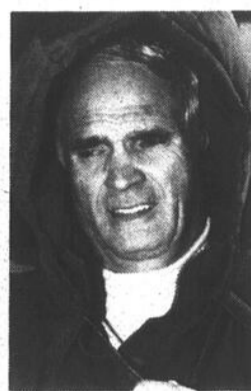
«Pas du tout. C'est effrayant à Saint-Jean. J'ai l'impression que les rues étaient mieux déneigées par les années passées. Par contre, à Saint-Luc, c'est pas si mal.»

Line Oigny
Saint-Luc



«Pas vraiment. Par contre, je dois dire que c'est encore mieux ici à Saint-Jean qu'à Iperville.»

Stéphane L'Écuyer
Saint-Jean



«C'est pas si pire. Compte tenu de la dernière tempête, c'est même bien. Il faut tout de même leur laisser un peu de temps pour déneiger.»

Roger Dumesnil
Saint-Jean



«À Saint-Jean, ça n'a pas trop d'allure. C'est effrayant surtout quant on vient de Montréal. Ici, c'est la vraie campagne.»

Stéphane Legault
Montréal



«Moi, je n'ai pas à me plaindre. Les grandes rues sont déneigées, les autos circulent assez bien et vous savez à mon âge, j'en ai vu bien d'autres.»

Paul Côté
Saint-Jean



«Oui, je crois que la plupart des rues sont bien déneigées. C'est un peu glissant, c'est certain, mais il faut faire attention et être prudent aux intersections.»

Karine Charron
Saint-Luc

Encore sûre, notre assurance automobile?

Vous souvenez-vous du temps où l'on créa l'assurance automobile au Québec. Les objectifs premiers étaient d'assurer tous les automobilistes sur le même pied: même cotisation et mêmes services en cas d'accident. De plus, ce service général devait s'autofinancer, la responsabilité du coût des primes revenant en somme à la performance annuelle des automobilistes. Moins d'accident pendant une année était supposé équivaloir à une baisse de la prime annuelle en général. Selon la loi qui la régit toujours, la société d'assurance automobile du Québec doit prélever des sommes correspondant à ses besoins et les excédents doivent être retournés aux assurés.



La création de l'assurance automobile fut une réussite. Avant sa création, le prix des primes

d'assurance des particuliers montait en flèche et à cause de ces exagérations, les propriétaires et conducteurs sans le sou ne s'assuraient pas. Vous étiez pris dans un accident les impliquant, c'était l'enfer pour obtenir une indemnisation. Comment et pourquoi poursuivre quelqu'un qui n'a pas un sou et n'est pas assuré?

En somme, la régie de l'assurance automobile a «superperformé». Par des campagnes de publicité efficaces, elle a sensibilisé les conducteurs et les a conscientisés vis-à-vis leur responsabilité. Vous souvenez-vous de ces campagnes: «Conduisons prudemment», «Le port de la ceinture obligatoire», «Les phares qui s'allument automatiquement sur les voitures», «La sécurité des sièges d'enfants», «L'inspection régulière des véhicules automobiles», «La classification des conducteurs selon leur dossier accident», «La baisse de la prime pour les conducteurs sans accidents», «L'alcool au volant, c'est criminel» et j'en passe! À tous les ans, on attendait de lire les performances des conducteurs pour estimer si la société était à même de baisser les primes d'assurance en général.

Mais voilà qu'en cours de route, sans que ça paraisse et sans que personne ne s'en préoccupe trop, les gouvernements se sont aperçus de l'excellente performance de la société et en ont profité pour se faire un revenu d'appoint en court-circuitant ses surplus. Comme quelqu'un qui occupe un travail pour arrondir les coins et devient dépendant du surplus de ce travail pour maintenir son rythme de dépenses, selon le même principe, les gouvernements se fiaient de plus en plus sur ces revenus d'appoint, espérant toujours de meilleurs rendements et comme un enfant en réclamant

toujours de plus bel!

En 1993, les accidentés ont coûté à la Société de l'assurance automobile \$450 millions, alors qu'elle remettait au gouvernement \$1,2 milliard! Avec cette façon de fonctionner, les objectifs premiers de la Société sont menacés. Pour répondre aux demandes des gouvernements doit-elle couper sur les services garantis? Est-ce que l'assurance a été créée pour renflouer les coffres de l'État ou pour couvrir au meilleur de ses capacités l'ensemble des automobilistes? Il ne s'agit que d'une décision autoritaire du gouvernement pour modifier les objectifs premiers de la Société d'assurance.

Ce glissement n'est-il pas en train de se faire sans que cela paraisse. Lorsque vous payez votre prime annuelle comme automobiliste est-ce que l'on vous avertit des changements apportés au régime au cours de l'année. Non.

Peut-être que l'on est déjà rendu au point où, comme pour l'assurance maladie en pays étranger, il nous faudrait prendre une assurance d'appoint pour ne pas nous retrouver non assuré dans certains cas?

C'est un choix collectif que l'orientation de la réglementation de la Société de l'assurance automobile. Les modifications importantes ne devraient pas se faire en catimini. Pour remettre le tout à jour, il serait temps que le débat sur la question se fasse sur la place publique et dans un langage transparent pour tous. Ce débat aurait dû être présenté bien avant, puisqu'il a fallu que l'on parle de recours collectif pour en entendre parler.

Maryse RACICOT-GAGNON

Obligés de quêter leur «député en or»

Monsieur le directeur,

En effet, quel député en or nous avons. Dans votre édition du 5 janvier dernier nous pouvions lire le désespoir de Linda Lefebvre et Norbert Surprenant qui ont dû aller têter leur «député en or» comme ils disent!

Quand je lis de tels propos de personnes qui se voient tellement démunies devant un problème je me révolte, que le Gouvernement que nous avons élu il y a bientôt cinq ans ne comprenne pas la misère de la population. Je trouve tout à fait aberrant que des citoyens soient obligés de quêter leur «député en or» parce qu'ils ne peuvent plus joindre les deux bouts.

Au cas où le «député en or» ne le saurait pas, c'est la très grande majorité de la popula-

tion qui se retrouve sous le poids d'impôts, de taxes, de surtaxe et n'étant pas à court d'imagination nos chers élus vont même à voter des taxes rétroactives.

Au lieu de faire des lois justes et équitables, afin de régler les véritables problèmes, le bon gouvernement du «député en or» va puiser à même les deniers publics des argentés afin d'appliquer des placebos sur des plaies béantes. Heureusement qu'il existe des gens comme Linda Lefebvre et Norbert Surprenant pour étaler sur la place publique la manière dont le bon gouvernement du «député en or» administre si justement les argentés que l'on prélève sur mon salaire, mes achats et ma vie en général.

Sachez monsieur Michel Charbonneau, «député en or»

que j'en ai marre de la manière que le Québec est administré. Par contre, je sais pertinemment que les gens qui souhaitent vous remplacer ne sauront pas faire mieux, on les a connus...

Il est temps que nos élus s'attaquent aux vrais problèmes, à la misère des gens qui travaillent et qui essaient de survivre dans ce désert d'idées politiques. Bientôt, vous serez en campagne électorale, j'ai hâte! et vous élaborerez plein de belles promesses que vous oublierez aussitôt les résultats connus.

Si malheureusement vous êtes réélu, cher «député en or» sachez que vous aurez encore un citoyen qui vous aura à l'oeil.

Rupert PARENTEAU, Saint-Jean-sur-Richelieu

Une suggestion farfelue?

Un bel ouvrage publié tout récemment et intitulé «Beaujeu» relate les origines et l'évolution de la Seigneurie de Beaujeu qui devint, à travers les vicissitudes de notre histoire régionale, Saint-Bernard-de-Lacolle (1843), Notre-Dame-du-Mont-Carmel (1913) et Lacolle (1920).

Comment ne pas féliciter l'auteur de «Beaujeu», Jules Romme, prêtre de l'Ordre de Prémontré! Et que dire de la collaboration empressée de nombreuses personnes et de nombreux organismes de la région qui ont mis à sa disposition une volumineuse documentation! Originaire du Brabant-Septentrional, une province des Pays-Bas, limitrophe de la Belgique, Jules Romme est des nôtres depuis le tout début des années cinquante. Pendant de nombreuses années, cet historien fut le pivot de la majeure partie des organisations de Saint-Bernard.

Il n'a pas dû être tellement facile de rendre justice aux pionniers, ces défricheurs, bâtisseurs, premiers curés et paroissiens, premiers maires et conseillers de municipalités et à combien d'autres qui ont œuvré dans cette grande région frontalière!

Et pourquoi ne pas rappeler ici qu'un peuple qui ignore son histoire se condamne à la revivre en quelque sorte! Quand on ne sait pas d'où l'on vient, on ne sait pas où l'on va! Si tous les Québécois connaissaient bien l'histoire du Québec, cette époque hors du commun, cette grandiose aventure chrétienne et française, ils ne mettraient plus grand temps à savoir où aller!

Bien sûr, j'ai toujours aimé mon village natal mais... j'ai toujours trouvé son nom bien bizarre! Les explorateurs ont

parfois donné aux accidents géographiques (îles, pointes, vallons, rivières, etc.) un nom descriptif plutôt que celui d'un personnage. Ce fut le cas de Lacolle qu'on a d'abord appelé La Colle et même La Cole parce que les embarcations restaient «collées», paraît-il, à certains endroits du rivage ouest de la rivière Richelieu à une certaine distance de la frontière. On a inventé de charmantes légendes pour expliquer le nom «Lacolle»! Mais ces fantaisies n'ont pas grand-chose à voir avec l'histoire!

Aussi ai-je une suggestion à faire aux édiles municipaux de mon village natal! Étant donné que le nom «Lacolle» n'a pas une connotation historique valable, pourquoi ne pas entreprendre une démarche législative en vue de changer le nom «Lacolle» en celui de Beaujeu? N'est-ce pas que Beaujeu, du nom de la Seigneurie de Beaujeu de l'époque de la Nouvelle-France, signifierait vraiment quelque chose!

Une suggestion farfelue? Absolument pas! J'ose affirmer que c'est une nécessité historique et géographique. C'est aux générations futures qu'il faut surtout penser lorsqu'il s'agit d'une question comme celle-là. D'ailleurs, bon nombre de municipalités du Québec ont déjà changé de nom afin de le rendre conforme à leur histoire locale ou régionale et compatible avec le contexte historique du Québec. Saint-Jean/St. Johns n'est-elle pas devenue Saint-Jean-sur-Richelieu? Et il n'est pas interdit de remarquer que le nom de la Caisse populaire Desjardins établie à Lacolle est bien Caisse populaire de Beaujeu! C'est presque un signe des temps!

Il n'en tient qu'au conseil municipal de faire changer le nom en celui de Beaujeu. Je ne crois pas qu'un référendum soit

obligatoire. Si l'on en faisait un, la population d'aujourd'hui répondrait probablement oui. L'Assemblée Nationale du Québec accèderait à cette demande et la loi substituant le nom Beaujeu à celui de Lacolle ne tarderait pas à être passée. Le nom «Lacolle» étant connu, il serait maintenant trop tard pour effectuer un tel changement? Pas du tout! Ce serait la dernière des raisons à invoquer! L'avenir de la municipalité sera bien plus long que son passé!

Quant aux «objections» qui pourraient venir d'Ottawa en raison des postes frontaliers de douanes et d'immigration, etc., elles devraient être ignorées tout simplement! Beaujeu n'est pas l'affaire d'Ottawa! C'est celle de la municipalité et de l'Assemblée nationale du Québec.

Oui, j'espère voir un jour la municipalité du village de Beaujeu! Surtout pour ceux qui viendront après nous! Mais je ne puis pas agir seul en ce sens et je demande à ceux qui pourraient être d'accord avec ma suggestion de bien vouloir la diffuser par les moyens qu'ils jugeront les meilleurs afin qu'elle puisse faire son chemin.

Il y a des choses plus importantes que celle-là à régler? On dit toujours ça! C'est un prétexte vieux comme le monde! Les choses, ne les mêlons pas!

Sur les Armoiries de la municipalité, on lit la devise «ténacité porte fruit». J'en tiens compte! Comme avec ma femme depuis trente-huit ans, je fais bon ménage avec la ténacité... et la discipline! Dans ces conditions, monsieur le Maire et son Conseil accepteront peut-être de me considérer comme un allié sûr et qui veut rendre service!

G. BROSSEAU

Ça ne peut plus durer comme ça!

Monsieur le directeur,

Après avoir lu et relu, avec plaisir et profit: le Club Med, Revenu Québec saisit, et les Chefs de Demain, on a une vue plus claire du gouffre financier et administratif, où nous ont plongé avec eux-mêmes, les politiciens sans politique.

Ce n'est pas d'hier, et plus ça change, plus c'est pareil, comme dit la chanson à répondre. Ils se relancent tous la balle et déclinent toute responsabilité en disant «C'est la faute à nos prédécesseurs imprévoyants». À ce jeu d'enfants, on pourrait reculer jusqu'à Adam, et pendant ce temps méchant, les pauvres gens, ont toujours le nez dedans...

Plus sérieusement, disons que le système d'argent-dettes, qui conduit à l'endettement perpétuel, qu'on peut qualifier de cancer et qui approche de la phase terminale, a son origine dans le mécanisme de la création de l'argent: aidé en cela par la voracité des requins de toute grosseur et appétit. Quant à la liste des conséquences regrettables, je laisse ce soin aux rédacteurs des bulletins de nouvelles. C'est leur métier et ils le font bien.

Mieux que moi aussi, l'auteur de «Quadragesimo Anno» illustre bien le grand danger que court l'humanité entière, depuis très longtemps. Il dit simplement que: «Ceux qui contrôlent l'argent et le crédit sont devenus les maîtres de nos vies; si bien que sans leur permission, nul ne peut respirer». Voyez les faillites carabinées, et autres méfaits de l'in-gestion.

Les dettes impayables, à tous les niveaux de gouvernement, sans compter les dettes individuelles, les fermetures (éclair ou pas) et les grèves dites

«sauvages», la contrebande sous toutes ses formes, les parasites du Club Med et ceux que les Bou-bou macoutes n'ont pas encore réussi à débusquer, les «gangs» armés (pour se «défendre») qui rendent la vie insécure aux honnêtes gens: la liste est bien incomplète. Voilà bien le climat actuel. Une dose massive d'optimisme s'impose donc de toute urgence.

Mais, comment en est-on venu là? Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ou à nos aïeux, comme le chantait Patachou? À cette question mêlée d'humour, une réponse bien simple. Tout est dans la nature «inhumaine». L'ambition sans freins. Chacun tire la «couverte» de son côté. À ce jeu dangereux pour tous, vous devinez sans peine ce qui risque d'arriver.

Je n'ai pas l'intention de prêcher la vertu ou la morale. Là n'est pas mon rôle. Mais il faudra bien un jour consentir à écouter plus attentivement ceux qui parlent raison et modération. C'est, ce que je crois être, la condition première à la relance économique. Les autres conditions trouveront plus faciles solutions.

Je n'ai pas non plus de programme économique tout fait et infaillible. Chacun a le sien propre et le croit le meilleur. Une chose est sûre: ça ne peut durer comme ça. Le fardeau est déjà insoutenable, même pour les «riches». Quant aux démunis, on n'en parle pas; ils ont à peine la force de se plaindre.

Simple réflexions personnelles, si vous le voulez, mais qui donne à réfléchir à ceux qui peuvent se payer ce luxe encore intaxable!

Plein d'espoir malgré tout, je laisse la parole à la raison.

J.P. LANGLOIS

Drôle de comportement

Monsieur le directeur,

«Emmène pas Nez rouge ici, ça va paraître mal pour «mon bar». — Le propriétaire.

Le 23 décembre dernier, j'ai été à un «party de shop» où il y avait comme à tous ses rassemblements des boissons alcoolisées qui se consommaient. Le temps venu de partir, je me suis posé la question «si j'avais toutes mes facultés pour conduire ma voiture» et j'ai décidé que oui.

Un peu plus loin je me suis rendu compte que je «zigzaguais» et que je n'avais pas d'affaire sur la route. Alors j'arrête à ce «bar» que je fréquentais de temps à autre pour demander à la serveuse d'appeler Nez rouge pour moi. Voyant que j'avais besoin de leurs services, elle se dirigea vers le télé-

phone lorsque le propriétaire de ce «bar» se mit à protester, allant même à s'enrager «parce qu'il n'avait pas fait de profit avec moi ce jour-là».

Avec ce qu'il me restait de mes facultés, la très gentille serveuse et moi, nous avons convaincu ce businessman que je ne pouvais conduire.

Une demi-heure plus tard, je parlais avec les bénévoles de Nez rouge et le propriétaire avait encore la baboune.

Je tiens à remercier Nez rouge pour un service exceptionnel, ainsi que cette très gentille serveuse. Quant au propriétaire de ce «bar» «à vous de le juger» et à lui de se reconnaître.

Richard Perreault

Merci beaucoup

Monsieur le directeur,

«Après aimer et aider, remercier est assurément le troisième plus beau verbe dans toutes les langues».

Au personnel du 5^e nord de l'hôpital du Haut-Richelieu. Une pensée pleine de reconnaissance

ce inspirée par la générosité, la gentillesse et les bons soins que vous avez manifestés à l'endroit de notre mère lors de son hospitalisation.

Encore une fois merci!

Famille Aldéa GOYETTE-DELAND

D'ici quelques semaines, à Saint-Jean

Les autos-patrouilles seront dotées de terminaux

D'ici la fin du mois de janvier, les douze véhicules de patrouille du Service de police du Haut-Richelieu seront dotés d'un terminal d'ordinateur.

Depuis le début du mois dernier, des terminaux sont à l'essai dans

louise BÉDARD

deux des véhicules dans le but de déceler les points morts sur le territoire desservi, c'est-à-dire les endroits où la fréquence utilisée poserait des difficultés.

L'installation de ces terminaux oblige le déplacement du système radio et la boîte de contrôle des feux clignotants déjà installés dans les véhicules.

Actuellement le terminal ne sert qu'à obtenir des informations du CRPQ (Centre de renseignements de la police du Québec). Déjà le patrouilleur n'a plus à faire appel au répartiteur pour obtenir l'identité du propriétaire d'un véhicule intercepté ou encore le dossier d'un conducteur.

Il peut aussi savoir sans délai si l'individu qu'il s'apprête à intercepter fait l'objet d'un mandat d'arrestation et est un criminel activement recherché.

L'utilisation du terminal par les patrouilleurs allégera le travail

des répartiteurs, particulièrement lorsque les policiers mènent des opérations comme des barrages routiers et interceptent un grand nombre d'automobilistes.

Éventuellement le policier s'en servira pour rédiger des constats d'infraction par exemple. Le terminal sera portable et le policier l'utilisera pour écrire ses rapports.

Les policiers pourront aussi communiquer entre eux par le biais de l'écran. Voilà de quoi réduire de beaucoup les échanges sur les ondes radio qui continueront cependant encore à être utilisés. Mais pour les citoyens adeptes des balayeurs d'ondes qui prennent plaisir à écouter les échanges entre policiers, les soirées risquent d'être moins intéressantes. La fréquence utilisée par les terminaux peut être captée mais les curieux déchiffreront très difficilement ce qui sera transmis.

Le service de police compte aussi prochainement pouvoir commencer à utiliser l'écran géant installé dans la salle des répartiteurs. Sur cet écran, le répar-

titeur pourra visualiser la localisation et les déplacements de chaque auto-patrouille sur le territoire desservi et acheminer ainsi les appels au véhicule le plus près.

C'est dans le cadre d'un plan plus vaste d'informatisation de tout le service de police que les terminaux sont installés dans les autos-patrouilles. La ville a contracté un emprunt de \$690,000 pour doter ce service d'un système informatique à la fine pointe.



D'ici la fin de janvier, toutes les autos-patrouilles du Service de police du Haut-Richelieu devraient être dotées d'un terminal permettant entre autres aux policiers d'entrer directement

en communication avec le Centre de renseignements de police du Québec. (Photo Jacques PAUL)

AUX GALERIES RICHELIEU

DU 3 AU 16 JANVIER

10% à 60% SUR PLACE LES 13, 14 ET 15 JANVIER

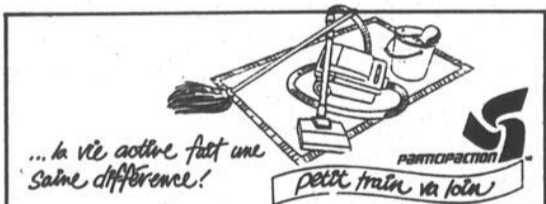
VENTE SUR LA PROMENADE

PROFITEZ DES RABAIS DE 10% À 60%

CHEZ NOS MARCHANDS PARTICIPANTS

- Héritage
- Woolco
- Pharmaprix
- Antoine N. Vêtements
- Pantorama
- Naturiste
- Un Seul Prix
- San Francisco
- La Foire du Livre
- Chaussures Au Bon Marché
- Enfantastik
- Express Rabais
- F. Farhat, opticiens
- Hallmark
- Cadeaux Anne
- Fleuriste J. Lacasse
- Salon de coiffure
- Elle et Lui
- Bijouterie Latendresse
- Spectrum Vidéo
- Restaurant Le Mandarin
- Casse-croûte Y.R.
- Bar-resto Le Pub
- Banque Nationale
- Loto-Québec
- Champs Elisée

Galerias Richelieu
(Woolco, Héritage, Pharmaprix)
1000, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu



Me Martine Bédard
AVOCATE

Parce qu'elle est aux services de vos intérêts...

Un service professionnel et dynamique vous est offert!

- DROIT MATRIMONIAL
- DROIT CIVIL ET CORPORATIF

PARTICIPANTE À L'AIDE JURIDIQUE

COMPLEXE TASSÉ
895, boul. du Séminaire Nord
Bureau 200
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-0794

1586-44-037-1

5657-032

MAINTENANT

à Saint Jean

Ethier & Frères

de Saint Blaise



* LA PHOTO PEUT DIFFÉRER

Lave-vaisselle
à partir de

299\$*

A-18 LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994

370, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu

A UN DEMI-KILOMETRE DE L'HOPITAL
(à côté de l'autoroute 35)

Tél. 348-0006

Face au boulevard du Séminaire

Oui

Les bas prix
de la campagne
sont arrivés à
Saint-Jean-sur-Richelieu

LE CONFORT DU SOMMEIL




Sealy

MATELAS SEALY 39 PO à partir de	75\$
MATELAS ÉLÉGANCE 54 PO	188\$
MATELAS OLYMPIA 60 PO	195\$

Dormez Mieux Sur Un
Sealy
Posturpedic™

Ethier & Frères

de Saint-Jean

370, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu

A UN DEMI-KILOMÈTRE DE L'HÔPITAL
(à côté de l'autoroute 35)

Tél. 348-0006

*Tout pour
vous plaire!*



VOICI NOS

SPECIALS

*Pour toute l'année!
Tous les lundis, mardis et
mercredis*



PERMANENTE

35\$ *tout
compris*

TEINTURE

14\$

20\$

MÈCHES

Quantum TM MC

*Ces prix sont
sujets à
changement
selon le comité
paritaire*

COIFFEUSE
avec expérience
demandée

348-9911

943, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu **OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT**



Saint-Jean-sur-Richelieu
Service de l'éducation aux adultes

DATES D'INSCRIPTION

Le lundi 17 janvier 1994 de 14 h à 19 h 30
 (Informatique et traitement de texte)

Le mardi 18 janvier 1994 de 14 h à 19 h 30
 (autres cours et programmes)

HIVER 1994 COURS ET PROGRAMMES

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
TRAITEMENT DE TEXTE			
SOUS DOS			
• Intro. à la dactylo	30	Lundi	100\$
• Wordperfect 5.1 (débutant)	45	Mardi* ou jeudi	150\$
• Wordperfect 6.0 (débutant)	45	Mardi	150\$
• Wordperfect 5.1 (inter.)	45	Mardi	150\$
• Wordperfect 5.1 (avancé)	45	Mercredi	150\$
SOUS WINDOWS			
• Wordperfect 5.2 (débutant)	45	Lundi ou mercredi	150\$
• Wordperfect 5.2 (inter.)	45	Jeudi	150\$

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
INFORMATIQUE			
INITIATION			
• Initiation à l'informatique	45	Lundi ou mercredi	150\$
CHIFFRIERS			
• Lotus 123 (débutant)	45	Lundi ou mercredi	150\$
• Excel (débutant)	45	Jeudi	150\$
• Lotus 123 (avancé)	45	Mardi ou jeudi	150\$
BASE DE DONNÉES			
• dBase IV (débutant)	45	Mercredi	150\$
• dBase IV (avancé)	45	Lundi	150\$
D.A.O.			
• Autocad I	60	Lundi	200\$
• Autocad II	60	Mardi	200\$
DIVERS			
• Analyse et conception de réseaux (Novell)	45	Jeudi	150\$
• Programmation avec C	45	Lundi	150\$
• Programmation avec C++	45	Mardi	150\$

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
ATELIERS EN INFORMATIQUE			
• Initiation aux sciences graphiques	7	Samedi	50\$
• Initiation à l'environnement micro-informatique	7	Samedi ou dimanche ou lundi+mercredi	50\$
• Initiation à l'environnement Windows	7	Samedi ou lundi+mercredi	50\$

HORAIRE DES COURS	
Cours de 30 ou 45 heures	18 h 30 à 21 h 30
Cours de 60 heures	18 h 30 à 22 h 30
Ateliers de 7 heures	18 h 30 à 22 h 00
Ateliers du samedi ou dimanche	9 h 00 à 17 h 00
*Après-midi	13 h 00 à 16 h 00

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Au moment de l'inscription, l'élève devra verser, en argent ou par chèque, tous les droits de scolarité pour chacun des cours auxquels il s'inscrit.
 Un élève qui s'inscrit pour la première fois doit compléter une demande d'admission et fournir les pièces suivantes pour l'ouverture de son dossier:

- Les frais d'admission de 25\$ (non remboursables)
- Une photocopie de son extrait de naissance
- Une photocopie du bulletin attestant sa dernière année de scolarité

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
GÉRONTOLOGIE			
• Psychologie de la personne adulte	45	Mercredi	90\$
• Soins à la personne âgée	45	Mercredi	90\$
• La personne âgée dans la société	45	Mardi	90\$
• Communication et relations interpersonnelles aidantes	45	Lundi	90\$
• Stage d'intervention en milieu gérontologique	60	Lundi

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
TECHNIQUES D'ÉDUCATION EN SERVICE DE GARDE			
• Élaboration de programmes éducatifs	45	Mardi	90\$
• Garde en milieu scolaire	45	Lundi	90\$
• Observation et ses méthodes	45	Mercredi	90\$
• Développement de l'enfant I	45	Mardi	90\$

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
TECHNIQUES EN VENTE-CONSEIL D'ÉLÉMENTS DE DÉCORATION INTÉRIEURE			
• Plan et espace I	45	Mardi	90\$
• Techniques d'aménagement intérieur I	45	Lundi	90\$
• Dessin assisté par ord. I	60	Jeudi	120\$

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
GESTION COMPTABLE INFORMATISÉE			
• Comptabilité informatisée I	60	Jeudi	180\$
• Comptabilité informatisée II	60	Mercredi	180\$
• Management	60	Mardi	120\$
• Comptabilité I	60	Mercredi	120\$
• Comptabilité II	60	Lundi	120\$
• Comptabilité III	60	Mardi	120\$

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
LANGUES			
FRANÇAIS			
• Rédaction d'affaires	60	Lundi	125\$
• Français écrit	45	Mardi	110\$
ANGLAIS			
• Anglais élémentaire IV	45	Mardi	110\$
• Anglais intermédiaire I	45	Lundi	110\$
• Anglais intermédiaire II	45	Lundi	110\$
• Anglais avancé I	45	Mardi	110\$

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
LANGUES ET CONVERSATION			
ANGLAIS			
• Anglais des affaires	30	Lundi	160\$
ESPAGNOL			
• Conversation (débutant I)	30	Mardi	160\$
• Conversation (débutant II)	30	Mercredi	160\$
• Conversation (intermédiaire)	30	Lundi	160\$
ITALIEN			
• L'italien des vacances	30	Mardi	160\$

TITRE DU COURS	NOMBRE D'HEURES	JOURS	COÛT
FORMATION PERSONNELLE			
• Les défis de notre planète	30	Mercredi	100\$
• Aménagement paysager I	30	Jeudi	110\$
• Fabrication du vin	30	Lundi	110\$
• Contracter sa maison	30	Mardi	100\$
• Tenue de livres	30	Mardi	100\$
• Sommellerie	30	Mercredi	200\$

Début des cours:
 Semaine du 31 janvier 1994

POUR RENSEIGNEMENTS:

347-5301 poste 2125 (jour)
347-4002 (après 17 h)

La SQ favorise un rapprochement avec le milieu

Baisse du nombre de crimes dans la région de Lacolle

La performance en matière de sécurité publique se mesure entre autres par le taux de criminalité et le taux de solution des crimes. Or, au cours de l'année 1993, 666 crimes réels ont été rapportés au poste de la Sûreté du Québec à Lacolle comparativement à 776 en 1992. Le taux de solution des crimes atteint les 60,6% en 93, un niveau nettement supérieur à la moyenne provinciale.

De même le nombre d'accidents de la route a connu une baisse de 12%

louise BÉDARD

par rapport à l'année précédente.

La majorité des crimes commis l'ont été contre la propriété. Ainsi 497 délits signalés sur les 666 ont trait à la propriété. Le taux de solution atteint les 51,5%. Dans cette catégorie d'infractions, les vols par effraction restent les plus nombreux et accaparent le plus de temps d'enquête.

Dans 48% des cas, l'auteur du cambriolage ou de l'introduction par effraction a été pincé. Le sergent Réal Laguë, responsable du poste de Lacolle, souligne qu'un taux de solution à 20% pour ce genre de délit est considéré comme bon.

Quant aux crimes contre la personne qui incluent les voies de fait, les menaces, les agressions sexuelles, les cas de violence conjugale, etc., ils ont été résolus à 98%.

Fiers de cette performance, le sergent Réal Laguë et le caporal Richard Bruneau attribuent ces résultats à plusieurs facteurs. Ils insistent avant tout sur le travail des policiers qui oeuvrent sur le terrain et l'encadrement des patrouilleurs. Le rapprochement avec la communauté qui s'est traduit par un appel à la collaboration du public et le parrainage par les patrouilleurs de chacune des dix municipalités du territoire, semble aussi avoir rapporté des dividendes.

Ainsi le concept innovateur de police communautaire, les policiers de la Sûreté du Québec de

Lacolle ont entrepris de l'appliquer concrètement dans leur milieu. Cette nouvelle approche, elle se traduit entre autres dans ce milieu semi-rural par une invitation aux groupes communautaires, aux commerçants, aux autorités municipales et aux citoyens à collaborer. Un comité consultatif a d'ailleurs été formé pour mesurer les attentes du milieu.

■ Collaboration

L'appel d'un citoyen voyant deux hommes d'allure suspecte a conduit à l'arrestation de deux des accusés dans l'affaire de séquestration et de vol avec violence d'un homme et d'une femme à Venise-en-Québec, au printemps dernier. Pour les deux policiers, il s'agit d'un exemple parfait où la collaboration d'un citoyen a contribué à résoudre un crime majeur.

La collaboration avec les autres corps de police et les autres organismes gouvernementaux comptent parmi les facteurs qui expliqueraient aussi la performance du poste au cours de la dernière année.

Les corps de police

doivent collaborer ensemble, estiment aussi les deux policiers. Un exemple de cette collaboration, notamment avec le Service de police du Haut-Richelieu, a conduit à résoudre des vols dans des bateaux survenus à Saint-Paul, cite-t-on à titre d'exemple parmi d'autres.

Lacolle est un région frontalière et les policiers sont appelés à travailler avec les autorités américaines. Informés de l'interception aux douanes américaines par les agents d'immigration qu'un homme en provenance du Canada vient de se présenter sous une fausse identité, les policiers de la SQ y accourent. Le nom donné par l'individu est malheureusement pour lui celui d'un gars en bris de condition.

L'arrestation de l'homme mène par la suite à la résolution de cinq vols qualifiés dans des bureaux de poste de la région de Québec. Des mandats de poste sont récupérés. De plus dans les poches de l'homme, la police retrouve un article de journal relatant la commission d'un crime dans la Beauce.

Le cas de l'arrestation de Michael Zamborski, auteur d'une série de vols par effraction alors qu'il est évadé de prison avec d'autres, est un autre exemple de collaboration avec les autorités américaines. Les caméras des Américains installées sur la ligne frontalière ont capté les évadés aidant par la suite à les localiser. Les vols n'étaient pas d'une grande valeur pris individuellement mais l'arrestation du principal auteur a permis aux propriétaires de récupérer la plus grande partie des biens volés; ce qui n'est pas sans importance, souligne le sergent Laguë.

■ Rapprochement

La collaboration et la sensibilisation des commerçants ont amené plusieurs d'entre eux à installer un système accru de sécurité pour dissuader les voleurs. Un système de caméra a même été installé dans certains commerces. De plus les commerçants prennent note d'observations qui une fois regroupées peuvent s'avérer des renseignements très utiles aux policiers.

La formation du comité consultatif a été initiée en septembre dernier. Les policiers ont cherché à confronter en quelque sorte les actions qu'ils jugeaient prioritaires aux besoins exprimés par différents groupes du milieu. Souvent, fait remarquer M. Laguë, notre conception de la sécurité publique est

teintée par la culture de notre organisation et on ne s'interroge pas si elle correspond aux attentes de la population.

Ainsi les policiers ont invité des membres de l'Age d'or, des intervenants sociaux, des représentants de clubs de service, des producteurs agricoles, des anglophones, du gens du monde des affaires et des jeunes à s'exprimer. À l'aide d'un questionnaire, ils ont demandé à ces personnes de consulter les gens de leur milieu pour mesurer leur degré de satisfaction des services policiers et suggérer des priorités d'intervention. Tout ce processus n'avait pas la prétention d'être mené de façon scientifique mais il l'était dans le but d'obtenir un son de cloche de la communauté.

Il est ressorti à titre d'exemple en matière de sécurité routière, que les gens ne voulaient pas que les policiers relâchent leur surveillance des camions lourds. La marge de tolérance des dépassements des limites de vitesse sera abaissée, des opérations seront menées conjointement avec la SAAQ. Les attentes de la population rejoignent les objectifs policiers dans ce cas. Au plan criminel, les gens ont demandé aux policiers de se concentrer sur le crime contre la propriété.

Par ailleurs la violence à l'école primaire est une préoccupation de la po-

pulation déplorant que les enfants se battent dans les cours d'école et encaissent des coups. En 1994, des policiers rencontreront les élèves de 5^e et 6^e année des écoles de leur territoire. Avec eux, ils aborderont cette question leur faisant comprendre qu'il s'agit de comportements non acceptables. Ils discuteront aussi avec les jeunes de la question de la consommation de drogue.

Cinq policiers du poste ont reçu une formation comme préposé aux relations communautaires.

■ Parrainage

Quant au système de parrainage dans les municipalités, il associe chacune d'entre elles à des patrouilleurs qui vont se présenter aux autorités municipales, aux commerçants, aux citoyens de la place pour que ces derniers mettent un visage sur la SQ, connaissent une personne à qui ils peuvent se référer quand ils ont un renseignement à obtenir ou inversement une information à donner. Ainsi la SQ n'est plus uniquement une auto-patrouille qui traverse le village sans s'arrêter. Cette formule assure une plus grande visibilité.

Car ce n'est pas à quinze patrouilleurs, deux enquêteurs et deux sous-officiers qu'on peut assurer la sécurité publique sur le territoire, concluent M. Laguë et Bruneau.

NOTRE FORCE

LE

pour



PROMOTION de JANVIER

20%

de rabais sur toutes les montures en magasin

L'UNIQUE

3 pour 1

OFFRE EST APPLICABLE À UNE 2^e PERSONNE

- 1 À l'achat d'une paire de lunettes (monture et lentilles)
- 2 Obtenez-en une 2^e GRATUITEMENT
- 3 Une paire de verres de contact*
Port quotidien ou prolongé sans frais supplémentaires

(*Clairs, souples, sphériques)

LUNETTERIE FARHAT

1000, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
(Les Galeries Richelieu)
348-8651

A-22 LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994

VENTE D'INVENTAIRE

débutant le 10 janvier



**Paletots
Blousons
Habits
Vestons**

Spécial
à **49⁹⁹**
et **129⁹⁹**

LOT DE FOULARDS

9⁹⁹

LOT DE CHEMISES,
CHANDAILS ET PANTALONS

19⁹⁹

LOT DE PANTALONS

39⁹⁹



roger galipeau inc.

VÊTEMENTS POUR HOMMES

254, rue Richelieu (centre-ville)
Saint-Jean-sur-Richelieu **347-4757**

Factures identiques à l'an dernier

10,000 comptes de taxes seront postés à St-Jean mardi prochain

Plus de 10,000 comptes de taxes municipales seront mis à la poste au

MARC-O. TRÉPANIÉ

début de la semaine prochaine à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'opération nécessite une quinzaine d'heures de travail informatique continu.

Le trésorier de la ville, M. Guy Labarre, prévoit que l'envoi massif aura probablement lieu le mardi 18 janvier. Les citoyens devraient donc retrouver l'état de compte dans leur courrier du 19 janvier.

À Saint-Jean, le compte de taxes est payable en deux versements. D'autres municipalités offrent à leurs citoyens de régler la note en trois ou quatre versements.

Le premier paiement du compte de taxes doit parvenir à la ville à l'in-



Le trésorier de la ville de Saint-Jean, Guy Labarre, prévoit que les comptes de taxes devraient être postés mardi prochain.

térieur d'un délai de 30 jours suivant la réception de la facture. Le second versement devra se faire le 5 juillet. Un avis de rappel sera envoyé aux

contribuables le 5 juin.

Tout retard à payer son compte de taxes à l'intérieur des délais prescrits entraîne des frais d'intérêts de 12%.

■ Pas de surprise!

Les contribuables johannais n'auront pas de surprise à la réception de

leur compte de taxes pour l'exercice financier 1994.

En effet, les rôles de perception et d'évaluation n'ont pas bougé, ce qui laisse des factures identiques à l'an dernier.

Le taux de la taxe foncière demeure inchangé à \$1.53 du cent dollars

d'évaluation tandis que celui de la surtaxe foncière sur les immeubles non résidentiels ne bouge pas à \$1.08. La taxe d'eau reste fixée à \$164 par unité de logement.

Le budget de Saint-Jean atteint \$43,9 millions en 1994. Les revenus tirés de la taxe fon-

cière générale sont de \$20,5 millions. La taxe d'eau rapporte \$3,5 millions. Les rentrées de la surtaxe sont de \$4,5 millions.

Parmi ses autres revenus, Saint-Jean touche des compensations de \$3,3 millions du gouvernement du Québec et de \$4,9 millions d'Ottawa.

75\$ POUR VOTRE VIEUX MAGNÉTOSCOPE

OUI, c'est le montant que nous vous offrons pour votre vieux magnéto-scope* à l'achat du modèle

SANYO

HI-FI STÉRÉO - 4 TÊTES

GARANTIE 36 MOIS

QUANTITÉ TRÈS LIMITÉE

424\$

499\$ - 75\$**

* L'appareil doit être en état de fonctionner
** Pour appareil Beta, remise de 50\$



VHR 9412

■ AUTONETTOYANT ■ PROGRAMMATION EN FRANÇAIS (6 ÉMISSIONS / 1 AN)

«MEILLEUR ACHAT!»

REVUE «PROTÉGEZ-VOUS», JANVIER 1994

SPEC ÉLECTRONIQUE

VIDEODOGUE
Électronique

989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

LIQUIDATION DE LA CHAUSSURE

Sur nos grandes marques réputées

SPÉCIAUX D'OUVERTURE

incluant les importations d'Italie

BOTTES
pour dames
Rég. jusqu'à 250\$
19⁹⁵ À 79⁹⁵

SOULIERS
pour dames
Rég. jusqu'à 200\$
4⁹⁵ À 59⁹⁵

SOULIERS
pour hommes
Rég. jusqu'à 225\$
9⁹⁵ À 59⁹⁵

SOULIERS ET BOTTES pour enfants

Rég. jusqu'à 70\$
4⁹⁵ À 9⁹⁵

BOURSES régulier jusqu'à 150\$

4⁹⁵ À 49⁹⁵

(Taxes TPS et TVQ incluses)

1005, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

Plusieurs citoyens réfléchissent

Le match électoral s'organise dans les quartiers de St-Jean

Le dimanche 6 novembre 1994, les citoyens de Saint-Jean seront une nouvelle fois appelés aux urnes pour élire le conseil municipal qui les dirigera jusqu'en 1998. A deux ans de l'an 2000! Bien que le jeu des candidatures ne soit pas encore fermé, l'élection à la mairie semble de plus en plus se dessiner vers une lutte à deux entre les conseillers Jules Roy et Marie Signori-Guérin.

Dans les huit districts électoraux de la ville, le match électoral s'organise.

MARC-O. TRÉPANIÉ

Des citoyens réfléchissent à la possibilité de se présenter. Plusieurs noms sont déjà épinglés sur le tableau des candidatures possibles. Les rumeurs fusent de partout pour dévoiler le jeu des adversaires potentiels.

En ce début d'année électorale, LE CANADA FRANÇAIS a fait un premier tour de ville pour lever le voile sur les intentions des conseillers sortants et, d'autre part, pour vérifier les candidatures possibles colportées par Dame rumeur. Voyons donc les résultats de cet exercice dans chacun des districts électoraux.

■ Saint-Eugène

Dans le district 1 (Saint-Eugène), le conseiller René Galipeau, élu pour la première fois en 1978, confirme qu'il sera de nouveau sur les rangs en novembre prochain. Il cherchera à se faire réélire pour un cinquième mandat et atteindre ainsi 20 ans de carrière politique municipale.

En 1990, René Galipeau avait facilement défait Normand «Ti-Nomme» Brault. Ce dernier ne ferme pas la porte à une nouvelle candidature et se donne jusqu'en mars ou avril pour prendre sa décision finale.

M. Galipeau devrait cependant avoir à affronter Alain Lavoie, 42 ans, vice-président de l'Association libérale du Québec dans le comté de Saint-Jean et membre des Optimistes de Saint-Eugène. «Les probabilités que je sois sur les rangs sont de 99,99%», a-t-il dit en confirmant à toutes fins utiles sa candidature.

Une rumeur envoyait aussi Luc Tremblay dans la mêlée électorale du quartier Saint-Eugène. «Pour l'instant, c'est non. J'ai des amis qui vont se présenter et je vais leur donner un coup de main», déclare l'ancien directeur général de la ville Saint-Luc et principal organisateur de l'équipe 2000 du maire Deschambault aux élections de 1986. Il ne faudrait pas s'étonner de voir M. Tremblay dans l'entourage immédiat de la candidate à la mairie Marie Signori-Guérin.

■ NDL

Le conseiller du district 2 (NDL et partie de St-Lucien) Robert Lafontaine demandera à ses électeurs de lui renouveler leur confiance. «J'ai pris la décision de me représenter pendant la période des Fêtes et j'offre de nouveau mes services à la population de mon district», déclare-t-il.

En 1990, il l'avait remporté devant le conseiller sortant Georges Tétreault et Jacques Salvail. Agent immobilier, M. Salvail pourrait tenter un retour en novembre. «Je suis en réflexion mais ça va se décider assez rapidement, d'ici la mi-avril», nous a-t-il confié.

Le nom de la présidente du PQ Saint-Jean et active lors du dossier de l'implantation de Laidlaw, Claire L'Heureux, circule aussi dans les rumeurs. «Il y en a qui m'ont parlé. Je ne l'envisage pas présentement mais je n'exclus aucune possibilité», déclare la voisine immédiate du maire Delbert Deschambault.

■ Cathédrale

Dans le district 3 (centre-ville et partie de St-Edmond), la conseillère Lise Dallaire-Durocher n'a pas d'adversaire connu. Sa décision finale de solliciter un quatrième mandat n'est pas encore prise mais le sera au début de l'été. «Ça s'aligne pour un retour», a déclaré celle qui a fait son entrée à l'hôtel de ville en 1982. Aux dernières élections, elle avait défait son ancien collègue André Dion.

■ Saint-Edmond

La conseillère sortante de Saint-Edmond et partie de Saint-Lucien, Marie Signori-Guérin, élue par acclamation en 1990, devrait cette fois-ci tenter sa chance sous les cieux de la mairie.

Des aspirants, il ne devrait pas en manquer. L'ex-conseiller André Dion se déclare «en période de réflexion» mais les rumeurs veulent qu'il ait bel et bien pris la décision de se porter candidat.

Le vice-président de la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu, Maurice Pauzé, récemment recyclé de douanier à propriétaire d'un commerce de vente d'eau, de bière et de vin à St-Hubert, ne cache pas non plus son intérêt. «A moins d'une catastrophe, je devrais me présenter aux élections mu-

nicipales de novembre», a-t-il confirmé.

Le coiffeur Yves Choquette, qui a mené la lutte pour consolider le caractère commercial de la rue Mayrand, pourrait tenter de nouveau sa chance comme en 86 alors qu'André Dion l'avait emporté. «On m'a demandé d'être candidat mais je ne veux pas prendre de décision rapide», a-t-il dit.

Germaine Régnier, marguillière à la Fabrique St-Lucien et femme d'affaires (propriétaire d'immeubles à revenus), ne cache pas non plus son intérêt pour la chose municipale: «Je réfléchis. Ma décision finale devrait être prise d'ici un mois ou deux.»

Fonctionnaire municipal à la veille de prendre sa retraite, le coordonnateur aux Services techniques et ex-directeur des Travaux publics de Saint-Jean, Fernand Trahan pourrait bien être lui aussi en lice dans Saint-Edmond en novembre prochain. «Je n'ai pas de commentaire pour le moment. Je suis toujours à l'emploi de la ville», s'est-il contenté de déclarer, ce qui laisse croire qu'il sera effectivement sur les rangs.

■ Saint-Gérard

Tout comme Saint-Edmond, le quartier Saint-Gérard, où Jules Roy avait été élu par acclamation en 1990, sera ouvert à tous les aspirants.

Jacques Bernier, âgé de 61 ans, représentant des ventes dans le domaine de la quincaillerie, songe à se porter candidat. «J'ai du support. Plusieurs personnes m'incitent à me présenter», déclare-t-il. Il s'était impliqué dans le groupe d'opposants au projet du centre de transbordement de déchets de la compagnie Laidlaw. Il prendra sa décision finale avant la fin de février.

Le propriétaire du dépanneur Magasin Laura, Germain Granger, qui s'était signalé lors de la bataille pour maintenir les droits acquis commerciaux sur la rue Dorchester, pourrait aussi être en lice. «Ça se peut fort bien. C'est une possibilité», a-t-il dit, sans préciser davantage sur ses intentions.

Une autre rumeur circule autour de la candidature possible de Marcel Boulanger, un gestionnaire chez Tremca à Iberville et ancien président de la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pu le rejoindre.

Si plusieurs prenaient pour acquise la candidature de Mme Angèle Fortin, présidente de l'AFEAS St-Gérard et marguillière, cette dernière déclare qu'elle a décidé de ne pas se présenter, préférant consacrer son temps à la



Lise Dallaire-Durocher pourrait être seule en lice dans le centre-ville.

vie familiale. Des rumeurs avaient aussi circulé autour de la candidature de Yolande Richer, sur les rangs aux élections de 1986, mais celle-ci précise qu'il n'est absolument pas question de sa candidature.

■ NDA

Dans le quartier Notre-Dame-Auxiliatrice (NDA), le conseiller sortant, Yvan Roy, a depuis belle lurette annoncé qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat.

Ami du conseiller sortant, Michel Thibodeau, 55 ans, prépare sa candidature depuis plus de deux ans. Homme d'affaires, président de la compagnie Batelec, M. Thibodeau a notam-

ment été Grand chevalier de Colomb du conseil 1145 de Saint-Jean. M. Thibodeau précise qu'il lancera officiellement sa candidature lors d'une conférence de presse le 21 ou le 28 janvier, au cours de laquelle il réunira plus d'une cinquantaine de supporters.

Par ailleurs, des rumeurs veulent que Serge Benoit, que nous n'avons pu rejoindre, se porte à nouveau candidat en novembre prochain dans NDA. Aux élections de 1990, il avait été l'unique adversaire de Yvan Roy.

■ Normandie Est

Dans le quartier Normandie Est (district 7), le conseiller Jean Grimard a annoncé à la fin novembre qu'il solliciterait un nouveau mandat. Il avait également précisé qu'il supporte la candidature de Jules Roy à la mairie.

Des rumeurs entouraient la candidature possible de Jean-Guy Thibodeau de l'Association des espaces verts de Normandie mais ce dernier déclare être très satisfait du travail du conseiller Jean Grimard à qui il donnera son appui.

Candidate en 1986 et en 1990, Diane St-Pierre, présidente des Conservateurs de Saint-



Le conseiller Yvan Roy prend sa retraite dans Notre-Dame-Auxiliatrice.

Jean, ne devrait pas non plus être sur les rangs, selon ce qu'elle nous a laissé entendre. Tout indique qu'elle pourrait plutôt faire partie des organisateurs de Jules Roy à la mairie dans le quartier Normandie.

Déjà en 1982 dans le quartier Saint-Lucien, André Carmel, membre du Comité consultatif d'urbanisme de la ville de Saint-Jean, pourrait bien être sur les rangs dans Normandie Est. M. Carmel est un proche de Marie Signori-Guérin. Sa candidature aurait notamment pour effet de forcer Jean Grimard à faire une campagne plus active dans son quartier et à consacrer moins d'efforts à promouvoir la candidature de Jules Roy.

Questionné sur les rumeurs entourant sa candidature, André Carmel est demeuré vague: «J'ai toujours aimé la politique. J'ai de l'intérêt. Ma décision finale sera prise d'ici l'été.»

■ Normandie Ouest

La conseillère de Normandie Ouest, Yvette Beaudin-St-Onge, déclare qu'elle n'a pas encore décidé si elle allait demander à ses électeurs un renouvellement de mandat. «Ce n'est pas urgent. J'ai encore le temps d'y penser. Je vais faire le bilan des trois dernières années et consulter ma famille avant de me brancher définitivement», déclare-t-elle. Sa décision finale sera prise en avril ou mai. Des sources fiables nous indiquent cependant que Mme Beaudin-St-Onge aurait déjà décidé de se représenter.

Par ailleurs, l'organisateur en chef du maire Delbert Deschambault aux dernières élections fédérales, Denis Barrette, confirme qu'il devrait être sur les rangs en novembre. Il est à sa retraite mais il a été approché pour un emploi. «Si j'ai un emploi, je pourrais devoir faire une nouvelle réflexion. Quoiqu'il arrive, ma décision finale sera prise d'ici mars», dit-il.

2 FOIS PLUS GRAND

pour mieux vous servir

2 voitures de courtoisie à votre service

MAINTENANT

GARAGE

Gérard Chouinard

Spécialiste

- Peinture
- Débosselage

ÉVALUATION GRATUITE

27, rue Touchette, Iberville 346-5853

En attendant une solution au problème des eaux usées Saint-Luc suspendra la construction résidentielle sur l'Île Sainte-Thérèse

La ville de Saint-Luc s'apprête à suspendre la construction résidentielle sur l'Île Sainte-Thérèse.

Michel PHANEUF

Ce moratoire sera en effet décrété sous peu en vertu du règlement numéro 736 dont le projet a été déposé à la table du conseil municipal le 20 décembre dernier. Le tout fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 7 février prochain.

■ Les problèmes d'eaux

Tel que l'indique le maire de la ville, M. Gilles Dolbec, les problèmes environnementaux liés à l'élimination des eaux usées expliquent cette décision.

On sait que l'imperméabilité du sol à Île Sainte-Thérèse rend difficile l'élimination des eaux usées. Or, les installations actuelles s'avèrent soit inadéquates ou risquent de le devenir à plus ou moins brève échéance, ce qui pose un risque accru pour l'alimentation en eau potable.

Comme l'Île ne possède pas de réseau d'égout et d'aqueduc, cette solution ayant été majoritairement rejetée par les résidents en 1990, une autre avenue doit maintenant être trouvée pour régler le problème. D'où l'imposition du moratoire qui selon le vœu des autorités municipales, restera en vigueur «jusqu'à ce qu'une solution permanente au problème de la disposition des eaux usées ait été élaborée et qu'elle ait fait consensus parmi la population touchée».

■ «Nous nous devons d'agir»

«Nous ne voulons brimer personne, mais nous nous devons d'agir afin que la situation de dégénère pas», souligne à ce sujet M. Dolbec.



«Nous nous devons d'agir afin que la situation de dégénère pas», indique le maire de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec à propos de la décision du conseil d'imposer un moratoire sur la construction résidentielle sur l'Île Sainte-Thérèse.

Selon le maire, l'interruption de l'émission des permis de construction sur l'Île ne devrait avoir qu'un impact très relatif, seulement quatre ou cinq nouvelles maisons s'y construisant en moyenne par année.

De plus, les projets de rénovation et d'agrandissement des propriétés existantes ne seront pas affectés, en autant qu'ils respecteront les autres règlements municipaux applicables.

BISTRO FABI

120, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
358-2297 - 349-0332
CUISINE de Paul Hernandez

Pour souligner son 3^e anniversaire Fabi vous offre des

TABLES D'HÔTE

incomparables à

12⁹⁵\$

Potage du jour
Fondue parmesan
Salade de tomates
Pâte de campagne
Petite salade César

Filet de sole Normande
Escalope Liegeoise

Foie de veau persillade
Steak au poivre vert

Salade de fruits
Crème caramel
Profiterole au chocolat

La gastronomie au profit de tous!

LIQUIDATION



20% à 50% de rabais

SÉLECTION DE MANTEAUX

- FOURRURES ■ PELISSES ■ LAINE
- AGNEAU RENVERSÉ ■ CACHEMIRE
- CUIR ■ SUÈDE
- MANTEAUX «TSÛ» LAVABLES

**ACHETEZ MAINTENANT
ET NE PAYEZ QU'EN AVRIL 1994***

* Sur approbation du crédit

FOURRURES
Jacques Laflamme inc.

244, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu

347-6545

Prêt-à-porter ou sur mesure

Cégep
Saint-Jean-sur-Richelieu

Service de l'éducation aux adultes
et de la coopération internationale

PROGRAMME DE FORMATION POUR LES PERSONNES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Au terme de sa formation, l'éducatrice en **SERVICE DE GARDE** sera capable de planifier, organiser, diriger et superviser les activités d'enfants d'âge préscolaire pour encourager leur épanouissement intellectuel, physique et affectif.

L'éducatrice sera apte à travailler dans des garderies, des garderies familiales ou scolaires et des haltes-garderies.

Conditions d'admissibilité

Avoir 18 ans.

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou posséder une formation jugée suffisante.

Être prestataire de l'assurance-chômage au début du programme et se présenter à l'entrevue de sélection.

Renseignements

Endroit des cours:

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
30, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu

Début des cours:

7 mars 1994

Durée des cours:

32 semaines

Coût:

gratuit

Une séance d'information aura lieu au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu le mercredi 19 janvier 1994 au local B-101 à 13 h 30.

Pour aviser de votre présence à cette rencontre d'information, veuillez appeler au numéro 347-5301, poste 2125 et indiquez votre nom et votre numéro d'assurance sociale ou communiquez avec Mme Guylaine Guy ou M. Marc Fortin à la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) au numéro 347-3606.

Ce programme est offert par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu en collaboration avec le Centre d'emploi du Canada et la Société québécoise de développement et de la main-d'oeuvre.

à Saint-Athanase

Demandes de raccordement

■ Les résidents du Chemin des Patriotes, entre l'école Marcellin-Champagnat et le pont Marchand, qui voudront être alimentés en eau potable pourront l'être sans avoir à attendre le feu vert du conseil municipal.

yves MALLETTE

Réunis lundi dernier, les membres du conseil municipal de Saint-Athanase ont en effet autorisé la direction des services techniques de la municipalité à permettre des raccordements sans avoir à soumettre les demandes à chaque assemblée publique du conseil.

Le conseil a quand même prévenu le directeur des services techniques qu'il faudra tenir compte de la capacité de la conduite existante de 102 mm. Une quarantaine de résidences et de commerces sont susceptibles d'être alimentés en eau potable dans ce secteur.

Comme tout le monde

■ À Saint-Athanase, les dirigeants d'une institution religieuse ou d'une fabrique paieront dorénavant leurs taxes comme tout le monde, pour leurs terrains du moins. Le conseil municipal a en effet adopté une proposition qui était sur la table depuis un certain temps déjà, proposition fixant une compensation pour services municipaux pour un terrain appartenant à une institution religieuse ou à une fabrique.

Le taux de la compensation sera égal au taux de la taxe foncière. Selon la loi sur la fiscalité municipale, les communautés religieuses sont toujours exemptes de taxes pour ce qui concerne leurs résidences.

Dangereux

■ Lors de l'assemblée publique du 3 janvier, les membres du conseil municipal de Saint-Athanase ont remis sur le tapis la question de l'intersection du 3^e Rang et de la Grande Ligne. Depuis le réaménagement de cette portion de route, c'est encore plus dangereux qu'avant. C'est du moins ce que laissent entendre les conseillers.

L'extrémité sud du 3^e Rang débouche en plein dans la grande courbe de la Grande Ligne. Alors quand un automobiliste veut emprunter le 3^e Rang à partir de la Grande Ligne, c'est toujours délicat puisque ceux qui arrivent de Saint-Alexandre le voient au dernier moment. C'est encore plus dangereux quand la chaussée est glissante. En somme, il y aurait des correctifs urgents à apporter. Voilà pourquoi le conseiller Gabriel Dextradeur a proposé que le conseil municipal fasse parvenir une résolution en ce sens aux autorités du ministère des Transports.

Politique de remplacement

■ Les membres du comité consultatif d'urbanisme ont demandé au conseil municipal d'élaborer une politique de remplacement au sein du comité en donnant un mandat de trois ans au lieu de deux ans à ses membres. Le conseiller Gabriel Dextradeur a expliqué qu'en deux ans, les membres du comité commencent seulement à être à l'aise avec les différentes procédures et règlements.

Le conseiller Gaëtan Gagnon a rétorqué que cette argumentation n'était que de la poudre aux yeux. Selon M. Gagnon, les véritables intentions de ceux qui sont favorables à un mandat de trois ans est de protéger Réjean Bessette, qui était un candidat de l'Équipe de la Réalité lors des dernières élections municipales. Le mandat de M. Bessette se termine justement cette année. Les membres du conseil municipal ont finalement décidé de reporter la discussion à une assemblée ultérieure.

Les taxes

■ Les comptes de taxes seront expédiés aux contribuables aux alentours du 17 janvier. Notons en passant qu'à Saint-Athanase, il est possible de payer ses taxes en trois versements si le compte excède \$300. Les contribuables qui se prévalent de cette mesure doivent effectuer leurs paiements le 18 février, le 30 juin et le 30 septembre. Mais en attendant que les chèques parviennent dans les coffres de la municipalité, il y a des dépenses qui doivent être effectuées.

Voilà pourquoi le conseil municipal a autorisé un emprunt de \$50,000, par tranches de \$10,000, à son fonds de roulement. A noter que ces emprunts seront contractés seulement au besoin.

Jean Martin, maire substitut

■ Le conseiller Jean Martin a été désigné par ses confrères maire-suppléant pour les mois de janvier et de février. Par le fait même, M. Martin a été mandaté pour représenter la municipalité à la MRC à la place du maire Bessette.

Le 7 février

■ La prochaine assemblée publique du conseil municipal de Saint-Athanase est prévue pour le lundi 7 février, à 20 heures.

à Iberville

Prochaine séance ordinaire lundi

■ C'est lundi, à 20 heures, que les membres du conseil d'Iberville tiendront leur première séance ordinaire de

sophie GAGNON

1994. En raison de la période de congé du temps des Fêtes, il n'y a en effet qu'une seule séance statutaire à Iberville en janvier, le troisième lundi du mois.

Les taxes: pas avant la fin janvier

■ Même si, en 1994, les Ibervilleois paieront leurs taxes municipales en trois versements plutôt que deux, le premier compte ne sera pas acheminé aux contribuables plus tôt que par les années passées.

«Le processus d'informatisation de l'administration municipale retardera quelque peu la mise à la poste des premiers comptes de taxes, explique Guy Corriveau, trésorier de la municipalité. Si tout se passe comme prévu, l'envoi des comptes devrait se faire dans les derniers jours de janvier. Les gens auront 30 jours après la date de la mise à la poste pour acquitter ce premier versement. Les deux autres suivront à 90 jours d'intervalle.»



Guy Corriveau, trésorier d'Iberville.

**PAYEZ EN
SEPTEMBRE 94
OU
NOUS PAYONS
LA TPS**

**MEUBLES
SÉLECTION Laurent**

100, RUE MOREAU, SAINT-LUC 348-4545 - 658-5754

Élections

■ Soirée d'élection à la MRC ce soir mercredi, le 12 décembre. Le maire d'Iberville, M. Luc Gauthier, devrait accéder au poste de préfet. C'est aussi la journée de l'année où on nomme les représentants du conseil des maires aux différents postes du comité administratif, au bureau des délégués, à l'Office du tourisme et autres.

Logiciels

■ La MRC affectera une somme de \$9,870 pour l'entretien de ses logiciels pour l'assistance d'experts pour leur utilisation.

Inspectrice

■ Le conseil des maires a approuvé l'embauche de Mme Lynda Beauregard

comme technicienne inspectrice pour une période de six mois à compter du 3 janvier.

Essai

■ La fin de la période d'essai de Mme Sophie Maynard au poste d'agente de bureau a été confirmée par le conseil.

Alternative-Logement

■ La MRC a donné son appui au Groupe Alternative-Logement qui réclame du gouvernement fédéral la relance des programmes de soutien à l'habitation coopérative et au logement social.

Delta Biogaz

■ Le projet Delta Biogaz n'est pas mort. Ce projet présenté à la MRC il y a deux ou trois ans, est de construire une entreprise de

traitement des déchets domestiques. Delta Biogaz réunit deux technologies européennes. L'une, allemande, porte sur le tri mécanisé des déchets. L'autre, italienne, vise la digestion anaérobie des déchets organiques. Le digesteur génère du méthane qui est récupéré pour produire de l'électricité.

Une étude d'ingénierie avait conclu à de sérieuses réserves sur ce projet. Lors de la séance du mois de décembre, un résident d'Iberville, M. René Massé, est intervenu à la période de question, se disant représentant en communication pour Delta Biogaz. Il a indiqué qu'un consortium montréalais était prêt à financer 90% du coût du projet. L'entreprise viserait la clientèle des MRC de Napierville, de la Vallée du Richelieu, de Rouville et du Haut-Richelieu. Il a proposé d'organiser une soirée d'information pour présenter le projet aux maires.

Règlement sur l'enfouissement

St-Grégoire va en référendum

La municipalité de Saint-Grégoire-le-Grand ira en référendum. Cinquante citoyens ont signé le registre, le 5 janvier dernier, pour demander à la municipalité

GILLES BÉRUBÉ

la tenue d'un référendum sur le règlement créant une zone pour l'enfouissement de déchets sur une terre du rang du Grand-Bois. Il fallait 28 signatures pour bloquer l'adoption du règlement.

Le débat se poursuit donc. Le référendum se tiendra le dimanche 27 février, indique le maire de Saint-Grégoire-le-Grand, M. André Barrière. Auparavant, la municipalité devra dresser la liste de citoyens habilités à voter. Il s'agit des résidents de la zone concernée et ceux des zones contiguës. En tout, environ 168 citoyens devraient être appelés à trancher le litige.

Par ailleurs, juste avant Noël, la compagnie Centre d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase a déposé une requête en mandamus devant la Cour supérieure. Cette procédure judiciaire vise à forcer la municipalité à lui émettre un permis pour exploiter un site d'enfouissement des déchets.

La cause doit être entendue demain, au palais de justice. Cependant, les avocats de la municipalité ont demandé de reporter la cause jusqu'après le référendum. La municipalité est défendue par la firme Monty Coulombe, de Sherbrooke. Pourquoi Sherbrooke? Parce que c'est de là que vient l'urbaniste de la municipalité, indique le maire.

M. Barrière voit maintenant deux scénarios. D'une part, les citoyens pourraient se prononcer en faveur de l'adoption du nouveau règlement de zonage, donnant ainsi raison au conseil municipal. Dans ce cas, la firme Lebeau ne pourra agrandir son site d'enfouissement du côté de Saint-Grégoire, à moins d'aller dans la petite zone du rang du Grand-Bois.

L'autre possibilité, c'est que les citoyens rejettent le règlement. Dans ce cas, la municipalité n'aura guère d'autre choix que de remettre à la compagnie un certificat de conformité lui permettant d'exploiter un centre d'enfouissement sur le territoire de Saint-Grégoire.

Dans un tel cas, la firme Lebeau devra obtenir son permis d'exploitation du ministère de l'Environnement. Elle devra alors démontrer que les propriétés du site permettent l'enfouissement des déchets sans nuire à l'environnement. Cela suppose la tenue d'une étude du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.



M. André Barrière

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994

A-27

DU CHOIX
VENTE D'INVENTAIRE
DES PRIX

LITS AUTOS

39 po

à partir de 219⁹⁹\$

BASSINETTES
à partir de 129⁹⁹\$

5 MODÈLES
DE FUTONS

à partir de

179⁹⁹\$

LITS «AMISCO»
39 po
à partir de 99⁹⁹\$

POUSSETTES
«PEREGO»
à partir de 169⁹⁹\$

MOBILIERS DE CUISINE
5 MORCEAUX

à partir de

199⁹⁹\$

BANCS DE
CUISINE
à partir de 39⁹⁹\$



MEUBLES L. LAURENT

100, RUE MOREAU
SAINT-LUC

348-5601 • 658-5751



éducation

École professionnelle de Métiers

Des diplômés heureux d'avoir complété 1,800 heures de cours de techniques d'usinage

Nous sommes les élèves du groupe de techniques d'usinage MEQ. Nous sommes étudiants à l'École professionnelle de Métiers depuis le 30 août 1992.

Le 28 janvier 1994, notre groupe terminera sa formation professionnelle de 1,800 heures. Nous l'avons suivie d'une façon intensive, à raison de 6 heures par jour, avec seulement deux semaines de vacances l'été dernier.

Nous avons acquis des compétences pour devenir machinistes: nous avons appris à lire les plans et à réaliser des gammes d'usinage à partir des plans à réaliser, nous avons eu des notions de métrologie et nous avons appris à utiliser des instruments de mesure et de précision, nous avons appris à faire des montages, nous avons appris à travailler avec les machines-outils conventionnelles et nous avons eu des connaissances de base en commandes numériques, ceci en vue de réaliser des pièces, nous avons pu également faire plusieurs pièces différentes au cours de notre formation.

De notre groupe et de la vie de groupe, nous garderons un excellent souvenir. Malgré plusieurs abandons entre le début et le milieu du cours, le groupe a su se tenir, s'entraider et s'encourager.

Notre vie n'a pas été facile: nous sommes de ceux qui ont vécu l'époque de la construction qui a amené les multiples changements, que ce soit du côté physique, à cause de la modification de l'ordre des modules du programme, ou à cause du grand nombre de pro-

fesseurs... Mais quand le groupe se tient et s'encourage, c'est plus facile de passer au travers!

Les techniques d'usinage font partie des métiers non traditionnels. Dans notre groupe, il y avait deux filles: Annie Meunier et Annie Thériault. «Nous gardons un bon souvenir de l'atmosphère de l'école et de la bonne entente qui règne entre les élèves, entre les gars et les filles...»

Nous allons, de plus, faire un stage du 17 janvier au 28 janvier 1994. Chacun d'entre nous avait à faire des démarches pour trouver son stage. Ceci avait pour but de nous familiariser avec la recherche d'emploi, cours que l'on a reçu à l'intérieur du programme.

Presque tous ont déjà trouvé leur stage; seulement un stage reste à confirmer. Ce stage nous permettra de mettre en pratique les connaissances que nous avons acquises au fil des semaines de cours. Chacun de nous espère que ce stage débouchera sur un emploi.

Les employeurs qui sont intéressés à utiliser nos connaissances de finissantes et finissants comme stagiaires ou comme employés, sont priés de communiquer avec l'École professionnelle de Métiers, au numéro de téléphone (514) 347-3797.

Alain, Denis, Danny, Annie, Sylvain, Grégory, Annie, Stéphane.

Quelques mots du personnel de l'EPM...

«Dans l'ensemble, ça été un bon groupe. On a pu suivre l'évolution positive de ce groupe au fil des mois malgré toutes les embûches que l'on a rencontrées.» (Yvon Thibodeau, professeur)

«Je vous souhaite la meilleure des chances dans votre nouvelle carrière.» (Denis Charland, professeur)

«On a du regret de les voir partir...» (Pierre Demers, magasinier)

«Que votre réussite soit à l'image de votre travail, de votre motivation et de vos talents...» (Pierre Gilbert, directeur-adjoint)



Dans l'ordre habituel: Annie Thériault, Denis Dupont, Stéphane Daneau, Sylvain Ahar, Annie Meunier, Danny Carroll, Alain Plamondon et Grégory Bessette. André Chalifour n'apparaît pas sur cette photo. En ce début d'année 1994, ils sont prêts à occuper des emplois de machinistes sur le marché du travail.

Perdez de 16 à 35 livres en 2 mois... et devenez en pleine forme

AVEC LE PROGRAMME "DIÈTE et EXERCICES"

AUCUN RÉGIME NE PEUT FONCTIONNER SANS L'EXERCICE PHYSIQUE

COUPON RABAIS

30⁰⁰\$

sur inscription effectuée avant le 14 Janvier 1994

DÉTAILS DU P.A.N.

- Trois repas complets par jour et une collation le soir.
- Basé sur le Guide Alimentaire Canadien
- Pas de nourriture en sachet
- Le menu est conçu pour les gens occupés et actifs
- Renforcer et raffermir de partout
- Excellent pour la cellulite
- Diminue le cholestérol
- Régularise la pression artérielle
- Atténue le stress
- Augmentation du métabolisme de base
- Plusieurs médecins recommandent notre plan
- Plan de 8 semaines qui changera votre vie
- Régime de maintien inclus
- Instructeur privé à chaque cistite au centre
- Menus et recette dans un guide pratique
- Cassette vidéo pour explications

ON VOUS RENCONTRE 3 FOIS/SEM. C'EST TRÈS MOTIVANT



921, boul. du Séminaire Nord (face à l'hôpital, à côté de la S.A.Q.)
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-4838

LES PROCHAINS PROGRAMMES DÉBUTENT LES 17 ET 24 JANVIER 94 SELON LA SUCCURSALE

Des centaines et des centaines de témoignages...



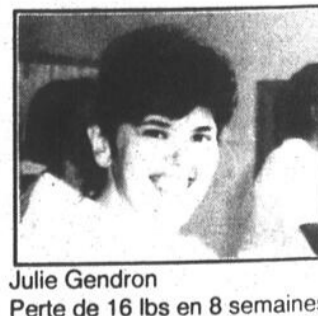
Huguette Werbrouk
Perte de 21 lbs en 8 semaines



Michel Duquette
Perte de 35 lbs en 8 semaines



Jean-Guy Steben
Perte de 26 lbs en 8 semaines



Julie Gendron
Perte de 16 lbs en 8 semaines

Pour vivre mince et en santé...



SYLVIE LECLAIR M.Ps.,
psychologue

Membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec

- Évaluation psychologique
- Psychothérapie

900, boul. du Séminaire, bureau 400
Saint-Jean-sur-Richelieu

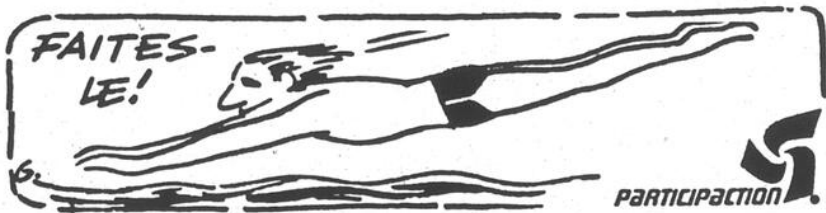
346-9819

Blainville 433-7219	Val-d'Or 824-4444	Beauport 666-6670	St-Georges 227-3737	St-Jean 359-4838	Montréal 723-0111	St-Hyacinthe 778-5757
St-Jérôme 438-2655	St-Eustache 974-7494	Gatineau 643-3836	Châteauguay 691-0036	Terrebonne 471-7881	Laval 686-4313	Franchise disponible 979-3613



Remise de Méritas

Mme Monique Lapiere, directrice-adjointe pédagogique et F. Gilles Paquette, directeur-adjoint au deuxième cycle, étaient très fiers de ces trois élèves de cinquième secondaire: Raphaël Martin, Caroline Fortin et Michèle Beauvolk. Ces méritants et ces méritantes du groupe 54 se sont vus décerner une médaille pour la première étape de leur dernière année à l'école secondaire Marcellin-Champagnat.



L'ANGLAIS À LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES

PROGRAMME D'ANGLAIS

FORMULE: Petites équipes de même niveau (6 à 8 personnes)

DURÉE: 15 semaines (45 heures) soir ou samedi

DÉBUT: Mi-janvier 1994

BUT: Base solide pour fonctionner en milieu de travail anglophone (téléphone, réunions, vente, relations humaines et actualité)

Coût 350\$

INCLUS:

- Matériel didactique
- Taxes
- Reçu officiel pour fins d'impôt
- Attestation de fin de programme

Aussi disponible

- Programme pour enfants de 4e année et plus

**CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER**

Pour inscriptions:
359-7000

Membre de l'association québécoise des entreprises privées de formation de la main d'oeuvre.

VENTE ÉPÉURANTE

UN SEUL RABAIS

35%

SUR TOUT L'INVENTAIRE

les ameublements
BOUCHREUIL

FERMÉ LE LUNDI

2, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu, tél.: 347-0331



Arlequin à Marcel-Landry

Le jeudi 9 décembre, les élèves de la polyvalente Marcel-Landry ont pu se divertir, durant la moitié de la cinquième jusqu'à la fin de la sixième période, en regardant une pièce de théâtre présentée par la troupe «Le théâtre du soleil levant» qui s'intitule Arlequin serviteur de deux maîtres. Les élèves de cinquième secondaire ont eu la chance de voir cette pièce pour la saison culturelle. Comme le dit très bien le titre, Arlequin était serviteur de deux maîtres, les maîtres n'avaient aucune idée de la surprise qui les attendait!

Cette excellente pièce écrite par Carlo Goldoni et mise en scène par Danielle Zana, nous a fait connaître le talent de quelques comédiens et comédiennes. En fait ces talentueux et jeunes acteurs et actrices nous ont démontré leurs habiletés dans chacun de leur rôle. Arlequin, qui est en fait le personnage principal, a été magnifiquement joué par Charles-Éric Latour, Charles-Éric était merveilleux dans ce rôle, on peut dire qu'il avait l'air d'avoir une grande

facilité à se mettre dans la peau de ce personnage unique. Pantalon, qui est le père de Clarisse, est joué par la comédienne et la réalisatrice Danielle Zana. Danielle nous a démontré son habileté à bouger sur la scène et à manier ses vêtements avec précision.

Sylvio, fiancé de Clarisse, est interprété par Serge Cambronne. Serge doit avoir une excellente mémoire, car il joue aussi le rôle de Florindo, deuxième maître d'Arlequin et fiancé de Béatrice. Le docteur, père de Sylvio, est incarné par Pascal Brisette. Pascal doit avoir, lui aussi, une grande facilité à manier ses textes sans les mélanger, car il joue aussi le rôle de Brighella, qui est, dans la pièce, un charmant cuisinier. Béatrice, qui est la soeur de Frédéric Mastroni Durant, maître d'Arlequin et fiancée de Florindo, est interprétée par Annie Bienvenue. Clarisse, fiancée de Sylvio et fille de Pantalon est incarnée par Marie-Hélène Bibeau. Sméraldine, la dame de compagnie de Clarisse, amoureuse de

Arlequin, est jouée par Marie-Pierre Genest. Les magnifiques costumes portés par ces fabuleux comédiens ont été conçus et réalisés par Charles-Éric Latour (Arlequin) et Nathalie Brousseau.

Ce canevas est interprété par cette troupe depuis trois belles années. Cette production a été inspirée de la commedia dell'arte alors, tout comme la commedia, elle se joue avec des masques. Le port des masques est beaucoup plus difficile pour les comédiens, car lorsqu'il s'agit de bouger, il ne faut surtout pas trébucher! Les comédiens apprennent à se déplacer en faisant comme s'ils n'en avaient pas.

Pour cette saison culturelle, les étudiants de Marcel-Landry ont la chance de voir deux pièces de théâtre durant l'année pour la modique somme de cinq dollars. Arlequin, serviteur de deux maîtres était la première de ces pièces. Plus tard dans l'année, ils pourront voir l'autre spectacle, qui sera sûrement aussi extraordinaire et fascinant que le premier.

À la sortie de l'auditorium, je me suis faufilée dans la foule pour aller voir un groupe de jeunes qui s'était rassemblé pour parler de cette pièce. Lorsque je suis arrivée à eux, je leur ai demandé ce qu'ils pensaient de la pièce. Ils m'ont tous répondu en même temps qu'ils l'avaient adorée et que s'ils pouvaient la revoir une seconde fois, ils le feraient avec un énorme plaisir.

Pour terminer, si vous n'êtes pas finissants et que vous êtes encore à Marcel-Landry l'an prochain, ne manquez pas la chance d'acheter vos billets pour cette activité.

Caroline Cloutier

Choisir ses résolutions

À la fin d'une année, plusieurs souhaitent améliorer leur vécu. Le système des résolutions a été créé pour perfectionner ceux qui le désirent vraiment. Cet article vise à encourager les bonnes volontés en donnant quelques exemples de résolutions pour le nouvel an.

Les collectionneurs d'échecs devraient se résoudre à substituer ces fiascos en prenant le temps d'ouvrir leurs livres et d'en prendre connaissance plutôt que de les retrouver au fond de la case en juin. Ceux qui ont les doigts jaunes et les poils du nez entièrement brûlés, devraient, pour la nouvelle année attendre une nouvelle repousse nasale et désinfecter ces doigts jaunés avant d'entreprendre l'achat d'un nouveau paquet de cigarettes.

L'année 1994 est l'année de la santé.

Ces dépendants de la poutine devraient se tenir au courant des repas-santé que la cafétéria nous offre. Pour ceux dont l'amour signifie «il faut changer de moitié le plus souvent possible» devraient s'établir une échelle de durée un peu plus longue. Connaître le nom de famille de votre tendre moitié et peut-être même rencontrer ses parents pourrait s'avérer un objectif intéressant pour certains.

Choisir et respecter une résolution est tout un art. Chaque personne a une personnalité unique qui demande toujours un peu d'amélioration. Alors cette année, misez juste sur une résolution convenable.

Annie Messier et

Fannie Laroche

SPECIAL

HIVER 94

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

ABONNEMENT ANNUEL À PARTIR DE:

1795\$ par mois

PAYABLE MENSUELLEMENT

EN PLUS: RABAIS DE 105⁰⁰⁰ SUR ADHÉSION INITIALE

FONDÉE EN 1985

13 SUCCURSALES
18.000 MEMBRES
UNE ENTREPRISE MUSCLÉE

CONCEPT Nautilus

921, boul. du Séminaire Nord
(face à l'hôpital, à côté de la S.A.Q.)
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-4838

Blainville 433-7219	Val-d'Or 824-4444	Beauport 866-6670	St-Georges 227-3737	St-Jean 359-4838	Montréal 723-0111	St-Hyacinthe 778-5757
St-Jérôme 438-2655	St-Eustache 974-7494	Gatineau 643-3836	Châteauguay 691-0036	Terrebonne 471-7881	Laval 686-4313	Franchises disponibles 979-3613

MAINTENANT À ST-JEAN

Jamais moins de 2,000\$

LUNETTERIE NEW LOOK

L'AVANTAGE DE CHOISIR
Profitez du «2 pour 1» sans restriction et bénéficiez de 1 mois pour vous procurer la deuxième paire.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLETES VERRES ET MONTURES POUR LE PRIX D'UNE.
Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

ST-JEAN
949, boul. du Séminaire nord
(voisin du Jean Coutu)
348-1155

SPECIAL D'OUVERTURE
30\$
• Non encaissable en argent
• Valide jusqu'au 31 janvier 1994 à l'achat d'une paire de lunettes complète
• Un coupon par achat

LUNETTERIE NEW LOOK



CHEZ BRAULT & MARTINEAU ILS ONT VRAIMENT LES MEILLEURS PRIX!

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT NI INTÉRÊT avant OCTOBRE 1994*



RÉFRIGÉRATEUR 18 PI CU.

- Roulettes ajustables
- Tiroir à viande à température contrôlée
- Porte au fini texturé réversible

Service et livraison gratuits



CONGÉLATEUR 10 PI CU.

- 1 panier
- Contrôle de température

Service et livraison gratuits



LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ

- Cuve en polymère de longue durée
- Contrôle à cadran
- 2 niveaux d'eau

Service et livraison gratuits



Danby HUMIDIFICATEUR

- Capacité de 6 gallons
- Humidistat
- Roulettes

Service et livraison gratuits



ÉPURATEUR D'AIR ÉLECTRONIQUE

- Enlève jusqu'à 95% des impuretés
- 3 vitesses

Service gratuit



FOUR ENCASTRÉ 30 PO

- Autonettoyant
- Minuterie avec mise en marche différée

Service et livraison gratuits



LAVEUSE

- 6 cycles
- 3 sélections de température

SÉCHEUSE

- 4 cycles
- 3 sélections de température

Service et livraison gratuits

BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

POINTE-AUX-TREMBLES
12605, Sherbrooke est
(Près de Tricentenaire)
Tél.: 640-6446

BROSSARD
8220, Boul. Taschereau
(Coin Pelletier)
Tél.: 465-5544

LASALLE
1130, Dollard
(Près du boul. de La Verendrye)
Tél.: 364-6110

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, Boul. Des Sources
(Sortie 55, Transcanadienne)
Tél.: 685-3572

ST-LEONARD
6875, Jean-Talon est
(Près des Galeries d'Anjou)
Tél.: 254-9455

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar. 9h à 18h
Mer.-Jeu.-Ven. 9h à 21h
Sam. 9h à 17h
Dim. 12h à 17h

LONGUEUIL
3245, Chemin Chambly
(Coin Roberval)
Tél.: 679-1260

LAVAL
1770, Boul. Des Laurentides
(Coin St-Martin)
Tél.: 667-3210

HULL
217, Montcalm
(Coin St-Joseph)
Tél.: (819) 771-6611

ROCK FOREST
4275, Boul. Bourque
(Coin Grégoire)
Tél.: (819) 562-4242

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 octobre 1994.

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU





De gauche à droite, rangée du bas: Denise Desrosiers-Larocque, Lucille Fallon, Louise Cléroux; rangée du haut: Lionel Pinard, Isabelle Canache et Céline Lacouture.

De la visite!

Peu avant les vacances de Noël, la bibliothèque recevait la visite de six personnes impliquées bénévolement dans leur milieu. Elles ont témoigné de leur engagement. La vingtaine d'élèves présents ont été touchés par ces expériences humaines variées. Céline Lacouture, Lucille Fallon et Louise Cléroux, du Centre de partage

johannais; Isabelle Canache, étudiante à la polyvalente Armand-Racicot; Lionel Pinard, enseignant et Denise Desrosiers-Larocque sont la preuve vivante que le partage, le don de son temps et de son cœur apportent l'harmonie autour d'eux et en eux. Merci pour leur présence et leur témoignage!

Histoire de rire... en janvier

Pour démarrer l'année 1994 du bon pied et avec le sourire, la bibliothèque organise des activités spéciales sous le signe de l'humour en janvier.

* Concours de caricatures: les élèves qui ont du talent pour se moquer, mais gentiment, des événements de l'actualité, des circonstances comiques de tous les jours, de certains défauts de leurs parents, amis, profs, ou même de leurs vedettes préférées ne doivent pas hésiter à venir afficher sur le babillard de la bibli leurs oeuvres drôles.

À respecter: ne pas dépasser un format de feuille 8 1/2 x 11, ne pas être vulgaire, être facile à comprendre (s'il le faut, écrire quelques mots pour nous aider à interpréter la caricature). Évidemment, l'auteur ne doit pas oublier de bien identifier son nom et son groupe. Il est possible de participer le nombre de fois qu'on le désire.

La date limite de participation est le 31 janvier, avant 11h35. À gagner: des lotos-Bouthillier et un cadeau surprise qu'on peut venir admirer à la bibli...

* Concours d'humoristes amateurs: concours s'adresse à ceux et à celles

qui aiment raconter des histoires drôles, qui ont le don d'imiter des gens connus (de l'école, du milieu artistique ou sportif, etc.), qui ont le goût de monter un sketch comique... bref, il y a place à l'imagination en autant qu'elle nous fasse bien rigoler.

À respecter: s'inscrire à la bibli avant le 14 janvier, donner les détails de sa présentation à Viviane avant le 21 janvier, ne pas dépasser 5 minutes lors de la présentation, ne pas être vulgaire.

Le spectacle aura lieu le 25 janvier sur l'heure du dîner. À gagner: des lotos-Bouthillier et un livre d'histoires comiques.

* Visite d'un humoriste: un jeune comique fraîchement sorti de l'école nationale de l'humour viendra nous rencontrer pour nous faire connaître les qualités essentielles à posséder ou à développer et les études à entreprendre pour envisager une carrière d'humoriste. Peut-être nous donnera-t-il quelques trucs ainsi qu'un aperçu de son talent? Ce sera à ne pas manquer. Nous confirmerons sous peu le nom de cet invité mystère ainsi que la date de sa venue.



Pour les familles moins fortunées

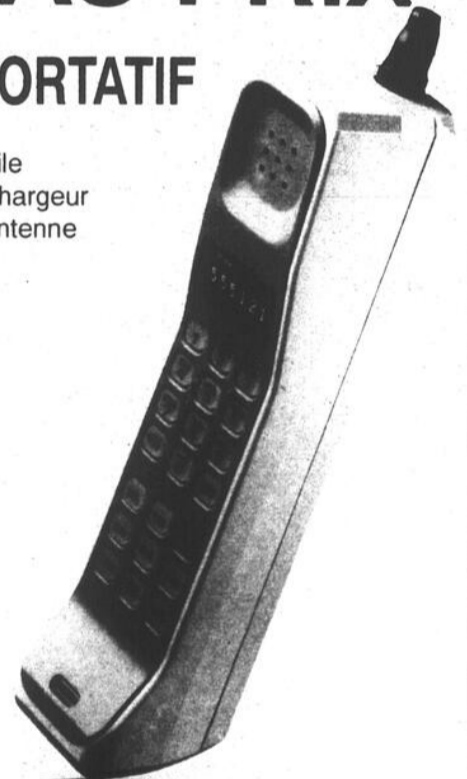
Le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR) a distribué dans onze écoles les recettes d'une vente d'agendas auprès de ses membres. Dans chacune des écoles, une somme de \$100 a été remise à quelques familles moins fortunées. Une de ces

remises a été faite à l'école Saint-Eugène. Sur la photo: l'enseignante Nicole Scott et ses élèves, Annette Bourgault, animatrice de pastorale, Yves Landry, agent d'information du SEHR, et Jacinthe Côté, présidente du syndicat. (Photo Jacques PAUL)

CELLULAIRES AU PLUS BAS PRIX*

TRANSPORTABLE

PORTATIF



- Pile
- Chargeur
- Antenne

- Mémoire de 30 numéros
- Indicateur d'appels
- 3 watts

99\$

169\$

HÉBERT & GOUIN
Audio-vidéo-communications

* Basé sur un terme de 12 mois pour un nouvel abonné, service argent minimum.

391, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-5210

Bell Mobilité
agent cellulaire autorisé

Changement de nom à Landry: on consultera

Les commissaires de la Commission scolaire d'Iberville ont ajouté,

Michel PHANEUF

lundi dernier, certaines précisions à leur résolution changeant le nom de la polyvalente Marcel-Landry pour celui d'École secondaire Marcel-Landry.

Au lieu de décréter le changement pur et simple du nom de l'école, cette résolution adoptée à l'unanimité le 13 décembre dernier, aurait dû être perçue comme une intention d'amorcer le processus de consultation devant mener au

Chagnon à l'Éducation

C'est un homme issu des commissions scolaires qui prend la tête du ministère de l'Éducation. Jacques Chagnon, 41 ans, a été président de la Régionale de Chambly et président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec avant d'être élu député libéral du comté de Saint-Louis en 1985.

Il succède à Lucienne Robillard qui venait tout juste avant les fêtes de tenir une consultation publique sur des propositions de réforme de l'enseignement primaire et secondaire. Elle avait mis de l'avant une réforme de l'enseignement collégial qui doit entrer en application à la rentrée de 1994.

Tout jeune, M. Chagnon a été élu commissaire à la commission scolaire Saint-Exupéry (Boucherville) en 1975 et a siégé aussi au conseil de la Régionale de Chambly. Il a d'ailleurs assumé la présidence du conseil de cette régionale, entre 1981 et 1985. De 1982 à 1985, il a été président de la Fédération des commissions scolaires avant de faire le saut en politique provinciale.

changement de nom. Les différentes instances concernées seront donc consultées, a-t-on répondu à une représentante du conseil d'orientation de l'école venue poser quelques questions à ce sujet.

La garderie à NDL fermée pour l'année

Toujours déficitaire après une nouvelle période

d'essai d'octobre à décembre 1993, la garderie de l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Iberville a fermé ses portes le 21 décembre dernier. Cette fermeture a été effectuée conformément à la résolution

adoptée par le Conseil des commissaires stipulant l'interruption du service en cas de déficit. Même si elle devrait normalement restée fermée jusqu'à la fin de la présente année scolaire, la garderie à NDL n'en

cesse pas pour autant ses activités pour toujours. Comme l'a indiqué le directeur des Activités éducatives, M. Denis Bergeron, une analyse complète de la situation sera déposée au Conseil à l'assemblée du 24

janvier prochain, en même temps que la politique de garde en milieu scolaire de la Commission. À la lumière de cette analyse, on proposera des mesures visant à assurer la viabilité et la rentabilité du service.

NOTRE VENTE DE JANVIER SE POURSUIT...

MITSUBISHI



CS29EX1
TÉLÉCOULEUR 29 PO
STÉRÉO MONITEUR

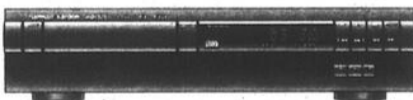
- Télécommande unifiée (télé-vidéo)
- Prise
- Haute fidélité

799\$

BASE INCLUSE

CHAÎNE STÉRÉO HI-FI harmon/kardon

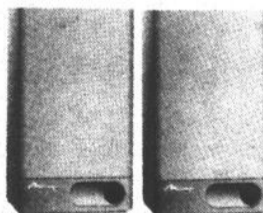
• Récepteur harmon/kardon avec syntonisateur digital



• Lecteur au laser programmable harmon/kardon

L'ensemble **1449\$**

• Haut-parleurs



MITSUBISHI

VIDÉO VHS
4 TÊTES HI-FI STÉRÉO



(Photo similaire)

HS-U48

- Télécommande universelle
- Ralenti ultra net
- Chargement central de la cassette

444\$

QUANTITÉ LIMITÉE

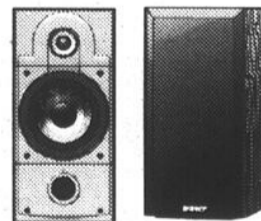
CHAÎNE STÉRÉO HI-FI NAD



• Récepteur stéréo de 80 watts

• Télécommande unifiée avec syntonisateur digital

• Lecteur au laser programmable par télécommande



• Haut-parleurs



L'ensemble

1199\$

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears vente d'entrepôt en vigueur du 13 au 19 janvier 1994 et insérée dans «Le Canada Français» du 12 janvier 1994, veuillez noter qu'en page 1, les pantalons en laine pour femmes, offerts à 14,99\$, ne sont pas disponibles pour cette réclamation. Également dans cette circulaire en page 2, l'humidificateur «Kenmore» 11 6 gallons impériaux no 29976 n'est malheureusement plus disponible dans nos magasins et aucune commande ne sera acceptée.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

HÉBERT & GOUIN

Audio-vidéo-communications



391, boul du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-5210

Lundi prochain

Claude Bachand prépare sa rentrée parlementaire

Comme ses 53 autres collègues du Bloc québécois et les 295 parle

marc-o. TRÉPANIÉ

mentaires fédéraux, le député du comté de Saint-Jean, Claude Bachand, fera sa rentrée officielle à la Chambre des Communes lundi prochain, le 17 janvier.

«En quittant mon comté pour siéger à Ottawa, je trouve que je m'expatrie», déclare celui qui s'en va, avec sa formation, exercer «le vrai pouvoir» québécois dans la capitale fédérale.

Ce «vrai pouvoir», un slogan matraqué aux électeurs pendant toute la campagne électorale, le député Bachand le définit comme «l'ouverture d'un deuxième front» pour défendre les intérêts du comté au cœur du processus décisionnel.

Sur le plan personnel, il estime que le vrai pouvoir repose sur la personnalité du député dans l'exercice de son mandat.

«Je pars à Ottawa avec l'esprit guerrier pour me battre pour mon comté», dit celui qui assumera aussi aux Communes le rôle de critique de l'opposition officielle aux Affaires indiennes et du Nord canadien.

Si son bureau lui a été assigné depuis quelques semaines, au 254 de l'édifice Weellington,



Élu le 26 octobre, Claude Bachand a été assermenté le 15 novembre. Le jour de son assermentation (notre photo) à Ottawa, Mme Jeannine Servant, adjointe de direction du Sergent d'armes, lui agrafe l'épinglette réservée aux membres de la Chambre des communes.

M. Bachand ne savait toujours pas lundi à quel endroit il serait assis au sein de l'enceinte parlementaire.

Il devrait en être informé cette semaine alors qu'il participe hier (mardi) et aujourd'hui au caucus préparatoire à cette première session parlementaire. Jeudi, une séance de formation portant sur la pro-

cedure parlementaire est prévue pour tous les nouveaux députés.

M. Bachand n'a pas encore élu domicile dans la région de la capitale fédérale. Lorsqu'il doit être à Ottawa, il loge du côté québécois, dans des hôtels de Hull ou de Gatineau.

Lors des périodes de session parlementaire,

M. Bachand sera à Ottawa du lundi au jeudi. Il sera de retour dans le comté le vendredi.

Luc Lippé, l'un de ses deux attachés politiques, sera son adjoint à Ottawa tandis que le travail d'adjoint de comté a été confié à son autre attachée politique, Roseline Savard. La secrétaire du bureau de comté est Marie Vincelle.

Infrastructures: Bachand attend d'en savoir plus!

À l'instar de ses concitoyens, le député fédéral de Saint-Jean, Claude Bachand, est dans l'attente de connaître les modalités du programme d'infrastructures du gouvernement Chrétien.

marc-o. TRÉPANIÉ

«Tant qu'on ne connaîtra pas le type de projets admissibles au programme d'infrastructures, ça ne donne rien de demander aux municipalités du comté de soumettre une liste formelle de projets», déclare le député du Bloc québécois.

«Est-ce que le prolongement de l'autoroute 35 sera admissible? Les centres culturels, les arènes ou les hôtels de ville le seront-ils? La seule chose qu'on sait pour le moment, c'est qu'il y aura une grille d'analyse qui devrait être connue à la fin de janvier», dit-il pour illustrer les inconnus qui entourent les modalités du programme d'infrastructures.

tures.

Dans ce contexte, autant il ne presse pas les municipalités à lui soumettre une liste de projets à défendre, autant il attend avant de demander à ses homologues provinciaux, Michel Charbonneau (St-Jean) et Yvon Lafrance (Iberville), de tenir une rencontre conjointe pour déployer une approche de concertation dans ce programme.

D'autre part, M. Bachand déplore l'attitude du ministre Marc-Yvan Côté qui a parlé du «vrai pouvoir» en annonçant la construction du Centre des congrès de la ville de Québec.

«Je ne pense pas qu'il soit de bon ton de s'obstiner avec le vrai pouvoir dans tous les dossiers. Dans le cas du Centre des congrès du Québec, tout le monde aura remarqué qu'il s'agissait d'une annonce qui ressemblait plus à un octroi très discrétionnaire qu'à un projet subventionné selon des critères spécifiques», souligne-t-il.

La réflexion de Lafrance

«De la bouillie pour les chats!»

- Michel Blondin

Entre leurs querelles intestines qui mobilisent passablement de leurs énergies, les péquistes du comté d'Iberville

marc-o. TRÉPANIÉ

n'en oublient pas pour autant de jeter, à l'occasion, un oeil sur ce qui se passe dans le camp libéral.

C'est ainsi que l'un des candidats à la course à l'investiture péquiste, Michel Blondin, a décidé de réagir à la suite d'un article du CANADA FRANÇAIS relativement à la réflexion du député libéral Yvon Lafrance qui s'interroge sur son avenir politique.

«Toute cette histoire de réflexion, c'est de la bouillie pour les chats. Le député Lafrance est un homme très fédéraliste et son problème actuel n'a rien à voir avec les questions constitutionnelles», déclare Michel Blondin.

Il estime que le noeud du problème du député Lafrance a plutôt rapport aux questions de leadership. Il rappelle que le député d'Iberville s'était rapidement engagé derrière la candidature avortée du ministre Gerald Tremblay dans la course à la chefferie libérale.

«M. Lafrance a donné un appui très prématuré à Gerald Tremblay. Il s'est coulé avec ses positions trop rapides lorsque Daniel Johnson s'est retrouvé



Michel Blondin du PQ Iberville estime que la question du leadership explique les hésitations à se représenter du député libéral Yvon Lafrance.

tout seul en selle. De là son véritable problème. Il ne peut espérer prendre du galon avec un chef dont il ne voulait pas», ajoute M. Blondin.

«Quant au reste, conclut M. Blondin, je ne pense pas que les électeurs vont prendre au sérieux ses pseudo-réflexions sur la question constitutionnelle.»

DANSE AÉROBIQUE STEP REEBOK



STEP REEBOK
69\$ 1 fois/sem./119\$ 2 fois/sem.
(TAXES INCLUSES)

SESSION "HIVER 94"
Débute la semaine du 17 janvier
POUR 12 SEMAINES

Coût:
Danse
aérobique
et
body
design
54\$ 1 fois/sem.
(taxes incluses)
89\$ 2 fois/sem.
(taxes incluses)

- cours le jour et le soir
- salle moderne et privée
- professeurs très qualifiés
- casiers, douches, saunas, etc.

AUSSI: COURS POUR ENFANTS
44\$ 1fois/sem. (taxes incluses) 10 semaines
BALLET-JAZZ 5 à 8 ans
KARATÉ OU 9 à 12 ans
INITIATION à la DANSE 3 et 4 ans

CONCEPT
Nautilus

921, boul. du Séminaire Nord
(face à l'hôpital, à côté de la S.A.O.)
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-4838

15830017.L
NAUT 15

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT PAR TÉLÉPHONE

Blainville 433-7219	Val-d'Or 824-4444	Beauport 666-6670	St-Georges 227-3737	St-Jean 359-4838	Montréal 723-0111	St-Hyacinthe 778-5757
St-Jérôme 438-2655	St-Eustache 974-7494	Gatineau 643-3836	Châteauguay 691-0036	Terrebonne 471-7881	Laval 686-4313	Franchise disponible 979-3613

Congrès spécial du conseil central

Le conseil central du Haut-Richelieu de la CSN tiendra un congrès spécial le vendredi 28 janvier prochain pour trancher la question de sa dissolution.

louise BÉDARD

Dans une lettre adressée aux syndicats affiliés, le président du conseil central, Daniel Charrette, leur demande de tenir d'ici le congrès des assemblées générales sur le sujet.

Les participants au congrès régulier du 19 novembre dernier ont voté une résolution recommandant aux syndicats membres la dissolution du conseil central. Depuis plusieurs années, le conseil central n'est plus en mesure d'assumer son rôle de leader et de représentation des syndiqués dans la région, rappelle M. Charrette. La petite taille du conseil mais aussi le peu d'implication des membres sont les causes du problème.

Ainsi les syndicats affiliés sont invités à consulter leurs membres sur l'avenir du conseil central. Tous les membres de l'exécutif du conseil central incluant le président ont annoncé, dès le mois de septembre dernier, qu'ils avaient l'intention de quitter leur poste.

L'exécutif croit qu'il est préférable que les syndicats se joignent à d'autres conseils centraux, soit celui du Montréal métropolitain pour les syndicats de la ceinture de la rive sud et de Chambly, celui de Granby pour le syndicat de Bedford et enfin, le conseil central du Richelieu-Yamaska pour les autres dont la majorité des membres sont à Saint-Jean.

Cette relocalisation des syndicats de la région n'éliminerait pas la possibilité d'un regroupement éventuel en Montérégie qui pourrait comprendre l'intégration des syndicats du Conseil central de Montréal qui sont sur la rive sud et ceux qui s'ajouteraient avec la dissolution du conseil central de Saint-Jean, conclut le président Charrette.

Iberville

Ateliers pour les analphabètes

Le Centre d'action bénévole d'Iberville offrira prochainement des périodes de formation pour les personnes qui éprouvent des difficultés à lire et à écrire ou qui désirent améliorer leur français écrit.

Les ateliers de français de base et de calcul sont gratuits et se déroulent au Centre, le jour et le soir. De plus, un service de jumelage (un formateur et un apprenant) est offert et les cours se tiennent selon la disponibilité des participants. Afin d'être en mesure de répondre à la demande, les responsables du Centre d'action bénévole d'Iberville sont présentement à la recherche de bénévoles.

Les personnes qui désirent vivre une expérience humaine enrichissante et qui possèdent une solide base en français sont invitées à partager leurs connaissances. Elles seront alors jumelées à un apprenant qui éprouve des difficultés à lire et à écrire.

Les personnes qui désirent en savoir davantage sur les périodes de formation ou qui désirent s'impliquer comme bénévoles sont invitées à contacter Mme Carole Bégin, au 347-1172.



Centralde

ERRATUM

Veuillez vous reporter à l'annonce de HEBERT-GOIN parue le mercredi 5 janvier en page A-19 et prendre note que l'on aurait dû lire la mention:

«Avec contrat de 12 mois pour tout nouvel abonné. Frais d'activation et frais annuels en sus et sur approbation de crédit»

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour tous les inconvénients occasionnés par cette omission.

Le programme EXTRA au service de l'environnement

Le ministère de l'Environnement du Québec invite les organismes sans but lucratif à utiliser le volet environnemental du programme «Expérience de travail» (EXTRA).

Ce programme vise à ce que des personnes sans emploi et aptes au travail s'engagent dans la réalisation de projets ayant un impact direct sur l'environnement.

En plus de l'aide financière pour défrayer le salaire des travailleurs, les organismes dont les projets sont acceptés sont également susceptibles de recevoir une subven-

tion pour les dépenses de fonctionnement de ces projets.

Le ministère de l'Environnement administre le volet environnemental du programme EXTRA depuis 1987. Au cours des six dernières années, il a versé plus de \$1,5 million en aide financière. Le budget disponible pour l'exercice financier en cours est de \$500,000.

Le ministère a informé directement quelque 650 organismes sans but lucratif de l'existence du programme. Il a aussi invité

les conseils régionaux de développement et les conseils régionaux de l'environnement à offrir leur soutien aux organismes de leur région dans l'élaboration, la présentation et le suivi des projets à caractère environnemental.

Les formulaires de présentation de projet sont disponibles dans les directions régionales du ministère de l'Environnement et dans les centres de Travail-Québec. Il est possible d'obtenir plus de renseignements sur le programme en appelant au 1-800-561-1616.

PROMOTION MATELAS CHIROPÉDIQUES MATELAS

MATELAS

PROMOTION MATELAS CHIROPÉDIQUES MATELAS

PATÈRE GRATUITE

AVEC ACHAT DE 300\$ ET PLUS

VENTE DE JANVIER

SUPER-VENTE

des prix à vous faire rêver

MOITIÉ PRIX

MOITIÉ PRIX

JUSQU'AU 29 JANVIER 1994

EXTRA SPÉCIAL

Base de lit en métal sur roulettes ajustable pour les 39" - 54"

19.95 \$

PAYEZ ET EMPORTEZ

OU

NOUS VOUS LIVRONS À DOMICILE LIVRAISON EN SUS PARTOUT DANS LA RÉGION

MATELAS CONVENTIONNEL À PARTIR DE

89\$ SIMPLE

119\$ DOUBLE

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF AU QUÉBEC

du fameux matelas

CHIRO-D'OR®

25 ANS DE GARANTIE

FABRIQUÉ AU QUÉBEC

TPS incluse

		15 ANS		DÉTAIL		PROMOTION			
FERME	CHIRO ROYAL	MATELAS	290 \$		145 \$				
		ENSEMBLE	480 \$		240 \$				
	DOUBLE	MATELAS	400 \$		200 \$				
		ENSEMBLE	630 \$		315 \$				
EXTRA-FERME	QUEEN	MATELAS	480 \$		240 \$				
		ENSEMBLE	760 \$		380 \$				
	KING	MATELAS	750 \$		375 \$				
		ENSEMBLE	1290 \$		645 \$				
EXTRA-FERME	CHIRO D'OR	MATELAS	400 \$		200 \$				
		ENSEMBLE	630 \$		315 \$				
	DOUBLE	MATELAS	480 \$		240 \$				
		ENSEMBLE	790 \$		395 \$				
EXTRA-FERME	QUEEN	MATELAS	590 \$		295 \$				
		ENSEMBLE	960 \$		480 \$				
	KING	MATELAS	990 \$		495 \$				
		ENSEMBLE	1500 \$		750 \$				

Découvrez notre nouveau matelas «NOBLESSE» super moelleux

L'OCCASION DE L'ANNÉE

MATELAS

MICHEL MERCIER

NEGOCIANT (GROS & DETAIL)

133, BOUL. SAINT-LUC, SAINT-LUC

349-5828 - 348-1011

PROMOTION CHIROPÉDIQUES

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994 A-35

GRANDE VENTE FIN DE SAISON

DÉBUTANT AUJOURD'HUI
MERCREDI LE 12 JANVIER '94 À 9H30

Super
SPECIALAUX

DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS
ET JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS

Prix
SURPRISES

SUR ITEMS SÉLECTIONNÉS

**MARCHANDISE SAISONNIÈRE
À PRIX RIDICULES POUR TOUTE LA FAMILLE**

Pour un excellent choix...
PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI !

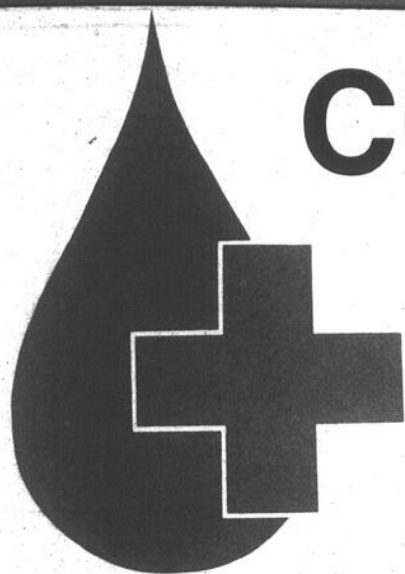
CROTEAU

OUVERT
DIMANCHE
DE 11H00 À 17H00

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI: 9H30 À 17H30 JEUDI ET VENDREDI: 9H30 À 21H00
SAMEDI: 9H00 À 17H00 DIMANCHE: 11H00 À 17H00

**1001, BOUL. SÉMINAIRE NORD,
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU TÉL.: 348-1001**





COLLECTE DE SANG

Le club optimiste Saint-Eugène de Saint-Jean-sur-Richelieu



CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-EUGÈNE

Le lundi 17 janvier 1994
14 h 30 - 20 h 30

Saint-Jean-sur-Richelieu
(Coin Roman & Jacques-Cartier Sud)

La Société canadienne de la Croix-Rouge



PATIO VIDAL A 3 ENDROITS

PATIO VIDAL RESTAURANT

325, boul. Gouin, Saint-Jean-sur-Richelieu
346-7186

1100, boul. Du Séminaire Nord, St-Jean
349-5524

800, boul. d'Iberville, Iberville
346-1558

347-5402

Station Hugo Chalifoux enr.
Lave-auto

Hugo Chalifoux Propriétaire 625, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu

CARREFOUR LINCOLN MERCURY

Claudé Roberge
Copropropriétaire

410, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu

BUR. 359-0047
MTL. 658-1701
FAX. 348-0830

MEMBRE DE L'ORDRE DES
PHARMACIENS DU QUÉBEC

Robert Lapierre, LPHM
Pharmacien

395, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 347-0361

ilord photo inc.

CENTRE-VILLE
185, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu

IBERVILLE
Carrefour Laplante
420, 2e Avenue
1050 Séminaire (Place Servico)

Centre dentaire
G.A. Chaume & Ass.

DR GILBERT A. CHAUME, chirurgien-dentiste
DR YVAN VEILLETTE, chirurgien-dentiste
DR NADEEN RAHILL, chirurgien-dentiste

460, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-3749

CENTRE DU RASOIR FINE LIGNE

Carrefour Richelieu
600, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1605

Vente et réparation
RASOIRS • SÈCHOIRS
FERS À FRISER
VENTE ET AIGUISAGE
COUTEAUX ET CISEAUX

Luc Lefebvre inc.
Location d'autos et camions Tilden

144, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu 346-8801

Nettoyeur St-Jean Enr.
R. VANIER, propr.

ALLONS CHERCHER ET LIVRONS

640, RUE DORCHESTER
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
348-6665

Messageries
Du Haut-Richelieu

- Livraison du courrier local (2 jours ouvrables)
- Sur St-Jean sur Richelieu - Iberville - St-Luc
- Courrier commercial et privé
- Livraison et courrier Rive Sud - Mtl - Laval dans les 24 heures
- Service personnalisé

Tél.: (514) 348-5462

VITRES D'AUTOS ST-JEAN
DIVISION DE PIÈCES
D'AUTO ST-JEAN INC.

Spécialités:
• Réparation de pare-brise
• Remplacement de pare-brise
• Vitres d'auto
• Toits ouvrants
• Accessoires d'autos et camions

St-Jean Auto Électrique

435, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu 348-3871
Montréal 658-7920

Bedford, 101, Route 202 Ouest
244-5533 - 248-3319
Granby, 1254, rue Principale

CENTRE DU
LIT D'EAU
CENTRE DE L'APPAREIL MENAGER

Fernande Gagné

279, rue Jacques-Cartier Sud
(face au Club de golf)
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-2233

LES PNEUS
Robert Bernard

Notre ambition est de vous voir
Notre satisfaction de vous revoir

JEAN-PIERRE PERREAULT
GÉRANT

400, Grand Bernier Nord, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QUÉ. J3B 4S1
MTL (514) 658-8312 • (514) 346-4457 • (514) 347-2395

**ST-JEAN
FORD**

166, boul. Saint-Joseph
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél. (514) 359-8444
Mtl. (514) 856-7844

RONDEAU
PONTIAC BUICK CADILLAC

VENTE LOCATION

GAËTAN DUBOIS
REPRÉSENTANT

505, RUE SAINT-JACQUES,
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 347-3711 - 856-7700

Évaluation
sur demande

LUSSIER
Lavage de vitres

347-1834

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

505, rue Grand-Bernier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

LA CAISSE POPULAIRE
SAINT-EUGÈNE DE SAINT-JEAN

Marc Deslauriers
DIRECTEUR

393, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-7588

Cartier Auto Services

- Entretien système injection électronique
- Climatiseur
- Mécanique générale

Denis Daviault Propriétaire 225, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu 346-0577

LES PNEUS
GAUMOND

445, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-4057 Mtl 658-5272

Daniel Gaumont
Représentant

Claude Côté, propr. Tél.: 347-6517
347-6555
Fax: 347-6278

SUBARU ST-JEAN

450, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994 A-37

Des créations uniques conçues par une designer de Saint-Jean

La designer de mode Josée Langevin vient de mettre sur le marché deux de ses récentes créations. Il s'agit d'une robe multifonctionnelle et d'une robe de mariée confectionnée d'un matériel unique permettant à des femmes de tailles différentes de la porter sans ajustement.

La nouvelle trouvaille de la propriétaire de la boutique Top

sylvie PROVOST

Collection Créations J.L., de la rue Saint-Paul, à Saint-Jean, a été conçue pour permettre aux femmes de se doter de 11 robes en une seule, allant de la simple robe de jour à la tenue de soirée. Fabriquée en lycra, un tissu synthétique à réseau très élastique, cette robe a la particularité de permettre à la personne qui la porte d'enlever ou d'ajouter des morceaux sans avoir recours à une couturière.

Cette pièce de vêtement qui peut être confectionnée dans une vaste teinte de couleurs se vend \$150. «C'est bien peu quand on pense à ses multiples utilités. Présentement nous offrons le modèle classique en noir. Avec cette robe, les femmes ont toujours quelque chose de bien à porter selon les événements, que ce soit pour le travail ou pour un gala. Ce sont les morceaux ajoutés à la robe de base qui font la différence», note Josée Langevin.

Pour ce qui est de la robe de mariée dite élastique, Mme Langevin l'offre en deux

grandeurs, de 6 à 12 ans et de 10 à 20 ans. Sa fabrication unique à partir d'un matériel gardé soigneusement secret est disponible en location. La simple robe est cependant agrémentée de perles et de dentelles et les futures mariées ont également l'embaras du choix en

ce qui concerne les accessoires.

«Je suis présente-ment la seule dans la région à offrir le service de location de robes et principalement de robes pour les mariées. Il est également possible de les acheter, car souvent les femmes les reportent à l'occasion lors des anniversaires de mariage. En raison de son matériel unique, aucun ajustement n'est requis même si au fil des ans, les mariées n'ont pas conservé la même taille», ajoute Mme Langevin.

Outre ces deux modèles, Top Collection Créations J.L. entend offrir prochainement le service de location sur plusieurs modèles de robes de soirée, principalement pour des événements

spéciaux comme les bals de finissants, des réceptions, des galas ou pour n'importe quel autre événement qui nécessite une tenue spéciale et particulière. De plus, Mme Langevin entend offrir une collection pour les femmes de 40 à 50 ans et des modèles pour les mères des futures mariées.

La boutique Top Collection Créations J.L. a été fondée il y a à peine un an. Depuis ce temps, Mme Langevin et les membres de son équipe travaillent très fort à dessiner et à confectionner de nouveaux modèles de vêtement afin d'être en mesure de bien répondre aux goûts et aux besoins de sa clientèle qui provient autant de la région que de l'extérieur.



La nouvelle robe de mariée confectionnée par Josée Langevin est disponible en location. Elle se distingue par son matériel qui ne requiert aucun ajustement, peu importe la taille de la future mariée. (photo jacques PAUL)



Fabriquée en lycra, un tissu synthétique à réseau très élastique, cette robe a la particularité de permettre à la personne qui la porte d'enlever ou d'ajouter des morceaux sans avoir recours à une couturière. (photo jacques PAUL)

Festivités sur la patinoire du canal Chambly À Saint-Jean, ça débute dimanche

La population de Saint-Jean et des environs est invitée à participer à la première journée d'activités des festivités d'hiver à Saint-Jean qui se tiendra

sylvie PROVOST

dimanche. Sur le thème «La féerie des couleurs», toutes les activités extérieures se dérouleront entre 12 et 16 heures sur la patinoire du canal Chambly.

Les festivaliers pourront entre autres voir à l'oeuvre six équipes de sculpteurs sur glace. Il y aura également confection d'une murale collective sur la patinoire ainsi que de la peinture sur glace.

Les jeunes pourront se faire maquiller tout l'après-midi et entre 13 heures et 15h30, il sera possible de prendre part à des jeux collectifs. Durant la même période, une montgolfière sera gonflée pour des vols captifs. Les tours seront gratuits pour les enfants.

Pour la circonstance, la patinoire du canal Chambly sera décorée de sapins, de lumières de mille et une couleurs et de structures gonflables. De plus, une glissoire permettra aux jeunes de s'en donner à coeur joie et de profiter pleinement des plaisirs de l'hiver.

Rappelons que les festivités d'hiver à Saint-Jean se dérouleront durant quatre dimanches consécutifs soit les 16, 23 et 30 janvier ainsi que le 6 février. Lors de ces journées, des activités spéciales seront organisées sous différents thèmes sur la patinoire du canal Chambly à la hauteur de l'écluse no 9. Notons qu'en cas de mauvais temps, la journée sera remise à une date ultérieure.



Les activités se dérouleront entre 12 et 16 heures sur la patinoire du canal Chambly.

Cuisiner en groupe, ça vous intéresse?

Les cuisines collectives, vous connaissez? Ce sont des petits groupes d'adultes qui se réunissent périodiquement pour cuisiner plusieurs plats à la fois nutritifs et bon marché. À l'issue de la journée, les participants retournent à la maison avec suffisamment de portions de chaque plat pour servir plusieurs repas à leur maisonnée.

Depuis un an et demi, sept adultes se rencontrent deux fois par mois

sophie GAGNON

au Patro-Normandie pour faire la cuisine collective, après avoir fait une épicerie en profitant des aubaines dans les supermarchés. Forts de cette expérience, les responsables du Patro sont intéressés à démarrer d'autres groupes du genre dans différents quartiers de la ville. Il ne manque que des apprentis-cuisiniers!

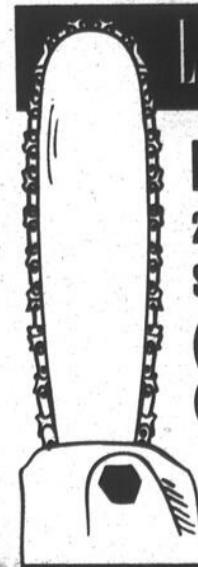
La cuisine vous intéresse?

tive tâcheront de regrouper les gens ayant les mêmes besoins.

Les personnes intéressées n'ont qu'à contacter Rébecca Raymond, au Patro-Normandie: 349-4989.

À qui s'adresse la cuisine collective? Parce que le coût de revient est minime (\$3 pour quatre portions d'un plat), cette façon de faire convient parfaitement aux familles à faible revenu ou sur l'aide sociale, ce qui est le cas des personnes qui participent actuellement à la cuisine collective.

Toutefois, la cuisine collective peut aussi être une solution intéressante pour les adultes qui ont peu de temps à consacrer à la préparation des repas, qui manquent d'idée pour apprêter la nourriture, ou encore qui souffrent de solitude. D'ailleurs, les responsables de la cuisine collec-



L'ami de la compétition... CLUB POËLE

Poêle Lesage inc.

234-A, Chemin Ridge
St-Bernard-de-Lacolle JOJ 1V0

(514) 248-2851

(Littérature gratuite)

SELKIRK
METALBESTOS

CHEMINÉE 2100 35% Rabais

36" X 7" 78\$

SENTINELLE DE SELKIRK



395\$

TPS incluse

PRIX DE DÉTAIL
795\$

12 modèles disponibles

Société d'horticulture de L'Acadie

La Société d'horticulture et d'écologie de L'Acadie tient à aviser la population qu'elle a dû intervenir l'ordre de ses deux prochaines activités. Ainsi, ce n'est pas le 28 janvier mais bien le vendredi 14 janvier qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle réservée aux membres de la Société. La rencontre débutera à 19h30 au Centre communautaire de L'Acadie.

Par ailleurs, la remise des prix du concours de décorations de Noël a été reportée au vendredi 28 janvier, à 19h30, au même endroit.

Point de service d'Henryville

Le point de service d'Henryville du Centre d'action bénévole d'Iberville est à la recherche de denrées non périssables, de meubles, d'articles de cuisine et de vêtements chauds. Des bénévoles sont aussi demandés pour oeuvrer auprès des bénéficiaires du centre de jour. Pour de plus amples informations, on compose le numéro 299-2753.

Cadets de la marine

Le Corps de cadets de la marine, le 168 Richelieu, débutera sa campagne de recrutement le 13 janvier. Les jeunes de 12 ans et plus seront alors invités à rejoindre les rangs de cet organisme qui offre une multitude d'activités à ses membres.

Les rassemblements ont lieu à tous les jeudis au hangar D-4 de la Base militaire. Deux autobus assurent le transport des cadets. On communique avec Diane Sansoucy, au numéro 358-1260 ou avec Yvonne Mercier, au 347-1485.

Collecte de sang

Le Club Optimiste Saint-Eugène tiendra sa huitième collecte annuelle de sang le lundi 17 janvier. L'objectif a été fixé à 225 donateurs et les responsables espèrent ainsi permettre à la Croix-Rouge de renflouer ses réserves.

La collecte se déroulera entre 14h30 et 20h30, au Centre communautaire St-Eugène. L'an passé, 233 dons de vie avaient été recueillis et une fois de plus cette année, le Club Optimiste St-Eugène invite toute la population du Haut-Richelieu à faire preuve de générosité afin de permettre à la Croix-Rouge de satisfaire les nombreuses demandes des hôpitaux de la province.

Diabétiques

L'Association des diabétiques de la Rive-Sud tiendra une soirée d'information ce mercredi 12 janvier à compter de 19h30 au Centre St-Robert situé au 701, rue Duhamel, à Longueuil. À cette occasion, le Dr Maryse Courteau, néphrologue sera présente afin de parler des complications que le diabète peut entraîner sur les reins.

L'admission est gratuite et une collation sera servie en fin de conférence. Pour de plus amples informations, il est possible de contacter les responsables au 928-3422.

Technique Nadeau

Mme Monique Fournier, professeure diplômée du Centre de yoga Colette Maher, débutera prochainement une session d'apprentissage de la Technique Nadeau. Les cours seront dispensés les lundis et les

mardis en soirée ainsi que les mardis après-midi.

Les cours s'adressent aux débutants et aux personnes qui voudraient perfectionner leurs mouvements. Pour s'inscrire ou pour obtenir des informations complémentaires, il est possible de contacter Mme Fournier au 348-8982.

CID

Le Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu (CID) tiendra son prochain café-rencontre le 13 janvier à 18h30. Il sera alors question de la femme chef de famille. Le mardi 18 janvier à 13h30, les participantes aborderont le thème de la pauvreté et de la famille.

D'autre part, le CID tiendra le mercredi 19 janvier, à 13h30, une rencontre d'information juridique et sociale portant sur le nouveau code civil. À cette occasion, la conférencière invitée sera Me Ginette Gama-che.

Ces rencontres se dérouleront au local du CID situé au 2^{se} étage du Centre des aînés johannais, 125 rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean. Pour information complémentaire, il est possible de rejoindre les responsables au 346-0662.

Mieux réussir avec mon enfant

Les responsables du comité de la paroisse Sainte-Marie-de-la-Visitation tiendront le jeudi 13 janvier à 19 heures, la troisième d'une série de huit rencontres portant sur le thème «Mieux réussir avec mon enfant de 0-5 ans». L'objectif de ces rencontres est de donner l'occasion aux parents du quartier de se rencontrer et d'échanger sur l'éducation des enfants de 0 à 5 ans dans une atmosphère spéciale d'amitié et de compréhension.

Le 13 janvier, une intervenante sociale agira comme personne-ressource et l'exposé ainsi que l'échange porteront sur le thème «Comment éviter de perdre patience avec mon enfant». Les rencontres sont gratuites et elles se dérouleront au Patro Normandie, 937 A boul. Séminaire Nord à Saint-Jean. Pour information, composez le 348-7932 ou le 349-4989.

Seréna Rive-Sud

Le Service de régularisation des naissances de la Rive-Sud offrira à compter du 19 janvier une nouvelle session de formation qui apprendra aux participants à reconnaître leurs propres signes de fertilité. Que ce soit pour limiter les naissances ou pour planifier une grossesse cet apprentissage leur sera fort utile tout au long de leur vie fertile.

La session s'adresse idéalement aux couples, se donne en deux soirées et comprend un suivi personnalisé et gratuit. La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 19 janvier à compter de 20 heures, à la Maison de l'éducation des adultes, 25 Chemin Chambly à Longueuil. Il est recommandé de s'inscrire au préalable en composant le 653-6545.

Loisirs Saint-Luc

Le service des Loisirs de la ville de Saint-Luc tiendra ce mercredi 12 janvier sa dernière période d'inscriptions pour les ateliers culturels et sportifs qui seront offerts cette saison aux jeunes et aux adultes.

Il sera possible de s'inscrire de 18h30 à 20h30 à l'école Aux-Quatre-Vents, 185 rue St-Gérard à Saint-Luc. Pour information, contactez les responsables au service des Loisirs au 348-9208.

Saint-Luc

Nouvel horaire à l'Adothèque

L'Adothèque, autrefois connu sous le nom de la Maison des jeunes de Saint-Luc, a rouvert ses portes le 5 janvier avec un nouvel horaire. Des périodes d'études sont maintenant à l'horaire et de nombreuses sorties figurent au programme des activités.

tion sportive de Saint-Luc, invitera les adolescents à participer à des activités spéciales au cours des prochains mois. En janvier par exemple, une sortie à la pêche aux poissons des chenaux est au programme.

Cette maison des jeunes située au 112, rue Clermont, à Saint-Luc, est maintenant accessible les mercredis et jeudis de 15h30 à 21 heures, les vendredis de 15h30 à minuit et le samedi de 14 heures à minuit. Elle offre différentes activités comme l'improvisation, l'implication dans le journal de la maison, les vidéos, les sports et bien d'autres. Des périodes d'études sont prévues du mercredi au vendredi de 15h30 à 17h30.

En février, on prévoit organiser une journée de ski à Bromont et le 4 mars, il sera possible d'assister à une partie de hockey entre les Nordiques de Québec et les Maple Leaf de Toronto. Pour cette sortie, les billets sont actuellement disponibles au coût de \$40, ce qui comprend le transport et le souper. En avril, une visite à la cabane à sucre est à l'horaire.

Pour en savoir davantage sur les activités de l'Adothèque ou sur les différentes sorties qui seront organisées, il est possible de contacter les responsables au 359-4334 ou au 349-2759.

D'autre part, Actions-Jeunes Saint-Luc, en collaboration avec l'Associa-

Merci de nous confier ceux que vous aimez

Pour un SERVICE PERSONNALISÉ, COURTOIS ET EFFICACE VENEZ NOUS VOIR!

OPTOMETRISTES

885, boul. du Séminaire Nord Saint-Jean-sur-Richelieu (voisin de Giorgio, coin rue Pierre-Caisse) 348-0021

Dr Paul Granger, o.d. Dr Chantal Reid, o.d.

Stéphane Hébert, l'As des As!

Fidèle participant au concours d'orthographe «Les As de la dictée» organisé par le Centre d'étude et de dépannage individualisé en lecture et en langue écrite de l'Institut maritime du Québec, M. Stéphane Hébert, un résident de Mont St-Grégoire, membre de la Marine canadienne et élève de deuxième année en génie mécanique de marine, vient d'être proclamé pour le trimestre d'automne 1993, l'As des As dans le cadre de ce concours.

M. Hébert est en effet sorti gagnant de l'épreuve finale d'orthographe à laquelle participaient seulement les «As» des dictées mensuelles. Cette performance lui a valu une bourse de \$125, of-



Sur la photo: Georges St-Pierre, professeur de français et animateur Centre d'étude et de dépannage individualisé en lecture et en langue écrite et président du Syndicat des professeurs de l'enseignement maritime du Québec, Stéphane Hébert, lauréat du concours et Patricia Posada, professeure de français et coordonnatrice du centre d'aide en français de l'Institut.

ferre conjointement par l'Institut maritime, le Syndicat des professeurs de l'enseignement mari-

time du Québec et la Fondation de l'Institut. M. Hébert verra également son nom gravé sur

la plaquette des «As des As» qui est exposée en permanence à l'entrée du centre.

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ

EN PLUS DE NOS BAS PRIX

EX: STORES HORIZONTAUX classiques «Bali» 36' x 48'

Rég. 133\$ **Notre prix 76\$**

COTON IMPRIMÉ
54 po large Rég. 28\$ à 34\$ v. **19⁵⁰ v.**

VOILE IMPORTÉ
118 po large Rég. 39\$ à 48\$ v. **22\$ à 26\$ v.**

DÉCORATION MICHEL GUÉRIN
177, rue Saint-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu 346-4741



Les cadets s'impliquent

Les membres du Corps de cadets le 168 Richelieu de Saint-Jean se sont impliqués une fois de plus durant les Fêtes pour amasser des denrées non périssables pour les plus défavorisés. Plusieurs boîtes de nourriture ont ainsi été remises au Centre d'action bénévole d'Iberville en vue de la confection des paniers de Noël. Sur la photo: Yvonne Mercier, présidente de la Ligue navale, Mario Gagné, Christine Rousselle, CPO2, Éric Mercier, CPO2, Robert Boivert, directeur général du Centre d'action bénévole d'Iberville et région, Philippe Bossé, CPO1, Josianne St-Georges, CPO2, et Diane Sansoucy, LCDR, commandant du 168 Richelieu.



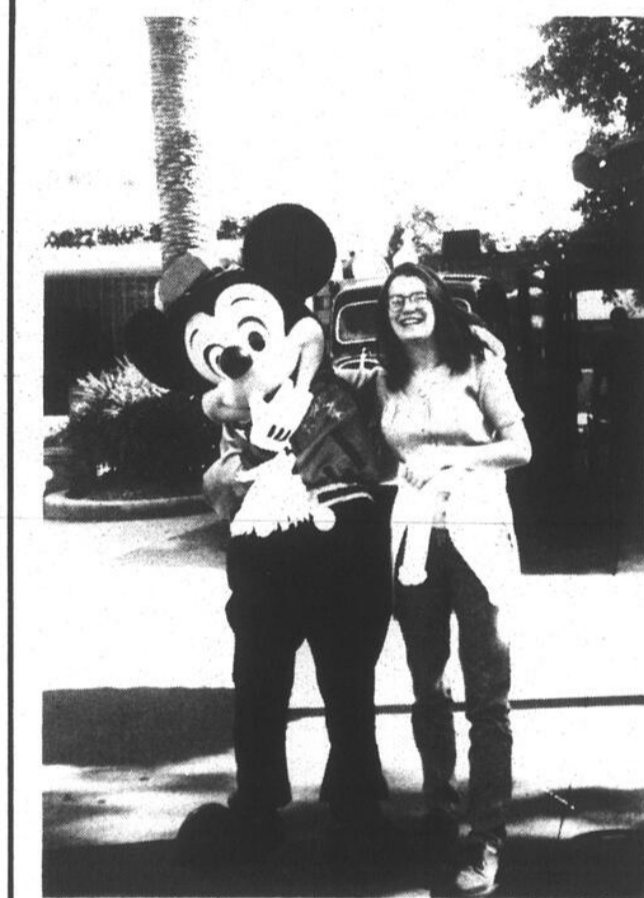
Fête des aînés à Henryville

Les résidents du Domaine de l'Oasis d'Henryville ont participé à une soirée dansante à l'occasion de Noël. Lors de cette soirée, l'Association des gens heureux a procédé au tirage de son bas de Noël et c'est M. Pierre Sénécal, de L'Acadie, qui a remporté le premier prix de ce concours organisé dans le but d'amasser des fonds pour l'achat de cadeaux. Soulignons que le 19 décembre, une soixantaine de personnes, résidents, parents, bénévoles et membres du personnel, prenaient part à une grande fête au cours de laquelle il y a eu remise de cadeaux, échanges de voeux et musique de circonstance.



Un Centre de prévention du suicide

Un nouvel organisme sur la prévention du suicide, le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu, verra le jour au mois de juin. Depuis quelques temps déjà, les responsables s'occupent activement à établir les assises de cet organisme qui verra principalement à intervenir et à faire de la prévention auprès des jeunes. L'organisme qui sera subventionnée par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie devrait avoir son siège social à Saint-Jean. Le début des opérations du centre est prévu pour juin. Sur la photo, à l'arrière: André Racine, trésorier et Yves Bélanger; à l'avant: Denis Forest, président, Suzanne Bertrand, vice-présidente, et Suzanne Veilleux. (photo jacques PAUL)



Karine réalise son rêve

La jeune Karine Lord, d'Iberville, vient de réaliser son rêve le plus cher. La jeune fille de 15 ans atteinte de la maladie PTI vient en effet de passer une semaine en compagnie des membres de sa famille à Disney World en Floride. Ce voyage offert par la Fondation canadienne Rêves d'enfants a permis aux membres de la famille Lord (Roger, Marielle, Karine et Jessy) de visiter l'un de plus grands parcs d'attractions au monde. La concrétisation de ce rêve a été rendue possible grâce à la section du Haut-Richelieu de la Fondation canadienne Rêves d'enfants et à l'hôpital Sainte-Justine.



Pour décorer la patinoire

Les membres du Club Lions de Saint-Jean ont amassé 250 sapins samedi dernier lors de leur deuxième collecte qui s'est déroulée à l'angle des rues Champlain et Notre-Dame. Bravant le mauvais temps, les résidents de Saint-Jean et des environs ont été plus nombreux que jamais à participer à cette collecte qui a pour objectif de récupérer les vieux sapins pour décorer la patinoire du canal Chambly. Sur la photo: Germain Grenier, Michel Brault, président du Club Lions, Gérald Choinière, responsable de l'événement et Jean Letarte. (photo michel LAFLAMME)



Une première réussie!

La campagne des Paniers de Noël de la Saint-Vincent-de-Paul (SVP) l'a prouvé une fois de plus: c'est la somme des gestes de générosité qui finit par faire la différence! Parmi les nouvelles sources de financement, en 1993, il y avait Assurances Roméo Bessette, qui a donné une remise à la SVP pour chaque nouvelle police vendue en décembre. Cela a permis de verser \$264. Les employés ont aussi donné un panier d'épicerie d'environ \$200. Sur la photo: Hervé Paquette, de la SVP ainsi que Jean-François Bessette, Majella Béland, Ginette Martin et Jenny Heinze, d'Assurances Roméo Bessette. (Photo jacques PAUL)

4 jours seulement

RIEN À PAYER AVANT JANVIER 1995

sur tous les meubles* et gros électroménagers

Rien à payer avant janvier 1995, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 15\$ de frais d'administration. Cette offre est en vigueur du jeudi 13 janvier au dimanche le 16 janvier 1994. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.* Sauf les meubles de patio et de bébé.



349⁹⁹

Ens. 1 pl.
Ord. 699,98

Rabais 50%. Ens. de matelas "Viscount" à ressorts de fort calibre. Offre un confort moelleux en plus d'un excellent support. 10 ans de garantie*. Série N° 73310.

2 pl. Ord. 899,98. Ens. 449,99
G 2-pl. Ord. 999,98. Ens. 499,99

*Détails complets de la garantie chez Sears. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

RABAIS DE 261\$

sur un canapé articulé de marque
Disponible en bleu
Prix rég. 1149,99\$



elran
PRIX VENTE
D'ENTREPÔT

888\$

Rabais 40\$. Laveuse Kenmore^{MD} 5 programmes à 3 vitesses et 3 niveaux d'eau. Capacité de 2.63 pi. cu. Blanc. N° 42150.

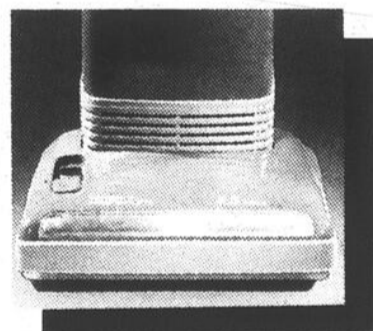
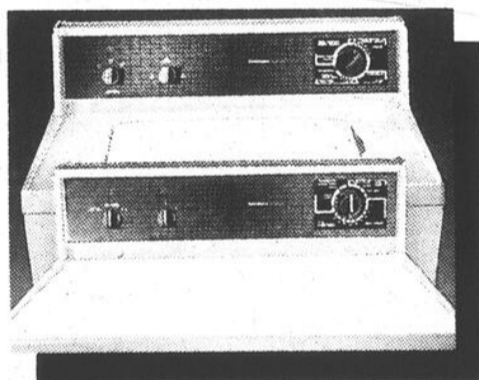
488\$

Sears ord. 529,99

Rabais 40\$. Sécheuse Kenmore 5 programmes à porte à grande ouverture, culbutage du linge pour éviter les faux plis. Blanc. N° 82150.

338\$

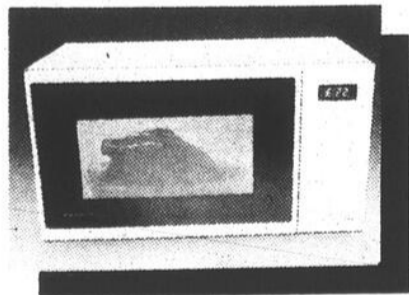
Sears ord. 379,99



247\$

Sears ord. 359,99

Rabais 110\$. Aspirateur vertical Kenmore 8 A. 2 moteurs pour nettoyage en profondeur. Rayon d'action de 27". N° 30812.



188\$

Ch.

Micro-ondes Kenmore 0.8 pi. cu. de ligne profilée. Puissance de 800 watts, une touche pour maïs soufflé, décongélation automatique en mesures impériales. N° 87341.

LIQUIDATION

Profitez de notre liquidation de laveuses, sècheuses, micro-ondes, congélateurs et aspirateurs verticaux 1993 fin de série.

Dans la limite des stocks disponibles.

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI 19 JANVIER 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Un dépliant sur les activités hivernales dans la Montérégie

Pour une seconde année d'affilée, l'Association touristique régionale de la Montérégie (ATRM) lance un dépliant visant à promouvoir les activités hivernales en Montérégie.

Coiffé du slogan «Venez rire de l'hiver en Montérégie», la campagne de promotion vise à amener les visiteurs à profiter des attraits de plein air dans plusieurs sphères d'activités: patinage, moto-neige, ski de randonnée, glissade, raquette, pêche sur la glace, érablières et ski alpin.

La mascotte est de nouveau Harfi, un petit harfang des neiges portant tuque et foulard.



Deux événements, parmi les nombreux carnivals et fêtes organisés dans plusieurs municipalités de la Montérégie, sont soulignés dans ce dépliant, soit le carnaval de l'Acier (7 au 16 février) de Tracy et la Fête des mitaines (4 dimanches, du 23 janvier au 13 février) de Saint-Luc.

À la fiche de patinage, on relève l'absence de l'inscription de la patinoire sur le canal Chambly à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Saint-Luc.

Pour se procurer le dépliant Harfi, il suffit de communiquer avec l'ATRM au 674-5555.

Saint-Jean

Quatre ateliers culturels pour les jeunes et les adultes

La régie culturelle du service des Loisirs de la ville de Saint-Jean invite les jeunes et les adultes à s'inscrire à l'un des quatre ateliers qui seront offerts au cours du mois de février, au Centre culturel Fernand-Charest. La date limite des inscriptions a été fixée au 21 janvier.

Pour les jeunes, trois ateliers figurent au programme: «Clown toi-même pour les neuf ans et plus», «Des amours de petits cuisiniers» et «Secourisme pour les 11 ans et plus».

D'une durée de deux semaines, l'atelier «Secourisme pour les jeunes de 11 ans et plus» sera dispensé les samedis 12 et 19 février, de 13 à 16 heures. L'activité vise à initier les jeunes aux premiers soins d'urgence et à la prévention. Les participants apprendront notamment quand et comment intervenir dans une situation de crise, d'étouffement, d'hémorragies, de blessures, d'engelures et de brûlures. Le coût d'inscription est de \$10 pour les résidents de Saint-Jean et de \$15 pour les non-résidents.

L'atelier «Clown toi-même» s'adresse aux jeunes de neuf ans et plus et il se déroulera le dimanche 13 février de 9 à 15 heures. À travers des exercices de mimiques, les entrées clownesques, la recherche de costumes, maquillages et accessoires, l'atelier permettra aux participants de découvrir et de vivre le clown qui dort en chacun.

Les participants doivent prévoir d'apporter leur dîner et de porter des

vêtements confortables. Le coût est de \$10 pour les résidents et de \$15 pour les non-résidents.

Toujours pour les jeunes, l'atelier «Des amours de petits cuisiniers» permettra aux six à dix ans de confectionner des plats simples et délicieux pour la St-Valentin. Celui-ci se déroulera le dimanche 13 février entre 9 et 12 heures. Le coût d'inscription est de \$10 pour les résidents et de \$15 pour les non-résidents.

Enfin, un atelier visant l'apprentissage des méthodes de fabrication de vin maison est proposé aux adultes. Durant sept semaines, avec les conseils d'un professionnel, les participants pourront produire 28 bouteilles de bon vin maison.

Les ateliers se dérouleront les mercredis de 19h30 à 21 heures, du 9 février au 23 mars. Le coût d'inscription est de \$20 pour les résidents et de \$30 pour les non-résidents. De plus, les participants devront se procurer l'équipement de fabrication réutilisable d'une valeur d'environ \$85.

Pour s'inscrire à l'un de ces quatre ateliers, les personnes intéressées doivent remplir le formulaire «Ateliers culturels» disponible dans la dernière édition du bulletin municipal Le Johannais et le retourner par la poste avec le paiement requis. Il est également possible de le faire en se présentant directement à la réception du Centre culturel Fernand-Charest, 190 rue Laurier à Saint-Jean.

Du 21 au 23 janvier

Salon ésotérique aux Halles St-Jean

Les Halles Saint-Jean tiendront du 20 au 23 janvier un Salon ésotérique principalement axé sur le Nouvel Âge. À cette occasion, plusieurs intervenants seront sur place pour effectuer des consultations qui se tiendront les 20 et 21 janvier, de 13 à 21 heures, et les 22 et 23 janvier, de 9 à 17 heures.

Il sera également possible d'obtenir de l'information sur le Tai Chi, les massages (polarité, réflexologie, shiatsu et suédois), le pouvoir des cristaux, le Reiki, les bougies auriculaires et les huiles essentielles.

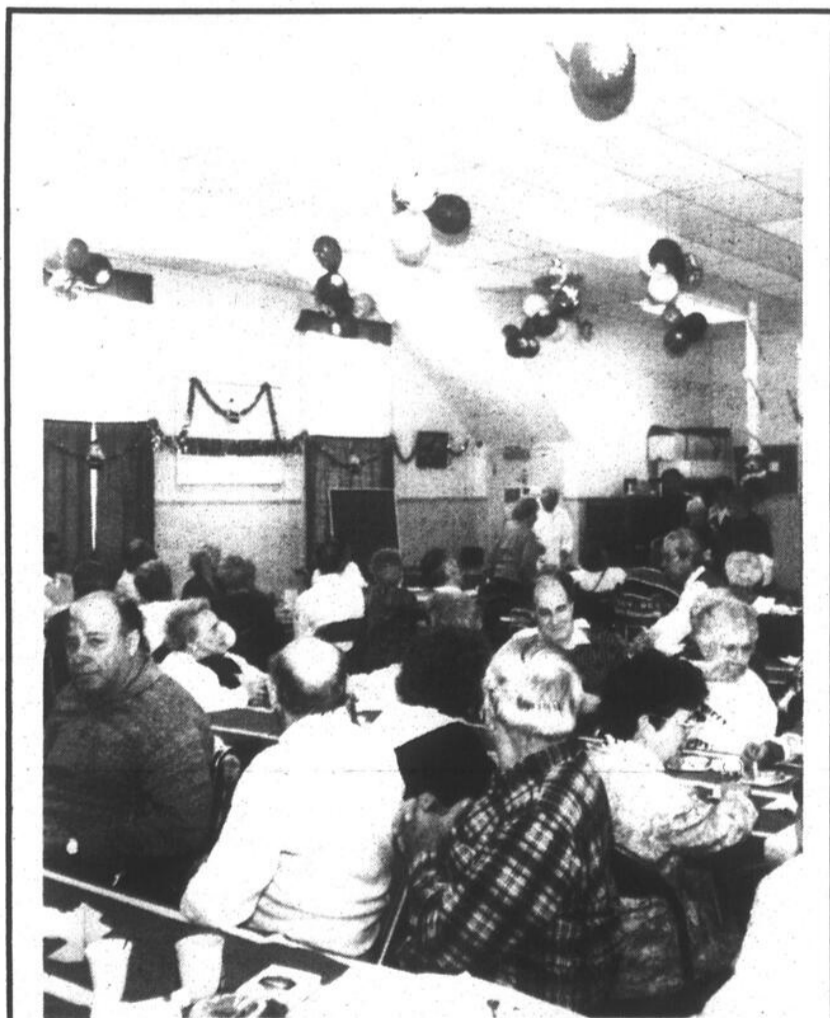
Pour leur part, les consultants en tarot, numérologie, lignes de la main et en cartomanie seront disponibles pour répondre aux questions du public. Pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'en profiter, les consultations seront d'une durée de 15 minutes et les personnes intéressées pourront, dès leur arrivée, prendre un numéro au kiosque de leur choix afin de conserver leur place.

Plusieurs des consultants présents sont membres du Studio Lumière de Saint-Jean, soit Robert Tallard, André Côté, Lorraine Brais, Guy et

Marie-Andrée Bayard, Brian Morin, Suzanne Swift et Danielle La-

caille. Quant aux autres consultants, ils sont de la région: Lise Tour-

nay, Lise Bernard, Carole Morin et Gabrielle Boucher.



Pourquoi pas deux fois?

Environ 80 personnes ont participé le 22 décembre à la seconde fête de Noël organisée par le Regroupement des personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu. À cette occasion, une messe a été célébrée et un dîner a été servi aux personnes présentes. Cet événement a été rendu possible grâce au RPHRHR et aux nombreux commanditaires. (photo Jacques PAUL)

TIRAGE

Stéphane Rousseau

Théâtre des Deux Rives

Le vendredi 11 février 1994 à 20 heures

Gagnez une des deux (2) paires de billets

(Valeur \$25 du billet)

(Gracieuseté: LE CANADA FRANÇAIS et SPEC)

Nom:

Adresse:

Code postal:

Téléphone:

Attribution des prix: le vendredi 28 janvier 1994 à 17 heures.

Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

Jean Lapointe

Théâtre des Deux Rives

Le dimanche 13 février 1994 à 20 heures

Gagnez une des deux (2) paires de billets

(Valeur \$25 du billet)

(Gracieuseté: LE CANADA FRANÇAIS et SPEC)

Nom:

Adresse:

Code postal:

Téléphone:

Attribution des prix: le vendredi 28 janvier 1994 à 17 heures.

Pour être éligibles les coupons-réponses devront nous parvenir avant cette date.

LE CANADA FRANÇAIS

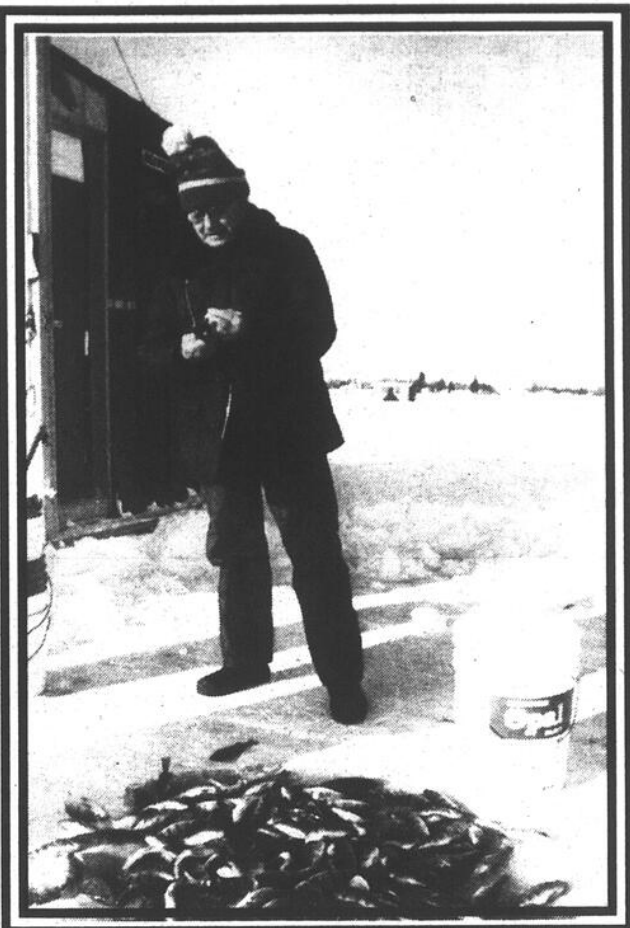
Vous pouvez nous faire parvenir vos coupons-réponses à l'adresse suivante: 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6X3 ou venir les porter au journal.

Tout litige quant à l'attribution de ces prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Par ailleurs, comme le stipulent les règlements de la loterie, «la personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés, ne peuvent pas participer à ce concours».

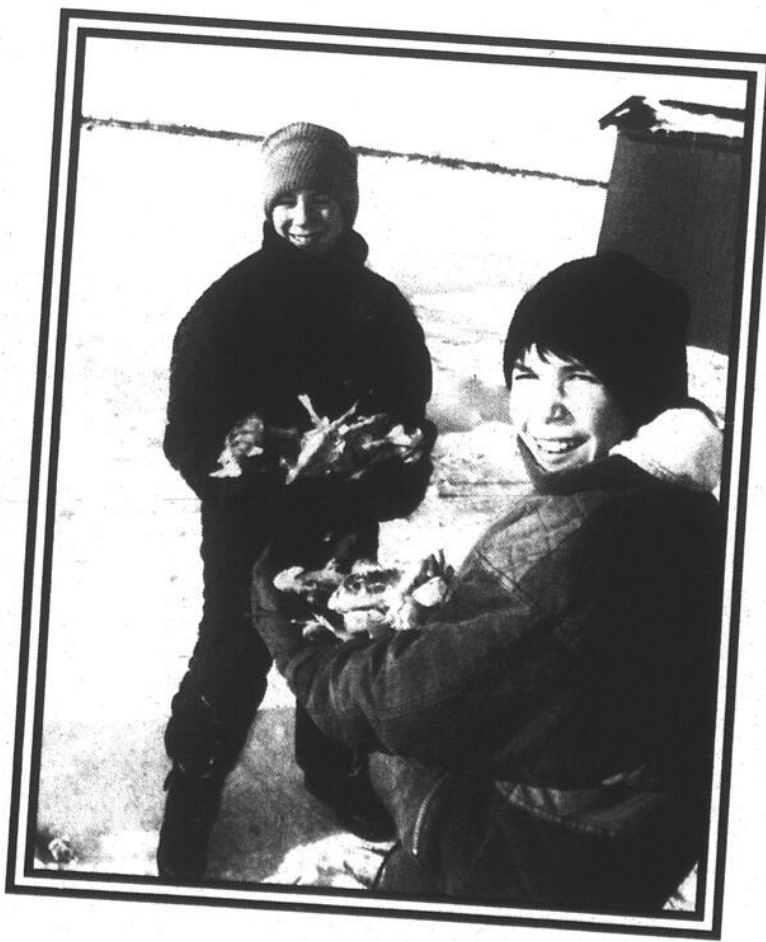
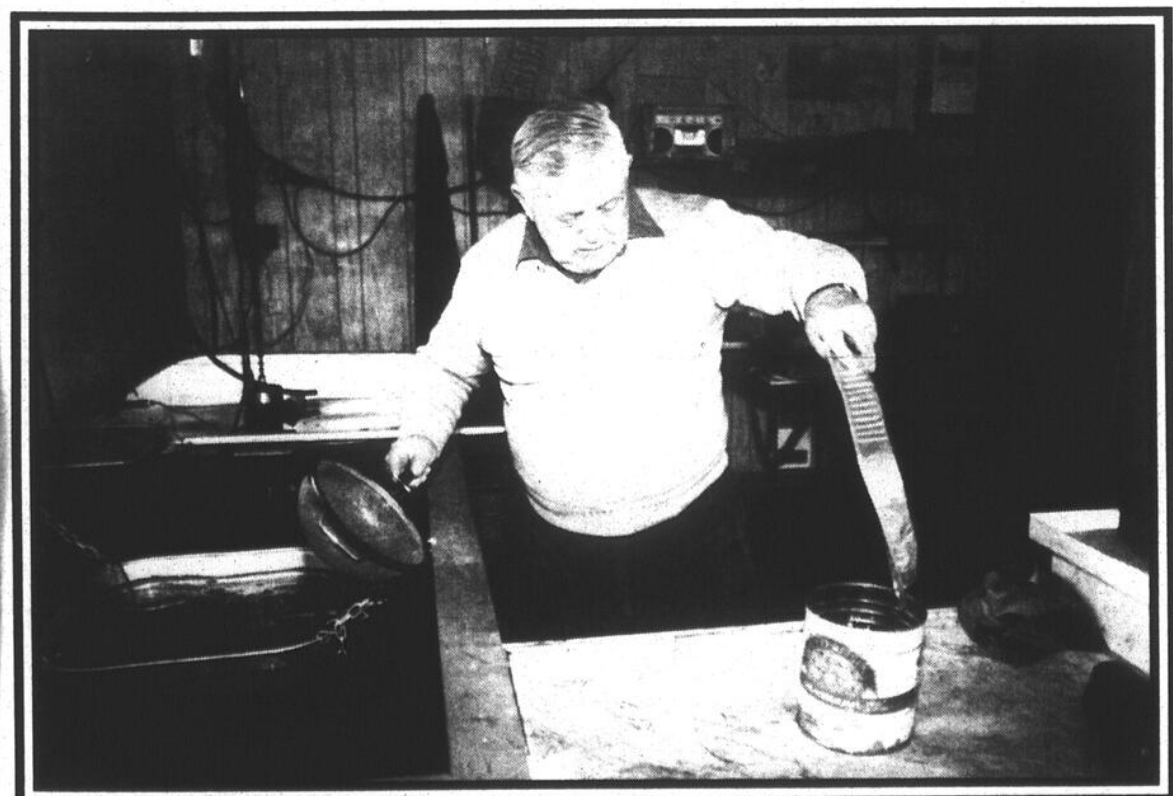
Avant d'être déclaré gagnant(e), la ou les personnes dont le ou les nom(s) auront été tiré(s) au hasard seront(ront) rejoint(e)s par téléphone et pourront venir réclamer leur prix au secrétariat de la rédaction durant les heures ouvrables et devront répondre correctement dans un délai donné à une question d'ordre mathématique.

reportage
photographique

jacques PAUL



C'est froid mais ça mord!



nécrologie

INDEX DES DÉCÈS

- AUDETTE (Mme Georges-Henri)
- BOLDUC (Mme Napoléon)
- BRASSARD (Gilles)
- CAMPBELL (René)
- LAFLAMME-MOREAU (Cécile)
- PERREAULT (Marcel)
- POTVIN (Roger)
- SURPRENANT (Victor)
- TÊTREAU (Mme vve Montarville)
- TOUGAS (Jean)
- TURCOTTE-VIGEANT (Noëlla)
- VIGEANT (Mlle Maria)

AUDETTE (Mme Georges-Henri)

À Mont Saint-Grégoire, le 5 janvier 1994, est décédée Mme Georges-Henri Audette, 74 ans, née dame Gabrielle Fontaine.

Outre son époux, elle laisse ses enfants: Huguette, Réal (Lucie Rémillard), Carmen (André Lussier), Guylaine, cinq petits-enfants et une arrière-petite-fille. Frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs.

Exposée au Centre funéraire Oligny & Desrochers, 247 Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire. Les funérailles ont eu lieu le samedi 8 janvier à 14 heures à l'église Mont-Saint-Grégoire et l'inhumation au même endroit.

La famille Audette remercie très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

BOLDUC (Mme Napoléon)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 janvier 1994, est décédée Mme Napoléon Bolduc, 66 ans, née dame Rita Peras.

Outre son époux, elle laisse sa fille: Louise (Radosav Stevanovic), ses petits-enfants: Anika, Mirko, Nikola. Frères et soeurs: André (Lucie Raymond), Hélène (Claude Martineau), Denise (feu Jacques Jenneau), Rachel (Mike Perrea), Pierre (Lise Brisebois), Louise (Jacques Chapdeleine), beaux-frères et belles-soeurs.

Exposée au Centre funéraire Oligny & Desrochers, 110 Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu. Les funérailles ont eu lieu le vendredi 7 janvier à 11 heures à l'église Saint-Gérard-Majella et l'inhumation à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La famille Bolduc remercie très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

BRASSARD (Gilles)

À la résidence Champagnat, le 25 décembre 1993, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gilles Brassard.

Il laisse dans le deuil ses fils, François (Andrée Collin), Stéphane; ses deux soeurs, Mme veuve Jeannine Lalonde et Thérèse (Gérard Genest), ainsi que plusieurs autres parents et amis. Une réunion de prière a eu lieu en présence des cendres, le jeudi 30 décembre à 15 heures en la chapelle du Complexe funéraire LeSieur & Frère Ltée, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc.

La famille de M. Gilles Brassard remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.



CAMPBELL (René)

Subitement, à Iberville, le 2 janvier 1994, à l'âge de 41 ans, est décédé René Campbell, fils de feu Aldéa Goyette et beau-fils de Rémi Deland.

Il laisse son filleul Alexandre, ses frères et soeurs: Denyse (Gilles Lamoureux), Rita (Gaston Leblanc), Ghislaine (Pierre Lafrance), Hélène (Gilles Pinard), Yvette, Claudette (Émile Laroche), Huguette (Yvon Lafrance, député), Marcel (Doris Monroe), Ginét (Michel Blais), Lise (Denis Robitaille), Daniel (Nicole Phaneuf); plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres ont été célébrées le vendredi 7 janvier, à 14 heures, à l'église Saint-Athanase d'Iberville. Direction funéraire: Claude et Edgar LeSieur, 530, 4^e Rue, Iberville.

La famille de M. René Campbell remercie

sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

LAFLAMME-MOREAU (Cécile)

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 9 janvier 1994, est décédé à l'âge de 88 ans, dame Cécile Laflamme épouse de feu Adéard Moreau.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Louis (Lorraine Tremblay), Gisèle (feu Jean-Marie Gauthier), Claude (Réjeanne Trudeau), Lise (Guy Lévesque), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, un frère: M. Paul Laflamme, une soeur: Mme Irène Laflamme, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Exposée au Complexe LeSieur & Frère Ltée, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc dès mercredi 12 heures une Célébration de la Parole aura lieu le mercredi 12 janvier 1994 à 15h30.

Les membres des familles Laflamme et Moreau remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

PERREAULT (Marcel)

À la Résidence Champagnat, le 8 janvier 1994 est décédé à l'âge de 61 ans, M. Marcel Perreault, époux de dame Rita Pérodeau.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Danielle (Jean-Pierre Girard), Alain (Lucie Giroux), Jacques, Michel, Nicole, ses cinq petits-enfants: Frédérick, Sébastien, Maxime, Camille et Alexandre, ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles, en présence des cendres, ont eu lieu le mardi 11 janvier 1994, à l'église de L'Acadie. Direction: LeSieur & Frère Ltée, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc.

Des dons à la Société Alzheimer du Haut-Richelieu seraient grandement appréciés par la famille.

Les membres de la famille Perreault remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

POTVIN (Roger)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 décembre

1993, est décédé à l'âge de 80 ans, M. Roger Potvin, époux de dame Annette Lefebvre.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses deux filles: Claudette (Paul Naud), Micheline (Yves Tougas), ses trois petits-enfants: Bertrand, Édith, Pascal, son arrière-petit-fils: Frédérick, ses belles-soeurs: Catherine Zuravinski Rossiter, Lucille Fredette-Lefebvre, son beau-frère: Camille England, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

À la demande de M. Potvin, il ne sera pas exposé. Les funérailles, en présence des cendres, auront lieu à l'église Saint-Gérard-Majella, le samedi 15 janvier 1994, à 11 heures. Direction LeSieur & Frère Ltée, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc.

Les membres de la famille recevront les condoléances à l'église une demi-heure avant les funérailles. Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seront grandement appréciés par la famille.

SURPRENANT (Victor)

À la Résidence Champagnat, le 8 janvier 1994 est décédé à l'âge de 83 ans, M. Victor Surprenant, époux de Bernadette St-Amand.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Luc (Danielle Pomerleau), Berthe, Paul (Hélène Gélinas), Lise, Lucie (Jean-Luc Allard), Jacques (Gisèle Brisson), Thérèse (Raynald Ostiguy), Charles (Marie-Anne Paradis), Fernande (Daniel Pâquet), ses 15 petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, ainsi que neveux et nièces, parents et amis.

Exposé au Complexe funéraire LeSieur & Frère Ltée, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 10 janvier 1994, à l'église de Saint-Alexandre, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu, seraient grandement appréciés par la famille.

Les membres de la famille Surprenant remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

TÊTREAU (Mme vve Montarville)

Au Centre Gertrude-Lafrance, le 8 janvier 1994, Mme veuve Montarville Tétreau, 86 ans, née dame Blanche Benoit.

Elle laisse ses enfants: Rosaire (Réjeanne), Yvon (Jeannette Pate-naude), ses petits-enfants: Carole (André Lemieux), Michel (Sylvie Lazure), une arrière-petite-fille: Charelle, ses soeurs: Jeanne, Juliette, Gisèle, ses belles-soeurs, son beau-frère: Florentine, Thérèse, Laurent.

Exposée au Centre funéraire Oligny & Desrochers, 826, 1^{re} Rue, Iberville. Les funérailles ont eu lieu le mardi 11 janvier à 14 heures à l'église Saint-Noël-Chabanel et l'inhumation à Marieville.

La famille Tétreau remercie très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

TOUGAS (Jean)

Subitement à Sabrevois, le 5 janvier 1994, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Jean Tougas,

époux de feu Béatrice Duchesneau.

Il laisse sa fille Fabienne (Kenneth Adams), quatre petites-filles: Julie et Vicki Adams (Tim Ferguson), Cynthia et Stéphanie Tougas-Coutu, deux frères: Adrien et Gilles, quatre soeurs: Simone, Gabrielle, Rachel, Thérèse, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

Exposé aux Résidences funéraires Claude & Edgar LeSieur, 530, 4^e Rue, Iberville. Les funérailles ont eu lieu le samedi 8 janvier à 15h30 à l'église Sainte-Anne-de-Sabrevois. Inhumation à Sabrevois.

La famille de M. Jean Tougas remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de

sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

C.C.

Pour un service personnel

dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oligny & Desrochers Ltée



Yvon Desrochers
propriétaire



Aimé Vezeau

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire

826, 1^{re} Rue, Iberville 346-1124

S E R V I C E F U N É R A I R E



Dyane LeSieur
Vice-présidente



Georges A. LeSieur
Président



François-Maurice LeSieur
Vice-président

Nos services s'ajustent à vos besoins et à vos convictions depuis 3 générations.

Le seul endroit dans la région du Haut-Richelieu où l'incinération se fait sur place.

3 5 9 - 0 9 9 0

95, boul. Saint-Luc
Saint-Luc

110-114, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-5555

TURCOTTE-VIGEANT
(Noëlla)

À la Résidence Champagnat, le 7 janvier 1994 est décédé à l'âge de 71 ans, dame Noëlla Turcotte.

Elle laisse dans le deuil: Simon Vigeant, ses enfants: Ghyslaine, Jacques (Denise Doyon), Michel (Hélène Power), Daniel, ses petits-enfants: Martin, Pierre-Luc, Guillaume, Marie-Josée, Marie-Andrée, ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une Célébration de la Parole a eu lieu le mardi 11 janvier 1994, en présence des cendres, en la chapelle du Complexe LeSieur & Frère Ltée, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc.

Les membres des familles Turcotte et Vigeant remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

VIGEANT
(Mlle Maria)

À la Résidence Champagnat d'Iberville, le 2 janvier 1994, à l'âge de 102 ans et 7 mois, est décédée Mlle Maria Vigeant, autrefois de Bedford.

Elle laisse ses soeurs: Irène, Thérèse (Paul Thivierge); sa fille adoptive Jacqueline Breton-Dufour et ses enfants: Francine (Aimé Deslauriers), Lise (Guy Trahan), Jacinthe (François Couture), Pierre (Lucie Scott), Jacques (Céline Berger), Serge (Isabelle Bossé), Christian (Janic Thibaudeau); sa belle-soeur Irène Narbonne-Vigeant ainsi que de nombreux parents et amis.

Exposée aux Résidences funéraires: Claude et Edgar LeSieur, 530, 4^e Rue, Iberville. Les funérailles ont eu lieu le mercredi 5 janvier à 11 heures, à l'église Saint-Athanase d'Iberville. Inhumation à Bedford.

La famille de Mlle Maria Vigeant remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

BERTRAND
(Mlle Armandine)

Suite au décès de Mlle Armandine Bertrand, survenu le 3 janvier 1994 à l'âge de 85 ans, les membres de la famille Bertrand remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

MONAT
(Michel)

Suite au décès de M. Michel Monat survenu le 18 décembre 1993 à l'âge de 76 ans, son épouse Gloria Légère, ses enfants: Michel, Lucie (Jean Patenaude), Hubert (Carmen Lymburner), Bruno (Sylvie Morin), trois petits-enfants: Geneviève, Mona-Dominique, Étienne, ses beaux-enfants nés Brosseau, la famille Légère remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

GOSSELIN
(Aurore)

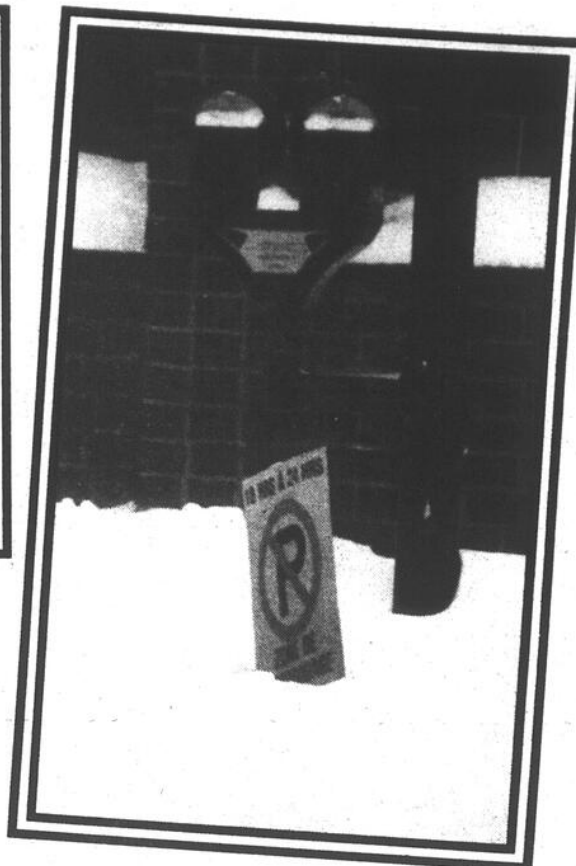
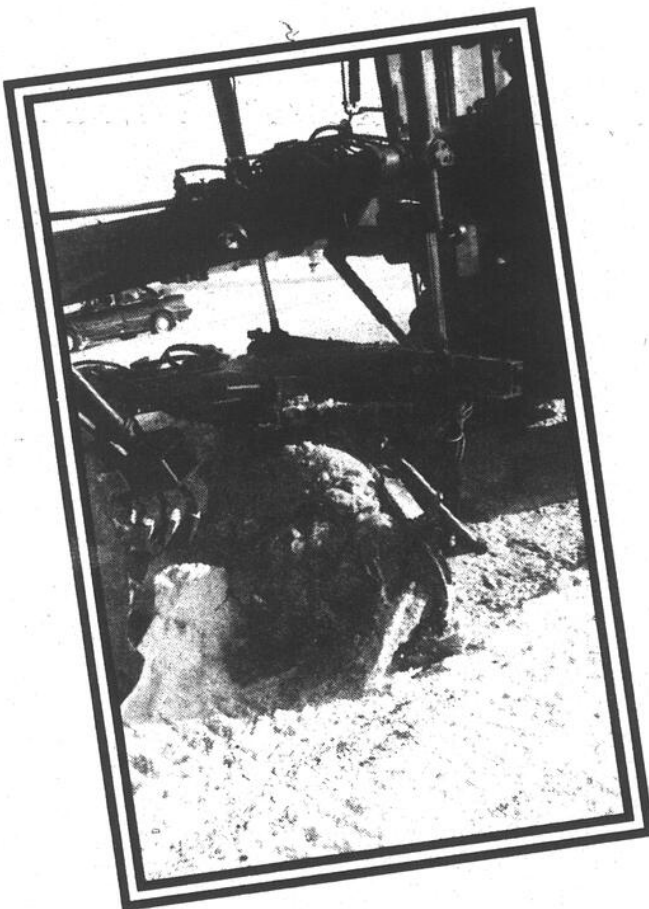
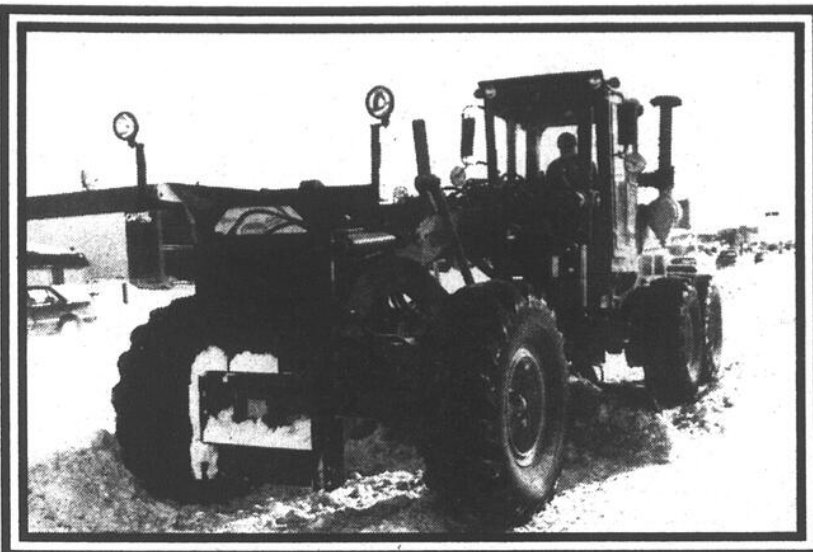
Suite au décès de madame Aurore Gosselin, épouse de feu Antoine Gosselin, survenu le 20 décembre 1993 à l'âge de 89 ans, la famille de cette dernière remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messe, carte, don ou assistance aux funérailles.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

Remerciements pour la dévotion de Notre-Dame Sainte Vierge Marie. Elle nous protège. Veuillez accepter son aide et remercier. Demandez et vous recevrez. Elle est la mère de son fils Jésus-Christ unique. Merci.

A.D.



Un grand nettoyage!



reportage
photographique

Jacques PAUL



Une simple
marche vers le
Vidéoclub....



participation
petit train va loin

économie

L'Atelier industriel Saint-Jean devra absorber des coupures budgétaires de 20% en trois ans

À l'instar des autres entreprises adaptées du Québec, l'Atelier industriel Saint-Jean doit faire face à d'importantes coupures des subventions gouvernementales. Cette situation n'est pas sans créer des craintes sur l'avenir de l'entreprise.

L'Association québécoise des entreprises adaptées du Québec mène présentement une campagne

gilles BÉRUBÉ

de sensibilisation sur les contraintes budgétaires que le gouvernement du Québec vient d'imposer à ses membres. Les centres de travail adaptés sont des organismes sans but lucratif qui ont pour mission de fournir du travail aux personnes handicapées.

À l'échelle du Québec, les 41 entreprises adaptées emploient 2.500 travailleurs dont plus de 1.800 sont des personnes ayant des limitations fonctionnelles. L'Atelier industriel Saint-Jean emploie 27 travailleurs en plus de trois supervi-

seurs et du directeur général, M. Laurent Lepage.

D'ici 1996, les entreprises adaptées du Québec devront absorber des coupures budgétaires de \$5 millions. Actuellement, explique M. Lepage, Québec fournit l'équivalent du salaire horaire brut de l'employé au taux du salaire minimal. Annuellement, cela représente une somme de \$10.237. Québec veut retrancher \$1.300 de ce montant dès cette année.

■ Subvention

Pour l'exercice 1993-1994, l'Atelier touche une subvention totale de \$327.545 pour 27 travailleurs. Au cours des trois prochains exercices, la subvention passera successivement à \$300.231 en 94-95, \$283.429 en 95-96 et à \$264.863 en 96-97. Sur trois ans, cela représente

une baisse de 20%.

L'Atelier industriel effectue des travaux de sous-traitance pour des manufacturiers de la région. Il est spécialisé dans l'emballage de petites pièces pour des usines comme Commander et Thomas & Betts. Avec ses revenus de sous-traitance, l'Atelier doit assumer les charges sociales sur les salaires et payer le salaire des superviseurs et du directeur général. Il doit aussi couvrir toutes les autres dépenses de l'entreprise.

■ Solutions

M. Lepage voit deux solutions pour éponger cette baisse de subvention. D'une part, l'Atelier pourrait couper dans ses dépenses. Ça n'est pas évident. L'entreprise fonctionne avec le minimum de personnel de supervision. Il doit faire face aux autres dépenses courantes d'électricité, d'entretien et de déneigement.

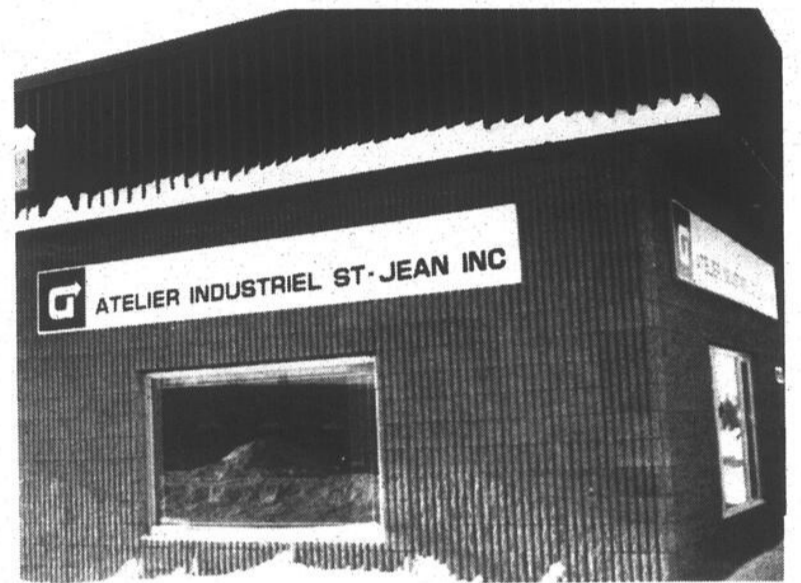
L'alternative, c'est de hausser les prix chargés aux clients. Là-aussi, ce n'est pas évident. M. Lepage note que son personnel n'est pas aussi productif que la main-d'œuvre régulière. Une hausse de prix pourrait se traduire par une perte de compétitivité face à la concurrence ou même aux services internes des manufacturiers.

L'Association demande à l'Office des personnes handicapées du Québec, qui relève du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, de revoir sa décision. Au début de décembre, ce dernier a indiqué qu'il reverrait cette mesure, mais lundi matin, alors qu'il s'apprêtait à quitter la politique, il n'avait toujours pas fait d'annonce. Normalement, il n'est plus ministre.

L'organisme précise que trois entreprises seront fermées à compter du 1^{er} avril, les 38 autres entreprises devant observer des coupures substantielles. De l'avis de M. Lepage, plusieurs d'entre elles seront acculées à la fermeture.

Il explique que certaines entreprises adaptées peuvent compter sur

des contrats gouvernementaux, notamment dans le domaine de l'entretien ménager. Il leur sera plus facile de majorer leurs prix. Celles qui doivent traiter avec l'entreprise privée devront jouer plus serré.



L'Atelier opère déjà avec des coûts très réduits. (Photos Jacques PAUL)

Richard Le Hir devant la Chambre de commerce le mardi 18 janvier

Pour une deuxième année consécutive, le président de l'Association des manufacturiers du Québec, M. Richard Le Hir, sera conférencier devant la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. M. Le Hir sera à l'hôtel Vallée des Forts, mardi prochain, le 18 janvier, pour un dîner-causerie qui portera sur les

perspectives économiques pour l'année 1994. L'an dernier, M. Le Hir était venu expliquer comment le Canada est un cancre de la compétitivité parmi les pays industrialisés. Pour réserver, il faut contacter Mme Suzanne Champagne, à la Chambre de commerce, au 346-2544.



L'entreprise est spécialisée dans l'emballage.

Oerlikon aurait conclu un contrat avec la Thaïlande

La compagnie Oerlikon Aérospatiale s'apprêtait à annoncer la conclusion d'un contrat de fourniture d'un système de défense antiaérienne à la Thaïlande.

gilles BÉRUBÉ

La nouvelle a été dévoilée par l'hebdomaire Les Affaires dans sa livraison de la fin de semaine dernière. Selon le journal, Oerlikon aurait déjà livré un véhicule ADATS à la Thaïlande au cours de l'année. Il cite un haut fonctionnaire du ministère de la Défense nationale à ce propos. Ce dernier aurait chiffré la transaction entre \$10 millions et \$20 millions. Les trente-six unités livrées au Canada ont coûté près de \$20 millions chacune.

Selon les Affaires, Oerlikon

devait tenir une conférence de presse aujourd'hui mercredi, pour annoncer la nouvelle. Au moment d'aller sous presse, en fin d'après-midi hier, cette conférence n'avait toujours pas été convoquée. Chez Oerlikon, la responsable des communications, Mme Christiane Beaulieu, n'a pas retourné les nombreux appels du CANADA FRANÇAIS. La nouvelle n'a été reprise par aucun média pas plus qu'elle n'a été démentie par la compagnie.

Rappelons que l'été dernier, la compagnie a annoncé le licenciement de 200 travailleurs pour stabiliser son personnel à 300 employés. Au moment d'effectuer les mises à pieds, Oerlikon avait indiqué qu'elle gardait ces 300 travailleurs pour au moins un an, à moins d'effectuer de nouvelles

ventes.

Plus récemment, elle a décroché le contrat d'entretien des systèmes ADATS des Forces armées canadiennes. Pour l'année 1994, ce contrat se chiffre à \$15,8 millions et il fournira du travail à 65 personnes.

Oerlikon devrait profiter de la prochaine rencontre de presse pour présenter son nouveau président, Me John Lemieux. Me Lemieux, dont la nomination a été annoncée il y a quelques semaines, entrera en fonction le 31 janvier. Déjà membre du conseil d'administration de la compagnie, il est conseiller de la multinationale depuis son implantation au Canada, en 1986. Me Lemieux est avocat au sein de la firme Byers Casgrain, de Montréal.



Richard Le Hir

Les montgolfières vont voler à Shanghai en 94

Les montgolfières vont voler à Shanghai en 1994. La tenue d'un festival de montgolfières en banlieue de Shanghai, en Chine, est un projet réalisable à court terme. Il n'en demeure pas moins que mars, c'est proche, notamment pour trouver des commanditaires. Les Montgolfiers de Saint-Jean, eux, croient qu'il est préférable de repousser l'événement à l'automne. Peu importe le moment, ils y seront avec toute une flotte d'aérostats et au moins un groupe de musiciens québécois.

Rappelons que les Montgolfiers ont été embauchés par une firme de

gilles BÉRUBÉ

Hong Kong pour la conseiller dans l'organi-

sation du premier festival de montgolfières de Shanghai. Quatre des membres de la famille Béland, Daniel, Magella, Luc et Sylvain, se sont rendus en Chine du 15 au 22 décembre.

Un voyage marathon

pour passer au travers du projet de festival de montgolfières que la ville de Shanghai se propose d'organiser du 23 mars au 3 avril prochain. Chacun a étudié une partie du dossier selon les compétences acquises sur le terrain à Saint-Jean.

Rappelons que l'événement doit se tenir en marge du Festival international de cinéma de Shanghai. M. Daniel Béland explique qu'à prime abord, il croyait que l'idée de jumeler la montgolfière au festival de cinéma était d'ajouter

de l'ampleur et de rejoindre plus de gens. Sur place, il a constaté que l'objectif des organisateurs étant avant tout de faciliter le financement du festival de cinéma.

Le cinéma est plutôt sélectif. Il rejoint un public restreint, ce qui ne facilite pas le recrutement de commanditaires. Les organisateurs recherchaient donc une activité de masse qui permettrait de rejoindre un vaste public. C'est là que les consultants de Hong Kong ont pensé à la montgolfière.

M. Béland a déjà été à la chasse aux commanditaires. Il sait comment l'opération peut être compliquée et laborieuse. Il croit que l'échéance du 23 mars est beaucoup trop courte pour réunir les commanditaires nécessaires. Le budget du festival de Shanghai devrait osciller autour des \$12 millions. C'est douze fois plus qu'à Saint-Jean.

■ Automne

Il a recommandé de repousser la tenue du premier festival au tout début de mai ou encore à l'automne. Parce qu'en mai et juin, c'est la saison des pluies, explique Luc Béland. En juillet et août, les champs sont inondés. En septembre, ils s'assèchent. Ce n'est qu'en octobre que les montgolfières pourraient y atterrir. Dès 1995, le festival pourrait se tenir simultanément avec le festival de cinéma.

Pour les organisateurs, s'il n'est pas essentiel de tenir la première édition dès ce printemps, les plans ne sont toujours pas modifiés. Parce que pour eux, il n'y a pas de problème avec grand chose, doit-on retenir de l'entrevue avec M. Béland. Ils sont des organisateurs très efficaces, concède ce dernier. Ils sont confiants de pouvoir convaincre des commanditaires en peu de temps. Il faut dire qu'ils peuvent compter sur un bon achalandage. Ils prévoient attirer un million de visiteurs par jour

durant les douze journées du festival.

■ Shanghai

La ville de Shanghai compte officiellement 13 millions d'habitants. C'est sans compter les villes périphériques qui ici seraient considérées comme des métropoles. C'est le premier centre industriel et le principal port de Chine. Ce marché de consommateurs est très convoité par les entreprises occidentales qui veulent s'y implanter. Des exemples? Coca Cola ou encore Poulet frit Kentucky, qui marcheraient mieux que McDonald's en Chine.

Sur un marché de cette taille (plus d'un milliard d'habitants), observe M. Béland, il existe d'importants fabricants de produits de consommation dont on ignore l'existence. Ce sont autant de commanditaires susceptibles de soutenir les deux festivals. À l'heure actuelle, les organisateurs se penchent sur la question. Ils doivent décider dans les prochains jours s'ils vont de l'avant ou attendent à l'automne.

■ Populaire

La volonté de Shanghai est d'organiser une manifestation populaire à l'image du festival de Saint-Jean avec, en plus des envolées, des spectacles, de l'animation, de la bouffe, des expositions et autres. Bien que les délais soient courts, il semble qu'il n'y ait pas de problème pour tout monter d'ici la mi-mars.

L'abondance des ressources humaines et la souplesse des normes font que tout peut être organisé rapidement.

Au niveau de l'opération des montgolfières, les Béland ont été à même de constater qu'il n'y a pas de contrainte. Les conditions de vols sont comparables à celle du Haut-Richelieu. Le terrain aussi, si ce n'est des limites du secteur de vol imposé par les militaires. C'est l'armée qui assurera le support logistique. Une cinquantaine de militaires ont déjà eu droit à une session de formation pour faire la poursuite. Et même si on doit passer par un interprète, ils sont attentifs, apprennent vite et bien. Et ils aiment bien rigoler.

Pour loger la trentaine d'équipages de montgolfières, Mme Béland a déniché le Windsor Ever Green, non loin de l'aéroport de Long-Hua, un quatre étoiles qui sert aussi bien de la cuisine chinoise que des plats occidentaux. Il y a bien les grandes chaînes hôtelières internationales, au centre-ville de Shanghai, mais on parle d'un trajet de plus d'une heure trente.

Pour le premier festival, M. Béland entend sélectionner les aérostats avec grands soins en Amérique et en Europe. Il recherche des pilotes fiables pour laisser une bonne impression aux Chinois. Parce qu'il y aura d'autres festivals en Chine.

Du rock québécois, mais pas de manège

Un groupe de musiciens québécois pourrait bien avoir la chance de se rendre en Chine pour le premier Festival de montgolfières de Shanghai. C'est du moins, ce que souhaite M. Daniel Béland.

À Shanghai, les organisateurs souhaitent une manifestation populaire pour attirer le grand public. Comme à Saint-Jean, ils miseraient sur des artistes populaires. Les Béland ont eu l'occasion de rencontrer quelques-unes de ces vedettes, la plupart de Hong Kong, lors d'une conférence de presse à Shanghai. Ils ont pu constater leur popularité auprès de la population.

Les organisateurs souhaitent cependant inviter au moins deux groupes d'Amérique pour semer un peu de rock'n roll sur la patrie de Mao. M. Béland se propose d'amener au moins un groupe du Québec pour faire connaître notre musique aux Chinois. Le deuxième groupe pourrait venir aussi d'ici, mais là, on chercherait vraiment un groupe rock.

Par ailleurs, le festival de Shanghai aurait bien aimé avoir des manèges comme ceux de Beauce Carnaval. Pas possible. M. Béland a contacté huit firmes du genre sur le continent américain. Partout, la réponse a été la même. Ce genre d'équipement par bateau. Il faut compter deux à trois semaines de délais à l'aller et autant au retour. L'équipement serait paralysé quelque chose comme deux mois. Les entreprises ont des engagements à respecter.

M. Béland explore une autre avenue, celle d'une entreprise en coparticipation («joint venture»). Il s'agirait carrément de lancer une entreprise de manèges itinérants en Chine. On amène les manèges en Chine et on les laisse là. Pas de doute qu'elle va se trouver des clients. Au moins un exploitant américain est intéressé à l'affaire.

Par ailleurs, la famille Béland a jeté un coup d'oeil sur les possibilités d'affaires en Chine. Luc Béland, qui est ingénieur civil, y a vu une immense ville millénaire à moderniser. Son frère Sylvain, qui prépare un doctorat en intelligence artificielle, rêve de s'entretenir avec des informaticiens chinois.

La montgolfière elle-même peut représenter une belle affaire en Chine. Il y aurait cinq ou six montgolfières en Chine. M. Béland a rencontré le président de la fédération chinoise d'aérostats, qui l'a invité à aller voler au-dessus de Beijing (Pékin) et de la muraille de Chine. M. Béland a déjà approché le manufacturier Cameron, d'Angleterre, pour lui parler de ses nouveaux contacts.

«La montgolfière, observe notre interlocuteur, est une belle carte d'affaires». La fascination qu'elle exerce est un bon moyen d'établir des contacts. Déjà pour la première édition du festival de Shanghai, il s'attend à rencontrer une brochette de dignitaires. M. Béland invite les gens d'affaires qui seraient intéressés par le marché de la Chine à le lui laisser savoir.

PLANIFIEZ VOTRE AVENIR FINANCIER
AVEC MOI... CHEZ VOUS!
PASSONS À L'ACTION DANS LES ANNÉES 90

LA GAMME DES FONDS PRUDENTIELLE[®]
RENDEMENT DES FONDS D'INVESTISSEMENT AU 31 JUILLET 1993

Noms du fonds	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Le fonds mixte Prudentielle	21,6	15,3	11,7	\$0
Moyenne des fonds similaires	14,1	11,1	9,2	\$0
Le fonds de revenu Prudentielle	9,3	13,0	11,2	11,3
Moyenne des fonds similaires	8,4	13,4	11,3	11,7
Le fonds de dividendes Prudentielle	34,9	16,4	8,0	\$0
Moyenne des fonds similaires	13,8	9,1	7,6	\$0
Le fonds capitalisation Prudentielle	43,1	15,5	11,1	10,3
Moyenne des fonds similaires	23,8	9,4	7,6	8,7
Le fonds ressources naturelles Prudentielle	104,1	29,1	25,5	\$0
Moyenne des fonds similaires	104,0	24,8	13,3	\$0
Le fonds métaux précieux Prudentielle	67,7	14,6	11,7	\$0
Moyenne des fonds similaires	82,1	15,9	9,9	\$0



CLAUDE MÉNARD
30 ans de service

• Vie • Rentes • Maladie • Dépôts à terme
• Habitation • REÉR • Automobile • FERR
... et sur nos hypothèques résidentielles
Aussi autres produits avantageux disponibles

347-1227, 346-3704 (rés.)

La Prudentielle
BÂTISSEZ SUR LE ROC
Assurances et services financiers
La Prudentielle d'Amérique
Compagnie d'Assurance

LE D'INVENTAIRE



débutant le 10 janvier

Paletots Spécial
Blousons à 49⁹⁹
Habits et 129⁹⁹
Vestons

LOT DE FOULARDS
9⁹⁹

LOT DE CHEMISES,
CHANDAILS ET PANTALONS
19⁹⁹

LOT DE PANTALONS
39⁹⁹

VÊTEMENTS POUR HOMMES

roger galipeau inc.

254, rue Richelieu (centre-ville)

Saint-Jean-sur-Richelieu 347-4757

1993, l'année de la reprise économique

Vous ne vous en êtes peut-être pas aperçu, mais 1993 aura été l'année de la reprise économique dans le Haut-Richelieu. Après quelques années de récession, une année sur le neutre en 1992, l'économie s'est activée en 1993.

Les investissements ont repris dans l'industrie et le commerce pendant que la construction résiden-

gilles BÉRUBÉ

tielle s'est effondrée. Pour Monsieur Tout le Monde, c'est pas nécessairement évident puisque le chômage a empiré et le nombre de faillites de consommateurs est en hausse.

Victime de la politique monétaire canadienne, les industriels rongeaient leur frein depuis quelques années, résistant tant bien que mal à des taux d'intérêt élevés, à un taux de change qui les désavantageait par rapport à leurs concurrents étrangers et à une baisse de leurs ventes.

En 1993, le vent a tourné un peu en leur faveur, du moins la politique monétaire. En janvier, on a appris que Westinghouse mettait en vente quatre de ses divisions, une offre qui implique l'usine de Saint-Jean en plus de la compagnie Commander. Pas de nouvelle du dossier depuis.

Le même mois, CCM Sport Maska annonce qu'elle se lance dans les casques de vélo et les patins

à roulettes alignés. Après un début lent, ces nouveaux produits connaissent une croissance rapide pour la saison en cours. On en a parlé il y a quelques semaines, CCM est maintenant le plus gros employeur manufacturier de la région.

En février, on apprend qu'une usine de champignons pleurotées veut s'installer dans l'ancienne conserverie David Lord. Le dossier a connu des pépins, mais il devrait voir le jour sous peu.

■ Tapis IBE

En mars, Tapis IBE, d'Iberville, a entrepris la construction d'un entrepôt adjacent à son usine de la 4^e Avenue. L'année précédente, elle avait acquis l'ancienne usine de Power Batterie, de la rue Balthazard, en plus d'une partie de l'équipement de production d'Ozite.

À Lacolle, Placage Alto, Équipement DML et Fil Métallique LeGardeur, trois compagnies appartenant au même propriétaire, s'installent dans l'ancienne usine de la Rockwell. Tissus de Qualité annonce sa fermeture. Toutefois, un incendie survenu à l'usine cet automne laisse croire que l'entre-

se marche encore.

En mai, Longtin Conduits déclare faillite. L'usine a été liquidée à la fin de l'année, le syndicat n'ayant pu disposer de l'immeuble. À la fin de 1992, la compagnie National Carpet avait manifesté son intérêt pour l'usine de Tissus et fibres d'Amoco. La transaction a finalement été conclue en juin après que l'acheteur eut obtenu des concessions importantes des employés syndiqués. Après la vente, Amoco a avoué qu'elle aurait fermé les portes si elle n'avait pas trouvé d'acheteur.

■ Ultratiner

Toujours en juin, la compagnie Ultratiner, un manufacturier de conteneurs en fil métallique a ouvert ses portes dans le parc industriel de Saint-Jean. À la même époque, Le Boucan, un producteur de jambon et de bacon, a dévoilé un plan de redressement pour remettre sur les rails l'usine du quartier NDL.

En juillet, Fibre d'Iberville, un fabricant d'ailerons d'automobile en fibre de verre s'est installé dans son usine nouvellement construite dans le parc industriel d'Iberville. La PME, qui a vu le jour dans un garage, traite maintenant avec les grands manufacturiers d'automobiles.

En août, les propriétaires de l'usine Modalcan, qui devait fabriquer le train Innotermodal, annonce la mise sur pied d'une deuxième compagnie, Max-Atlas, qui logera dans l'ancienne Ozite. Max-Atlas est spécialisée dans la fabrication de camions super-lourds. Ses activités sont déjà en marche.

■ Septembre

Septembre a été un mois riche en nouvelles économiques. M. Springroll, un manufacturier de mets vietnamiens, s'installe dans l'ancien bâtiment de Capital Iberville. L'entreprise a stabilisé son personnel à une centaine d'employés. Le même mois, Cargill demande à la Ville la permission de relier son poste de séchage de grains à la voie ferrée du Canadien National.

Une des belles nouvelles de l'année a été l'annonce, en septembre, d'un investissement de \$2 millions dans l'usine Crane. Une nouvelle direction, un nouvel esprit de relations de travail a permis de remettre l'usine sur la voie de la rentabilité.

Milfab laisse ses locaux du boulevard Saint-Luc pour emménager dans un hangar d'Aéro-Novation, à l'aéroport. L'entreprise a



Sport Maska-CCM est devenu le principal employeur de la région. Parmi sa gamme de produits, l'entreprise fabrique maintenant des casques de cycliste.

créé une filiale qui se spécialise dans la fabrication de véhicules blindés. Ses premiers contrats sont venus de Secur, la filiale de Desjardins, mais elle a depuis décroché une commande de Brink's Canada.

■ Charcuterie

En octobre, dans la foulée de la campagne électorale, on apprend que la Charcuterie de Provence fabriquera de la saucisse dans l'ancienne usine de la compagnie Marcel Bonneau, de Saint-Grégoire. À la même époque, Tech Fab Avant-Garde, une usine spécialisée dans la reconstruction de système de freins à air pour camions lourds, échappe à la fermeture. La compagnie déclare faillite, mais les propriétaires montréalais se sont restructurés financièrement pour reprendre l'affaire.

En décembre, on apprend la création d'une nouvelle compagnie, Épur-Eau. L'entreprise, installée dans le parc industriel, a oeuvré jusqu'à maintenant dans le développement de systèmes de traitement de boues de fosses septiques. Après des essais pour obtenir sa certification du ministère de l'Environnement, elle doit passer à la phase de fabrication au cours des prochains mois. L'entreprise devrait avoir un impact significatif sur l'emploi.

À Bedford, un des poumons de l'économie locale, l'usine Exceltor, est passé aux mains de son concurrent allemand. À Saint-Blaise, l'abattoir Agromex poursuit tranquillement son développement. L'entreprise investit principalement dans la protection de l'environnement en vue de sa croissance future.

■ Emploi

Ce bilan montre que l'industrie manufacturière a progressé en 1993. Il y a nettement plus d'investissements que de fermetures ou de faillites. L'impact ne s'est pas encore ressenti clairement sur l'emploi, d'autant plus que la plupart des annonces sont survenues au deuxième semestre.

En mars dernier, près de 15.000 résidents de la région vivaient de prestations de l'État, soit de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale. Un record de tout temps. Au cours de l'année terminée en août dernier, il y a eu en moyenne 520 chômeurs de plus par mois en comparaison des douze mois précédents.

Au Centre d'emploi, on estime cependant qu'il y a eu création d'emploi. À l'été, le nombre de placements du Centre d'emploi pour étudiants a augmenté de 21%.



Heureux virage chez Crane Canada. La compagnie a investi \$2 millions dans son usine de Saint-Jean.

Bonne année dans l'institutionnel

La construction domiciliaire en chute libre

La construction domiciliaire s'est littéralement effondrée dans l'agglomération de Saint-Jean. On peut s'attendre à une baisse du nombre de mises en chantier de l'ordre de 25% au cours de l'année grâce à une reprise sentie au quatrième trimestre.

Depuis le boom économique de 1988, la construction domiciliaire a continuellement décliné. Depuis deux ans, elle s'est maintenue grâce à la popularité de la maison évolutive. Il semble que même ce marché commence à se saturer.

Par contre, dans la construction institutionnelle, 1993 a été une année de grand cru. Le chantier du Palais de justice s'est poursuivi. Au Collège militaire, on a complété la

construction du nouveau mess des élèves-officiers. Le chantier du pont Gouin a été réalisé entièrement en 1993 alors que plusieurs lots ont été octroyés dans le cadre du programme d'assainissement des eaux.

La Commission scolaire a complété l'agrandissement de l'École professionnelle des Métiers alors que le Cégep a lancé l'agrandissement de sa bâtisse. Parcs Canada a entrepris la réfection de l'écluse de la rue Saint-Paul.

Par ailleurs, le marché de l'immeuble commence à se ressaisir. Le prix des maisons demeure bas et le marché est toujours favorable aux acheteurs. Cependant, il commence à se faire plus de transactions à la faveur des faibles taux d'intérêt.

Dans ce secteur d'activité, il y a eu du mouvement. Le franchisé local de ReMAX a failli, la bannière ayant cependant été reprise par des agents et un courtier. L'affaire du Permanent a fait beaucoup plus de bruit. La franchise locale a été rachetée par MM. Lorrain et Jacques Rémillard.

Le propriétaire de la franchise Century 21, M. Bernard Gélinas, s'est associé avec M. Jan Van Gennip, un homme d'affaires impliqué dans le secteur agricole. Enfin, un nouveau courtier local, Immeuble Polygone, a vu le jour.

En 1993, le Conseil économique a été plutôt *low profile* en travaillant sur le terrain. À l'assemblée générale, M. Daniel Bissonnette a cédé

sa place à M. Robert Blanchard à la présidence. Le Conseil a investi beaucoup d'énergie dans l'élaboration de la planification stratégique de la Montérégie. Il semble que l'opération valait le coup puisque le Haut-Richelieu tire avantageusement son épingle du jeu.

L'organisme s'est impliqué dans une exposition de sous-traitance à la Base des forces armées. Le Conseil a su se rapprocher des entreprises et il s'active beaucoup dans le domaine de l'exportation, notamment vers le Mexique. Le commissaire industriel s'intéresse beaucoup aux relations avec le Vermont. Enfin, il a réussi à impliquer la MRC dans la promotion économique.

Quand à la Chambre de commer-

ce, elle a été moins en vue. Elle a accueilli comme conférenciers vedettes MM. Richard Lehir et Robert Panet-Raymond. Moins connu, le président de l'Assomption-vie, M. Michel Bastarache, a été conférencier cet automne.

À l'assemblée générale, M. Gilles Gravel a succédé à M. Myroslaw Smereka comme président. La directrice générale, Mme Diane Campeau, a laissé son poste tout en reprenant du service comme bénévole. Au Gala de l'Excellence, M. Robert Blanchard a été choisi personnalité de l'année alors qu'on a souligné les 60 années en commerce de M. Roger Boulais. Comme quoi il est possible de résister à bien des récessions.

L'épuration semble terminée

Le commerce reprend un peu de souffle

L'épuration de la structure commerciale de la région semble terminée. En 1993, le commerce a repris son souffle après quelques années de vaches maigres. Il y a cependant bien des pots cassés à recoller.

L'année 1993 s'est terminée par de bonnes ventes durant la période des Fêtes. C'est peut-être un signe que le consommateur reprend confiance. Faute de travail, faute d'épargne, il ne peut quand même pas recommencer à dépenser à fonds de train.

En 1992, un mouvement chaotique avait bien tenté de contrer le magasinage aux États-Unis. En 1993, ce phénomène n'était plus une préoccupation. Il s'est essouffé tout seul. Le taux de change de la monnaie et le bon sens ont fait comprendre au consommateur que les économies n'étaient pas si terribles de l'autre côté de la frontière. Et puis, après tout, les cigarettes et l'alcool américains leur sont maintenant livrés à domicile. Par contre, il faut souligner qu'une entreprise d'ici, la Maison Ethier, s'est permise de contre-attaquer sur le terrain des Américains.

On l'a déjà oublié, mais l'année 1993 s'est amorcée avec une nouvelle Loi sur les heures d'affaires. En fait, l'entrée en vigueur s'était faite avec la période des Fêtes, aussi l'avait-on peu remarqué. Malgré

leur réticence, les commerçants locaux ont suivi le mouvement. L'ouverture le mercredi soir et le dimanche reste principalement l'affaire des grands magasins. Par contre, dans l'alimentation, la concurrence est plus agressive. Plusieurs marchés d'alimentation ont étiré les heures d'affaires et sont ouverts le dimanche.

Localement, trois secteurs commerciaux ont beaucoup bougé: l'automobile, la restauration et les institutions financières. Dans l'automobile, la concession Subaru a changé de mains un peu avant la fin de 1992. Même chose pour la concession Volkswagen, quelques mois plus tard.

En février, les concessionnaires de la région ont tenu le premier salon de l'auto du Haut-Richelieu, un événement qui ne sera pas repris cette année, malgré la présence de quelque 7.000 visiteurs.

A l'été, Action Dodge a quitté la rive du Richelieu pour construire un nouveau garage, rue Moreau, à Saint-Luc. Quelques semaines plus tard, GM donnait finalement son aval à une nouvelle concession Chevrolet, qui s'est aussi installé

rue Moreau, en bordure de l'autoroute 35, plutôt que dans l'ancien garage Desjardins. Celui-ci a été acheté par Ethier et Frères pour être transformé en commerce de meubles.

Dans les institutions financières, la Banque Toronto-Dominion a terminé la rénovation et l'agrandissement de sa succursale au centre-ville. La Banque Nationale a ouvert une nouvelle succursale à Saint-Luc pendant que la caisse populaire locale a inauguré le centre de services Aux-Quatre-Vents, rue Saint-Gérard, dans le quartier Talon.

La Banque Laurentienne a conclu un accord avec le Groupe Jean-Coutu qui lui construit présentement une succursale flambant neuve dans son immeuble du boulevard du Séminaire. Enfin, la société acadienne Assomption-Vie a choisi Saint-Jean-sur-Richelieu comme tête de pont pour établir un réseau au Québec.

Dans la restauration, on l'a montré il y a quelques semaines, ça été l'explosion. Le Rocco, Pizza Donini, les Doux Instants, Mikes à Saint-Luc, Burger King, le Najima, Le Maestro, la Crêperie Bémol, Le Canton et le Gallo Rapido ont ouvert leurs portes. Le Bilbo est devenu le Huart pendant que le Bistrot chez François devenait O Party's. Dans l'agglomération, il y a

plus de 15.000 places de restaurant, sans compter les cabanes à sucre.

Au centre-ville, l'année a mal démarré quand, à la mi-février, le magasin Croteau a annoncé son déménagement dans l'ancien Centre d'emploi du Canada. Le quartier a l'air plus délaissé que jamais. Un peu plus tard, c'est le projet de l'ancienne Pirelli qui a pris le chemin du palais de justice. Le sol est contaminé sous l'usine.

Les travaux exigés par le ministère de l'Environnement compromettent la viabilité du projet résidentiel. Les promoteurs poursuivent donc la compagnie Pirelli, une procédure au civil qui prendra des années à se régler à moins d'une entente hors cour.

Par la suite, les ouvertures de bars et de restaurants se sont multipliées au centre-ville, accentuant la vocation récréative du quartier. Cet automne, le projet Destination Mode a suscité de l'enthousiasme.



Malgré une accalmie, certains ont encore écopé. Matériaux Trahan a déclaré faillite à l'été.

Le dossier est à suivre.

Dans l'alimentation, l'un des fondateurs du réseau Provigo, M. Germain Laplante, a laissé tomber la chaîne pour adopter la bannière IGA. A Saint-Paul, la famille Beauchamps a fait de même à l'automne. En septembre, le Groupe BLB, appartenant à la famille Béland, a annoncé la construction d'un marché public, rue Douglas, voisin du restaurant

Burger King.

A ce moment, la famille Paquette, qui a développé le concept Minute Viande, travaillait à la construction du marché Pasquier, un nouveau commerce d'alimentation installé dans le nouveau Carrefour des Boulevards. Ce nouveau centre commercial a remplacé l'ancienne usine Désourdy, boulevard Saint-Luc.

Enfin, 1993 a marqué le 20^e anniversaire de la

chaîne Tristan et Iseut.

En 1973, Gilles et Denise Fortin ont ouvert une boutique à la Place St-Jean. Vingt ans plus tard, ils exploitent 80 boutiques à travers le pays et emploient 1.200 personnes. Le chiffre d'affaires tourne autour de \$70 millions et la chaîne vient d'ouvrir un premier point de vente à Long Island. Comme quoi il y a aussi de belles histoires dans le commerce.

Banque Nationale de Saint-Luc

Soirée d'information sur les REER

La succursale de Saint-Luc de la Banque Nationale organise une soirée d'information sur les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER).

Une porte-parole de la succursale, Mme Doris Boulanger, explique que cette activité gratuite s'adresse à toute la population. Elle vise à informer les consommateurs sur les avantages fiscaux liés aux REER et sur la façon de se préparer une retraite confortable.

Pour animer cette soirée, la succursale fera appel à M. Eric Lamarre, comptable agréé au sein d'un cabinet privé. La rencontre se déroulera le mardi 18 janvier, à la succursale de la banque, à Saint-Luc, 310, boulevard Saint-Luc.

Si l'entrée à la soirée est gratuite, il faut cependant réserver en contactant Mme Sylvie Lussier, au 359-9765.

Club d'administration

Conférence sur la planification financière

Le chapitre de Saint-Jean des Clubs d'administration du Canada présentera sa prochaine conférence le mardi 18 janvier, à l'hôtel Vallée des Forts.

Le thème de la prochaine conférence sera «La planification financière». A cette occasion, le conférencier sera M. Daniel Binette, conseiller financier pour la compagnie d'assurance LBBL Ltée, de Montréal. En cette période qui précède celle des déclarations de revenus, les questions de planification financière sont d'intérêt pour les contribuables.

Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements sur cette conférence peuvent contacter M. Bertrand Nadeau, au 359-1839, ou encore Mme Sylvie Pichette, au 346-3220 ou 347-7868.

Rappelons que le Club d'administration est un organisme qui regroupe des cadres d'entreprises et d'institutions, de même que des dirigeants de PME. Son but est de fournir à ses membres des activités de formation et d'information tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

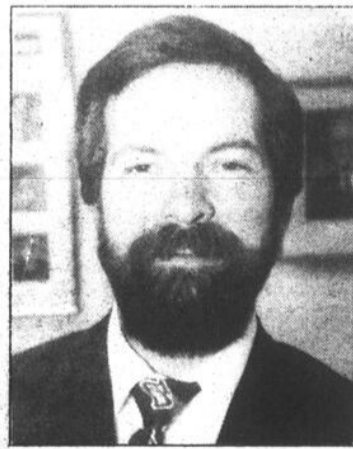
Zonage agricole
Droit commercial

PARADIS • PARADIS
AVOCATS

1, RUE RIVIÈRE, C.P. 690
BEDFORD (QUÉBEC) J0J 1A0
TÉLÉPHONE: (514) 248-3355



Caisse populaire
St-Eugène de St-Jean

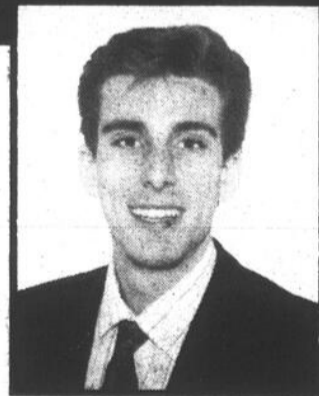


PIERRE RACINE

La Caisse populaire Saint-Eugène de St-Jean a le plaisir d'accueillir monsieur Pierre Racine au sein de son équipe. Il agira à titre de responsable, service aux membres.

393, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 347-7588

VENDEUR DU MOIS



Robert Chouinard

Pour un 2^e mois consécutif, M. Robert Chouinard s'est classé bon premier en tête de l'équipe des «pros Dery» et se mérite une fois de plus le titre de «vendeur du mois» pour décembre 1993.

La direction de Dery Toyota est tout particulièrement fière de souligner ses excellentes performances et l'encouragement à débiter la Nouvelle Année 1994 d'une façon tout aussi remarquable.

Félicitations!



359-9000

1055, boul. du Séminaire
Nord
Saint-Jean-sur-
Richelieu

Projet pour une deuxième phase de Rues Principales

Le programme Rues Principales pourrait revenir au centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. La volonté de relancer ce programme doit cependant être large et

gilles BÉRUBÉ

pas seulement venir de la ville. Il faut également que le milieu s'implique financièrement en plus de la municipalité. Et Rues Principales, précisons-le, a pris un virage nettement économique.

L'initiative de ramener Rues Principales revient à Mme Danielle Deland. Ex-présidente de la Fondation Héritage, elle est membre du nouveau comité du centre-ville, mis sur pied par la Chambre de commerce. Dans le passé, elle s'est impliquée activement dans la sidac. Dans sa démarche, elle travaille avec Mme Diane Campeau, de la Chambre de commerce, et Mme Sylvie Brosseau, du Conseil économique.

Rues Principales, rappelons-le, est un organisme québécois soutenu par la Fondation Héritage Canada. À l'initiative de la ville de Saint-Jean et de la sidac, il a été actif à Saint-Jean pendant plusieurs années au cours de la décennie 80. Durant cette période, l'organisme s'était particulièrement préoccupé de la réfection du stock immobilier du centre-ville.

Mme Deland raconte qu'elle a toujours été un peu en contact avec Rues Principales après que l'organisme eut quitté Saint-Jean. L'idée de ramener le programme à Saint-Jean date d'il y a environ deux ans, quand elle a été invitée à faire partie d'un jury mis sur pied par l'organisme.

■ Évolution

À ce moment, elle a constaté une évolution dans la pensée de l'organisme et dans sa structure. Ce n'est que récemment qu'elle a décidé de lancer la démarche pour obtenir une seconde phase du programme Rues Principales.

Une rencontre s'est déjà tenue cet automne avec Mme Hélène Deslauriers, directrice générale de Rues Principales, Mme Campeau, le directeur général, de la ville de Saint-Jean, M. Édouard Bonaldo, et le directeur du Service d'urbanisme, M. André Frenet. Il s'agissait uniquement d'une prise de contact.

■ Économie

Notre interlocutrice indique que Rues Principales a évolué dans sa pensée, du propre avis de ses dirigeants. Beaucoup axé sur l'architecture au départ, maintenant il se préoccupe aussi de la vitalité économique des quartiers commerciaux où il intervient. Une bonne santé financière permet d'assurer à long terme la protection du patrimoine bâti. Le centre-ville est perçu dans son ensemble comme une entreprise en soi, au même titre qu'un centre commercial.

L'approche a aussi changé. Plus de question de mandat de deux ou trois ans, comme auparavant. On se limite maintenant à des interventions ponctuelles très ciblées, des mandats qui prennent entre six et neuf mois.

Un tel mandat représenterait une dépense du milieu de huit à dix mille dollars. Au préalable, il y aurait lieu de payer pour certaines études de faisabilité ou de marché. Il s'agirait de faire le bilan de la situation et de définir ce que la collectivité veut faire du centre-ville. Dans cette réflexion, il faut situer le centre-ville dans un contexte régional.

La démarche doit inclure le plus grand nombre d'intervenants du milieu. Des organismes comme la Chambre de commerce et le Conseil économique, mais aussi les commerçants, les propriétaires et les résidents.

Le mardi 25 janvier prochain, les instigatrices du projet organisent une soirée d'information publique avec les représentants de Rues Principales. Ceux-ci expliqueront alors clairement les modalités du programme de même que les implications financières. Cette rencontre devrait vraisemblablement se dérouler à l'hôtel de ville de Saint-Jean.



Mme Danielle Deland indique que Rues Principales a évolué dans sa philosophie et dans sa structure.

Association de la construction

Soirée d'information sur les nouvelles règles de soumission

Depuis le 1^{er} novembre dernier, un nouveau code de soumission est entré en vigueur au Québec. L'Association de la construction du Québec, région Montérégie, organise une soirée d'information sur l'application des nouvelles règles de soumission.

La porte-parole de l'Association, dont les bureaux sont situés à Saint-Jean-sur-Richelieu, explique que la rencontre permettra aux entrepreneurs en construction de mieux comprendre les modifications et de trouver réponse aux questions qu'ils se posent sur le sujet.

Pour la circonstance, le conférencier sera Me Jean Ratté, directeur des affaires juridiques et gouvernementales à l'Association de la construction du Québec. La séance sera divisée en trois parties.

Dans un premier temps, il sera question des

nouvelles règles du Bureau des soumissions déposées du Québec, telles que le cautionnement, la formule d'engagement, les règles de soumissions et de cautionnement et autres.

La deuxième partie de cette assemblée consistera à expliquer en détails les problèmes que se posent les entrepreneurs destinataires et les entrepreneurs spécialisés. Enfin, la troisième partie sera réservée aux questions.

La rencontre se tiendra le mercredi 19 janvier, à 19h30, à la salle Lennox de l'hôtel Vallée des Forts. Les frais d'inscription à cette soirée sont de \$15, taxes incluses. Cette somme sert essentiellement à couvrir les coûts des documents qui seront remis aux participants. Pour s'inscrire, il faut contacter Mme Sonia Bouchard par téléphone, au 348-6114, ou par télécopieur, au 348-0057.

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION

BUREAU
907, CHEMIN DU CLOCHER, L'ACADIE, (QUÉBEC) J0J 1H0
Tél.: (514) 346-5063 • Fax: (514) 347-2820

GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie, (Québec) J0J 1H0
TÉL.: (514) 358-1275

Réservez votre carte dès aujourd'hui et atteignez un rendement supérieur.
Plus de 50 000 lecteurs par semaine.
Renseignez-vous!

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

TADAM!

Design graphique inc.

Une division
des Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu

à votre service pour répondre à tous vos besoins en préimpression.

- conception graphique
- infographie • photolithographie

Nous offrons aussi un service
CLÉS en MAIN
pour tous vos projets
d'impression

347-0323

ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 16h30
sans rendez-vous

Gaétane Dion ou Monique Paradis
(Édifice Le Canada Français)
84, Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu

Destination Mode, une opération que les propriétaires ne peuvent rater

Dans trois jours, le 15 janvier, c'est le jour de tombée pour les propriétaires de locaux vacants du centre-ville pour adhérer au projet «Destination mode». Actuellement, une vingtaine seulement se seraient inscrits au répertoire.

Il n'y a pas de raison qui vaille pour ne pas participer à cette opération.

gilles BÉRUBÉ
un commentaire

tion de redressement du centre-ville. Le projet soumis par une résidente d'Iberville, Mme Linda Bouchard, a quelque chose de génial. La proposition est somme toute simple, mais elle a la simplicité des belles inventions. Le genre d'idée qui agace ceux qui ne l'ont pas eue.

Si l'idée a quelque chose de génial, la stratégie pour la réaliser apparaissait bien mince. Le projet tel que soumis avait l'air trop facile, comme si les locataires allaient se bousculer aux portes. Mme Bouchard en demeure convaincue.

La formation d'un comité pour soutenir la mise en oeuvre du projet est de nature à rassurer les propriétaires. Une activité comme une journée porte ouverte devrait améliorer l'efficacité de

l'opération. Il faudrait aussi assurer un support aux éventuels locataires, surtout à ceux intéressés à se regrouper dans un même local.

De toute façon, il n'y a même plus de risque pour les propriétaires de s'inscrire au répertoire. Si leur local est loué d'ici le 31 mars (le délai est court), ils auront \$500 à déboursier. C'est peu pour dénicher un locataire commercial au centre-ville par les temps qui courent. Et si ça ne marche pas, ils ne paieront rien.

Dans ce contexte, le Groupement des propriétaires-marchands du centre-ville ne devraient pas se gêner pour faire pression sur leurs voisins récalcitrants, sur les tire-au-flanc qui laissent les autres aller au front. Le répertoire de Mme Bouchard sera d'autant plus attrayant si le stock de locaux à louer est abondant.

Par ailleurs, avant d'inviter les locataires potentiels, il conviendrait

peut-être de faire un petit ménage du centre-ville. Un peu d'époussetage ne ferait pas de tort même si la neige camoufle bien des défauts ces temps-ci. Mais il faudrait voir un peu plus loin que la journée portes ouvertes, surtout si l'opération fonctionne bien.

Les artisans de la mode tout comme les consommateurs de mode sont des gens qui aiment les produits bien finis. Ceux qui aiment les vêtements, qui en achètent beaucoup, savent faire la différence entre ce qui est

bâclé et ce qui est bien fait. Et par les temps qui courent, le centre-ville n'a pas tellement les allures d'un produit bien fini.

Destination Mode devrait attirer une clientèle enviable et susciter par surcroît un achalandage à longueur d'année. Cette activité commerciale s'insère particulièrement bien dans la vocation récréative et touristique du centre-ville. Il faudrait cependant que le cadre, l'environnement soit d'une qualité adéquate. Bref, il faut continuer à

retaper le centre-ville.

La job de la Ville? Un peu, mais il est temps que les proprios et les commerçants y mettent du leur. Depuis une dizaine d'années, la Ville a investi plusieurs millions dans la réfection des trottoirs de la rue Richelieu, dans celle de la Place du Marché et de la rue du Quai. Elle a aussi subventionné le ravalement des façades d'immeubles. On peut se demander quelle réponse recevrait un propriétaire du boulevard du Séminaire qui viendrait demander

une subvention pour rénover la façade de son immeuble?

En échange de ses contributions, la Ville doit en contrepartie obtenir celles des propriétaires et des marchands. Pour un, elle doit exiger plus de discipline, comme le font les propriétaires de centre commerciaux pour leurs locataires. Il faut établir une réglementation et la faire appliquer.

En plus de la discipline, il faut que les gens d'affaires délient leur bourse.

Les locataires des centres commerciaux paient les mêmes taxes que ceux du centre-ville. Ils paient aussi pour l'entretien et le déneigement. La marge de manoeuvre est significative quand on compare tous les coûts de locaux.

À plus long terme, il faudra bien un jour ou l'autre planifier un réseau électrique souterrain, du moins sur la rue Richelieu. Paraît que c'est exorbitant, mais ça l'est sans doute moins que de raser un pâté de maisons.



La Caisse Populaire
Desjardins de
Mont St-Grégoire

Le 14 décembre 1993, la Caisse populaire de Mont St-Grégoire effectuait sa 45e assemblée générale. Au cours de cette assemblée a eu lieu le tirage de 450\$ en prix dans le cadre du concours du 45e et plus de 400\$ en prix de présence.

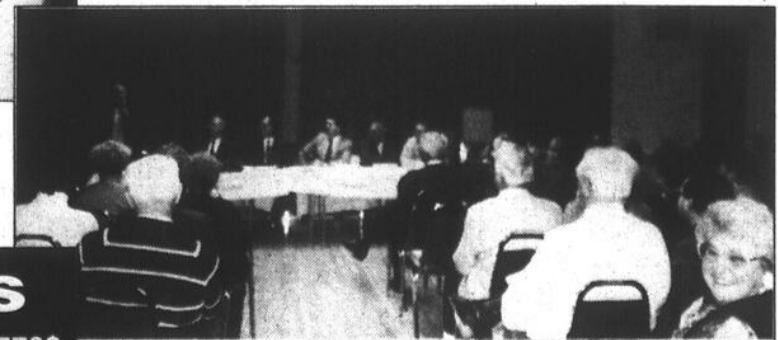
Remise d'un prix (téléphone sans fil d'une valeur de 200\$) suite à la promotion «L'ÉPARGNE GAGNANTE»: Mme Paulette Vigneault, gagnante.



De gauche à droite: Alain Carreau, président, Paulette Vigneault, gagnante et Claude Girard, directeur général.

Les membres dirigeants et le personnel de la Caisse populaire de Mont St-Grégoire tiennent à remercier ses membres pour leur confiance et leur fidélité.

La Caisse populaire de Mont St-Grégoire a été fondée le 8 juillet 1948.



L'excellente situation financière de la caisse permet encore cette année de ristourner à ses membres un montant de 40 470\$.

RISTOURNES

- Ristournes aux déposants: 11 773\$
- Ristournes aux emprunteurs: 28 697\$
- TOTAL RISTOURNÉ: 40 470\$

1, BOUL. FRÈRE-ANDRÉ
MONT SAINT-GRÉGOIRE TÉL: 346-9572



Nouvelle bannière

Depuis deux semaines, la bannière Comfort Inn a remplacé celle de Journey's End, à proximité de l'échangeur Pierre-Caisse. Rappelons que l'été dernier, Journey's End, aux prises avec des problèmes financiers, a annoncé son association avec le réseau Choise Hotels International pour former une entreprise en coparticipation. Le motel Comfort Inn fait maintenant partie d'un réseau de 174 établissements à travers le pays. À l'échelle internationale, la bannière fait partie d'un réseau de quelque 3,000 maisons d'hébergement situées dans 30 pays.

Des spécialistes pour répondre à vos besoins

RÉPERTOIRE DES


L'entreprise de la semaine

ACUPUNCTEUR

L'homme nait du ciel et de la terre

Jean-Claude Petiot

Inscrit au registre des acupuncteurs de la Corporation des médecins du Québec
175, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu 346-5331



AGENCE DE RECOURVEMENT

AGENCE DE RECOURVEMENT GAUTHIER, OLIGNY, THIBODEAU

Collection - Retracement
Enquête de solvabilité
Personnelle et commerciale
Loyer impayé bienvenu!
(Jugement ou pas de la Régie du loyer)

Prix très compétitif Tél.: 348-1519

Les Évaluations Serge Laflamme inc.

ÉVALUATEUR AGRÉÉ

172, rue Jacques Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec

346-2828



Serge Laflamme

Vous voulez connaître la valeur marchande réelle de votre résidence familiale avant de la transformer ou d'un immeuble à revenu que vous souhaitez vendre? Un seul professionnel peut vous fournir une telle expertise: un évaluateur agréé (E.A.), membre de la Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec comme M. Serge Laflamme.

Grâce à son opinion impartiale, basée sur la valeur marchande de votre bien ou de votre droit immobilier à une date donnée, l'évaluateur agréé pourra vous faire épargner des sommes importantes lors de l'achat ou de la vente d'une propriété.

ALARME

ALARME PRO SÉCUR INC.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ
VENTE - INSTALLATION - SERVICE

- Systèmes d'alarme
- Médailles d'urgence
- Centrale 24 heures
- Caméras en circuit fermé
- Évaluation gratuite

Lacolle: 246-4126 - Saint-Jean: 357-9116

BOUCHERIE

PRINCE NOIR

320, boul. Séminaire N.
St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 5E3

Clermont Roux
349-1918

COFFRAGE

Futura

COFFRAGE DE TOUT GENRES
RÉSIDENTIEL-COMMERCIAL-INDUSTRIEL
Gilles Gilbert, prés.

52, Avenue de la Montagne
C.P. 147, Mont-St-Grégoire,
J0J 1K0

Tél. et Fax: **346-4424**
Cell: 358-0802
Chalet: 228-3714

DENTISTE

CENTRE DENTAIRE CARREFOUR RICHELIEU

Dentistes généralistes
D' François Paquin
D' Michel Hébert
D' Donatienne Glan
D' Susan Greenwald
D' Pierre Griffith

Orthodontiste
D' Marc-José Beaulon

Parodontiste
D' Christian Danoir

Chirurgien Buccal
D' Edward Stepcott

ANESTHÉSIE GÉNÉRALE
URGENCE 7 JOURS

600 rue Pierre Calette SAINT JEAN

348-4956

ARMOIRES DE CUISINE

LES ARMOIRES PRESTIGE INC.

ARMOIRES AU PRIX DU MANUFACTURIER
OUVERT AU PUBLIC
ÉVALUATION GRATUITE

2249, boul. Brunelle, Carignan
Tout près de l'autoroute 10
Sortie Saint-Jean, jonctions 10 et 35

P. Deshaies, propr
346-3525
447-8110

BRONZAGE

BRONZAGE U-NIC XI

Pose d'ongles
Manucure
Esthétique électrolyse
16 appareils de bronzage
Bains flottants
Massages
Femmes et hommes

Ouvert 7 jours **348-1125**
Lise Patenaude, propr
939-A, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
(situé à l'arrière du Café Al Van Houtte)

COMPTABLE

ANNE BOUCHARD, C.G.A.

COMPTABLE GÉNÉRALE LICENCIÉE

AU SERVICE DE LA P.M.E.

Service complet de comptabilité
Impôt des particuliers et des compagnies

607, 1re Rue Iberville
Bur.: 358-4108

70, rue Boyer
Saint-Isidore
Rés.: 454-4205

DENTUROLOGISTE

(514) 348-6706

Alain Robillard d.d.
DENTUROLOGISTE

256 boul. St-Luc
St-Luc, Qué
J2W 1C3

1252, Châteauneuf
L'Acadie, Qué
J0J 1H0

ARPEUTEUR

FRANÇOIS TREMBLAY ASSOCIÉS

ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES

Bur.: 359-1660
Cell.: 358-0855

Succursale:
(514) 293-8698

Édifice de Bleury, 200 MacDonald, suite 401
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué J3B 6J6
Succursale 273, Principale Est,
Farnham, Qué J2H 2L5

FRANÇOIS TREMBLAY
A.G.B.S.C.A.

CENTRE SPORTIF

CENTRE MULTISPORT
HAUT RICHELIEU

- 12 allées petites quilles
- 24 allées grosses quilles
- Salon billards
- Mini golf intérieur
- Salle de réception et buffet

(514) 359-1444

200, rue Saint-Louis,
Saint-Jean-sur-Richelieu

CHEZ MULTISPORT, CA ROULE POUR VOUS

COMPTABLE EN GESTION

Pierre Henri, F.I.M.S. F.C.I.M.P. Mgr.

Gestionnaire professionnel agréé
Fellow (Organisation-réorganisation)

LIGNE SANS FRAIS
1-800-461-7766

- 701, rue Salaberry, bureau 200, Chambly (Québec) J3L 1R2, tél.: (514) 447-3360
- 4100, chemin Chambly, bureau 102, Saint-Hubert (Québec) J3Y 3M3, tél.: (514) 443-6883

DISCO MOBILE

348-9237
347-7283

Disco mobile
J.B. Musique

Musique pour tous les genres de réceptions
avec animateurs professionnels

SPÉCIAL DES ANNÉES 1950-60-70

Plus de 15 ans d'expérience

JEAN BELLAVANCE

ATELIERS GRAPHIQUES

Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc.

- Conception graphique
- Infographie
- Sorties Linotronic
- Photolithographie

84, Richelieu
St-Jean-sur-Richelieu
347-0323

CÉRAMIQUE

CÉRAMIQUE ENR. VENTE

Céramique
Tapis
Linoléum

Serge Rioux, propr.

NOUVEAU À SAINT-LUC

321-B, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
Tél.: (514) 348-7891

CONSTRUCTION

LES CONSTRUCTIONS

INGESCO

DEVELOPPEMENT ET CONSTRUCTION RESIDENTIEL

PIERRE OUMET

140, rue D'Arçon
Saint-Luc (Québec)
J2W 1S7

Bur. (514) **359-6858**
Rés. (514) **359-8188**

ELECTROMÉNAGERS

EXTRA SERVICE

347-4993

Four micro-ondes
Lave-vaisselle
Réfrigérateur
Air climatisé
Cuisinière
Sècheuse
Laveuse

- Service à domicile
- Comptoir de pièces
- Achat et vente d'électroménagers

320 St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu, Qué. J3B 2L4

AUTO

C D MASSE AUTOS ENR

Achat et vente d'autos & camions

Denis Masse, propr
9 Collet
Saint-Armande D'Iberville

Peinture et Débosselage
Estimations pour assurance

Tél.: 358-4814
Fax: 346-1993

CHIROPATICIEN

Dr CHARLES BIENVENUE
Chiropraticien

PROBLÈME DE SANTÉ?
349-6700

950, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
(à côté de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Clinique Chiropratique Bienvenue Charles

16 ans d'expérience

DÉCORATION

décor Serge Mercier

- Service de décoration à domicile
- Plans perspective, maquettes
- Gestion de projets

347-0080

248, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu

EQUIPEMENT DE BUREAU

Équipements J.Charette S.C.C.

EQUIPEMENTS DE BUREAU ET CASSÉS ENREGISTRÉS

MEMBRE BUREAULAB

Un nom à retenir pour tous vos achats de bureau

346-1750

277, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

BAIN FLOTTANT

Le Centre d'Épanouissement de la Personne

- BAIN FLOTTANT
- BALADI
- MASSAGE SHIATSU
- MASSAGE POUR FEMMES ENCEINTEES

Prop M^{me} Ghislaine Menard

9, rue Louise,
Saint-Luc **349-5337**

CLIMATISATION

MIXAIR

Stéphan Osburn

Mr. SLIM
A. Lavoie
A. Lavoie

Climatisation
Réfrigération
Thermopompe
Service 24h

809, Du Domaine
St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 2H4
Tél.: (514) 347-8889

DÉNEIGEMENT

LEBEL NETTOYAGE URBAIN

SYLVAIN LEBEL
346-3532

- Service de balayage résidentiel, industriel et municipal
- Déneigement

Cell. **357-0894**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Les Constructions
Gilles Duquette

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Gilles Duquette

580 Montée Bertrand, Sabrevois • (514) 346-2433

MEILLEURES ADRESSES

La démarche de l'évaluateur agréé consiste à établir une valeur marchande dans laquelle il fait la comparaison de votre propriété avec des ventes récentes de biens immobiliers similaires dans votre quartier. Pour y parvenir, il inventorie, analyse et établit les bases de comparaisons afin de fixer la valeur de votre propriété selon le marché. Il produit un rapport selon les normes de pratique et le code de déontologie de la profession.

Préjugés, opinions personnelles, préférences ou arguments de nature sentimentale n'ont rien à voir avec la démarche de l'évaluateur agréé, car c'est d'un avis professionnel appuyé sur la réalité économique de l'heure dont il s'agit.

Évitez les délais inutiles lors de la vente ou de l'achat d'une propriété et faites reconnaître la valeur de vos biens immobiliers par un expert en la matière. Les évaluations Serge Laflamme Inc.



Mme Lucille Rousseau Secrétaire-comptable

M. François Mathieu Technicien en évaluation

PSYCHOLOGUE
 624 Boul. Séminaire
 St-Jean-sur-Richelieu
 Québec J3B 7B4
Tél.: (514) 358-2727
Desnoyers & Létourneau
 Psychologues
 Adolescents - adultes - couples
 Membres de la Corporation Professionnelle
 des psychologues du Québec

PSYCHOLOGUE
 346-9420
Lyne Roy, M.A.
 Psychologue
 • Spécialité: thérapie pour victimes d'abus sexuel (adultes, enfants)
 • Groupe de thérapie pour parents dont l'enfant a été abusé sexuellement
 • Évaluation psychologique pour l'IVAC
 Membre de la corporation professionnelle des psychologues du Québec

ÉVALUATEUR AGRÉÉS
Les Évaluations Serge Laflamme inc.
 Évaluateur agréés
SERGE LAFLAMME E.A., D.T.A.
 172, Jacques-Cartier Nord
 Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B
 Tél.: (514) 346-2808
 Fax: (514) 346-5335

INGÉNIEUR
RBI Experts conseils inc.
 RÉAL BOUCHER, B.Sc.A.
 INGÉNIEUR
 PLACE HÉRITAGE
 100 rue Richelieu bureau 100
 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6X3
Tél.: (514) 347-7888 - Fax: (514) 347-4444

NETTOYAGE
Chatel
 votre nettoyeur
 6 SUCCURSALES DANS LA RÉGION
347-2373

RENCONTRE
 Pour renseignements,
 contactez
 nos
 préposées
 au
347-0323
 NOUVELLES AMITIÉS
Match
 PAR TÉLÉPHONE, C'EST AMUSANT

EXCAVATION
TRANSPORT B-R FORTIER INC.
 TOUT GENRE DE TRANSPORT EN VRAC
 ET EXCAVATION TERRE - SABLE - GRAVIER
 Réjean Fortier, prop.
 395, rang des Patriotes,
 Napierville
(514) 245-7327

LOCATION D'OUTILS
LOU-TEC
 SERVICE DE LOCATION
 C.L. INC.
 363, boul. Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu
 Téléphone: (514) 346-4407 - Fax: (514) 346-6604

NOTAIRE
 McNulty et McNulty
 Notaires et conseillers juridiques
 Me Michel McNulty, L.L.B., D.D.N.
 Me Jacques McNulty, B.A., L.L.L.
 Notaires - Licenciés en droit
 112, rue St-Jacques
 Saint-Jean-sur-Richelieu
 (Québec) J3B 2K1
 Tél.: (514) 347-1514
 347-6800
 Télécopieur: 347-2192

RESTAURATION
 Pascal et Jean-François Benny, propriétaires
DU BON GROS POULET RÔTI À POINT!
LE COQ RAPIDE
 365, Boul. du Séminaire, Saint-Jean
348-1191
 POULET SPAGHETTI PIZZA

EXTINCTEURS
EXTINCTEURS SAINT-JEAN ENR.
 ANDRÉ DECAMPS
 DENIS BORDELEAU
 Mtl. cell: 497-9901
 321, Boul. Saint-Luc
 Saint-Luc
(514) 348-2147
 Fax: (514) 348-4076

MAÇONNERIE
 CLAUDE LECLERC
 PRÉSIDENT
Maçonnerie St-Gregoire Inc.
 CONTRACTEURS BRIQUETEURS
 218, RANG KEMPT
 MONT ST-GREGOIRE QUE J0J 1K0
Tél.: 347-6494

PELOUSES
 Arrosage
Vert plus
 Traitement des pelouses
 Nettoyage herbicide sans toxicité
 fertilisation des arbres, des haies
 arrosage, entretien des allées
 Dany Daubois
Tél.: (514) 346-3235

RESTAURATION
VITO'
 SOUS-MARINÉS - PIZZA
 LIVRAISON GRATUITE
 141 CHAMPLAIN
 ST-JEAN, QUE.
Tél.: 347-0482
347-2164

FLEURISTE
Fleuriste Lucie Normandin
 FLEURS NAISSANCE DÉCORATION
 PLANTES FAIRE-PART DE
 BALLONS DÉCÈS SALLÉS
 MARIAGE
 420 - 2e Avenue
 IBERVILLE Qc J2X 2B8
 (CARREFOUR LAPLANTE)
346-3232
 LIVRAISON

MÉCANIQUE
 Atelier de réparations automobile
 Haute technologie pour
 les voitures d'aujourd'hui
ESSO HI-TECH
 Gérard Ryan
 Louis P. Foisly
 323 Boul. St-Luc
 St-Luc, QC
 • ÉLECTRICITÉ
 • INJECTION
 • ÉLECTRONIQUE
 • AIR CLIMATISÉ
 • MÉCANIQUE
 GÉNÉRALE
 359-8626

PIÈCES D'AUTO
PIÈCES D'AUTO du Haut-Richelieu inc.
 VENTES DE PIÈCES D'AUTOS ET
 CAMIONS USAGES
 ACHAT D'AUTOS ACCIDENTÉES
 ET USAGÉES
 274 Rte 133 St-Anne de Sabreville
 Tél.: 346-9233 Mtl: 875-5258
 Fax: 346-0011 1-800-363-1472

SERVICE D'APPELS
Audicom inc.
 Service 24 heures
 Pour gens d'affaires et professionnels
 Agent autorisé
 Bell Mobilité
 Pagette
 Céline Beaugard
 Présidente
 24, Place du Marché, local 9
 Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4412

FOURRURE
Louvet Fourrures Inc.
 MONT SAINT-GREGOIRE
 MANUFACTURIER DEPUIS 1927
 SUR RENDEZ-VOUS
 Tél.: (514) 347-7953
 Mtl: (514) 875-4608

MENUISERIE
 Tél.: 346-9289
 877-4943
Menuiserie Gilles Fontaine Inc.
 PORTES - FENÊTRES - PORTES DE GARAGE
 52, rang Saint-Édouard, Iberville

PNEUS
 Service de route
 24 hrs / 7 jours
PNEUS RM
Charon et L'Écuyer inc.
 VENTE EN GROS ET DÉTAIL
 Automobiles - Camions
 Agricole
 - Alain Charon
 - Richard L'Écuyer
 795 Grand Berne Nord
 Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué J3B 8H7
Tél.: (514) 359-1612

SERVICE D'ENTRETIEN
Entretien Ménager PROBERT inc.
 Commercial - Industriel - Résidentiel
 Évaluation - Service 24 heures
 Michel Robert, président
 André Robert, vice-président
 972, rue Wilkinson
 Saint-Jean-sur-Richelieu
349-2822
358-5200

IMPRIMERIE
IMPRIMERIE DALLAS Inc.
 Serge Marchesseault, Président
 165 rue St-Paul,
 Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
 J3B 1Z8
Tél.: (514) 359-6666
 Fax: (514) 359-7777

MESSAGERIES
LES MESSAGERIES SAINT-JEAN INC.
 DISTRIBUTION DE PORTE EN PORTE
 • Circulaires • Catalogues • Échantillons
 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
 Tél.: 347-7743 Mtl: 861-4624, poste 259
 Rés.: 348-4230
 Paul Pendleton, directeur

PRODUITS NATURELS
 Bur.: 349-4709 Rés.: 347-5426
Au Goin du Naturiste enr.
 Ghislaine Corrois, propr.
PHYTOTHÉRAPEUTE
 Produits naturels: «Vachons» et «Sunriders»
 Yaourtière «Rolmex» - Thé «Calli»
 462, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
 (face à Berger Rona)

VITRERIE
 ANGELO SARAN
 PRÉSIDENT
VITRERIE Saran INC.
 Plus de 30 années
 d'expérience
 • RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
 • Vitres • Menuiserie • Encadrement • Serrure • Construction de maison
 • Sur mesure sur site • Installation de tout genre
 963 du Séminaire N., St-Jean-sur-Richelieu Qc J3A 1K1
Tél.: (514) 348-6191
 607-946 (514) 348-6191 Fax



Le testament olographe doit être rédigé à la main

Au Québec il existe traditionnellement trois formes possibles pour faire un testament: la forme authentique, la forme dérivée de la Loi d'Angleterre et la forme olographe. Le nouveau code civil a conservé ses mêmes formes mais en a modifié le nom. L'article 712 CCQ parle à présent du testament notarié, du testament devant témoins et enfin du testament olographe. Nous allons par les présentes examiner les testaments olographes et devant témoins.

■ Olographe

Le testament olographe est le plus simple testament pouvant exister. L'article 726 CCQ n'exige que deux

choses: (1) qu'il soit entièrement écrit par le testateur et (2) qu'il soit signé par ce dernier autrement que par un moyen technique.

Il n'est donc pas permis de faire un testament «électronique» c'est à dire utilisant soit l'audio-visuel, un ordinateur, un cinécaméra ou simplement le dactylographe. Remarque qu'il vous est cependant permis d'accompagner votre testament d'un petit vidéo clip. Si vos héritiers n'ont pas beaucoup pleuré à l'enterrement, soyez assuré que le visionnement du vidéo sera très efficace, à moins que vos héritiers n'en veulent qu'à votre argent, alors là votre vidéo clip risque plutôt

de les faire se tordre de rire. Mais quel que soit le résultat de ce visionnement, votre vidéo clip n'aura aucune valeur juridique.

Le nouveau code civil a cependant innové: L'ancien article 850 ccbc exigeait que le testament soit écrit «de la main du testateur» or l'article 726 CCQ a supprimé cette mention, le testament n'a qu'à être écrit par le testateur, que ce soit avec sa main, sa bouche ou son pied, il s'agit quand même de l'écriture du testateur.

Il faut donc en tout temps que le testateur sache écrire pour faire un testament olographe il ne suffit pas de savoir

Il faut de plus faire son testament seul sur un document à part. Le document se lisant comme suit «nous soussignés, Jean, Marc et Paul faisons notre testament ainsi (...)» et signé par ces trois personnes, ne serait pas reconnu valide par la loi. Vous pouvez faire une réunion et rédiger tous les trois votre testament en même temps, mais chacun d'entre vous devra rédiger le sien sur un document séparé des autres.

Il faut de plus être lucide lorsque l'on fait son testament. Si à la lecture même du testament on peut se rendre compte d'un grand état de confusion, il ne sera pas reconnu par la loi. De même toute person-

ne connaissant votre état pourra et aura intérêt peut-être à contester la validité de votre testament si vous n'étiez pas lucide au moment où vous l'avez rédigé.

■ Testament devant témoins

Le testament devant témoins peut être écrit par le testateur ou un tiers. Cependant dès qu'un testament est écrit par quelqu'un d'autre que le testateur, alors le testateur doit le signer devant deux témoins, qui n'ont pas à être au courant du contenu du testament. Ils n'ont qu'à savoir que le document en question est le testament du testateur. Si le testateur est incapable

de signer il peut alors demander à un tiers de le faire pour lui. Si le testateur a déjà signé son testament lorsque les témoins se présentent, alors il n'a qu'à reconnaître qu'il s'agit de sa signature au bas de son testament devant les deux témoins qui doivent alors signer en sa présence.

Si le testament est écrit par un tiers ou par un moyen technique, alors le nouveau code civil exige à présent que le testateur et les témoins initialent ou signent chaque page dudit testament afin d'éviter toutes modifications.

Les autres exigences applicables au testament olographe tels la

lucidité du testateur au moment de la signature du testament et l'obligation de ne pas faire qu'un testament par testateur sur un même document s'appliquent également au testament devant témoins.

■ Vérification

Le testament olographe et celui devant témoins n'étant pas reçu devant un officier public, i.e. devant un notaire, devront être vérifiés en cour. Ainsi les héritiers par l'entremise du notaire ou d'un avocat, devront demander à la cour de reconnaître le document valide en prouvant l'identité du testateur ainsi que sa signature et son écriture dans le cas du testament olographe.



Planification de fin d'année: les revenus de location

En général, un revenu de location constitue un revenu tiré de biens si l'on ne fait que louer des locaux et fournir des services de base comme le chauffage, l'éclairage, le stationnement et une salle de lavage. Toutefois, lorsque le locateur offre des services supplémentaires tels que des services de nettoyage, de sécurité et de repas, il est possible que son activité de location soit considérée comme une entreprise.

■ Perte de location

Un contribuable a une perte de location lorsque les dépenses à ce sujet sont plus élevées que son revenu brut de location. Cette perte peut être déduite de tous ses autres revenus si les dépenses de location ont été engagées dans le but de gagner un revenu, c'est-à-dire si le contribuable s'attend raisonnablement à tirer un profit de la location de son bien.

■ Dépenses de location

De façon générale, un contribuable peut déduire toutes les dépenses raisonnables faites pour gagner un revenu de location. Cependant, certaines d'entre elles appelées dépenses d'exploitation, peuvent être

déduites dans l'année même où elles sont faites tandis que les autres, les dépenses en capital qui procurent des avantages durant plusieurs années, ne peuvent être déduites qu'en partie, chaque année, à titre de déduction pour amortissement. Ces dernières comprennent le prix d'achat du bien de location, les frais juridiques liés à l'achat et le coût du mobilier loué avec le bien.

Lorsqu'un contribuable effectue des réparations importantes, il doit se poser certaines questions afin de déterminer s'il s'agit d'une dépense d'exploitation ou d'une dépense en capital. Ainsi, une dépense effectuée pour procurer un avantage de longue durée est une dépense en capital tandis qu'une dépense qui doit être refaite de façon régulière constitue une dépense d'exploita-

tion. Une dépense engagée en vue de remettre un bien dans son état initial est normalement une dépense d'exploitation; toutefois, une dépense en vue d'améliorer un bien au-delà de ce qu'il était au début, est une dépense de capital. On pourrait également comparer le montant de la dépense à la valeur globale du bien; mais ce test n'est pas suffisant à lui

seul pour trancher la question.

Les dépenses déductibles les plus courantes sont:

- les commissions payées pour trouver de nouveaux locataires,
- le coût d'aménagement paysager,
- les coûts d'entretien et

- de services publics,
- les frais comptables, d'emprunt, d'intérêt, de publicité,
- les frais payés par une réduction de taux d'intérêt,
- les paiements pour l'annulation d'un bail.

Certaines dépenses ne sont pas déductibles

comme la partie capital du paiement hypothécaire, les pénalités fiscales, la valeur du travail du propriétaire et la taxe de transfert de propriété qui doit être ajoutée au coût du terrain.

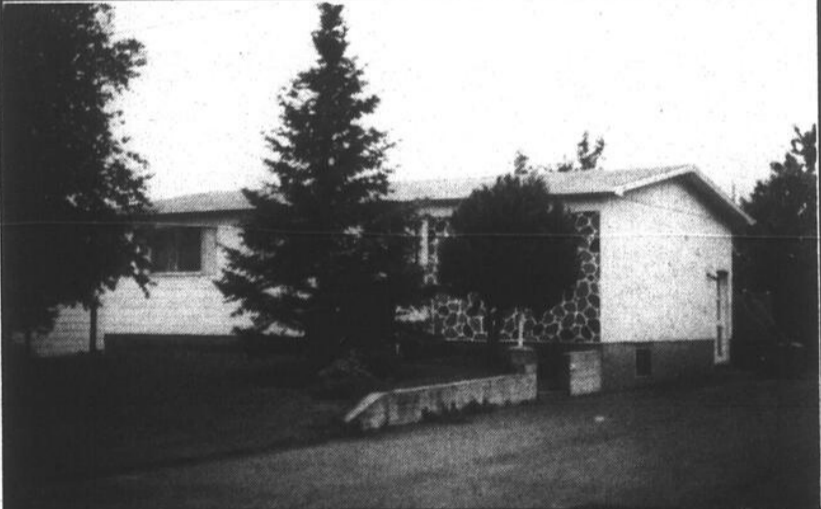
Gérald CHAURET, M.Fisc. Raymond, Chabot, Martin, Paré

Les taux d'intérêt

	10 janv 1994	Semaine dernière	Année dernière	
Taux d'escompte	4,04	4,11	6,76	
Taux préférentiel	5,50	5,50	5,50	
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours	3,75	3,89	6,71	
Dépôts garantis fiducies				
30 jours	3,25	3,25	5,50	
90 jours	3,25	3,25	5,50	
Semi-annuel	1 an	3,75	3,75	6,00
Semi-annuel	5 ans	5,75	5,75	7,50
Obligations				
- Canada	3 ans	4,80	4,90	7,32
- Canada	5 ans	5,65	5,75	7,57
- Canada	10 ans	6,55	6,64	8,10
- Québec	5 ans	6,05	6,19	8,20
- Québec	10 ans	7,25	7,34	9,11
Taux hypothécaires				
1 an	6,00	6,00	7,70	
3 ans	6,75	6,90	8,50	
5 ans	7,505	7,75	9,50	
Taux d'inflation	nov.	oct.	déc.	
	1,9%	1,9%	2,1%	
Cours change (\$ CAN en \$ US)	75,82	75,23	78,22	
Prix de l'or (\$ US)	386,40	390,50	328,50	
Taux d'escompte U.S.	3,00%	3,00%	3,00%	
Taux préférentiel U.S.	6,00%	6,00%	6,00%	

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

Transaction récente



VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
Saint-Luc		Bourassa	Bungalow	1973
DIMENSIONS	# PIÈCES	#CHAMBRES	SOUS-SOL	
24x40	8	3	Fini	
FOYER	CHAUFFAGE	GARAGE	TERRAIN	
Non	Thermo pompe	Non	80x100	
EXTRAS				
Poêle à bois, cabanon 11x10.				
TAXES	PRIX DEMANDÉ		PRIX DE VENTE	
\$1,546	\$73,500		\$70,000	
DATE DE VENTE	SOURCE			
11 novembre 1993	ROGER LAMONTAGNE Agence d'Élite inc.			

Appel raté?



(Rappel dernier numéro)

« Ah non! ça vient de raccrocher.
C'était peut-être Johanne pour
le souper de samedi?
Ou Marcel à propos du contrat?
Zut! Zut! Zut! »

Combien de fois vous êtes-vous précipité pour répondre à un appel... au moment même où la personne venait de raccrocher?

Avec le *Rappel dernier numéro*, finis les appels manqués! Pour rappeler la personne qui a tenté de vous joindre, que vous ayez répondu ou non, faites le *69 (ou 1169 sur un appareil à cadran).

Des instructions vocales vous donnent alors son numéro qui se recompose automatiquement en appuyant sur le 1.

50c PAR UTILISATION

À chaque fois que vous utilisez une fonction, des frais de 50c sont portés à votre compte mensuel, jusqu'à un maximum de 6\$.

Vous pouvez bloquer l'accès de votre numéro de téléphone de sorte que la personne qui activera le Rappel dernier numéro pourra vous joindre, mais sans connaître votre numéro.

Le message est transmis en français ou en anglais au choix. Pour désactiver ces fonctions de façon permanente, vous n'avez qu'à en faire la demande à votre Service à la clientèle.

Le Rappel dernier numéro et la Recomposition continue,
2 fonctions du service Mémoires à 50c l'utilisation.

MISE EN SERVICE GRADUELLE DANS LES
PROCHAINS JOURS

Ligne occupée?



(Recomposition continue)

« Le poste est occupé, veuillez
rappeler plus tard...
Le poste est occupé,
veuillez rappeler plus tard... »

Avec la *Recomposition continue*, finies les frustrations, les pertes de temps. Faites le *66 (ou 1166 sur un appareil à cadran) puis raccrochez. Le numéro se recompose automatiquement, pendant 30 minutes. Une sonnerie vous avertit dès que la ligne se libère. Et vous pouvez continuer de faire et de recevoir des appels pendant ce temps.

50c PAR UTILISATION

À chaque fois que vous utilisez une fonction, des frais de 50c sont portés à votre compte mensuel, jusqu'à un maximum de 6\$.

L'abonnement au service Mémoires:
4,75\$ par mois (service résidentiel) ou 7\$ par mois (service affaires monoligne).

Vous pouvez bloquer l'accès de votre numéro de téléphone de sorte que la personne qui activera le Rappel dernier numéro pourra vous joindre, mais sans connaître votre numéro.

Le message est transmis en français ou en anglais au choix. Pour désactiver ces fonctions de façon permanente, vous n'avez qu'à en faire la demande à votre Service à la clientèle.

Bell

**Une décision qui pourrait désavantager
le secteur laitier québécois**

La somatotrophine sera permise aux États-Unis

Le 5 novembre dernier, la «U.S. Food and Drug Administration» a finalement homologué l'utilisation de la somatotrophine bovine aux États-Unis et son utilisation commerciale sera permise à la fin d'un moratoire de 90 jours qui a pris effet le jour de l'homologation. Elle appuie sa décision notamment sur le fait que:

- le lait provenant des vaches traitées à la somatotrophine a les mêmes composition et valeur nutritionnelle que le lait provenant de vaches non traitées;
- l'innocuité du lait et de la viande provenant des vaches traitées est assurée;
- la réglementation et l'inspection actuelles sont adéquates pour prévenir la contamination du lait par des résidus d'antibiotiques (ces résidus peuvent se retrouver dans le lait à la suite d'une éventuelle augmentation du nombre de mammites provoquée

par l'usage de la somatotrophine bovine);
• il n'est pas nécessaire d'étiqueter différemment les produits laitiers provenant du lait de ces animaux;
• cette hormone est sans danger pour les êtres humains, les vaches laitières et l'environnement.

■ Répercussions

Il est difficile d'anticiper la réaction des consommateurs américains lorsqu'ils se verront offrir du lait et des produits laitiers provenant des vaches traitées à la somatotrophine bovine. Toutefois, cette décision risque d'avoir des répercussions sur la production laitière.

Il faut savoir que la somatotrophine est une hormone de croissance qui permet, selon plusieurs recherches, une augmentation de la production de lait de l'ordre de 20% lorsque injectée aux vaches

laitières. Son utilisation devrait ainsi entraîner une réduction du coût de production du lait aux États-Unis et forcément créer une pression à la baisse sur les prix.

Le secteur laitier canadien et forcément québécois pourrait donc être désavantagé au niveau du commerce international. Par contre, dans la Communauté économique européenne, la commercialisation et l'utilisation de la somatotrophine bovine pourraient être interdites pour une période de sept ans si la recommandation de la Commission européenne est acceptée.

L'utilisation commerciale de l'hormone de croissance bovine aux États-Unis et son interdiction en Europe et dans d'autres pays pourraient également amener une multiplication des différends dans le commerce international des produits laitiers.

de la ferme au trécaré

Cultures spéciales

■ Nous n'attendons pas beaucoup parler de producteurs qui sèment des lentilles, de la betterave à sucre ou

yves MALLETTTE

de la moutarde dans la région. Mais il y en a quand même au Canada. À ce chapitre, les économistes d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada prévoient que les superficies consacrées à toutes les cultures spéciales, sauf les lentilles, augmenteront cette année.

La plupart des prix contractuels devraient être inférieurs aux prix du marché de 93-94. Les superficies canadiennes de betterave à sucre devraient demeurer stables tandis qu'on s'attend à une progression importante des superficies cultivées en pois secs. Les superficies de moutarde devaient augmenter de 5% et celles d'alpistes des Canaries devraient grimper de pas moins de 25%. Notons enfin qu'on s'attend à

une baisse d'environ 3% des superficies consacrées aux lentilles. Le gros de ce recul devrait se produire au Manitoba et en Saskatchewan, où les producteurs passent au canola ou aux pois secs, selon leur plan individuel d'assolement.

Le Salon de l'agriculteur

■ La fédération régionale de l'UPA de Saint-Hyacinthe sera présente au Salon de l'agriculteur jusqu'au 13 janvier, à l'Auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe. L'UPA de Saint-Hyacinthe partagera son stand avec le Syndicat des producteurs de cultures commerciales qui poursuivra son recrutement d'actionnaires pour le projet d'usine d'éthanol.

Du porc bien conservé

■ Dans le numéro de décembre d'HEBDO SCIENCE, on apprend que les savants du Centre de recherche sur le développement des

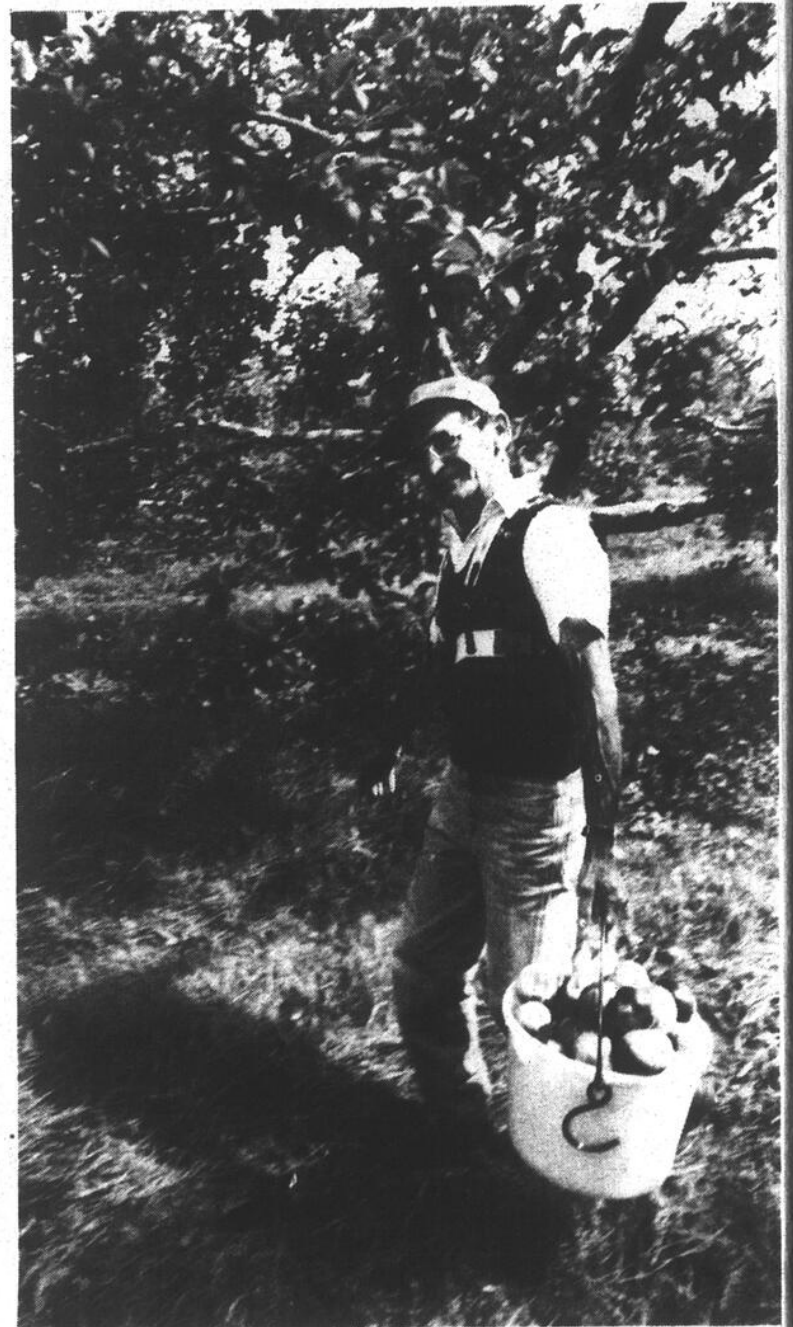
aliments, à Saint-Hyacinthe, ont mis au point une nouvelle méthode de conservation de la viande. Grâce à cette méthode, les bouchers pourront offrir de la viande de porc de très bon goût malgré un séjour de cinq ou six mois dans la chambre froide. Le secret: une température de -1,5 degrés celsius et une atmosphère de gaz carbonique. Normalement, le porc ne se conserve pas plus de quatre jours au réfrigérateur.

«Poumon du fermier»

■ Toujours dans le numéro de décembre d'HEBDO SCIENCE, l'agence Science-Press rapporte que les victimes du «poumon du fermier» ne sont pas sorties du bois. Le docteur Yvon Cormier, de l'Hôpital Laval, à Québec, a découvert que les éleveurs aux prises avec la maladie du «poumon du fermier» souffrent également d'emphysème dans une proportion importante. Jusqu'à présent, on croyait que l'emphysème était surtout dû au tabagisme. Or, parmi les 33 victimes du syndrome examinées par le docteur Cormier, une seule fume et cinq seulement l'ont déjà fait. Pourtant, neuf de ces patients souffrent également d'emphysème de manière très significative.

Clinique info-culture

■ Une clinique info-culture se tiendra à l'hôtel Best Western de Saint-Jean le mercredi 19 janvier, de 10 heures à 15h30. Lors de cette clinique, des spécialistes informèrent les producteurs agricoles en matière d'investissement, de fertilisation, de machinerie, de semences, de pesticides et de gestion. Pour obtenir plus d'information, on communique avec Michel Périard au 1-800-361-3412.



Il y aura une audience publique concernant la convention entre les producteurs et les emballeurs de pommes le 19 janvier. (Photo Jacques PAUL)

Convention entre les producteurs et les emballeurs de pommes

Il y aura une audience publique

Yvon Lafrance, député d'Iberville à l'Assemblée nationale, annonce qu'il a réussi à convaincre les

yves MALLETTTE

autorités du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de la pertinence de tenir une audience publique portant sur le projet de convention entre la Fédération des producteurs de pommes de Québec et l'Association des emballeurs de pommes du Québec.

L'audience publique se tiendra le mercredi 19 janvier, dès 9h30, à l'Hôtel des Gouverneurs de l'Île Charron. À cette occasion, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec entendra toutes les personnes qui auraient des commentaires à formuler concernant les règles de la convention.

■ Inquiétudes

C'est à la suite des inquiétudes que lui ont manifestées des producteurs de pommes et des emballeurs que M. Lafrance avait entrepris ses démarches auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

«Il est essentiel de faire entendre les plus petites entreprises de production ou d'emballage de pommes afin que leurs intérêts soient également protégés dans ce projet de convention», explique M. Lafrance. Il semble que certains règlements apparaissant dans la convention projetée soient un peu trop sévères au goût de certaines petites entreprises.

Pour intervenir à l'audience ou pour obtenir de plus amples informations, les intéressés sont invités à communiquer avec Claude Réginer au (514) 873-4024.

GATT: réunion d'information

Les dirigeants du Syndicat spécialisé des producteurs de lait invitent tous leurs membres à une réunion d'information portant sur les nouveaux accords du GATT.

yves MALLETTTE

Cette réunion se déroulera demain, le jeudi 13 janvier, au

Club Belgo de Sabrevois, dès 20h30.

Cette réunion d'information aidera les producteurs à mieux comprendre les impacts des accords du GATT sur la production, la convention de mise en marché, le règlement des quotas, le rapprochement des pools, le transport et la politique laitière en général.



La fête de Noël dans les écoles



reportage
photographique

jacques PAUL



Théodore, joueur de la semaine

Les vacances n'ont pas ralenti les Lynx

Classé gardien numéro 1 par les dépisteurs en vue du repêchage de la LNH, José Théodore a bien fait pa-

mario TREMBLAY

raître ceux qui lui font confiance. M. Théodore a mérité, pour une deuxième fois en trois semaines, du titre de joueur défensif par excellence de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Il n'a alloué que trois buts en deux rencontres, permettant aux Lynx de porter à quatre leur série de victoires.

José Théodore connaît certes ses meilleurs moments de la saison. Comme les Lynx d'ailleurs. Après avoir battu Sherbrooke et Chicoutimi avant la période des Fêtes, voilà que les Johannais se sont payés coup sur coup, Laval (7-1) et Chicoutimi (6-2) encore une fois, deux des meilleures formations du circuit Courteau. La troupe de John Paris a donc atteint le seuil psychologique des .500: 21 victoires, 21 défaites et trois nules.

Fin de la période de transactions

Les Lynx refusent \$40,000 pour Morin

La période de transactions dans la LHJMQ est terminée depuis lundi midi. Au cours de cette période, les

mario TREMBLAY

Lynx de Saint-Jean ont effectué deux transactions, toutes les deux avec les Faucons de Sherbrooke. Cependant, les Johannais ont rejeté une offre monétaire fort intéressante pour les services de Nathan Morin.

Paul W. Poulin, président des Lynx, a précisé que l'offre faite aux Lynx était plus qu'intéressante, mais que par respect pour le public et pour le joueur qu'est Nathan Morin, les Lynx se devaient de refuser: «Nathan représente ce que nous voulons d'un joueur chez nous. C'est un joueur intense, très apprécié du public, qui aime Saint-Jean. Bien que nous connaissons des problèmes au guichet, nous devions nous tenir debout afin de présenter la meilleure équipe possible».

Ce qui nous a été permis d'apprendre, c'est que l'offre faite par cette équipe, que M. Poulin ne veut pas identifier, se situait à près de \$40,000. Il s'agit là d'une offre plus qu'intéressante pour une équipe qui n'a pas d'argent à jeter par les fenêtres. Mais les autorités des Lynx n'ont pas voulu brimer les amateurs de hockey de la région en échange de beaux billets verts.

■ Anoiã

Par contre, les Lynx ont complété une véritable transaction la semaine

■ Laval

Les chances n'étaient pourtant pas du côté des Lynx, vendredi soir, à Laval. C'est que les hommes de John Paris n'avaient pas joué depuis le 21 décembre — le match de mardi contre Saint-Hyacinthe a été remis en raison de la tempête — et l'entraîneur des Lynx appréhendait un début difficile, craignant que ses joueurs soit rouillés.

Mais contre toute attente, les Lynx en ont fait voir de toutes les couleurs aux Lavallois. Saint-Jean a inscrit quatre buts dès la première période en voie vers cette victoire facile de 7-1. Samuel Groleau s'est amusé comme un petit fou, y allant de trois buts et deux passes. José Théodore, lui, a été égal à lui-même à l'étranger, c'est-à-dire très bon. Il a repoussé 34 des 35 lancers dirigés vers lui. John Paris n'est pas du tout étonné des succès de son gardien: «Je le dis depuis mon arrivée, José est le meilleur gardien de 17 ans dans cette ligue. Qu'on l'ait préféré à Eric Fichaud ne m'étonne pas du tout.

Techniquement, José est le meilleur. Lorsqu'il aura amélioré sa concentration, il sera au sommet de son art».

Outre les trois buts de Groleau, Brûlé, Laraque, Rozon et Richard ont trouvé le fond du filet pour les Lynx. Ces derniers ont d'ailleurs chassé Emanuel Fernandez du match après la première période.

■ Chicoutimi

Après Fernandez, les Lynx se sont payés Eric Fichaud dimanche après-midi à leur retour au Colisée. Fichaud a quitté à 11:20 de la 2sc2e après avoir alloué cinq buts. Après Groleau, c'était au tour de Steve Brûlé d'inspirer l'attaque des Lynx en préparant trois buts, ceux de Doig, Archambault (son premier avec Saint-Jean) et Provencher. Charbonneau, Lajeunesse et Morin ont complété. Groleau a récolté une passe.

dernière, encore avec les Faucons de Sherbrooke. Après avoir cédé Martin Lamarche aux Faucons en retour de François Archambault avant la période des Fêtes, voilà que les Lynx ont fait l'acquisition de l'ailier gauche Rocco Anoiã en retour de Denis Lamoureux, un ailier droit. Ce dernier avait ralenti quelque peu après être nommé joueur de la semaine dans la LHJMQ le 22 novembre dernier. Il présente actuellement un dossier de 10 buts et 11 passes. Quant à Anoiã, il a marqué 11 buts et fournit 19 passes en 30 matchs à Sherbrooke.

Jacques Chaput, le directeur général des Lynx, a souligné que la venue de Rocco Anoiã apportera plus de robustesse à l'équipe. En plus de produire à l'attaque, M. Anoiã peut en effet s'imposer physiquement avec ses 6 pieds un pouce et 200 livres. «Avec la perte de Lamarche, il fallait ajouter du poids à notre attaque. Rocco peut jouer dur et produire à l'offensive. Il devrait donc nous aider», pense M. Chaput.

■ Profondeur

Avec l'arrivée de François Archambault et de Rocco Anoiã, Jacques Chaput croit que les Lynx se sont améliorés, particulièrement au niveau de la profondeur, comme on dit dans le langage du hockey.

«Archambault peut s'insérer dans n'importe lequel de nos deux premiers trions. Rocco, lui, peut être utilisé dans des situations précises, comme les avantages numériques, par exemple, histoire d'apporter plus

de poids à notre attaque», fait savoir le directeur général. Soulignons qu'Archambault joue régulièrement aux côtés de Steve Brûlé alors que Rocco Anoiã, qui n'est arrivé que samedi à Saint-Jean, devra s'acclimater à l'équipe avant de jouer régulièrement.

Sans être spectaculaires, les deux échanges réalisés par les Lynx pourraient améliorer l'équipe à court et à long terme. C'est du moins ce qu'espèrent les hommes de hockey des Lynx.

■ Offres

Jacques Chaput admet par ailleurs qu'il a reçu plusieurs offres intéressantes pour quelques-uns de ses joueurs, mais comme il l'avait souligné récemment, il ne voulait pas transiger pour le seul plaisir de la chose: «Je sais que plusieurs personnes auraient aimé que j'ajoute un peu plus de poids à notre défensive. Mais elle se débrouille très bien actuellement et aucun changement n'était envisagé», explique-t-il.

En ce sens, M. Chaput a refusé de céder à la pression en n'échangeant pas Frédéric Barbeau: «Frédéric est en période de réflexion. Il est retourné chez-lui dans l'espoir que nous l'échangions. Dans notre cas, c'est clair, s'il joue au hockey, ce sera à Saint-Jean, pas ailleurs». M. Barbeau veut être utilisé plus souvent, mais il faut croire que son jeu n'a pas eu l'heur de convaincre son entraîneur. Aux dernières nouvelles, M. Barbeau devait être de la partie contre Hull hier soir.

■ À venir

Jan Melicerchik a par ailleurs connu son meilleur match de la saison. Rétabli de sa blessure au genou, il a amassé une passe tout en disputant un fort match dans les deux sens de la patinoire. José Théodore a été fort moins occupé qu'à Laval faisant face à seulement 19 tirs. En raison du froid et de la poudrière, seulement 1,120 personnes ont assisté au retour des Lynx au Colisée qui disputaient un premier match à Saint-Jean depuis le 17 décembre dernier.

Après avoir affronté quatre des meilleures équipes du circuit, les Lynx auront, en théorie du moins, la vie plus facile. Samedi, les Johannais rendront visite aux Harfangs à Beauport. Ce match prévu initialement pour vendredi a été déplacé puisqu'il sera présenté à l'antenne de Radio-Canada à compter de 13h30. Ensuite, le lendemain après-midi, les Lynx recevront les Bisons de Granby à 14 heures.



Les Lynx ont souligné la participation de Jason Doig au Défi mondial, au sein de l'Équipe du Québec midget, les gagnants de la médaille d'or. Jacques Rémillard, gouverneur de l'équipe, lui a remis une plaque honorifique. De son côté, Gaétan Robitaille, gérant d'Équipe Québec et ancien membre des Lynx, remet une plaque à Tony Brien, préposé à l'équipement des Lynx, qui a cumulé les mêmes fonctions avec Équipe Québec. (Photo bruno PETROZZA)

par la bande

Les Lynx de Saint-Jean intéressent de moins en moins les Elites de Châteauguay. Claude Grenier, président des Elites, serait insatisfait des réponses formulées par Paul W. Poulin, son homologue des Lynx. M. Grenier aurait l'intention de se tourner vers les Bisons de Granby dans ses démarches pour faire l'acquisition d'une concession de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Les Lynx ont soumis cinq joueurs au ballottage, lundi, pour se souscrire à un règlement qui souligne que chaque équipe ne doit avoir que trois joueurs de 20 ans sur leur liste de protection au 10 janvier. David Bergeron, François Groleau, Marquis Mathieu, Stefan Ouellet et Martin Tanguay ont donc été soumis à la réclamation. Les équipes de la LHJMQ ont jusqu'à aujourd'hui pour sélectionner un joueur de ce groupe. Ces joueurs sont toutefois sans grand intérêt. En effet, soit qu'ils évoluent dans un circuit supérieur, soit qu'ils ont renoncé au hockey. Si ses joueurs ne sont pas réclamés, ils redeviennent la propriété de leur ancienne équipe.

La LHJMQ a ractifié l'accord intervenu entre les gouverneurs concernant le jumelage des villes pour la présentation de la Coupe Memorial. Si les Lynx atteignent la finale, les matchs seront joués à l'Auditorium de Verdun.

Même si Jason Doig a bien figuré à l'aile lors du match de la finale du Défi mondial en Abitibi, John Paris n'a pas l'intention de répéter l'expérience à Saint-Jean: «Jason est un défenseur. Nous avons tenté l'expérience en début de saison, mais nous avons renoncé. Son expérience là-bas lui saura profiter, toutefois, puisqu'il est revenu plus confiant que jamais».

Les Lynx seront privés de Georges Laraque et de Brian Casey pour une certaine période. Laraque a été blessé à l'aine vendredi contre Laval alors que Casey est incommodé par une allergie. Les deux cas sont évalués au jour le jour.

Communiquer avec les parents

N.D.L.R.: Les responsables de l'Association canadienne de hockey amateur ont rédigé une série d'articles conçus particulièrement pour les entraîneurs bénévoles de hockey. Il s'agit de conseils qui visent à renseigner de façon pratique, facile et utile les «coachs» sur les nombreux aspects de l'entraînement et des joutes de hockey. À l'intention des nombreux bénévoles des ligues de hockey mineur de la région, nous reproduisons ces articles dans cette chronique.

L'appui et la coopération des parents sont essentiels au succès de votre saison de hockey. Pour y arriver, vous devez établir et maintenir une communication efficace dans les deux sens, et tenir les parents informés de ce qui se passe.

Commencez par prévoir des rencontres périodiques entre parents et entraîneurs tout au long de la saison. Il est tout particulièrement important de tenir une rencontre parents/entraîneurs avant la sélection des joueurs, au début de la saison après la sélection des joueurs, à la mi-saison et à la fin de la saison.

Les premières rencontres parents/entraîneurs sont un bon moyen de faire connaissance avec les parents, de leur faire part de votre philosophie et de vos objectifs pour la saison, de recruter des bénévoles, et de solliciter leur avis sur les tournois, les activités sociales et les voyages. La communication ainsi établie se poursuivra à l'occasion des rencontres de

mi-saison et de fin de saison, et vous permettra de recueillir les commentaires des parents sur la saison.

Voici d'autres suggestions:

- donnez l'occasion aux parents d'établir leur propre code d'éthique: celui-ci devrait préciser que les parents ne doivent jamais jouer à l'entraîneur dans les gradins, et ne jamais insulter ni les officiels ni les joueurs, entraîneurs ou parents de l'équipe adverse;
- il y aura toujours des parents qui ne partagent pas votre avis. Demeurez ouvert et souple, écoutez attentivement, et réglez les conflits en privé, en l'absence des joueurs;
- les parents ont généralement de bonnes intentions mais perdent souvent leur objectivité. Si vous leur faites réaliser les conséquences de leur comportement et leur rappelez qu'ils sont des modèles pour les jeunes, ils modifieront leur approche la plupart du temps.

Créez des liens positifs avec les parents, impliquez-les et tenez-les au courant tout au long de la saison. Vous pouvez aussi vous procurer la cassette vidéo «Parents de joueurs, sachez faire la différence» auprès de votre fédération de hockey ou du Centre de documentation de l'ACHA (1-800-667-2242).

entre deux lignes

Quintin blessé

■ Jean-François Quintin, un hockeyeur originaire d'Iberville, joue de malchance. Connaissant ses meilleurs moments de la saison avec Kansas City, dans la Ligue internationale, l'ailier gauche a subi une dislocation de l'épaule et la durée de son absence est indéterminée.

Soirée Chasse Pêche à Farnham

■ Le Club de chasse, pêche et tir de Farnham présente une super soirée chasse et pêche O'Keefe le mardi 18 janvier, à 19h15, au manège militaire de Farnham. Quatre nouveaux films seront présentés. La soirée sera animée par l'humoriste Gil Tibo. Le coût des billets est de \$9 en prévente et de \$10 le soir même. Pour information: 293-6064 ou 293-7636.

Gingras cinquième

■ La saison 94 de motoneige sur glace a pris son envol en fin de semaine dernière à Eganville en Ontario. Pierre Gingras, de Mont Saint-Grégoire a pris le cinquième rang en Formule 1.

Les archers en action

■ Le Club des archers Saint-Jean Iberville présente des nouvelles heures d'ouverture pour la nouvelle saison de tir à l'arc. Ainsi, la salle sera ouverte le mardi et le jeudi de 19 à 22 heures et le samedi, de 10 heures à 16h30. De plus, le club organise un tournoi en salle avec 30 cibles, le dimanche 23 janvier. Les inscriptions se prendront sur place, entre 8 et 10 heures.

Loisirs Saint-Athanase

■ Dernière chance pour les résidents de Saint-Athanase de s'inscrire aux cours de natation offerts pour la prochaine saison. Il en coûte \$35 pour les niveaux canard et dauphin ainsi que jaune à blanc, \$45 pour l'apnée et \$60 pour le plongeon. Pour information: Claude Daoust au 347-0743.

Tournoi Napierville

■ Il y aura un tournoi de hockey, réservé aux adultes, du 23 au 27 février, au Centre régional Louis-Cyr de Napierville. Les équipes pourront s'inscrire dans les classes A, B ou C. Les places sont limitées. Pour information: Normand Poissant au 245-7523.

Réseau A-Vie-Forme

■ Les clubs de Marche-Santé du réseau A-Vie-Forme reprennent leurs activités à partir du 17 janvier prochain. Les adeptes de la marche extérieure peuvent se joindre à l'un des six clubs en opération dans la région. Pour information: Fernand Rainville au 460-4567 ou encore, au service des loisirs de votre municipalité.

Tournoi bantam de Saint-Jean

Bénévoles recherchés

L'ouverture du tournoi national de hockey bantam de Saint-Jean

mario TREMBLAY

approche à grand pas. À moins de deux semaines du début des activités, les responsables du tournoi sont à la recherche de bénévoles intéressés à travailler au sein de l'équipe d'organisateurs.

Rappelons que le tournoi se déroulera du 26 au 30 janvier et du 2 au 6 février. Une soirée d'information a été prévue pour les personnes que le bénévolat intéresse le mercredi 19 janvier, à 1 h30, à la salle 1 du Complexe Sportif Claude-Raymond.

■ Activités

D'autres part, quelques activités de financement se tiendront à l'intérieur du tournoi. Ainsi, des soirées dansantes avec orchestres sont prévues les vendredis 28 janvier et 4 février. Une «soirée pizza» se déroulera le samedi 29 janvier et une soirée «Ailes de poulet», avec animation, est prévue pour le samedi 5 février. Toutes ces activités se dérouleront à l'hôtel Best Western Vallée des Forts. Le coût de participation pour chacune de ses activités est de \$3 par personne.

«Ce n'est pas avec ces soirées que notre organisme s'enrichira. Cependant, nous croyons que ces activités représentent un bon moyen,

pour les accompagnateurs des joueurs de même que pour nos bénévoles, de relaxer après des journées bien remplies et de fraterniser», note Denis Rondeau, le président du tournoi.

■ Désistements

Concernant les équipes, Denis Rondeau rapporte que les Saints de Ramapo, qui devaient jouer dans la classe AAA, joueront plutôt dans la classe AA: «Cela

nous crée un problème de dernière minute. Nous devons probablement annuler une inscription dans le AA pour faire place à Ramapo. De plus, nous devons trouver une équipe AAA pour les remplacer».

M. Rondeau qui doit aussi composer avec le désistement de deux ou trois autres équipes. Le président du tournoi devait annoncer ces changements en conférence de presse hier soir.



Denis Rondeau, président du tournoi bantam de Saint-Jean, a quelques problèmes par les temps qui courent. (Photo Jacques PAUL)

Horaire des bains libres

■ **Piscine Claude-Raymond**
955, rue Choquette
Saint-Jean-sur-Richelieu

(Port du casque de bain et sandales de plage recommandé. L'usage d'un cadenas pour les vestiaires est aussi suggéré).

Lundi, mercredi 19h30 à 21h00 Pour tous et vendredi
Mardi et jeudi 20h00 à 21h00 Adultes
Lundi au vendredi 21h00 à 22h00 Nage sans limite (longueurs seulement)

Samedi et dimanche 14h00 à 16h00 Pour tous
Samedi 09h00 à 09h55 Aînés seulement

■ **Piscine Marie-Rivier**
511, rue Pierre-Caisse
Porte no 9
Saint-Jean-sur-Richelieu

(Port du casque de bain et sandales de plage recommandé. L'usage d'un cadenas pour les vestiaires est aussi suggéré).

Lundi 16h00 à 16h55 Aînés seulement
Samedi 15h00 à 15h55 Parents-bébés (0-5 ans)

■ Coûts

	Résidents	Non-résidents
Moins de 2 ans	gratuit	gratuit
Enfants	\$1.00	\$1.50
Adultes	\$2.00	\$3.00
Aînés et les personnes handicapées	\$1.50	\$2.25

Les enfants de 7 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

W D'INVENTAIRE



débutant le 10 janvier

Paletots Spécial
Blousons à 49⁹⁹
Habits et 129⁹⁹
Vestons

LOT DE FOULARDS
9⁹⁹

LOT DE CHEMISES,
CHANDAILS ET PANTALONS
19⁹⁹

LOT DE PANTALONS
39⁹⁹

VÊTEMENTS POUR HOMMES



254, rue Richelieu (centre-ville)
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-4757

Semaine en dents de scie pour les Chevaliers

Les Chevaliers d'Iberville ont montré deux visages la semaine dernière: l'un d'entre eux n'était pas très beau, l'autre était sans défaut apparent. Avec ce dossier de une victoire et une défaite, les Chevaliers demeurent encore dans la course aux championnats avec deux matchs importants qui s'en viennent.

Dans un premier temps, les Chevaliers ont été pitoyables dé-

mario TREMBLAY

..... fensivement dans un revers de 10-6 face à Brossard. Ils ont par la suite joué un match sans bavure, battant North Shore 9-3.

■ **Brossard**

La défense a connu des ratés, mercredi dernier, face à Brossard. Fernand Surprenant, l'entraîneur de l'équipe, a dû jouer à la chaise musicale avec ses gardiens. Martin Benoît a amorcé le match devant le filet. Il a été remplacé par Dany Vachon qui, plus

tard, a cédé sa place à Benoît: un match d'enfer pour les gardiens et la défense des Chevaliers. «Il n'y a pas grand chose à dire sur ce match. Notre défensive n'a pas bien joué et nous en avons payé le prix», souligne M. Surprenant.

Ce dernier a fait remarqué également l'absence de trois défenseurs réguliers pour ce match, soit Nicolas Stefanovic, Jocelyn Marcoux et Martin Chapat: «J'ai dû terminer la rencontre avec quatre attaquants à la ligne bleue, mais ce n'est pas une excuse. Ça c'est pour les perdants», ajoute-t-il. Cette défaite est dure à

accepter pour les Chevaliers puisqu'ils bataillent avec Brossard pour la deuxième place du classement général. Avec ce revers, Iberville chute à deux points de Brossard. «Il nous reste cependant deux matchs à jouer contre eux au début de février. Ces matchs-là seront capitaux pour nous», mentionne l'entraîneur des Chevaliers.

Six joueurs différents ont marqué pour Iberville, Yannick Caron, Dominic Viens, Hugo Surprenant, Michel Guinois, Marc Dépelteau et Jean-Charles Miclette.

■ **North Shore**

Les Chevaliers ont fait amende honorable dimanche soir au Palladium. L'attaque s'est chargée du travail alors que la défense a nettement mieux joué pour permettre cette victoire

de 9-3 face à North Shore. Le trio de Yannick Caron, Hugo Surprenant et Robert Martin a été le meilleur pour Iberville. Surprenant récoltant 1 but et 3 passes, Caron 2 buts 1 passe et Martin 1 passe. Michel Guinois a aussi connu un bon match avec une paire de buts.

Les Chevaliers ont dominé 48-19 au chapitre des lancers. Dany Vachon a été moins occupé, ne faisant face qu'à 19 lancers. «Nous avons nettement mieux joué, aucun doute là-dessus. Dès le départ, nous avons imposé notre rythme et nous n'avons jamais été menacé. C'est une bonne façon de leur rendre la monnaie de leur pièce» souligne M. Surprenant en faisant allusion à la dégelée de 8-1 subi par les Chevaliers contre North Shore le 13 décembre dernier.

Par contre, l'entraîneur est très satisfait de la discipline de ses joueurs au cours des derniers matchs. Souignons que Miclette, Bolduc, Stefanovic, qui étaient de retour au jeu, et Gosselin ont aussi marqué dans cette victoire convaincante.

■ **À venir**

Ce soir, mercredi, les Chevaliers disputent un «gros» match en se rendant à Mille-Îles, contre les détenteurs du premier rang au classement général. «L'écart entre nous est de 5 points. Il est important de remporter ce match pour se maintenir dans la course au championnat. C'est certes notre plus gros match de la saison», souligne l'entraîneur des Chevaliers.

Ensuite, dimanche prochain, les Cheva-

liers recevront, au Palladium, les Cyclones de Lasalle à 19h30. Par la suite, les Ibervilleois

aligneront trois matchs à l'étranger en raison du tournoi pee-wee d'Iberville.

La fin de semaine des Patriotes

Voici les résultats de la semaine des Patriotes.

■ **Vendredi 7 janvier**

47 Richelieu vs Patriotes

Atome AA:	0 à 2
Pee-Wee AA:	2 à 4
Bantam AA:	4 à 2
Midget AA:	4 à 4

■ **Samedi 8 janvier**

St-Hubert vs Patriotes

Pee-Wee AA:	4 à 5
Bantam AA:	1 à 3
Midget AA:	2 à 3

■ **Dimanche 9 janvier**

Champlain vs Patriotes

Atome BB:	1 à 3
Pee-Wee BB:	2 à 2

■ **À venir**

Le mercredi 13 janvier les Patriotes atome et pee-wee AA rendent visite au Champlain de Brossard à Saint-Lambert à compter de 19 heures.

Le vendredi 14 janvier, les Patriotes atome et bantam AA reçoivent les Étoiles du Saint-Laurent au Colisée à compter de 18 heures.

Le samedi 15 janvier, les Patriotes BB reçoivent les Étoiles du Saint-Laurent au Colisée à compter de 15 heures. Le bantam AA rendent visite au Champlain à Saint-Lambert à compter de 19 heures.

Le dimanche 16 janvier, les Patriotes pee-wee et midget BB se rendent à Gauvin la Providence à Saint-Hyacinthe.

Le mardi 18 janvier, les Patriotes bantam et midget BB rendent visite aux Étoiles du Saint-Laurent au Portage à Saint-Constant à compter de 19h30.

On cherche encore des familles d'accueil

Le tournoi pee-wee: lundi

Le 21^e tournoi provincial pee-wee d'Iberville prendra son envol lundi prochain, au Palladium. Onze équipes de la région sont du nombre des 44 formations inscrites au tournoi. À la veille du signal de départ, le comité organisateur a toujours un urgent besoin de familles d'accueil.

Les responsables du tournoi pee-wee ont fait une erreur en publi-

mario TREMBLAY

..... sant le numéro de téléphone de la responsable de l'hébergement la semaine dernière. Voilà qui explique peut-être pourquoi le nombre de volontaires pour accueillir les

joueurs de l'extérieur est encore relativement limité. Les familles qui voudraient accueillir dans leur foyer deux joueurs pour une ou deux nuits doivent donc communiquer le plus rapidement possible avec Cécyle Buisson au 358-9241. Les organisateurs sont encore à la recherche d'une vingtaine de familles.

■ **Horaire**

C'est donc, lundi soir, sur le coup de 18 heures, que le tournoi débutera. Trois matchs seront alors présentés. D'abord, dans la classe C, les Bruins de Saint-Jean affronteront les Oilers de Boucherville. Ensuite, à 19h15, dans la classe B, les Bruins d'Iberville seront opposés aux Pingouins de Saint-Hyacinthe. Finalement, à 20h30, le dernier match de la soirée mettra aux prises les Rapides de Lachine et les Élités de la Montérégie dans la

classe A.

Mardi, les activités reprendront à 17 heures avec un match dans la classe C entre les Jets de Candiac et les Chevaliers d'Iberville. Suivra, à 18 heures, un match de catégorie C entre le Lightning de Saint-Jean et les Pingouins de Beloeil. À 19h15, les Cardinaux de Saint-Michel se frotteront aux Voyageurs de Saint-Jean dans la classe A. Finalement, les Nordiques de Laval-Nord se mesureront aux Red Wings de Saint-Jean, à 20h30, dans un match de classe

B.

■ **Régions**

Souignons qu'en tout, 11 équipes de la région participent au tournoi. Dans la classe BB, on retrouve les Patriotes du Haut-Richelieu. Dans la classe CC, il y aura les Jets de Farnham. Dans la classe A, il y aura les Voyageurs de Saint-Jean, les Chevaliers d'Iberville et les Hornets de la base militaire de Saint-Jean. Dans la classe B, il y aura les Bruins et les Capitals d'Iberville ainsi que le Lightning et les Red Wings de Saint-Jean. Finalement, deux équipes de la région sont inscrites dans la classe C, soit les Bruins de Saint-Jean et les Chevaliers d'Iberville.

Rappelons que le prix d'entrée pour assister au tournoi est de \$3 par jour pour les adultes et de \$1 pour les enfants de moins de 16 ans. Cependant, un laissez-passer pour la durée du tournoi est disponible au coût de \$10.

Ajoutons que bien que le tournoi s'amorce lundi, les cérémonies d'ouverture auront lieu le vendredi suivant, 21 janvier, à 19 heures, juste avant le match de classe BB entre les Patriotes du Haut-Richelieu et les Rapides de Lachine.

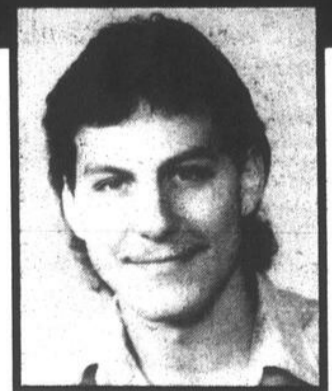


Onze équipes de la région prendront part au tournoi pee-wee d'Iberville. (Photo François LABBÉ)

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994

A-60

TECHNICIEN DU MOIS



Marc Pelletier

Tout au long du mois de décembre 1993, M. Marc Pelletier a fait preuve de professionnalisme et s'est ainsi mérité le titre de mécanicien du mois. La direction de Dery Toyota est heureuse de souligner ce travail remarquable. Bravo!



359-9000

1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

3217-02-9

Première saison dans le junior A

Les Monarques de Marieville font leurs classes

Tout comme les équipes de Saint-Jean et de Napierville, les Monarques de Marieville ont adhéré cette année à la Ligue de hockey junior A Rive-Sud. Comme c'est le lot de toute équipe d'expansion, les Monarques vivent des moments difficiles à leur première saison. Les victoires se font rares. Ils en ont seulement cinq en 18 rencontres.

Mario TREMBLAY

Gaétan Després, l'entraîneur de l'équipe, ne s'attendait pas à autre chose en cette première saison: «Nous savions que nous connaîtrions des moments difficiles. Nous ne nous étions d'ailleurs fixés aucun objectif pour ne pas être déçu».

■ Bassin

Pendant trois ans, Marieville a fait des démarches pour obtenir une équipe au hockey junior A. «Les autorités de la ligue ont finalement accepté notre demande. Je m'étais assuré de la présence d'au moins 17 joueurs au camp d'entraînement afin de montrer le sérieux de notre demande», souligne M. Després. Lorsque la demande a été acceptée, près de 30 joueurs ont pris part au premier camp d'entraînement de l'histoire des Monarques.

Marieville a un bassin de joueurs intéressants, pouvant aligner des joueurs de Marieville, de Richelieu, de Sainte-Angèle de Monnoir, de Saint-Mathias, de Sainte-Marie de Monnoir et de Notre-Dame de Bonsecours. Un joueur de Saint-Jean, Patrick Laserra, porte aussi les couleurs des Monarques. «Ce dernier a

obtenu sa libération du hockey mineur de Saint-Jean. Patrick est très heureux ici. C'est même lui qui a trouvé le logo et le nom de l'équipe», révèle M. Després.

■ \$600

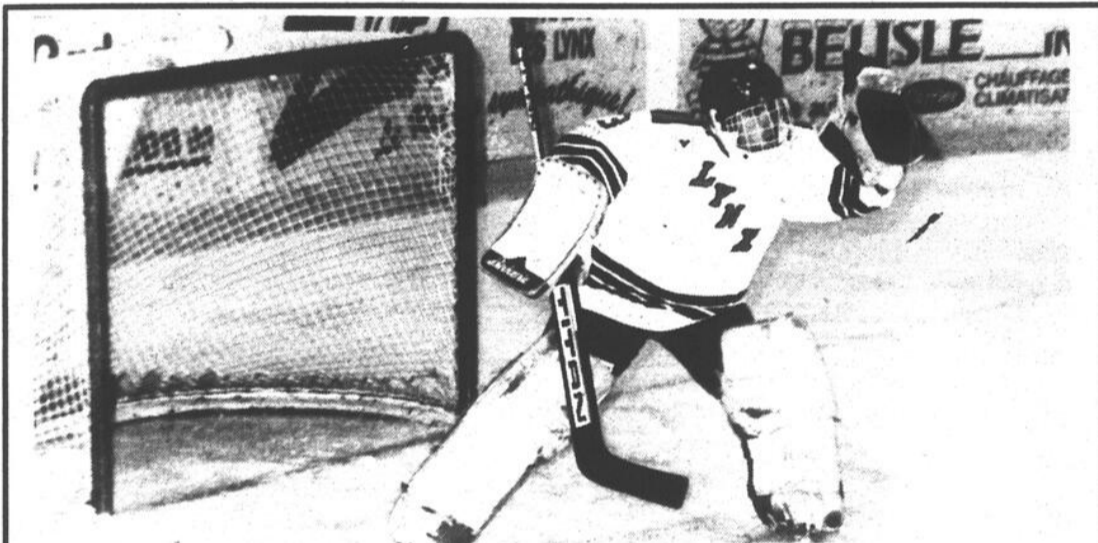
Gaétan Després, bien qu'il soit président du hockey mineur de Marieville depuis quatre ans, mentionne que les Monarques ne sont pas sous la responsabilité du hockey mineur. «Dès l'âge de 18 ans, le hockey mineur ne paie plus pour les joueurs. Nous devons alors trouver des moyens pour financer l'équipe. Entretemps, les joueurs doivent déboursier une somme astronomique pour pouvoir jouer dans notre équipe», énonce M. Després. Chaque joueur paie en effet \$600 par année pour jouer avec les Monarques. Ces derniers aimeraient donc recevoir un appui de la part des municipalités concernées afin d'assurer la survie de l'équipe.

Les Monarques présentent une équipe assez expérimentée. En effet seulement six joueurs de 17 ans ont trouvé leur place. «Mais l'an prochain, nous prévoyons enrôler davantage de joueurs de 17 ans. Avec les Monarques, ces derniers verront la chance de poursuivre leur carrière junior, ici même à Marieville», note Gaétan Després.

Notons en terminant que trois joueurs des Monarques ont été choisis sur l'équipe d'étoiles de la ligue. Il s'agit du défenseur Michel Pétrin et des attaquants Steve Coulombe et David Dussault. M. Després ne voudrait quand même pas passer sous silence la contribution de son capitaine Carl Dussault.



Gaétan Després, l'entraîneur des Monarques de Marieville, s'attendait à une première saison difficile. (Photo rémy BOILY)



Jeu blanc contre Saint-Basile

Bon début d'année pour les Lynx junior A. Dimanche soir, les hommes de Robert Lemay ont défait Saint-Basile par la marque de 6-0. Jean-François Dion et Alexandre Morin ont inscrit chacun deux buts. Tommy Oliveira et Phillippe Pinsonneault ont complété. Christian Bissonnette, (notre photo) a signé son

premier jeu blanc de la saison. Cette victoire a toutefois été couteuse puisque Jean-François Huard, le capitaine de l'équipe, a subi une fracture à un poignet. Les Lynx junior A recevront Brossard dimanche soir prochain, à 19 heures. Le lendemain, ils joueront à Chambly. (Photo rémy BOILY)



L'esprit sportif, ça compte!

Les responsables de la Ligue de hockey-cosum du Cégep ont honoré, dans chaque équipe, le joueur qui a fait preuve du meilleur esprit sportif au cours de la saison. Il s'agit de (première rangée): Patrice Deneault, Pascal Viau, Frédéric Langevin, Martin Boudreau et Alexandre

Beignoche. Deuxième rangée: Thierry Marin, Jérôme Tétreault, Claude Demers, Justin Langlais et Patrick Houde. Mario Racine, un autre lauréat, n'apparaît pas sur la photo. (Photo Jacques PAUL)

KARATÉ KYOKUSHIN

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Richard Poulin, directeur

AFFILIÉ AUX ÉCOLES ANDRÉ GILBERT
CEINTURE NOIRE 6E DAN

Aimeriez-vous améliorer votre condition physique?
Commencez l'année 1994 sur le bon pied!

COURS DE JOUR ET DE SOIR

- Enfants à partir de 4 ans
- Adolescents
- Adultes

LES COURS SONT AXÉS SUR

- Le conditionnement physique
- L'autodéfense
- Les katas
- La discipline
- La souplesse
- Le combat (contact contrôlé avec équipements de protection obligatoires: casque, protège-tibias et «punch»)

LE KARATÉ KYOKUSHIN AMÉLIORE:

- La concentration
- Les réflexes
- La force physique et mentale
- Procure un meilleur contrôle de soi
- Réduit le stress

LE CHANTEUR-COMPOSITEUR

MANUEL TADROS

(ceinture noire 2e dan)

NOUVEL INSTRUCTEUR

LIEU

60, rue Jacques-Cartier Sud (ancienne salle des raquetteurs)

POUR RENSEIGNEMENTS

Bureau: 358-1739 • Maison: 348-0671

Ce ne sont pas les patinoires qui manquent

Avant la hausse du mercure qu'on prévoyait pour hier et aujourd'hui, plusieurs se plaignaient du froid mordant qui sévissait depuis Noël. Mais cette froidure a eu du bon. Les patinoires extérieures de la ville de Saint-Jean sont maintenant accessibles, au même titre que les patinoires extérieures des municipalités de Saint-Luc, d'Iberville et de Saint-Athanase.

Mario TREMBLAY

Si la température pouvait se stabiliser à un niveau plus agréable qu'au fond du thermomètre, les patineurs des municipalités de Saint-Jean, d'Iberville, de Saint-Luc et de Saint-Athanase n'auraient plus d'excuses pour ne pas user leurs bonnes vieilles paires de patins. Sauf à Iberville, à peu près tous les résidents ont une patinoire extérieure à proximité de leur demeure.

■ Saint-Jean

À Saint-Jean, les patinoires sont situées au parc Joie-De Vivre, dans le quartier Saint-Eugène; au parc Marquis-de-Montcalm, dans Saint-Edmond; au parc Pierre-Trahan, dans Saint-Lucien; au parc NDJ, dans le quartier Notre-Dame-de-Lourdes; au coin des rues Jacques-Cartier Nord et Frontenac, dans le vieux Saint-Jean; au parc Beaulieu, dans Notre-Dame Auxiliatrice; au parc-école Saint-Gérard (rue Dorchester), dans Saint-Gérard; au Parc René-Lévesque, dans Normandie.

Dans chacun des sites, une patinoire avec des bandes et une aire glacée éclairées sont accessibles. Cela permet la pratique du hockey libre et du patinage libre de façon sécuritaire. Également, on a installé des endroits bien au chaud pour se réchauffer ou se changer.

Dans Normandie, Saint-Edmond, Saint-Eugène et le Vieux Saint-Jean, les patinoires sont ouvertes du lundi au vendredi, de 16 à 21 heures, et les samedis et dimanches, de 13 à 21 heures. À Saint-Lucien, la patinoire

est accessible de 8 à 16 heures et 21 heures à 22h30 sur semaine. Ensuite, deux périodes de hockey libre sont prévues, soit de 16 heures à 17h15, pour les moins de 13 ans, et de 18 à 21 heures, pour les 14 ans et plus. Le week-end, la patinoire est disponible de 8 à 13 heures et de 20 heures à 22h30 le soir. Pour le hockey libre, la patinoire est disponible de 13 à 15 heures pour les moins de 13 ans et de 15 à 20 heures pour les 14 ans et plus. Une deuxième patinoire est réservée au patin libre et à l'occasion, au hockey libre des bouts de choux.

Dans NDA, les heures d'ouvertures sont de 15 à 21 heures, du lundi au vendredi, alors que dans NDJ, vous pourrez patiner sur semaine entre 17h30 et 22 heures et les fins de semaines de 13 à 21 heures.

Enfin, la patinoire du quartier Saint-Gérard est ouverte du lundi au jeudi de 15h45 à 21 heures; les vendredis, de 15h45 à 22 heures; les samedis, de 13 à 22 heures; les dimanches, de 13 à 17 heures et les jours de congé scolaire, de 13 à 21 heures.

Dans la plupart des patinoires de Saint-Jean, il est possible de réserver une période pour jouer au hockey avec un groupe déjà formé. Il suffit de communiquer avec les responsables concernés. Pour tout renseignement, on communique avec le centre d'information téléphonique du service des Loisirs et des Parcs de Saint-Jean au 357-2110.

■ Saint-Luc

À Saint-Luc, il y a neuf patinoires de quartier en opération. Ces patinoires sont ouvertes tous les jours, de 9 à 22 heures. Des aires glacées



sont aménagées dans les parcs Pierre-Benoît, Chalet des loisirs, Côte-à-Gladu, Centre, France et Arc-En-Ciel. Des patinoires à bande sont situées à quatre endroits: au parc Pierre-Benoît, au Chalet des loisirs, Du Domaine et Prés-Verts.

Les groupes qui désirent réserver une patinoire pour un match de hockey peuvent le faire en effectuant une demande au 349-4512 ou 349-2426.

■ Saint-Athanase

À Saint-Athanase, il y a des patinoires extérieures dans tous les districts électoraux. Six patinoires exté-

rieures sont en effet à la disposition de la population. Elles sont situées rue Tessier, rue Forget, rue Paquette (dans le Domaine Frédette), rue De Vimy, rang Saint-Édouard et à proximité de l'hôtel de ville, au 90 Route 104.

Cependant, seule la patinoire située au Domaine Frédette offre un endroit pour se réchauffer. Toutes les patinoires sont par contre éclairées jusqu'à 22 heures, tous les soirs.

■ Iberville

À Iberville maintenant, quatre patinoires extérieures sont mises à la disposition de la population. Trois d'entre elles sont situées sur les terrains de la Palestre, au 375 Bessette.

Au grand plaisir de tous, les patinoires extérieures sont maintenant ouvertes à la population. (Photos Jacques PAUL)

Une est réservée au hockey libre et l'autre, au patinage libre. L'horaire est le même pour les deux, soit de 18 à 21 heures sur semaine et de 13 à 21 heures les week-ends. Les gens peuvent toutefois réserver pour un match de hockey ou de ballon-balai entre 21 heures et 22h30. Un coût de location de \$25 est exigé.

De plus, une petite patinoire familiale a été aménagée tout près des deux autres pour les parents et enfants. Soulignons qu'il y a sur place un service de restauration.

L'autre patinoire est située à l'école Hamel, au 635 rue Yvon. La patinoire est disponible du lundi au dimanche, entre 18h30 et 19h30, pour le patinage libre, et de 19h30 à 21h30 pour le hockey libre.

Patinoire de la bande du canal

C'est ouvert à Saint-Jean et à Saint-Luc

Depuis une quinzaine environ, la patinoire de la bande du canal est ouverte.

Mario TREMBLAY

te, autant à la hauteur de Saint-Jean que sur l'im-

mense anneau de glace du canal, à Saint-Luc.

Avec le froid des derniers jours, l'épaisseur de la glace a atteint un niveau plus que respectable pour permettre aux Johannais et aux Luçois

de s'adonner à ce loisir populaire qu'est le patinage. D'ailleurs, la saison débute plus tôt que

Soulignons que les utilisateurs des patinoires du canal seront informés chaque jour de la qualité

de la glace, des lumières étant installées pour le signifier. La couleur rouge signifie que la glace est impraticable; jaune, passable; vert, excellente.

De plus, à Saint-Jean, des services de vestiaire,

de toilettes, d'affûtage de patins et cantine sont mis à la disposition des patineurs.

À Saint-Luc, le Pavillon Jeunesse se transforme en chalet avec un service d'affûtage de patins.

l'an passé, alors que les amateurs de plein air avaient dû patienter jusqu'à la mi-janvier avant de pouvoir s'emparer de la glace du canal.

■ Horaire

À Saint-Jean, l'horaire de la patinoire est de midi à 21 heures, du lun-

di au vendredi, et de 11 à 21 heures, les week-ends. Cependant, cet horaire est sujet à modification en raison des conditions atmosphériques. À Saint-Luc, la patinoire sera ouverte tous les jours de semaine, de 15 à 22 heures et les fins de semaines, de 9 à 21 heures.



LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994

Les travaux de construction qui se déroulent à l'écluse 9, à la hauteur de la rue Saint-Paul à Saint-Jean, ne dérangent pas les patineurs. Ils

traversent simplement un peu plus loin. (Photo Jacques PAUL)

PLONGÉE SOUS-MARINE OMÉGA BOUTIQUE ÉCOLE

PROCHAIN COURS DE PLONGÉE SOUS-MARINE
Début: 18 janvier 1994

Bientôt forfait
Cours de débutants
avec voyage dans le Sud

VENEZ COMPARER LES PRIX
• Boutique • Ecole
• Location d'équipement
• Station d'air • Club

OMÉGA
La Société OMÉGA
108, rue Bourret
L'Acadie
Tél. (514) 346-1204
pagette 749-3625

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi: 18 h à 21 h
Samedi: 12 h à 18 h

Défi Hockey

MONTEREGIE

Pour obtenir:

- Vos résultats de la semaine
- Votre rang de la semaine
- Votre pointage cumulatif
- Votre rang au cumulatif
- Votre sélection de joueurs
- Les résultats de l'un ou l'autre de vos joueurs
- Etc....



**LE MEILLEUR
TOTAL DES POINTS
DE LA SEMAINE**
MARIO BRUNET
(Châteauguay)
64 pts

Une paire de billets dans la section des rouges au Forum lors d'une rencontre régulière du Canadien de Montréal

**LE MEILLEUR
TOTAL DE POINTS
CUMULATIFS**
MARIE-ANGE CAMPEAU
(Valleyfield)
782 pts

Un bon d'achat dans un restaurant (Valeur de 25')

**LE HASARD
CHOISIT**
DANIEL DI LORETO
(St-Luc)

Une paire de billets pour une rencontre régulière des Lynx de St-Jean au Colisée Isabelle-Brasseur

LES 100 MEILLEURS POINTAGES DE LA SEMAINE

NOM	POINTS	RANG	NOM	POINTS	RANG	NOM	POINTS	RANG	NOM	POINTS	RANG
BRUNET MARIO, CHATEAUGUAY	64	1	LUSSEUR BENOIT, ST-LUC	57	26	MENARD MICHEL, ST-POLYCARPE	56	40	RIEL JEAN-PIERRE, NAPIERVILLE	55	63
LEVAC MICHELLE, STE-MARTINE	63	2	TURCOT FREDERIC, STE-CATHERINE	57	26	ALLARD CLAUDE, VALLEYFIELD	56	40	GOYER ODILE, DUNHAM	55	63
LOISELLE ALINE, ST-HYACINTHE	63	2	CHAVECA FREDERIC, ST-CONSTANT	57	26	PERIARD MICHEL, ST-CONSTANT	56	40	LAFERRIERE MARTIN, VALLEYFIELD	55	63
LAUZON SYLVIE, GRANDE-ILE	63	2	SANBORN EDWIN, EAST FARNHAM	57	26	CHARPENTIER LUC, ST-URBAIN	56	40	GAMBLIN MARTIN, VALLEYFIELD	55	63
ST-PIERRE MICHEL, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	63	2	CHOQUETTE YVON, ST-TIMOTHEE	57	26	BROSSOT YOLANDE, BEAUHARNOIS	56	40	JOUBERT FRANCOIS, ST-LUC	55	63
FORTH DANY, CANDAC	62	6	SIMARD DENIS, COTEAU-DU-LAC	57	26	CHATIGNY LINDA, NITRO	56	40	DANDENHAULT JULIEN, COWANSVILLE	55	63
MORARD JONATHAN, MERCIER	61	7	LACASSE LUC, ST-LUC	57	26	LACASSE MICHEL, FARNHAM	56	40	VISCUSI PAUL, LACOLLE	55	63
LOISELLE JEAN-PIERRE, ST-HYACINTHE	61	7	LECLERC ERIC, VALLEYFIELD	57	26	LECLERC DANIEL, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	56	40	GUAY ROBERT, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	55	63
LALANNE PHILIPPE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	61	7	BOYON LEO, VALLEYFIELD	57	26	SOUCY ISABELLE, ST-ALPHONSE DE GRAMBY	56	40	CARDINAL ROBERT, VALLEYFIELD	55	63
ROULEAU E. RENEE, ST-PHILIPPE-DE-LAPRAIRIE	61	7	ROCHON CELINE, COTEAU-STATION	57	26	DALPE DENIS, BEDFORD	56	40	LE BLANC RICHARD, ST-CONSTANT	55	63
CIRCE JOCELYN, DELSON	61	7	ROCHON JONATHAN, COTEAU-STATION	57	26	PICARD REAL, ST-ALPHONSE DE GRAMBY	56	40	DUFOR MICHEL, BEAUHARNOIS	55	63
RINGUET RAYMOND, BROSSARD	60	12	BOULAY SYLVAIN, BEDFORD	57	26	SANBORN NORMAN, EAST FARNHAM	56	40	TOUGAS MARIE-HELENE, ST-LUC	55	63
GIRARDO PAUL, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	60	12	DAVID ROBERT, ST-CONSTANT	57	26	CARIGNAN RICHARD, ST-LUC	55	63	LEBOEUF NICOLE, VALLEYFIELD	55	63
GAGNE DENIS, CHATEAUGUAY	59	14	YELLE LOUISE, FRELIGHSBURG	57	26	RAYMOND MICHEL, ST-CONSTANT	55	63	GILBERT PATRICK, SUTTON	55	63
GAGNE DENIS, CHATEAUGUAY	59	14	CHAPADOS DENIS, STE-CATHERINE	56	40	SENEGAL YVAN, LAPRAIRIE	55	63	TARDIF BENOIT, COWANSVILLE	55	63
LESSARD LISE, ST-CONSTANT	59	14	LEBEAU NATALIE, ST-LUC	56	40	LEDOUX BERTHE, ST-CONSTANT	55	63	ROBIDOU MARIO, DELSON	55	63
ARABO MIREILLE, CHATEAUGUAY	59	14	SYLVESTRE MANON, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	56	40	DECYNTIA FREDERIC, LAPRAIRIE	55	63	USSEBAU MARC, VALLEYFIELD	55	63
LATREILLE CLAUDE, MONTINGOON	59	14	BELANGER GINETTE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	56	40	GROUX LYNE, ST-CONSTANT	55	63	VIADU ERIC, ST-STANISLAS	54	93
COTNOR GILLES, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	58	19	HERBERT DENIS, ST-REM	56	40	HERBERT YVON, PIKE RIVER	55	63	LAPLANT ERIC, VALLEYFIELD	54	93
MARCHESSAULT YANNICK, FARNHAM	58	19	LABRECQUE YVON, GATINEAU	56	40	LACHARITE MICHEL, COWANSVILLE	55	63	LEDDUC MELANIE, VALLEYFIELD	54	93
CARON DAINE, DUNHAM	58	19	VIADU JOHANN, ST-LUC	56	40	TODD DANIEL, LAPRAIRIE	55	63	BESSETTE FRANCOIS, KNOWLTON	54	93
TURMEL NORMAND, MERVILLE	58	19	FALARDEAU LISE, MELOCHEVILLE	56	40	ABADO JEAN-MARC, CHATEAUGUAY	55	63	JEROME OLIVIER, MONTREAL	54	93
LEFLOUREAU PIERRE, ST-LUC	58	19	REMAILLARD ALAIN JR, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	56	40	DAGENAS STEPHANE, ST-LUC	55	63	HARBER HUGHES, FARNHAM	54	93
COURVAL MATHIEU, GRANDE-ILE	58	19	BOURDEAU GERMAIN, CHATEAUGUAY	56	40	DEMERIS ALAIN, ST-CONSTANT	55	63	LEFERRE NICOLE, VILLE DE LERY	54	93
GROUX DANIEL, COWANSVILLE	58	19	JAZZENCKI CLAUDETTE, BEAUHARNOIS	56	40	RICHARD LUC, LAPRAIRIE	55	63	GUAY STEVE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	54	93

LES RÉSULTATS À CHAQUE SEMAINE DANS VOS HEBDOMADAIRES:



En collaboration avec **LA CAGE AUX SPORTS RESTAURANT**

Les gagnants doivent téléphoner à leur hebdo pour réclamer leur prix au plus tard mercredi le 19 janvier, avant 17h00.

LA CAGE AUX SPORTS

315, RUE MACDONALD, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 359-6484



C'EST FANTASTIQUE!

Le dimanche, chaque enfant de 12 ans et moins, accompagné d'un adulte *, obtient un repas du menu pour enfants

GRATUITEMENT!

*Détails au restaurant

Nouvelles

HEURES POUR DU PLAISIR

Du lundi au mercredi
16 h à la fermeture

Les mardis: crevettes à 19¢
Les mercredis: combos 2 pour 1



RÉSULTATS

DE LA SEMAINE SE TERMINANT LE 9 JANVIER

Ronde	NOMS	AVANTS	EQUIPES	B	A
1	Pat Lafontaine	(BUF)		0	0
2	Adams Oates	(BOS)		0	0
3	Steve Yzerman	(DET)		1	3
4	Teemu Selanne	(WPG)		1	1
5	Pierre Turgeon	(NYI)		3	1
6	Doug Gilmour	(TOR)		2	5
7	Alexander Mogilny	(BUF)		0	4
8	Luc Robitaille	(L.A.)		4	1
9	Mark Recchi	(PHI)		0	1
10	Mats Sundin	(QUE)		0	1
11	Pavel Bure	(VAN)		4	0
12	Rick Tocchet	(PIT)		0	0
13	Jeremy Roenick	(CHI)		1	1
14	Craig Janney	(STL)		0	6
15	Joe Sakic	(QUE)		0	2
16	Kevin Stevens	(PIT)		0	2
17	Joey Juneau	(BOS)		1	2
18	Brett Hull	(STL)		4	0
19	Eric Lindros	(PHI)		1	1
20	Wayne Gretzky	(L.A.)		0	4
21	Theoren Fleury	(CGY)		2	1
22	Ron Francis	(PIT)		2	2
23	Dave Andreychuk	(TOR)		2	4
24	Vincent Damphousse	(CAN)		1	3
25	Jaromir Jagr	(PIT)		1	2
26	Dino Ciccarelli	(DET)		2	5
27	Dale Hawerchuk	(BUF)		2	3
28	Brendan Shanahan	(STL)		3	1
29	Mike Modano	(DAL)		0	0
30	Mark Messier	(NYR)		0	1
31	Kirk Muller	(MTL)		1	0
32	Geoff Sanderson	(HFD)		0	1
33	Sergei Federov	(DET)		1	4
34	Steve Thomas	(NYI)		1	3
35	Rod Brind'Amour	(PHI)		0	0
36	Peter Bondra	(WAS)		1	2
37	Pat Verbeek	(HFD)		1	3
38	Stephane Lebeau	(MTL)		1	0
39	Russ Courtnall	(DAL)		0	4
40	Alexander Semak	(N.J.)		0	0
41	Robert Reichel	(CGY)		1	1
42	Brian Bellows	(MTL)		1	2
43	Cliff Ronning	(VAN)		1	3
44	Tony Granato	(L.A.)		0	1
45	Joe Nieuwendyk	(CGY)		2	1
46	Phil Housley	(STL)		0	0
47	Paul Coffey	(DET)		2	3
48	Larry Murphy	(PIT)		1	2
49	Raymond Bourque	(BOS)		1	3
50	Brian Leetch	(NYR)		0	2
51	Gary Suter	(CGY)		0	0
52	Kevin Hatcher	(WAS)		0	0
53	Jeff Brown	(STL)		0	2
54	Chris Chelios	(CHI)		1	1
55	Al Macinnis	(CGY)		0	0
56	Al Iafrate	(WAS)		0	2
57	Zarley Zolapsky	(HFD)		2	2
58	Norm Maciver	(OTT)		0	0
59	Rob Blake	(L.A.)		1	2
60	Fredrik Olausson	(WPG)		0	0
61	Scott Stevens	(N.J.)		1	0
62	Ylodimir Malakhov	(NYI)		0	1
63	Eric Desjardins	(MTL)		0	1
64	Mathieu Scheider	(MTL)		0	2
65	Scott Niedermayer	(N.J.)		0	0
66	Alexei Yashin	(OTT)		2	2
67	Alexandre Daigle	(OTT)		0	1
68	Chris Gratton	(TAM)		0	1
69	Rob Niedermayer	(FLO)		1	0
70	Morkus Naslund	(PIT)		0	0
71	Gilbert Dionne	(MTL)		0	0
72	Martin Rucinsky	(QUE)		1	0
73	John Leclair	(QUE)		1	1
74	Claude Lapointe	(QUE)		0	1
75	Benoit Brunet	(MTL)		1	1
76	Ed Belfour	(CHI)		0	1
77	Curtis Joseph	(STL)		0	1
78	Tim Cheveldae	(DET)		0	2
79	Stephane Fiset	(QUE)		0	0
80	Patrick Roy	(MTL)		1	2
81	Marty McSorley	(PIT)		8	
82	Gino Odjick	(VAN)		4	
83	Mike Peluso	(N.J.)		17	
84	Bryan Marchment	(CHI)		4	
85	Bob Prubert	(DET)		12	
86	Chicago	(CHI)		1	0
87	Quebec	(QUE)		0	0
88	Detroit	(DET)		2	1
89	Montréal	(MTL)		2	1
90	Toronto	(TOR)		2	0

Michel Tremblay ajoute une corde à son arc

Le karaté, le Taijiquan et le Qi Gong

Le Johannais Michel Tremblay, un spécialiste des arts martiaux qui enseigne notamment le Taijiquan (Tai Chi) depuis plusieurs années dans la région, vient d'ajouter une corde à son arc. M. Tremblay a en effet réussi son examen qui confirme sa formation de thérapeute en Qi Gong.

Tous les deux mois, pendant deux ans, Michel Tremblay se rendit au «Chinese Healing Art Centre», à

YVES MALLETTE

Kingston (NY), pour y recevoir des cours intensifs du maître Tsu Kuo Shih, pour une formation de thérapeute en Qi Gong.

En plus de l'étude requise pour assimiler la matière enseignée, cette formation impliquait un minimum de 1.000 heures de pratique de différents exercices énergétiques, d'abord pour accroître et percevoir le Qi, puis pour le faire circuler et le contrôler dans un optique thérapeutique. Un diplôme émis à la suite de l'évaluation de différents rapports et d'un examen, confirme maintenant la compétence de M. Tremblay.

■ Qi Gong

Mais, qu'est-ce que le Qi Gong? Michel Tremblay, qui pratique le karaté depuis une vingtaine d'années, explique que Qi signifie énergie ou respiration. Gong signifie technique ou exercices. Le Qi Gong est donc un système d'exercices pour générer, accroître, faire circuler et contrôler l'énergie vitale: le Qi (Chi). M. Tremblay ajoute que le Qi Gong fait partie de la médecine traditionnelle chinoise au même titre que l'acupuncture, la moxibustion, la diététique et les traitements par les herbes et les plantes.

«Pour promouvoir la santé, émettre un diagnostic ou proposer un traitement, le Qi Gong puise aux bases mêmes de la médecine traditionnelle chinoise: l'équilibre entre le Yin et le Yang, la théorie des cinq éléments, le Qi, le réseau des Méridiens et ses ramifications et le système des Zang Fu (organes et entrailles)», révèle M. Tremblay.

Selon leurs origines, les Qi Gong sont généralement ainsi répertoriés: a) Martiaux b) Médicaux c) Taoïstes d) Bouddhistes e) Confucianistes. Selon la position adoptée, ils sont regroupés ainsi: a) couchés b) assis c) debout d) en déplacement. Les Qi Gong peuvent également être caractérisés selon qu'ils sont: a) statiques b) dynamiques. Enfin, les Qi Gong peuvent être répertoriés selon leurs effets: a) calmant b) dynamisant c) nourrissant l'intérieur, etc.

«Indépendamment de leurs caractéristiques respectives, tous les Qi Gong visent essentiellement à régulariser le corps, l'esprit et la respiration», allègue M. Tremblay.

■ Tsu Kuo Shih

Le Qi Gong est une science millénaire à laquelle Michel Tremblay a été initié au cours des deux dernières années auprès du maître Tsu Kuo Shih.

M. Tremblay rapporte que Tsu Kuo Shih est né à Shanghai, en 1929, au sein d'une célèbre famille de praticiens de médecine tradition-

nelle chinoise et ce, depuis cinq générations. Le maître Shih est reconnu comme une figure de proue parmi les experts de Qi Gong en Chine. Il est aussi reconnu pour son haut niveau de maîtrise de quatre styles de Taijiquan (Tai Chi).

Michel Tremblay ajoute que son professeur est également directeur honoraire de l'Association chinoise de recherche en Qi Gong, consultant de l'Association de recherche Wu Tang Chuan et de l'Association de recherche de Shanghai en Qi Gong, conférencier à l'École de médecine traditionnelle chinoise et consultant senior de l'Institut de recherche en technologie bio-médicale de Hoping. En plus, il est excellent calligraphe et un peintre talentueux.

Michel Tremblay déclare que ses connaissances en Qi Gong lui permettent maintenant d'accéder à une connaissance beaucoup plus profonde de son art qui, malgré ses origines martiales, s'avère également une forme de Qi Gong à part entière et d'une merveilleuse efficacité pour promouvoir la santé, éliminer le stress et favoriser la longévité.

En plus, M. Tremblay se dit maintenant en mesure de venir en aide à ses élèves et à tous ceux qui désirent prendre leur santé en main: «Il ne s'agit pas, ici, de remplacer la médecine, mais simplement de favoriser les facteurs de santé et les mécanismes naturels du corps pour nous mettre à l'abri des problèmes de santé».

L'être humain n'est-il pas fait pour vivre au moins 120 ans et mourir en santé?... Les Chinois, entre autres, y croient. Et Michel Tremblay aussi!



Michel Tremblay enseigne le karaté, le Taijiquan (Tai-chi) et il fait maintenant partager à ses élèves ses connaissances en Qi Gong. (Photo Jacques PAUL)

D'un volant à l'autre



Jean-François Guay

Ford poursuit sa cure de rajeunissement

À pareille date l'an dernier, Ford nous en avait déjà mis plein la vue avec les dévoilements successifs des Ford Probe et Ranger, de la Mercury Villager et de la Lincoln Mark III. Cette année, Ford devait se montrer plus patiente en nous faisant languir jusqu'aux Fêtes... Mais comme la patience a des limites, le manufacturier de Dearborn a dû se résigner et devancer le lancement mondial de la Ford Mustang qui n'était prévu que pour la veille de Noël.

De toute façon, le secret de la nouvelle Mustang avait été percé depuis longtemps et Ford a joué à un jeu ridicule en ne dévoilant pas les informations justes et appropriées à notre journal en temps opportun. Quoi qu'il en soit, même si les relations publiques du géant américain semblent opter pour un régime de favoritisme à l'égard de certaines publications, nous ne lui en tiendrons pas rigueur...

■ Mustang

La nouvelle Mustang est sans contredit la révélation de l'année dans l'écurie Ford. Pour fêter le trentième anniversaire de la Mustang, la compagnie américaine ne pouvait trouver un meilleur moment pour redessiner sa meilleure ambassadrice des trois dernières décennies. Ceux et celles qui s'attendaient à une évolution radicale du pur-sang de Ford ont été heureux ou déçus de constater que la quatrième génération reprenait vaguement, mais sûrement, les grandes lignes des modèles précédents.

Certains qualifieront cette décision comme étant celle de la sagesse: on

ne change pas une formule gagnante. D'autres diront qu'il s'agit d'une décision purement économique, car il coûte de plus en plus cher pour développer un nouveau modèle. Les plus critiques avancent au contraire que Ford a manqué d'imagination et que les stylistes sont tout simplement... en panne.

La Mustang 94 est offerte en modèle coupé ou décapotable. Le moteur V8 de 5 litres demeure le plat de résistance. Sa puissance de 215 chevaux permet à la Mustang d'offrir des performances comparables au modèle précédent. Un moteur V6 de 3,8 litres développant 145 chevaux peut aussi être commandé.

■ Aspire

La Aspire est une nouvelle venue qui tentera de se faire une niche dans la catégorie des minis en forçant la retraite de la petite Festiva. La nouvelle Aspire est construite en Corée du Nord par le manufacturier Kia. Elle épouse une ligne plus arrondie et des dimensions plus généreuses que sa devancière. Le moteur de série est un 4 cylindres de 1,3 litre qui développe 63 chevaux. Un moteur de 1,5 litre sera possiblement offert durant l'année.

■ Cougar/Thunderbird

La Thunderbird fêtera son quarantième anniversaire en 1995. Les changements tant attendus sur ce modèle sont sûrement réservés à l'an prochain pour souligner l'événement... Pour 94, les Cougar et Thunderbird subissent quelques retouches esthétiques aux parties avant et arrière. L'habitacle a également été revu. Du côté de la mécanique, le



La nouvelle Aspire de Ford s'attaquera au marché de la mini en 1994.

nouveau V8 modulaire de 4,6 litres (210 CV) remplace le V8 de 5 litres. La transmission automatique est maintenant à gestion électronique.

■ Crown Victoria/Grand Marquis

Même s'il manque d'agilité et de finesse, Crown Victoria et Grand Marquis sont un duo qui formerait une excellente paire de défenseurs pour l'équipe du Canadien grâce à leur puissance, leur gabarit et leur fiabilité. Pour 94, on remarque un coussin de sécurité du côté passager, un renforcement des portières et un système de climatisation sans CFC.

■ Escort/Tracer

Les sous-compactes de Ford se conforment aux nouvelles exigences

du marché en adoptant un coussin de sécurité du côté passager et un climatiseur sans CFC.

■ Probe

La Probe est celle qui devait être la nouvelle Mustang en 1988 et qui a dû prendre une identité de dernière minute pour éviter la colère des adeptes des «Pony Car» américains. Les modifications de l'an dernier ont cependant permis à la Probe de se tracer une véritable personnalité dans la jungle des coupés sportifs. Pour 94, cette traction avant reçoit un coussin de sécurité du côté passager.

■ Sable/Taurus

L'an dernier, le célèbre tandem Sable/Taurus a pris la première position des ventes au palmarès améri-

cain que détenait la Honda Accord. Les nouveautés pour 94 se limitent à l'addition d'un coussin gonflable du côté passager et à l'amélioration de la transmission automatique.

■ Tempo/Topaz

Inaugurés en 1984, les modèles Tempo et Topaz prendront une retraite bien méritée après l'année 94. Les nouvelles Ford Contour et Mercury Mystique les remplaceront dès 1995. Déjà connues en Europe sous l'appellation de Mondeo, elle semble avoir impressionné excellemment la presse européenne. Un moteur V6 de 2,5 litres à 24 soupapes et un 4 cylindres de 2 litres à 16 soupapes seront vraisemblablement les deux groupes propulseurs disponibles sur le marché nord-américain.



Connaissez-vous les rapaces?

Connaissez-vous les rapaces? Non, je ne veux pas parler de certains avocats sans scrupule, ni des percepteurs d'impôts. Je veux plutôt parler des oiseaux de proie qui chassent continuellement pour se nourrir. Eux aussi, on les appelle les rapaces. La semaine dernière je vous ai parlé de la bourse «Harfang des Neiges» et de leurs récipiendaires. Parmi eux, il y avait le Dr Guy Fitzgerald de l'UQROP. C'est quoi ça?

■ UQROP

L'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP) est un organisme sans but lucratif qui oeuvre depuis 1987 à réaliser deux mandats: assurer une expertise de soins vétérinaires à travers la province aux oiseaux de proie blessés et travailler activement à l'éducation du public. Environ 300 oiseaux de proie accèdent annuellement dans

le réseau de l'UQROP et une centaine de conférences sont prononcées pour promouvoir auprès du public la protection des oiseaux de proie et leurs habitats naturels. Bien que le travail de l'UQROP semble très spécialisé, sa mission vise un ensemble de facteurs importants liés à la production de l'environnement et au mieux-être humain.

L'Harfang des Neiges remis en liberté lors de la conférence de presse de décembre dernier fut récupéré le 2 novembre, à Gentilly. L'oiseau a été trouvé au sol, incapable de voler. Il fut par la suite acheminé à la clinique des oiseaux de proie de Saint-Hyacinthe par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de Trois-Rivières. Cette femelle, qui était très faible à son arrivée, se nourrit habituellement de 250 mulots par mois. Elle n'avait heureusement pas souffert de blessures gra-

ves et était prête à reprendre son envol le jour de la conférence de presse, soit le 13 décembre.

Si tout ça vous intéresse, il est possible d'appuyer le travail de l'UQROP en devenant membre pour la somme de \$20. Vous envoyez vos coordonnées à l'UQROP, C.P. 246, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 7B6 (514) 773-8521, poste 427 et on demande le Dr Guy Fitzgerald. C'est une très bonne cause et j'aurai la chance de vous reparler des oiseaux de proie ce printemps avec un connaisseur de la région qui vous fera découvrir des coins d'observation très spéciaux.

■ Tournoi de pêche

Ronald, de la Marina Allard de l'Île Perrot, m'informe qu'il tient son «super» tournoi de pêche sur glace, le samedi 15 janvier. La perchaude, le brochet et le doré seront les espèces convoitées et le prix pour l'inscription est de \$12. \$2,500 en prix seront distribués lors de ce tournoi qui aura lieu dans la Baie chez Allard. On pourra se procurer de l'équipement sur les lieux et même les cabanes seront disponibles pour ceux et celles qui voudront se réchauffer.

Le tout débute à 7 heures et on s'informe au 453-2403. L'emplacement est facile à trouver. En passant sur le pont qui relie Sainte-Anne-de-Bellevue à l'Île Perrot, vous apercevrez les cabanes et la marina à votre gauche. Bon tournoi!

Bessette
Yves Mallette, le chef de la section sportive du journal, se joint à moi pour souhaiter une bonne

convalescence à Charles Bessette, qui a été victime d'un grave accident de chasse. Les médecins sont en train de lui reconstruire une partie de la jambe. Connaissant le courage et la détermination de notre ancien compagnon de ligne au hockey-intérieur, nous sommes persuadés que «Charly» traversera cette étape comme un gros «buck» traverse une prairie.

Les coyotes n'ont qu'à bien se tenir, car dès l'hiver prochain, je suis sûr que Charles, mon vieux «chum», sera de retour pour les hanter. En attendant, Charles, nous irons prendre et manger tes perchaudes, tes «gros» calicuts et tes dorés. Que veux-tu, les amis doivent bien servir à quelque chose...



Claude Hill, de la Société des alcools du Québec, et Guy Fitzgerald, président de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie, s'apprêtent à rendre la liberté à une splendide femelle Harfang.



Victime d'un grave accident de chasse, Charles Bessette sera certainement sur pied pour chasser de nouveau les coyotes l'an prochain. (photo d'archives)

Habitats protégés en Montérégie

Onze catégories d'habitats fauniques situés sur des terres du domaine public, sont protégées par le Règlement sur les habitats fauniques qui est entré en vigueur en juillet dernier. La région de la Montérégie abrite six habitats du rat musqué et dix aires de concentration d'oiseaux aquatiques qui se retrouvent dans les MRC suivantes: Beauharnois/Salaberry, Champlain, Lajemmerais, le Haut-Richelieu, la Vallée du Richelieu, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges.

De plus, tous les lacs, marais, marécages, plaines d'inondation et cours d'eau fréquentés par le poisson sont également protégés.

■ Cartographie

Ces habitats qui jouent un rôle déterminant dans la survie des populations animales de la région, ont été cartographiés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (M.L.C.P.) à l'exception de l'habitat du poisson qui est représenté par tout ce qui est bleu

sur la carte du Québec. Cette cartographie est disponible pour consultation à la direction régionale du M.L.C.P. à Montréal et dans les bureaux d'enregistrement dont le territoire est touché par la présence d'habitats fauniques.

Toute personne ou organisme qui prévoit la réalisation d'activités susceptibles de modifier un habitat protégé doit bien se renseigner avant d'agir, d'autant plus que des pénalités sévères sont prévues en cas d'infraction.

Certaines activités non dommageables sont identifiées dans le Règlement sur les habitats fauniques qui en précise les conditions de réalisation. Dans tous les autres cas, il faut demander une autorisation à la Direction régionale du M.L.C.P. dont les bureaux sont situés au 6255, 13^e Avenue, Montréal, H1X 3E6. On peut obtenir des renseignements téléphoniques auprès de Jacques Bergeron, biologiste en composant le (514) 374-5840.

QUINTIN

MAZDA

VOUS OFFRE EN JANVIER

LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE* À L'ACHAT D'UNE MAZDA

Protégé



OU RABAIS ÉQUIVALENT DE

900\$

MX-3 Precidia



OU RABAIS ÉQUIVALENT DE

900\$

626 Cronos



OU RABAIS ÉQUIVALENT DE

950\$

MX-6 Mystère



OU RABAIS ÉQUIVALENT DE

1 000\$

SÉRIE B



V6**

OU RABAIS ÉQUIVALENT

*L'offre d'une transmission automatique ou d'un rabais équivalent s'applique aux Protégé, MX-3 Precidia, 626 Cronos, et MX-6 Mystère achetées d'un, et livrées par, un concessionnaire Mazda participant à partir du 6 janvier et pour une durée limitée. Les rabais sont de 900\$ pour les Protégé et MX-3 Precidia, de 950\$ pour les 626 Cronos, 1000\$ pour les MX-6 Mystère, toutes neuves. **Le V6 sans frais ou le rabais équivalent s'applique aux camionnettes Série B 1994. Le concessionnaire contribue 50% de la valeur de ces offres. Ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Les stocks sont limités et peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Voir le concessionnaire pour les détails.

Quintin Mazda:

Là où le service après-vente se distingue par une approche personnalisée

MAZDA
Je me sens bien



Un seul endroit

385, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-6767



Football scolaire

Saint-Jean et Iberville gagnent leur cause

Le comité exécutif de la commission sectorielle scolaire provinciale a finalement accepté les recommandations des commissions scolaires de Saint-Jean et d'Iberville qui voulaient maintenir le statu quo à propos du mariage de certaines écoles pour former des équipes de football juvéniles.

Le comité exécutif a rendu sa décision il y a quelques semaines après de longues discussions avec les re-

mario TREMBLAY

présentants des commissions scolaires de Saint-Jean et d'Iberville ainsi que ceux de la Fédération du sport étudiant, section Richelieu. Les parties concernées demandaient à l'instance provinciale du sport scolaire de reconsidérer sa décision que chaque institution scolaire forme sa propre équipe dans la classe juvénile.

■ Revendication

Actuellement au juvénile, Saint-Jean et Iberville ont chacune leur équipe: les Obélix et les Oursons. Les Obélix sont formés de joueurs provenant de la polyvalente Armand-Racicot et de l'école secondaire Beaulieu. À Iberville, les joueurs des Oursons proviennent de l'école secondaire Marcel-Landry et de l'école Marcellin-Champagnat.

La Fédération exigeait qu'on ne recrute plus à l'extérieur des cadres même de l'école. À chaque année, Saint-Jean et Iberville devaient se battre pour obtenir une décision provisoire. Cette fois, la décision elle est définitive.

■ Décision

MM. Guy Giroux, Christian Morin et Robert Poissant ont présenté le dossier aux dirigeants de la fédération. Selon Guy Giroux, responsable du dossier à la commission scolaire de Saint-Jean, la petitesse des écoles secondaires de la région forçait les deux commissions scolaires en question à agir de la sorte.

De plus, comme les programmes scolaires diffèrent d'un établissement à l'autre, il est difficile pour un étudiant de choisir entre le programme scolaire et le programme sportif.

«C'est une victoire qui vient après de nombreuses années de discussions. Ainsi, les étudiants de nos commissions scolaires peuvent choisir leur école, tout en pratiquant le football. De plus, un programme de football coûte terriblement cher. Avec la faible population étudiante que l'on retrouve à Beaulieu, par exemple, il est utopique de croire que l'on puisse créer un programme de football. De plus, nos polyvalentes, à Saint-Jean et à Iberville, sont considérées comme petites ou moyennes par rapport à la moyenne de la province. C'est en tenant compte de tous ces facteurs que nous avons demandé à la Fédération de régler de façon permanente ce dossier», explique M. Giroux.



La Fédération du sport scolaire permet, de façon permanente, aux équipes cadettes et juvéniles de Saint-Jean et d'Iberville de puiser à même les autres institutions scolaires de leur territoire. (Photo François L'ABBE)

■ Particulier

Guy Giroux ajoute que la Fédération devait reconsidérer ses règles concernant la situation particulière du football: «Pour maintenir un programme de football, il nous faut de 35 à 40 joueurs par équipe. Il est presque impensable de pouvoir former des équipes potables à l'intérieur d'une petite polyvalente. Dans les autres sports, comme le basket-

ball, le volley-ball ou la hand-ball, les alignements sont limités. Il est donc plus facile de former une bonne équipe. Au football, c'est différent».

Donc, ce que demandait les commissions scolaires de Saint-Jean et d'Iberville, c'est de considérer le football comme un sport distinct, ayant ses propres règles. Le comité exécutif sectoriel a aussi tenu compte dans sa décision de la tradition et

de l'historique du football au sein des deux commissions scolaires.

Les autres régions semblent appuyer les démarches de Saint-Jean et Iberville. «Vous savez, les Obélix n'ont gagné que trois championnats en 25 ans. Ce n'est pas là un signe de domination, loin de là», précise M. Giroux qui explique ainsi que la fusion des institutions scolaires n'amenait pas nécessairement des championnats.

Tournoi provincial de tennis junior pour les 12 ans et moins

L'Association de tennis junior du Haut-Richelieu sera l'hôtesse d'un tournoi provincial junior pour les 12 ans et moins les 15, 16, 22 et 23 janvier.

yves MALLETTE

Le tournoi se déroulera au Club de tennis Le Carrefour.

■ Les meilleurs

Robert Quesnel, porte-parole de l'Association de tennis junior du Haut-Richelieu, révèle que quel-

ques-uns des meilleurs juniors du Québec seront de la partie: «Il s'agit d'un tournoi sanctionné par la Fédération. Les meilleurs joueurs se doivent de participer à de tels tournois s'ils veulent améliorer leur position au classement provincial».

Les meilleurs joueurs et joueuses du Québec qui apparaissent au classement provincial n'auront cependant pas à participer aux préliminaires prévues les 15 et 16 janvier. Leur classement leur permet en effet d'accéder directement au tableau principal.

Le véritable tournoi se déroulera donc les 22 et 23 janvier. M. Quesnel prévoit que quelques joueurs de l'Association de tennis junior du Haut-Richelieu devraient être de la partie. «Dans cette catégorie d'âge, nous avons plusieurs joueurs qui peuvent offrir une bonne opposition aux as du circuit. Nos jeunes issus de ce que nous appelons la relève Wilson sont susceptibles de causer certaines surprises. D'autres, moins expérimentés en compétitions de ce calibre s'inscriront quand même aux préliminaires, ne serait-ce que pour ajouter une expérience à leur bagage», conclut M. Quesnel.



Les préliminaires du tournoi provincial de tennis junior se dérouleront les 15 et 16 janvier et les joueurs du tableau principal prendront le plancher les 22 et 23 janvier. (Photo Jacques PAUL)



Aux championnats canadiens

Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler défendront leur titre canadien, la semaine prochaine, lors des championnats nationaux qui se dérouleront à Edmonton. Trois autres patineurs du Club de patinage artistique de Saint-Jean seront de ces championnats. En danse, Pierre-Hughes Chouinard et Martine Michaud tenteront de monter sur le podium chez les séniors. Isabelle Lefebvre et Ken Mueller visent le titre en couples novices alors que Jonathan Payette sera de la partie chez les novices. Les meilleurs moments de ces championnats seront présentés à CTV et au réseau TVA. (Photo Bruno PETROZZA)



SOYEZ DE LA PARTIE

Vous pouvez assister à la conférence de presse de l'entraîneur-chef John Paris immédiatement après le match au restaurant du Colisée

Rens.: Bureau des Lynx: (514) 357-2444

LE DIMANCHE 16 JANVIER À 14 h
Le Bisons de Granby vs Les Lynx

tableaux indicateurs

BILLARD

Billard Féminin du lundi

Position des équipes

Ritz	Bar A/A	Blitz	Bar du Rail
Pts 179	168	158	134
PJ	PG	PP	Moy
L. Dumais 35	25	10	714
L. Fréchette 52	35	17	673
J. Laferrière 53	35	18	660
M. Fréchette 53	33	20	622
H. O'Caïn 37	23	14	621

J. Dusseault	54	32	22	592
A. Bellocq	54	31	23	574
L. Bélisle	53	29	24	547
J. Fréchette	42	22	20	523
C. Montpetit	33	17	16	515

HOCKEY

Ligue Sénior Saint-Jean-Iberville

Résultat du 7 janvier 94

Luigi Pizzeria 9 Stinger's 6
Samedi 8 janvier 94
La Pointe aux Cafés 6 Pizzeria St-Luc 6
Coupal & Brassard 11 Bar Le Saxo 7

Classement	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Luigi Pizzeria	12	9	2	1	106	63	19
Stinger's	12	7	2	3	82	60	17
Hof Brau's Haus	13	7	5	1	106	83	15
La Pointe aux Cafés	13	6	4	3	83	63	15
Coupal & Brassard	13	4	5	4	65	93	12
Pizzeria St-Luc	12	3	7	2	51	75	8
Bar Le Saxo	13	1	12	0	78	128	2

Joutes à venir

Vendredi 14 janvier à 22h30
Luigi Pizzeria vs Bar Le Saxo, Iberville
Samedi 15 janvier 94 à 21h30
Coupal & Brassard vs St-Luc Pizzeria, Colisée
Hof Brau's Haus vs Stinger's, Iberville

Meilleurs compteurs	PJ	B	A	Pts	Pun
S. Savoie, LP	12	19	29	48	14
M. Vézina, ST	12	24	18	42	44
M. Landriault, LP	11	13	27	40	10
Y. Boulanger, LP	10	15	24	39	10
D. Marcotte, PC	13	20	16	36	30
M. Caron, LP	10	15	21	36	4
JG Dufort, LP	9	16	19	35	2
S. Barrière, HB	13	14	19	33	8
S. Blanchet, HB	11	20	12	32	18
E. Guay, CB	11	15	16	31	14
JF Quintin, HBH	10	9	22	31	8
P. Rousselle, CB	12	9	21	30	4

HOCKEY

Directeurs-gérants Crane Canada

Le 4 janvier

Classement	Pts
L. Duchesneau (Chi.)	463
D. Beaulieu (Cal.)	457
M. Paquette (Tor.)	435
G. Paquette (Pitt.)	435
An. Désormier (Mtl)	430
A. Désormier (Det.)	429
S. Désormier (Nyr)	427
A. Ouellette (Nj)	425
R. Duchesneau (Van.)	310
Y. Désormier (Qué.)	297

QUILLES

Boule d'or

9 janvier 94

Qui	PG	PP
Les Merles	219	140
42029		
Les Colibris	200	159
40803		
Les Pigeons	191	169
40999		
Les Hirondelles	186	174
41638		
Les Faucons	178	182
40969		
Les Fauvettes	166	193
40296		
Les Pinsons	155	204
40143		
Les Aigles	143	217
40453		

Semaine

Plus haut simple	Pts
Normand Bessette	233
Michel Fortin	226
Arthur Imbeault	224
Yvon Choquette	208
Marc Daigle	192
Gilbert Ménard	192
Mariève Kuster	196
Lynda Barrière	196
Louise Doucet	185
Jocelyne Bouchard	174
Laurence Imbeault	146
Plus haut triple	Pts
Fernand Beaulieu	656
Fernand Raymond	581
Marc Raymond	573
Daniel Blanchette	561
Michel Desrosiers	517
Lorraine Denicourt	532
Claire Desrosiers	481
Lise Lepage	481
Maryse Daigle	404
Rachel Barrière	388
Plus haute moyenne	Pts
Serge Barrière	172
Michel Doucet	167
Michel Trudeau	166
Christian Desrosiers	164
Claude Joyal	147
Guyline Fortin	163
Nicole Fortin	145
Carole Corbeil	135
Rose A. Plouffe	121
Sylvie Mathieu	107

Route-en-train Baillargeon

Semaine du 7 janvier

Classement	G	QT
L. Viens	42	33710
P. Fournier	40	33024
R. Goyette	36	33444
D. Dextrateur	34	33068
H. Benjamin	30	33261
M. Chouinard	29	32938
J. Agostino	24	32595
C. Vézéau	20	32618
Plus haut simple	Pts	
Claude Vézéau	222	
Nick Agostino	221	
Huguette Morin	183	
Sylvie Gaudreau	172	
Plus haut triple	Pts	
Denis Barry	581	
Claude Vézéau	567	
Patricia Fournier	483	
Sylvie Gaudreau	470	
Plus haut simple Saison	Pts	
Claude Vézéau	248	
Jean Quintin	246	
Pierre Fallon	245	
Patricia Fournier	244	
Agathe Desbiens	218	
Sylvie Gaudreau	205	
Plus haut triple	Pts	
Jean Quintin	672	
Marcel Chouinard	646	
Denis Barry	637	
Patricia Fournier	586	
Agathe Desbiens	553	
Diane Dextrateur	493	
Plus haut moyenne	Pts	
Pierre Fallon	182	
Jean Quintin	182	
André Goyette	181	
Marcel Chouinard	179	
Patricia Fournier	163	
Agathe Desbiens	156	
Diane Dextrateur	150	
Helène Benjamin	141	

Classique Féminine

12 janvier

Pts	P	Qui
62	33	8678
57	38	8651
54	41	8503
50	46	8221
48	47	8449
46	49	8316
45	50	8513
44	51	8491
44	52	8503
43	53	7846
40	56	8590
39	56	7879
235		
232		

Gisèle Duquette	226	E. Brousseau	77	62	14058
Lise Marchesseault	224	D. Morin	71	68	14151
Nicole Gibeau	224	Bar Le Pub	70	69	14389
Plus haut triple		S.J.B.	70	70	14313
Doris Thériault	616	P. Audet	60	79	13930
Lynda Lécuyer	610	P. Pluk	51	88	13174
Nicole Gibeau	601	J. Prince	50	89	13663
Claudette St-Germain	585	G. Laliberté	41	98	13021
Pierrette Guérin	574				

Plus haute moyenne	Pts
Lynda Lécuyer	182
Claudette St-Germain	174
Sylvie Pinsonneault	173
Diane Arès	171
Sylvie Ouimet	168
Nicole Gibeau	168

Classique III Saint-Jean

12 janvier

PG	PP	Qui
95	44	14560
86	54	14174
85	55	13828
80	60	14204

Semaine Plus haut simple	Pts
Patrick Dubois	285
Serge Leduc	250
Serge Barrière	245
Richard Desloges	244

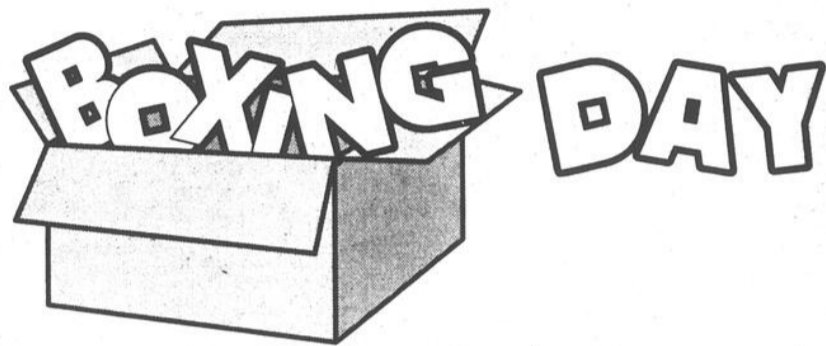
Plus haut triple	Pts
Patrick Dubois	741
Benoit Mathieu	659
Philippe Audet	647
Jean D. Martin	617

Plus haute moyenne	Pts
Guy Génier	192
Gilles Oigny	185
Normand Lavigne	184
Paul Bertrand	182

Classique de Saint-Jean

12 janvier

PG	PP	Qui
73	47	14344
70	49	14353
68	51	13981
61	59	14501
60	60	14284
59	60	13964
57	63	14326
56	63	14010
55	64	14120
55	65	13912
54	66	14358
49	70	13530
Semaine Plus haut simple	Pts	
Claude Dumont	299	
Claude Lécuyer	279	
Joël Grenier	279	
Pierre Martin	269	



**CHEZ COUPAL ET BRASSARD,
NE DURE PAS SEULEMENT 3 JOURS
«MAIS TOUT LE MOIS DE JANVIER»
EXEMPLE: VÉHICULES NEUFS
OU
DÉMONSTRATEURS**



NISSAN SENTRA 1994
Berline 4 portes

**RÉSOLUTION
1994...**

**POUR TOUT
LE MOIS DE JANVIER,
ON PAIE LE GROS PRIX POUR
VOTRE VOITURE
D'OCCASION.**

Votre très sympathique concessionnaire



COUPAL ET BRASSARD Auto inc.
127, Route 104
Saint-Athanase d'Iberville **347-5593**

Patinage libre à Iberville et à Saint-Jean

Colisée Saint-Jean

Jour	Heure	Coût
Dimanche	14 à 15 heures	\$1.00/enfant 3 ^e âge, pers. handicapée
Mercredi	15h15 à 16 heures	Gratuit
Jeu	18 à 19 heures	Gratuit
Samedi	20h30 à 21h30	\$2.00/adultes, \$1.00/enfant 3 ^e âge, pers. handicapée

Informations: 357-2187

Aréna Saint-Jean

Jour	Heure	Coût
Dimanche	14 à 15 heures	\$2.00/adulte
Mardi	15h15 à 16h30	Gratuit
Mercredi	17 à 18 heures	Gratuit
Jeu	15h15 à 16h30	Gratuit

Informations: 357-2187

Les coûts incluent la T.P.S.
Lors de journées pédagogiques fixes: patinage à l'aréna et au colisée: 13 à 14 heures, gratuit.

Palladium d'Iberville

Vendredi	19h30 à 20h30
Dimanche	midi à 13h15

Information: 347-6700.



QUILLES

Alain Darsigny	269
Plus haut triple	
Claude Dumont	776
Claude Lécuyer	762
Alain Darsigny	743
Joël Grenier	724
Robert Olivier	722
Plus haute moyenne	
Claude Lécuyer	220
Yves Demers	217
Claude Dumont	210
Robert Bélanger	205
Pierre Martin	204

Ligue Commander

Position	
Sagittaire	133
Verseau	122
Verseau	116
Lion	116
Taureau	112
Balance	107
Capricorne	104
Poisson	81
Semaine	
Plus haut simple	
A. Vézina	207
C. Raymond	187
Plus haut triple	
Y. Drouin	592
C. Raymond	489
Saison	
Plus haute moyenne	
C. Beaupré	175
D. Raymond	150
Plus haut simple	
F. Desloges	244
F. Savary	193
Plus haut triple	
M. Martin	633
D. Raymond	514

Joyeux Copains L'Allée-Retour

Le 5 janvier Classement	
Les Sautés	8659 74
Les Voyageurs	8221 72
Les Guilligans	8490 67
Les Roads Runners	8092 66
Les Scorpions	8465 62
Les Dynamites	8360 61
Les Joyeux Lurons	8037 60
Les 100 Watts	8126 50
Plus haut simple	
Micheline Martin	208
Ghislaine Rioux	198
Lucille Messier	193
Danny Côté	256
Edouard Leblanc	235
René Hébert	234
Plus haut triple	
Micheline Martin	522
Pauline Mercier	518
Ghislaine Rioux	509
Pauline Mercier	488
Danny Côté	488

en roulant ma boule

par Yves Mallette

Un bond prodigieux

Construction Énergie Plus a remporté quinze points sur une possibilité de 16 lors du dernier programme de la Ligue Classique féminine, tout comme l'équipe de Pierrette Guérin. Les quilleuses de la ligue devront prendre l'équipe Construction Énergie Plus au sérieux puisque cette équipe est passée de la 11e à la 5e position. Au cours de cette soirée, le meilleur simple individuel a été l'oeuvre de Claudette Germain qui a roulé 235 grâce à six abats consécutifs.

Patrick Dubois se surpasse

Patrick Dubois a joué le match de sa vie, récemment, au sein de la Ligue Classique III. M. Dubois, qui montre une moyenne de 160, a réussi un triple de 741, dont un mirabolant simple de 285. Cette performance de M. Dubois lui vaudra une belle récolte de chevrons de la part de l'American Bowling Congress. Il en recevra un pour son triple de 741, un autre pour avoir réalisé un triple qui dépassait de 150 points sa moyenne, un pour une partie supérieure à 250 et un autre pour un triple supérieur à 650.

Records pulvérisés

Deux records d'équipe ont été pulvérisés

Angèle Patenaude	459	Roland Messier	590	Lucille	42	56	26574
Roland Messier	590	Sylvain Gaboury	578	Rita Po.	42	55	25221
Réjean Côté	575	Plus haute moyenne		Jeanne	42	54	26261
Mario Hébert	506	Micheline Martin	153	Rita Pi.	42	51	25768
François Melaven	506	Pauline Mercier	147	Lucienne	42	50	26393
Saison		Andrée Dufour	147	Roland	42	48	26289
Plus haut simple		Danny Côté	192	Anita	42	43	25342
Micheline Martin	208	Sylvain Gaboury	155	Françoise	42	38	25431
Ghislaine Rioux	198	Gilles Dubois	155	Jeanne	42	36	27002
Lucille Messier	193			Germaine	42	24	25696
Danny Côté	256			Semaine			
Edouard Leblanc	235			Plus haut simple			
René Hébert	234			Dolores O'Cain	214		
Plus haut triple				Yolande Rousselle	175		
Micheline Martin	522			Jeanne Duteau	172		
Pauline Mercier	518			Plus haut triple			
Ghislaine Rioux	509			J. De Senneville	429		
Pauline Mercier	488			Dolores O'Cain	409		
Danny Côté	488						

La Casa Saint-Eugène

Classement 6 janvier	
Ruth	PJ Pts Qui
Claudette	42 68 26722
	42 65 26493

la semaine dernière dans la Ligue Classique. Les membres de l'équipe «Chez Ti-Patate» ont roulé un simple record de 948 grâce aux performances de Steve Kershaw (218), de Brian MacDonald (207), de P. Benoit (256) et de Pierre Desnoyers (267). Les membres de l'équipe Matériaux Coupal ont pour leur part éclipsé le record des triples d'équipe en réussissant une marque de 2,715. Le nouveau record va à la fiche de Luc Brault (617), Alain Darsigny (743), Claude Breton (593) et Claude L'Écuyer (762). Pour M. L'Écuyer, il s'agissait d'un 97sc2e match de 700 et plus en carrière.

D'autres quilleurs se sont illustrés la semaine dernière, dont Robert Olivier qui a réussi un triple de 722 avec des simples de 244, 235 et 243. Mentionnons également les performances de Napoléon Campbell (685), André Lincourt (660), Michel Martin (647), André Joubert (649) et Réal Dextrateur (643).

Lemieux s'illustre

Gaétan Lemieux s'est signalé de façon particulière en réussissant un match de 701 la semaine dernière. M. Lemieux a franchi la barrière des 700 avec des triples de 234, 256 et 211. Malgré cette performance, M. Lemieux a triomphé de son adversaire avec une avance de seulement deux quilles. En effet, Claude Trudeau a roulé un triple de 699 (262-212-225). Claude Dallaire et Joe

Brassard se sont également illustrés avec des triples identiques de 641. Gilles Georges (627), Charles Fortin (616), Jean-Paul Desnoyers (599), F. St-Denis (594), Germain Goyette (588), Henri Latour (587) et Gérald Choinière (587) ont aussi réussi des triples dignes de mention. Notons enfin les simples de Pat Patterson (233), André L'Heureux (225), Jean Huard (207), Gérald Lussier (207), Maurice Audette (200) et Normand Dextrateur (200).

Les quilleurs de Saint-Eugène

L'équipe formée de Madeleine Gaboriault, Olive Roman, Gérard Houle et Marcel Lapointe (capitaine) ont terminé la saison 1993 en tête du classement de la Ligue de quilles de Saint-Eugène avec un total de 22,261 points. Dans cette ligue, la semaine dernière, Jacques Roy, le président de la ligue, s'est illustré avec le plus haut triple, 586 (200, 202, 184). Bernard Bissonnette s'est lui aussi mis en évidence avec un triple de 538 (204, 109, 225), lui dont la moyenne s'élève à 137. Jacques Massé, Michel Smith et Marcel Lapointe ont aussi réussi de bons triples. Chez les femmes, Madeleine Gaboriault a été la meilleure avec un triple de 533 (208-165-160), elle qui montre une moyenne de 147. Marthe Mathieu (480) et Lise Smith (472) ont également réussi des performances dignes de mention.

La Gang du lundi

Classement 3 janvier	
N. Lavigne	Qt Pts
S. Couture	31672 74
Y. Lachance	31723 73
R. Bissonnette	31861 70
L. Légère	31186 63
D. Couture	31436 58
L. Quintin	31438 56
Y. Paré	31517 44

Semaine	
Plus haut simple	
Simon Bélanger	225
Normand Lavigne	223
Denis Couture	213
Chantal Bélanger	202
Andrée Boucher	174
Linda Roy	172
Plus haut triple	
Normand Lavigne	589
Jean Charron	543
Simon Bélanger	539
Chantal Bélanger	469
Jaclyne Piette	464
Andrée Boucher	446
Saison	
Plus haut simple	
Jean Charron	266

Normand Lavigne	250
Michel Lamontagne	236
Chantal Bélanger	202
Andrée Boucher	200
Diane Arès	188
Plus haut triple	
Jean Charron	642
Normand Lavigne	589
Simon Bélanger	585
Andrée Boucher	549
Chantal Bélanger	514
Diane Arès	505
Plus haute moyenne	
Jean Charron	183
Normand Lavigne	180
Simon Bélanger	172
Chantal Bélanger	150
Gaétan Lavigne	130
Brigitte Messier	127

Le Fun Dimanche 1h30

Le 9 janvier Classement	
G. Meunier	G. QT
P. Lusignan	77 32782
M. Fontaine	74 32855
B. Goulet	73 33248
M. Barsalou	61 32689
L. Meunier	60 32725
D. Legault	60 32636
C. Caumartin	58 32786
Plus haut simple	
Gilbert Meunier	49 32675
Semaine	
Robert Trudeau	233
Jeanne Mailloux	194
Réjeanne Audette	184
Plus haut triple	
Gilbert Meunier	167
Robert Trudeau	554
Réjeanne Audette	551
Jeanne Mailloux	482
Plus haut simple	
Saison	475
Gilbert Meunier	269
Mario Dextraze	236
Jos Meunier	233
Réjeanne Audette	254
Jeanne Mailloux	229
Ghyslaine Brunelle	214
Plus haut triple	
Mario Dextraze	638
Gilbert Meunier	619
Jos Meunier	593
Réjeanne Audette	617
Annette Cédras	536
Jeanne Mailloux	521
Plus haute moyenne	
Normand Lavigne	182
Mario Dextraze	181
Gilbert Meunier	176
Bruno Goulet	176
Claude Caumartin	174
Réjeanne Audette	162
Annette Cédras	160
Lorraine Meunier	141
Jeanne Mailloux	139



Dès janvier 1994, les centres de service de la Société de l'assurance automobile du Québec ne percevront plus les paiements d'immatriculation et de permis de conduire! D'autres choix s'offrent à vous:

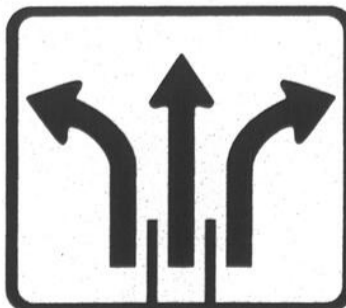
1- INSTITUTIONS FINANCIÈRES

- Desjardins
- BANQUE NATIONALE
- Banque de Montréal
- BANQUE LAURENTIENNE

Payez au comptoir aux heures d'ouverture ou à un guichet automatique à l'heure qui vous convient. Plus de 2.200 endroits où payer!

2-MANDATAIRES

Chez l'un des 110 mandataires. Consultez la section Gouvernement du Québec dans les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique Société de l'assurance automobile du Québec.



3-PAR LA POSTE

Retournez immédiatement votre paiement, sans avoir à vous déplacer ni à attendre. La Société de l'assurance automobile du Québec accepte maintenant les chèques postdatés ne dépassant pas la date limite du paiement.

Il est maintenant plus facile que jamais de payer votre immatriculation et votre permis de conduire.



SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

250
236
202
200
188
642
589
585
549
514
505
183
180
172
150
130
127

30

QT
32782
32855
33248
32689
32725
32636
32786
32675

233
194
184
167
554
551
482
475

269
236
233
254
229
214

638
619
593
617
536
521

182
181
176

174
162
160
141
139

« J'ai acheté ma voiture à Lacolle... »



Parce qu'un nom, c'est important !

Fournier

CHEVROLET  Oldsmobile

28, RUE DE L'ÉGLISE SUD - LACOLLE ☎ 246-3939

QUILLES

Les Copains Baillargeon

Semaine du 5 janvier Classement

	G	Tot
J. Agostino	40	40554
A. Goyette	39	40429
J. Laurin	36	40654
G. Baillargeon	36	40179
F. Mongrain	32	40556
M. Lavigne	32	40628
L. Grenon	29	39755
R. Lanoue	26	40125

Plus haut simple semaine

Denis Barry	236
Guy Lacasse	225
Patricia Fournier	201
Rachel Corbin	193

Plus haut triple

Denis Barry	626
Guy Lacasse	581
Patricia Fournier	547
Rachel Corbin	519

Plus haut simple saison

Denis Barry	236
André Goyette	236
André Audette	235
Patricia Fournier	211
Rachel Corbin	207

Plus haut triple

Denis Barry	657
André Audette	645
André Goyette	626
Rachel Corbin	562
Patricia Fournier	556
Ginette Baillargeon	544

Plus haute moyenne

André Audette	187
André Goyette	182
Denis Barry	181
Adrien Langevin	178
Patricia Fournier	163
Rachel Corbin	162
Ginette Baillargeon	156
Huguette Morin	139

Les Copains du mardi

Classement 6 janvier

	PJ	Pts	Qui
Canards	48	78	31323
Moineaux	48	76	30627
Pinsons	48	72	29666
Cormorans	48	70	30871
Perdrix	48	70	29572
Hirondelles	48	66	29688
Aigles	48	66	30405
Colombes	48	58	32054
Serins	48	56	31911
Inséparables	48	54	30876
Goélands	48	54	29455
Faucons	48	48	29356

Plus haut simple

Carmen Richard	149
Julie Brideau	147
Yolande Lebeau	145
Jean-Paul Bergeron	142
Gilbert Haché	165
Albert Lamoureux	161

Plus haut triple

Carmen Richard	373
Julie Brideau	368
Cécile Champagne	360
Jean-Paul Bergeron	464
Gilbert Haché	436
Hubert Tardif	401

Les Étoiles Samedi 18h30

Le 3 janvier Classement

	G	QT
Do. Durant	78	33310
Da. Durant	70	33504
M. Conforti	70	33096
G. Tremblay	66	33061
S. Tremblay	64	33413
C. Lemieux	64	32718
M. Barsalou	50	33052
D. Normandin	50	32597

Plus haut simple

Gilbert Meunier	234
Gilles Trudeau	212
Sylvain Jourdain	193
Lorraine Meunier	188

Plus haut triple

Gilbert Meunier	602
Gilles Tremblay	593
Lorraine Meunier	540
Diane Normandin	493

Plus haut simple saison

Gilles Tremblay	258
Gilbert Meunier	257
Rolland Goyette	247
Diane Normandin	221
Lorraine Meunier	212
Odette Savary	203

Plus haut triple

Gilbert Meunier	678
Gilles Tremblay	668
David Durant	629
Lorraine Meunier	540

Diane Normandin	529
Odette Savary	528

Plus haute moyenne

Gilbert Meunier	193
Gilles Tremblay	185
Claude Vézeau	173
David Durant	171
Diane Normandin	151
Lorraine Meunier	146
Odette Savary	145
Micheline Barsalou	135

Les Inter-pro-Baillargeon

Semaine du 6 janvier Classement

	G	QT
J. Lavertu	42	43922
J. Tétrault	39	44129
M. Lance	38	45089
B. Forget	34	44075
F. Benoit	33	43828
L. Courchesne	30	43241
A. Goyette	28	43673
G. Simard	28	42965

Plus haut simple

André Goyette	235
Claude Bienvenu	224
Micheline St-Jean	224
Claire Duval	213

Plus haut triple

André Goyette	578
Janvier Tétrault	571
Micheline St-Jean	602
Hélène Lance	533

Plus haut simple saison

Janvier Tétrault	279
Claude Vézeau	278
André Patenaude	258
Micheline St-Jean	242
Claire Duval	225
Hélène Forget	223

Plus haut triple

Janvier Tétrault	672
Michel Lance	657
Léo Courchesne	647
Micheline St-Jean	643
Hélène Lance	595
Claire Duval	532

Plus haute moyenne

Janvier Tétrault	190
André Goyette	184
Michel Lance	179
Léo Courchesne	179
Micheline St-Jean	177
Hélène Lance	168
Claire Duval	150
Claire Patenaude	146

Les Maîtres L'Allée-Retour

Le 12 décembre 93 Classement

	Moy.	Tot
S. Beaudin	510	40
S. Beaudin	508	38
D. Côté	518	35
E. Bégin	521	34
L. Lamarre	510	29
R. Côté	497	29
P. Mercier	508	29
B. Paquette	504	20

Plus haut simple

Carmen Richard	149
Julie Brideau	147
Yolande Lebeau	145
Jean-Paul Bergeron	142
Gilbert Haché	165
Albert Lamoureux	161

Plus haut triple

Carmen Richard	373
Julie Brideau	368
Cécile Champagne	360
Jean-Paul Bergeron	464
Gilbert Haché	436
Hubert Tardif	401

2-2	16	32	11683
3-3	14	34	11864

Plus haut simple

François Boucher	261
Roger Legault	255
Yvon Clouâtre	255
Mance Georges	253
Danielle Auclair	246
Anne Choinière	239

Plus haut triple

Roger Legault	667
Alcide Legault	656
François Boucher	649
Anne Choinière	648
Mance Georges	626
Francine Bonnette	625

Plus haute moyenne

Alcide Legault	179
Roger Legault	178
Bruno Boucher	159
Jojo Massicotte	130
Cécile Charbonneau	129
Anne Choinière	129

Les Pros du mercredi

Classement 6 janvier

	PJ	Pts	Qui
Flyes	42	42	23719
Pétards	42	37	25569
Mésanges	42	35	28079
Soulaquille	42	35	30427
Mordus	42	32	21816
Stars	42	32	29079
Couche-Tard	42	24	27759
Rogers	42	24	25089
Sans Soucis	42	22	28980
Vaillants	42	19	29771
Abats	42	18	29486
Sautés	42	15	28600

Plus haut simple

Hélène Clouâtre	214
Lise Prince	163
Diane Bossé	158
Michel Clouâtre	193
Léo René	182
Alain Moreau	173

Plus haut triple

Hélène Clouâtre	432
Yolande Colmor	395
Lise Prince	386
Léo René	478
Alain Moreau	469
Michel Clouâtre	437

Les Requins

12 janvier

	PG	PP	Qui
R. Olivier	26	14	4468
Y. Duhamel	23	17	4729
G. Robert	22	17	4539
M. Audette	22	18	4439
R. Gagné	21	19	4422
N. Mayea	21	19	4411
G. St-Pierre	19	21	4627
A. Sylvain	19	21	4486
G. Lussier	19	21	4164
Y. Allard	7	32	4192

Plus haut simple

Claude Dumont	277
Michel Audette	259
Robert Olivier	256
Yvon Duhamel	256
Gilles Robert	243
Robert Gagné	243

Plus haut triple

Claude Dumont	756
Gilles Robert	704
Yvon Duhamel	697
Michel Audette	684
Robert Olivier	674

Plus haute moyenne

Yvon Duhamel	203
Gilles Robert	200
Robert Gagné	200
André Sylvain	199
Robert Olivier	198

Les Amis du Vendredi

Semaine du 17 décembre

Semaine	
Violet simple	146
Violet triple	174
Plus haut simple	343
Plus haut triple	409
Saison	
Plus haut simple	190
Plus haut triple	200
Saison	
Plus haute moyenne	413
Manon Gadoury	130
Claude Raymond	147

Plus haut simple

Jocelyne Provost	196
Claude Raymond	228
Plus haut triple	493
Margot Blais	493
Claude Raymond	566

Plus haut triple

Jocelyne Provost	476
Gilles Lemaire	495
Plus haut simple	196
Jocelyne Provost	199
Gilles Lemaire	199

Plus haute moyenne

Lucille Thibault	152
Roger Ducharme	135
Plus haut simple	205
Lucille Thibault	217
Roger Ducharme	217
Plus haut triple	506
Lucille Thibault	524
J.Marc Delorme	524

Plus haute moyenne

Roger	70	42	19988
André	65	47	19844
Réjeanne	62	50	20335
Gisèle	56	56	19369
Jeanne	56	56	19531
Germaine	35	77	19133

Plus haut simple

Réjeanne Lapointe	167
André Rivest	169
Plus haut triple	413
Réjeanne Lapointe	445
Marcel Dupont	445

Plus haut triple

Réjeanne Lapointe	135
Marcel Dupont	139
Plus haut simple	491
Jeanne Roy	538
Marcel Dupont	538
Plus haut triple	213
Jeanne Roy	189
Marcel Dupont	189

Plus haute moyenne

Noëlla	76	44	29639
Jeanne	74	46	30774
Irène	70	50	29407
Denise	62	58	28501
Carmen	60	60	28825
Nathalie	56	64	28663
Sylvie	46	74	27886
Denise P.	36	84	27770

Plus haut simple

Nicole Perron	198
Plus haut triple	443
Linda Michaud	443
Plus haut simple	146
Thérèse Dostie	235
Plus haut triple	547
Thérèse Dostie	547

Plus haute moyenne

Arthur	74	38	31941
Gaby	60	52	30687
Raymond	60	52	30127
André	56	56	29596
Gérard	47	65	29713
Michel	39	73	29244

Plus haut simple

Sylvie Vallières	124
Léopold Minville	149
Gérard Gadoury	149

INVITATION

route spéciale

VENEZ VOIR NOTRE NOUVELLE MUSTANG 1994

Venez comparer!
Modèle 1966
en montre



COMPLÈTEMENT REDESSINÉE,
ELLE SAURA
VOUS SÉDUIRE!

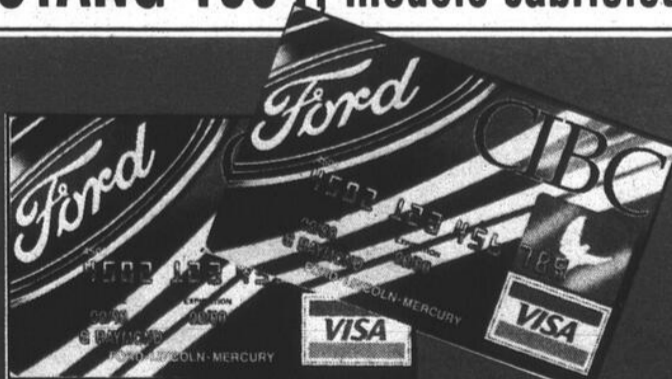
**RABAIS
VERS LE FUTUR**

Économisez jusqu'à
7 000\$ (carte or) et
3 500\$ (carte rouge)
sur l'achat d'un véhicule neuf

AUSSI DISPONIBLE:



MUSTANG 1994, modèle cabriolet



SERVICE DE DÉPANNAGE

**SERVICE DE DÉPANNAGE
24 HEURES SUR 24**

- Service de pneus
- Livraison de carburant
- Service d'urgence de déverrouillage des portes
- Démarrage-secours
- Remorquage
- Planification des voyages
- Remboursement des dépenses de voyage en cas d'urgence

**SERVICE DE DÉPANNAGE
ET DE REMORQUAGE**

Lorsque vous aurez reçu les services demandés, il vous suffira de signer, puis reprendre la route!

**REMBOURSEMENT DES
DÉPENSES DE VOYAGE EN
SITUATION D'URGENCE**

Dépenses couvertes :

- Hébergement dans la localité et repas.
- Location d'une voiture dans une agence de location automobile reconnue et autorisée.
- Transport commercial jusqu'à votre destination, et retour après que les réparations ont été faites.

**AVANTAGES DE VOYAGE ET
PLANIFICATION DU TRAJET**

Ce service, offert sans frais, comprend des cartes routières faciles à utiliser, un guide de planification préparé selon votre trajet et votre destination, des conseils de voyage, des renseignements sur la conduite automobile, ainsi que d'autre matériel utile pour rendre votre voyage plus simple et plus agréable.

COUVERTURE

Le service de dépannage s'ajoute à la garantie limitée s'appliquant au véhicule neuf; toutefois, le terme coïncide avec celui de la «couverture de base» de 36 mois/60 000 kilomètres. La couverture prend fin après 36 mois ou 60 000 kilomètres, selon le premier terme atteint, à compter de la date de livraison d'origine ou de la date de première utilisation du véhicule.

Offert pour tous les modèles
de voitures et de camionnettes
Ford 1994

...SURTOUT À
CAUSE DU

SERVICE

**ST-JEAN
FORD
ST-JEAN**

166, boul. Saint-Joseph Saint-Jean-sur-Richelieu

359-8444 856-7844 (Mtl)

**Chez Rondeau
on vous traite
comme un
parent!**



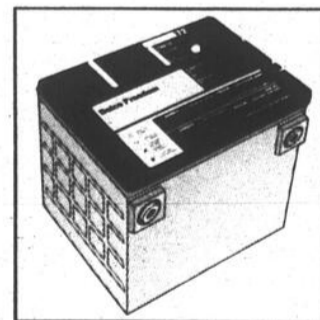
SERVICE DE DIAGNOSTIC DU SYSTÈME DE CHARGE



CE SERVICE COMPREND LA VÉRIFICATION DE LA BATTERIE, DU CIRCUIT DE CHARGE ET DU DÉMARREUR.

LE SERVICE DE DIAGNOSTIC RONDEAU EST CONÇU POUR LOCALISER LES PROBLÈMES ÉLECTRIQUES DE VOTRE VÉHICULE. NOUS VOUS RECOMMANDONS DE FAIRE EFFECTUER CETTE VÉRIFICATION AVANT DE PROCÉDER À L'ACHAT INUTILE DE PIÈCES DE REMPLACEMENT. NOUS AVONS REMARQUÉ QUE LES CLIENTS SE PROCURENT TRÈS SOUVENT DES PIÈCES DE REMPLACEMENT ET SUBISSENT LE MÊME PROBLÈME AVEC LEUR VÉHICULE QUELQUES JOURS PLUS TARD.

* Pour la plupart des voitures et camionnettes GM, sauf celles à moteur diesel. Taxes en sus. L'offre prend fin le 31 janvier 1994.



LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 12 janvier 1994

RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

505 rue ST-JACQUES,
ST-JEAN-SUR-RICHMOND